Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDI MONTRÉAL ** 10¢ | Montréal, vendredi 19 novembre 1965 / sainte Elisabeth de Hongrie / 81e année, No 268 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nébulosité variable, froid / min. 15 / max. 30

Ex , les étudiants des Beaux-arts déclenchent une grève surprise • En page 3

Montréal soumet un autre projet de Tour pour l'Expo

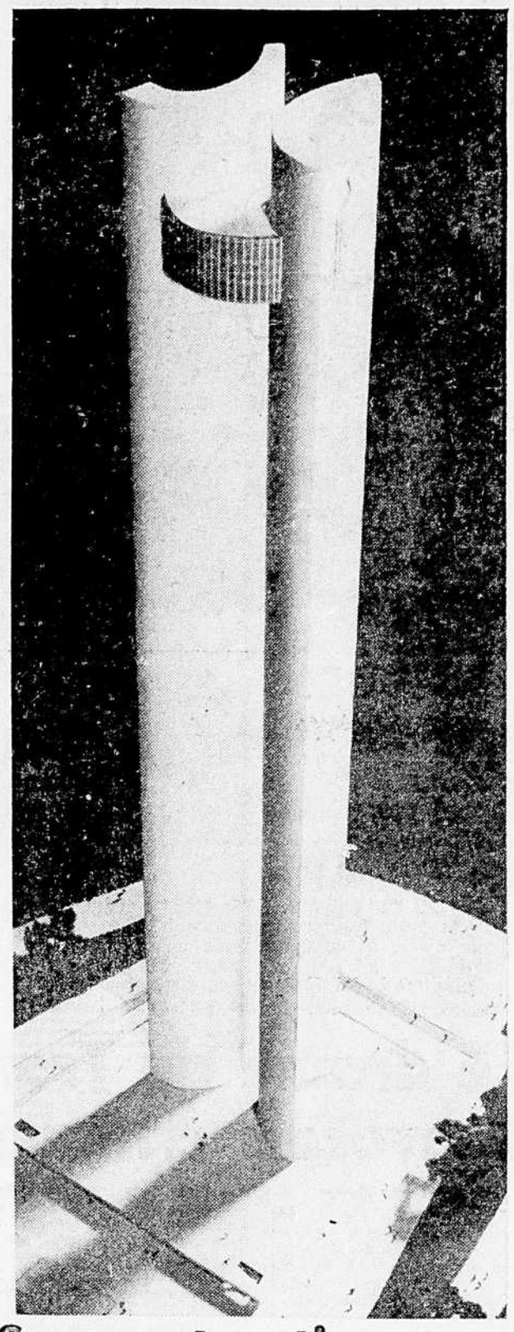

Sa construction sera un exploit technique

par Raymond Grenier

C'est donc à un architecte montréalais de 44 ans, M. Jean-A. Gélinas, m.a.a.p.q., m.i.r.a.c., m.c.u.p.q., que reviendra l'honneur d'avoir conçu et créé, pour la participation de Montréal à l'Expo et la commémoration du 325e anniversaire de la Métropole canadienne, le plus haut monument de béton armé au monde.

1,066 pieds — 325 mètres, 25 de plus que la Tour Eiffel, autant de mètres qu'il se sera écoulé d'années, en 1967, depuis la fondation de Ville-Marie.

La construction elle-même sera un exploit technique mondial.

Pour l'Exposition elle-même, le monument répond à deux exigences de base. Grâce à ses caractéristiques techniques, il échappe au reproche de la pure gratuité monumentale. Enfin, il rétablit à l'extrémité est de l'exposition, aux abords du parc d'amusement permanent de la Ronde, un pôle d'attraction prestigieux dont la Compagnie de l'Expo n'a jamais si bien senti la nécessité qu'au moment où l'annulation du projet de la tour Paris-Montréal lui fit craindre durant quelques mois de n'en avoir point à cet endroit.

On se souvient qu'aussitôt après l'annulation du projet Paris-Montréal, le directeur général de l'Expo, M. Andrew Kniewasser, exprima non seu-

Voir EXPLOIT en page 2

Appui possible des banlieues

par Raymond Masse

Il n'y aura définitivement pas de tour-monument "Paris-Montréal" haute de 1,066 pieds à l'occasion de l'Expo 1967. Mais il y aura une tour tout aussi élevée dont le coût — qui sera moindre — sera payé par la ville de Montréal avec "possiblement" l'appui de municipalités de banlieue à condition qu'une des soumissions bientôt reçues soit jugée acceptable. Il s'agirait du "Monument aux fondateurs".

Toute participation de la part de Paris est écartée.

Et l'on a tout lieu de croire que l'administration Drapeau-Saulnier a déjà pris moultes précautions pour que la concrétisation du nouveau projet soit bel et bien entreprise à brève échéance.

Le contrat de construction serait adjugé d'ici cinq semaines.

C'est ce qui ressort d'une décision prise hier soir par le conseil municipal de Montréal qui tenait une assemblée spéciale dont le feuilleton révélé lundi dernier ne comprenait cependant aucun article concernant l'Expo.

Trois dissidents

La décision ne fut toutefois pas unanime. Trois conseillers se sont déclarés dissidents : MM. Gérard Loiselle, H.-P. Lessard et Bruno Lépine.

Le conseiller Loiselle a pour sa part déclaré favoriser "la rénovation urbaine, plutôt qu'un projet de tour".

"La tour, j'en serais si l'administration faisait de la rénovation urbaine, dit-il notamment. Il faut commencer par l'essentiel. Je suis prêt à respecter les fondateurs de Montréal, mais je respecte plus ceux qui vivent actuellement dans notre ville."

L'assemblée d'hier soir était à peine ouverte que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a saisi le conseil — après lui en avoir demandé la permission — du projet d'une tour "Montréal" de moins de $12,000,000 — estimé de $11,-670,000, dit-il.

On se rappelle que la tour "Paris-Montréal" était devenue, à la suite de demandes de soumissions, un projet de plus de $22,000,000. Le maire Jean Drapeau s'en était fait l'initiateur en décembre 1964. Ce premier projet fut abandonné en juillet parce que jugé trop onéreux et non rentable par plu-

Voir TOUR en page 2

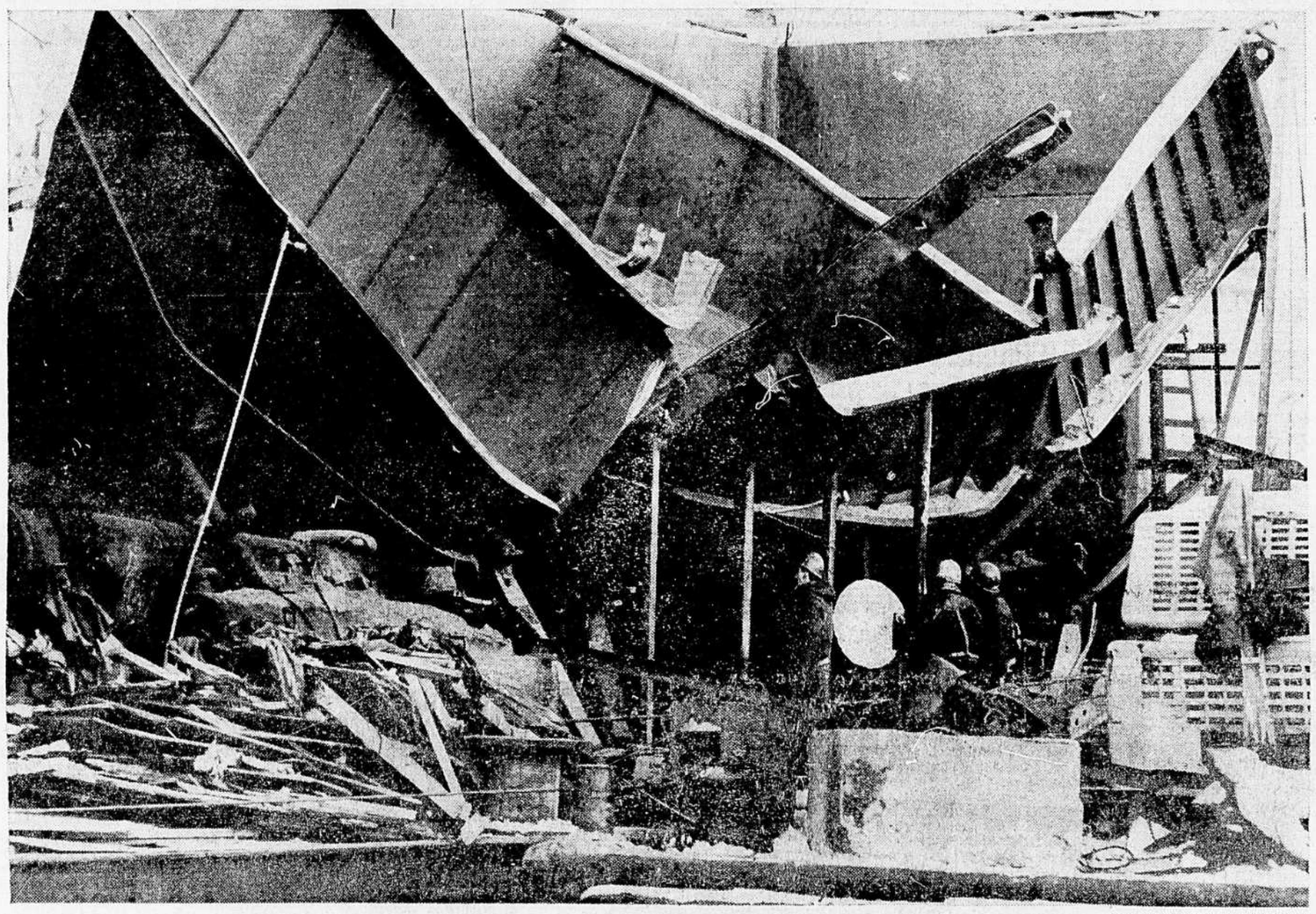

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trois morts et deux blessés au pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine

Trois hommes ont perdu la vie et deux autres ont subi de graves blessures, cette nuit, aux chantiers de construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, près de l'île Charron, dans Jacques-Cartier. Les victimes sont : MM. James Tomalty, 37 ans, contremaître mécanicien, 6095 Hutchison à Montréal ; Lionel Bellemarre, 37 ans, 797 rue Godin à Verdun et Paul-Emile Bélanger, 33 ans, domicilié au 223 rue Hémond à Jacques-Cartier. Les blessés : MM. Ted Cingot, 101 rue Lafrance, à Jacques-Cartier, et Vincent Soucy, 20 ans, 2164 Le Pailleur à Montréal-Est. L'accident est survenu vers 1 h. 30, la nuit dernière, lorsqu'une charge de quarante tonnes de sable s'est écrasée sur un abri où les employés prenaient leur collation. La police et plusieurs employés de la firme Atlas-Winston-Janin Construction Ltée, continuent leurs fouilles afin de localiser le corps de M. P.-E. Bélanger manquant à l'appel.

Le Concile approuve la déclaration sur la liberté religieuse

CITE DU VATICAN, (UPI) — L'historique projet de déclaration conciliaire sur la liberté religieuse a été approuvé aujourd'hui par un vote majoritaire écrasant. Il ne restera à prendre qu'un dernier vote au moment de la promulgation; comme c'est le cas pour tous les décrets à ce stade, il sera alors approuvé à la quasi unanimité.

Ce matin, la déclaration a été approuvée par un vote de 1,954 à 249. Le grand nombre des "non placet" représente l'opposition tenace, mais la majorité des deux tiers a été atteinte facilement.

La déclaration affirme que tous les hommes doivent être libres de toute pression de la part des autorités civiles en matière de religion; elle reconnaît de plus le droit fondamental de tous à croire selon leur conscience et à pratiquer le culte que leur dicte leur foi, sans l'intervention de personne.

Les observateurs affirment que les protestants considèrent cette déclaration comme très importante dans le rapprochement des chrétiens à travers le monde.

Par ailleurs, on a appris à Rome aujourd'hui que le chapitre sur la guerre et la paix du schéma XIII, qui avait été mis aux voix mercredi, a été

Voir LE CONCILE en page 2

A la suite du rapport Sylvestre-Letarte, le ministère public dépose 22 dénonciations contre 18 personnes

par Maurice Laperrière et Teddy Chevalot

QUEBEC — Tard hier après-midi, et presque à la cachette des chroniqueurs judiciaires, 22 plaintes, au total, ont été déposées contre 18 personnes, en Cour des sessions de la paix, soit contre : un ex-juge de la Cour municipale de Québec, trois hauts fonctionnaires de cette ville et 14 conseillers municipaux encore en fonction ou déjà retirés de la vie publique.

Ces 18 personnes recevront, dès aujourd'hui, des sommations de comparaître en Cour, sous l'accusation, pour 14 d'entre elles, d'avoir conspiré pour entraver le cours de la justice et pour frauder la ville de Québec, et, pour les quatre autres, sous l'accusation supplémentaire d'avoir entravé le cours de la justice et d'avoir fraudé la ville de Québec.

Ces accusations sont portées à la suite des conclusions du rapport Sylvestre-Letarte sur "l'administration de la Cour municipale de Québec", d'une part, et en vertu d'une décision adoptée en conseil des ministres, sur recommandation du premier ministre Jean Lesage, agissant à titre de ministre de la Justice, mercredi le 17, de l'autre.

Les personnes contre qui ces accusations sont portées, et qui sont sommées de comparaître en cour, sont les suivantes : Me Rodolphe De Blois, ancien juge de la Cour municipale de Québec; Me Pierre Vallée, greffier de la Cour municipale qui, entre le 1er mai 1961 et le 27 août 1962, officiait à titre de substitut de la Couronne auprès de la Cour municipale; Me Gonzague Champoux et M. Louis-Philippe Gauvin, tous deux anciens assistants-greffiers de la Cour municipale (contre

Autres informations en page 21

ces quatre personnes deux accusations sont portées); et les conseillers municipaux : Jos. Matte, David Burns, Emilien Boissinot, Marcel Laroche, Gaston Flibotte, Paul Fecteau, Damase Blais (ils sont encore en fonction jusqu'au 1er décembre, jour du renouvellement du conseil municipal à la suite des élections du 14 novembre); Jules Morency (réélu le 14 novembre), ainsi que les ex-conseillers municipaux : Joseph Conseiller, Gérard Hamel, Henri Gagnon, Jean-Marie Lafleur, Paul-Henri Lafond et Arthur Juneau.

Perquisition à la Cour municipale

Un mandat de perquisition a été exécuté en fin d'après-midi hier par 22 agents de la Sûreté provinciale du Québec au greffe de la Cour municipale de Québec.

Des milliers de documents ont été chargés à bord d'un camion et ont ensuite été dirigés dans une voûte dont l'emplacement est inconnu pour le moment.

Ce mandat de perquisition, signé par le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a été émis à la suite de 22 plaintes.

Les documents sur l'activité de la Cour municipale durant une période de 10 ans, soit de 1953 à 1963, étaient visés par le mandat de perquisition. Des centaines de boîtes remplies de ces documents ont été transportées des chariots jusqu'à la porte arrière de l'hôtel de ville où ils ont été chargés à bord du camion.

Les dénonciations ont été signées contre ces 18 personnes par Me Jean-Paul Fortin, en sa qualité de conseiller juridique du ministère de la Justice, et c'est le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix qui, vers 4 h. 45 hier après-midi, a signé les sommations ainsi que les plaintes.

Les plaintes, telles que portées, précisent que toutes ces personnes ont, soit conspiré pour, soit fait "annuler, classer ou régler" : 4,572 billets d'infraction, 14,862 avis d'infraction au règlement sur le stationnement et la circulation, ainsi que 49,923 sommations de comparaître en Cour municipale de Québec, d'une part; soit conspiré, soit fraudé la ville de Québec pour une somme de $156,876, de l'autre; et, enfin, soit d'avoir conspiré pour, soit d'avoir entravé le cours de la justice.

Les représentants de la Couronne en cette affaire sont Mes Yvon Mercier et Louis Vezina, celui-ci agissant à titre d'adjoint du premier.

Par ailleurs, Me Louis Vezina avait déjà agi à titre de secrétaire de la Commission Sylvestre sur l'administration de la Cour municipale de Québec lorsque cette commission fut formée.

A la suite de l'heure tardive à laquelle ces plaintes ont été portées hier en Cour des sessions de la paix, trois fonction-

Voir SUITE en page 2

Marchand s'est entretenu avec Pearson au sujet de son poste

On a surtout parlé d'amener du sang nouveau dans l'administration

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Mais oui, le premier ministre Pearson et M. Jean Marchand ont, hier après-midi, parlé entre autres choses du poste que l'ancien leader syndical pourrait assumer au sein du cabinet libéral.

Le député de Québec-Ouest s'empresse cependant de préciser que ce fut "en des termes très généraux" et que le coeur de la discussion se rapportait aux moyens à prendre pour "amener du sang nouveau" dans l'administration libérale.

Ces propos, certes timides, ne semblent pas moins confirmer l'hypothèse selon laquelle M. Marchand hériterait d'un portefeuille, probablement im-

Voir MARCHAND en page 2

M. Jean Marchand

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

- Les réformes à Saint-Jean-de-Dieu : les choses ont changé depuis 1962
- Images de la splendide mode japonaise

LE SYMBOLE DE SIDBEC

Le cercle et la flèche des alchimistes entrent dans la composition du S stylisé devenu le symbole de SIDBEC. M. Gérard Filion, président de la société (au centre), l'a rendu public hier, en présence de M. René Paré, président de la SGF (à gauche). Ils sont ici en compagnie de l'auteur du symbole, M. Frank Lipari, graphiste. (Voir en page 5)

DEMAIN,

LE DISCOURS DU PAPE

LA PRESSE publie demain le texte intégral du discours du pape. Ce discours traite de la béatification des papes Pie XII et Jean XXIII et de la réforme de la curie romaine.

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 43
Décès, Naissances, etc. / 42
Editorial / 6
Finance / 40, 41
Horoscope / 22
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 8, 34
Spectacles et Concerts / 18 à 20
Sports / 35 à 39, 42
Tribunaux / 11
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 5

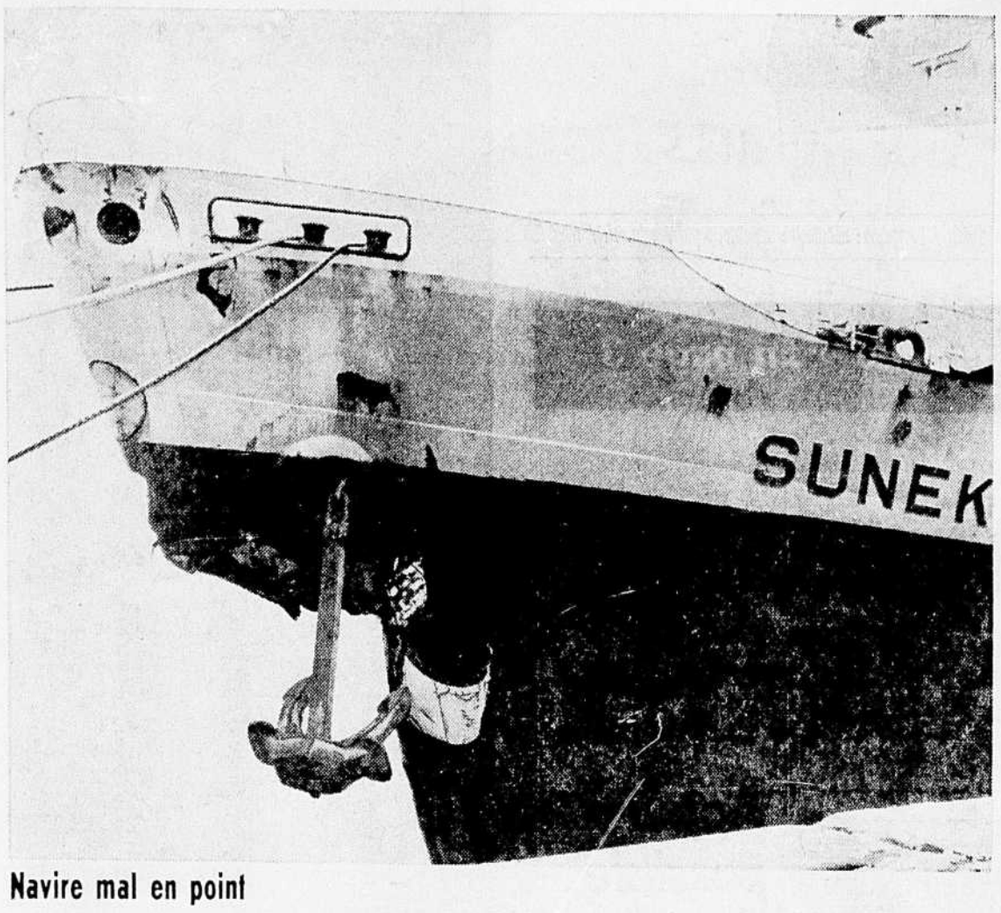

Navire mal en point

Une vigie du "Lawrencecliffe Hall" a affirmé, hier, qu'elle avait aperçu suffisamment tôt le "Sunek" pour éviter la collision, mais qu'une manoeuvre de dernière minute du "Sunek" avait déjoué ses calculs. On a également appris hier, au cours d'une enquête préliminaire menée par le ministère des Transports, que le "Lawrencecliffe Hall" filait à une vitesse de seize noeuds au moment de la collision. Quoi qu'il en soit, le "Sunek" offre une allure lamentable et il devra faire un séjour assez prolongé en cale-sèche. Cette photo nous fait voir l'étrave du cargo des Saguenay Shipping.

Le drame du Transatlantic: 3 avocats critiquent Ottawa

par Denis Masse

Le ministère fédéral des Transports a essuyé, hier, au Palais de Justice de Montréal, une charge des plus violente de la part de trois avocats specialisés en droit maritime. Tous les trois, au cours de leurs plaidoiries, ont rejeté sur le ministère des Transports la responsabilité de l'accident survenu dans le lac St-Pierre le 10 avril et entrainant la perte du cargo allemand "Transatlantic" en plus de coûter trois vies.

Les trois procureurs, à tour de rôle, ont porté un doigt accusateur sur les hauts fonctionnaires de ce ministère en dénonçant les infractions flagrantes et sérieuses qui ont été observées dans leur tâche de maintenir en bon état les "aides à la navigation" (bulletins d'information, phares, bouées, balises, etc.).

"A un moment où il nous faut déplorer une telle série d'accidents sur le fleuve, a résumé Me Richard Hyndman, représentant l'armement Poseidon, il n'y a pas de termes assez vigoureux pour situer la responsabilité là où elle doit être".

"Un ou deux dirigeants du ministère, a-t-il précisé, ont sérieusement manqué à leur devoir".

Manque de coordination

Non seulement a-t-on évoqué la négligence du ministère à maintenir les "aides à la navigation" en bon état, mais aussi a-t-on déploré un manque flagrant de coordination et de liaison entre les différents départements comme la haute direction, les agences de la marine, la Garde côtière, le service du chenal maritime dont relèvent notamment les brise-glace, le service des signaux.

"L'attitude peu sérieuse du ministère des Transports en ce qui concerne les "aides à la navigation", a déclaré notamment Me Jean-Paul Dufour, représentant le pilote du cargo "Hermès" (M. Cyrille Bélisle), met en jeu notre réputation internationale. Le ministère, poursuit-il, donne l'impression que nous en sommes encore à l'époque de la navigation à voile alors que les navires étaient moins nombreux et beaucoup plus lents".

Enquête-boomerang

Assez ironiquement, l'enquête qui est plaidée devant le juge Charles Cannon, se retourne contre son propre instigateur. Ainsi, les critiques sévères dont le ministère des Transports se voit l'objet, se manifestent-elles au cours d'une enquête dont le ministère lui-même a dû ordonner l'instruction.

"Je ne peux tirer d'autres conclusions, a dit Me Hyndman, que de déplorer le manque complet de responsabilité ou du sens de la responsabilité chez ceux qui doivent maintenir le chenal en bon état, en particulier ceux qui doivent veiller au bon fonctionnement des "aides à la navigation".

"En ce qui concerne le phare de la Pointe-du-Lac, a-t-il souligné, il est renversant de constater qu'on en a pas vérifié la position depuis son érection en 1935."

Le pilote Bélisle n'est pas à blâmer

Comme Me Hyndman ne touchait pas un mot du pilote du cargo "Hermès" mais qu'il faisait porter au ministère des Transports tout le poids de la responsabilité, le juge Cannon prit soin de demander s'il ne jetait pas de responsabilité sur les épaules du pilote Bélisle. "Mais pas du tout", répondit le procureur des armateurs allemands.

A ce sujet, Me Jean-Paul Dufour, allait demander un peu plus tard au juge Cannon de rejeter entièrement les recommandations du procureur de la Couronne à l'effet de "suspendre" son client parce qu'elles "n'étaient ni justifiées ni fondées sur les faits ou la loi".

Il faut préciser ici qu'une nouvelle parue dans LA PRESSE de mercredi ne traduisait pas tout-à-fait le sens de la sanction recommandée par Me Berhard Deschênes. Ce dernier a demandé la "suspension" du pilote Bélisle. Comme il n'a pas précisé s'il s'agissait ou non d'une suspension définitive, nous avions conclu qu'il voulait parler d'une "révocation du brevet".

L'autre avocat qui a fait siennes les remarques de Me Hyndman à l'endroit du ministère des Transports, est Me Raynold Langlois qui occupe pour le pilote du "Transatlantic", M. Raymond Vallée.

"Personne ne se plaignait..."

Me Pierre Bourque à qui incombe le rôle difficile de défendre les intérêts du ministère des Transports dans cette affaire, a souligné dans sa plaidoirie qu'il est assez curieux qu'on impute soudainement au déplacement du phare de Pointe-du-Lac la collision entre les cargos "Hermès" et "Transatlantic" puisque tous les pilotes et les capitaines avaient observé depuis au moins dix ans le glissement reproché mais que personne ne s'en était plaint ouvertement au ministère.

L'Empress of England est de retour à Québec

par Maurice Laperrière

QUEBEC — Le paquebot "Empress of England" est rentré au port de Québec, à 3 h. 30, la nuit dernière, mais ses 70 passagers ne devaient en descendre que ce matin.

Des éclaircissements ont été apportés quant au demi-tour effectué par le paquebot du Canadien Pacifique alors qu'il se trouvait vis-à-vis de l'île d'Anticosti, en route vers Liverpool.

La plaque d'acier qui avait servi de réparation temporaire à l'étrave du navire de 25,000 tonneaux a cédé en cours de route. Plus précisément, des boulons ont cédé et la plaque a été en partie arrachée. Une fissure s'est produite et le navire faisait eau légèrement.

Le commandant du paquebot jugea préférable de rebrousser chemin et prit la décision qui lui parut la plus sage.

On sait que le navire avait été impliqué dans une collision avec le pétrolier norvégien "Lifjord" le 8 novembre, alors que tous deux quittaient Québec pour se rendre à Montréal.

Des réparations temporaires à la plaie béante de douze pieds dans la coque de l'Empress avaient été faites dans un chantier naval de Lauzon.

Il est évident que les quelque 70 passagers qui avaient pris place sur le paquebot pour se rendre en Europe devront utiliser d'autres moyens. Le navire avait pris également à Montréal une considérable cargaison dont de nombreux colis de Noël à destination d'Europe.

Les réparations plus solides qui doivent être apportées au paquebot surviennent à un moment où les chantiers navals et la cale sèche de Lauzon sont particulièrement encombrés. On sait que trois autres navires ont subi des dommages considérables dans des abordages en aval de Québec, mardi.

Les longs délais qui peuvent être imposés à l'Empress mettent en péril les croisières qu'il doit faire en Méditerranée au cours de l'hiver.

SUITE

SUITE DE LA PAGE 1

naires de ce greffe ont été obligés de travailler jusque vers 5 h. 30, pour préparer les documents.

Par ailleurs, dès que les chroniqueurs judiciaires connurent cette nouvelle, ils tentèrent d'avoir plus de renseignements auprès des trois procureurs chargés de l'affaire.

Mais ils firent face à un mur, chaque procureur renvoyant la balle à son collègue et chacun se refusant à donner tout renseignement nouveau. Ce n'est que tard hier soir que des bribes complémentaires commencèrent à sortir.

Dans les milieux autorisés, on s'attend, dans les jours à venir, à d'autres rebondissements en cette affaire.

Résolution sur les frais d'opérations de paix de l'ONU

NATIONS-UNIE (AFP) — Une résolution, qui mettrait presque entièrement à la charge des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (France, URSS, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Chine nationaliste) les frais des futures opérations de paix des Nations unies, a été soumise hier à la Commission politique spéciale par les représentants de Ceylan, du Ghana, de l'Irlande, de la Côte d'Ivoire, du Libéria et du Népal.

La résolution présentée par ces six pays réaffirme le droit "résiduel" de l'Assemblée générale de décider une opération de paix lorsque le Conseil de sécurité est incapable d'agir et vise à poser les règles qui gouverneraient la création et le financement d'une opération de paix créée dans ces circonstances.

Aux termes de cette résolution, les membres permanents du Conseil de sécurité — qui voteraient en faveur de l'opération de paix — assumeraient 70 pour cent de ses frais. Les 30 pour cent restants incomberaient aux autres pays industrialisés jusqu'à concurrence de 25 pour cent, et aux pays sous-développés jusqu'à concurrence de 5 pour cent seulement.

Cette répartition, suggérée en premier lieu par le ministre irlandais des Affaires étrangères, M. Frank Aiken, aurait pour effet de faire payer 95 pour cent des frais des opérations de paix de l'ONU, les autres 5 pour cent étant versés par les pays du bloc communiste.

Accusation de meurtre contre André Lamothe

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Les quatre enquêtes du coroner Paul-M. Desruisseaux tenues dans la nuit du 18 au 19 octobre dernier au Palais de Justice de Québec pour faire de la lumière sur les assassinats de St-Gilles et de Ham-Sud, un mois avant, ont eu leur premier écho, hier après-midi, en Cour des sessions de la paix, alors que l'un des quatre incriminés, André Lamothe, a comparu devant le juge en chef Thomas Tremblay pour répondre de l'accusation d'avoir assassiné l'hôtelier de St-Joseph de Beauce, Albéric Bilodeau, le 18 septembre dernier, à St-Etienne, comté de Lévis.

Lamothe, qui paraissait fort déprimé, clopinait de la jambe gauche; il portait un paletot couleur beige. Il était accompagné de Me Denys Dionne, avocat de Québec, qui s'est présenté au tribunal comme étant mandaté par Me Dollard Dansereau, de Montréal, pour représenter l'accusé. C'est la première fois qu'André Latmothe est représenté par un procureur depuis son arrestation.

L'acte d'accusation précise qu'il s'agit d'un meurtre qualifié.

Le juge a fixé l'enquête préliminaire au 25 novembre prochain.

On sait que les trois présumés complices de Lamothe dans cette macabre histoire d'assassinats en série sont Jean-Jacques Gagnon, Ovila Boulet et Fernand Quirion.

Louis Sicotte est à l'hôpital Notre-Dame

L'inspecteur-chef Fernand de Miffonis, de la PP, a déclaré ce matin que Louis Sicotte, âgé de 40 ans, du 595 de la rue Marcil, à Saint-Lambert, est hospitalisé depuis hier à Notre-Dame :

"Il souffre d'une hernie discale, a-t-il précisé. Nous tentons depuis lundi de le faire admettre à Saint-Luc où on n'a pu trouver de chambre libre pour lui. Notre-Dame a communiqué par téléphone avec nous hier."

On sait que Sicotte est impliqué dans une série d'incendies criminels et qu'il passe présentement devant les cours de juridiction pénale de la vieille capitale.

Interrogé, l'inspecteur Hervé Patenaude, de qui relèvent directement les hommes qui questionnent Sicotte, a répondu :

"Censure totale sur ce sujet. Voyez le directeur."

—"Sicotte a-t-il été torturé ?"

—"Aucun commentaire. Voyez les autorités."

EXPLOIT

SUITE DE LA PAGE 1

lement ses regrets mais l'espoir d'une solution de rechange pour la pointe est de l'île agrandie de Sainte-Hélène. S.E. le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy lui-même, était intervenu auprès du général de Gaulle pour tenter de sauver le projet Paris-Montréal du naufrage. Le mois dernier encore, M. Kniewasser soulignait de nouveau la nécessité d'un pôle d'attraction monumental sur la pointe est de Sainte-Hélène.

M. Jean-A. Gélinas

Le 4e projet de tour anniversaire

Nécessaire pour l'Expo comme pôle et complément, le monument commémoratif de la Ronde présente pour Montréal l'avantage d'être une attraction au moment même où l'exposition attirera des millions de visiteurs sur les lieux où elle se dressera. Tout le monde y trouve son compte.

Aussi bien comprend-on que ni M. le maire Jean Drapeau ni M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, n'aient jeté le manche après la cognée lorsqu'il fallut renoncer au projet de la tour Paris-Montréal, conçue par l'architecte français Jean Delb auquel était associé comme conseil M. Jean-A. Gélinas.

Le projet trop coûteux qu'il fallut alors abandonner était, en réalité, la troisième forme d'une idée de monument anniversaire de Montréal que l'architecte Gélinas fut le premier à concevoir et à proposer. Il s'agissait dès l'origine d'une tour de 325 mètres. D'études en études, le projet a pris la forme sobre et classique rendue publique hier soir.

M. Gélinas est diplômé en architecture de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Après la dernière guerre, il a fait un long stage d'études à Paris, où il travailla notamment chez un maitre réputé de l'architecture française, M. Eugène Beaudouin, Grand Prix de Rome. Il lui a été confié également, par les Services américains à l'étranger, la direction de vastes travaux d'architecture en France et en Iran.

A Montréal même, c'est lui qui a fait les plans de l'Edifice des services du ministère de la Justice du Québec, rue Fullum, où sont réunis les quartiers généraux de la Sûreté provinciale, l'Institut de médecine légale et de police scientifique, la Cour du coroner et le Centre provincial de prévention criminelle.

Pour la création de la Tour anniversaire de Montréal, M. Gélinas s'est assuré la collaboration d'un bureau montréalais d'ingénieur-conseils en structure et en mécanique dont l'autorité est consacrée par nombre des nouveaux gratte-ciel de Montréal.

MM. Monti, Lefebvre, Lavoie, Nadon et Associés, en effet, ont été associés, par exemple, à la préparation des plans de Château Champlain, près de la Gare Windsor, ainsi que de la Tour Victoria, l'immeuble à bureaux en béton armé le plus haut du monde.

6 pieds à l'heure !

Les plans de la Tour anniversaire de Montréal ont été mis au point non seulement de façon que son coût soit moitié moins cher que celui du projet Paris-Montréal, mais également pour qu'elle puisse être construite en un temps "américain" et record.

La construction en béton armé proprement dite doit commencer, en principe, vers le 15 janvier prochain et pourrait être achevée à la fin de l'été 1966.

La Tour s'élèvera, jour et nuit, à la vitesse de 6 pieds à l'heure !

Grâce à un système de coffrages coulissants, s'appuyant sur les armatures, le coulage du béton se poursuivra sans interruption, jour et nuit, sept jours par semaine, jusqu'à ce qu'on ait atteint la hauteur des 325 mètres.

Jamais cette technique ultra-rapide (réservée généralement à la construction d'ouvrages comme des silos ou des bâtiments analogues) n'aura été utilisée pour un monument de l'envergure de la Tour anniversaire de Montréal.

Il s'agit d'une première technique mondiale.

Cet exploit technique est fondé lui-même sur la pureté des formes architecturales. Symétriques l'une par rapport à l'autre, les deux parties concaves de la tour ont chacune une courbe et une épaisseur qui évoquent la forme de la corne d'abondance : l'épaisseur est de 15 pieds à l'extrémité est (côté fleuve) et de 23 pieds à l'extrémité ouest (côté de la Ronde). La distance entre les deux dos convexes est de 30 pieds. Ainsi l'aspect du monument varie-t-il selon l'endroit d'où on le voit et échappe-t-il à la monotonie d'une symétrie angulaire sans avoir recours à des artifices qui "dateraient" vite la tour irrémédiablement.

Dans le dernier numéro de "Time Magazine", l'opinion suivante du célèbre architecte américain Eero Saarinen est citée à propos du monument commémoratif de Saint-Louis : "Une forme absolument simple — celle des pyramides ou des obélisques égyptiens, par exemple — semble être à la base des grands monuments commémoratifs qui ont conservé leur signification et leur dignité à travers les âges".

TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

sieurs, y compris M. Saulnier lui-même.

La tour maintenant projetée serait moins prestigieuse que celle suggérée en décembre dernier. Elle serait tout de même spectaculaire et constituerait l'attraction-clef rêvée pour l'Expo 1967. Un projet d'une conception différente, d'une nature différente. Il ne comprendrait pas, par exemple, de salles permanentes d'exposition.

Si on donne suite au nouveau projet, la tour "Montréal" sera édifiée non pas en aval de l'île Sainte-Hélène, comme ce devait être le cas pour la tour "Paris-Montréal", mais plutôt sur la pointe "est" actuelle de cette île agrandie.

Un architecte et des ingénieurs ont préparé le projet. L'administration D.-S. s'est en effet vu présenter ces jours derniers ce projet avec des plans et devis complets ainsi que des cahiers de charges également complets, apprend-on.

Le nouveau projet ! Ce serait la "présence", à l'Expo, de la ville de Montréal et — espère M. Saulnier — des 28 autres municipalités de l'île. (Il n'est aucunement question des municipalités de la rive sud et de la ville de Laval.)

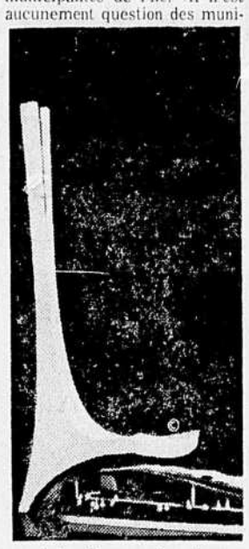

L'ancien projet de Tour Montréal-Paris

La répartition du coût? Selon une source digne de foi, l'administration D.-S. compte que l'on utiliserait l'évaluation foncière uniformisée comme base pour établir la quote-part des 29 municipalités de l'île de Montréal, apprend-on.

Hier soir, le conseil municipal a autorisé le comité exécutif à "demander des soumissions publiques pour la construction d'un monument qui sera érigé par la ville de Montréal à l'occasion de l'Exposition universelle canadienne de 1967".

Selon la décision prise par le conseil, à la suggestion du comité, la réception des soumissions ne doit toutefois entrainer pour la Ville aucune obligation de quelque nature que ce soit envers l'un ou l'autre des soumissionnaires, après l'ouverture des soumissions, à faire exécuter les travaux et à voter les crédits nécessaires à cette fin.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

"politicien", devant le journaliste de LA PRESSE qui l'interrogeait.

Lorsqu'on a demandé au nouveau député si le premier ministre lui avait offert un poste dans le cabinet, il a donné une réponse plutôt vague et n'a pas voulu préciser s'il avait été question d'un portefeuille plutôt qu'un autre.

Ce fut, dit-il, "la partie confidentielle de notre conversation."

M. Marchand a aussi admis qu'il a été question du leadership québécois au cours de sa conversation. "Nous avons bien parlé des moyens à prendre pour intégrer dans les structures du parti les éléments nouveaux. Et, d'après lui, ils sont nombreux et importants."

D'après M. Marchand, le Québec compte plusieurs nouveaux élus qui méritent une place importante et il est urgent de la leur donner.

"Quand je dis qu'il faut amener du sang nouveau, je ne veux pas laisser entendre qu'il faut détruire toute l'organisation."

Démissions et remaniement

Et il fut aussi question de démissions. Mais sur ce point, le nouveau politicien s'est montré peu loquace. Il s'est contenté de dire qu'il n'attendait pas de démissions en bloc, de démissions collectives. "Je ne dis pas qu'il n'y en aura pas, c'est toujours possible," a-t-il ajouté.

M. Marchand ne croit pas que le premier ministre remanie son cabinet avant le premier janvier. Le chef du gouvernement s'en ira probablement en vacances bientôt, et l'on croit généralement que sa décision se fera attendre pendant plusieurs semaines.

D'ailleurs, il semble évident que le président du Conseil privé ne songe même pas à quitter son poste de chef du parti au Québec ni de président du Conseil privé. Son départ équivaudrait à une tragédie pour le parti libéral et presque aussi à un aveu. De toute évidence, M. Favreau demeurera chef politique, du moins pour un certain temps.

Peu après son entrevue avec M. Pearson, le député de Québec-Ouest s'en est retourné au bureau de Me Guy Favreau et il devait se rendre à Québec dans la soirée. Mais il reviendra bientôt dans la capitale fédérale. Entre-temps, il ne semble pas avoir de projets politiques très précis. Il entend s'occuper de ses électeurs, des problèmes de son comté. Il tâchera aussi de rendre aussi démocratiques que possible les cadres de l'organisation de Québec-Ouest.

D'ailleurs, il croit qu'un des grands problèmes à régler est celui des communications entre les électeurs du Québec et le gouvernement central. "Ottawa, soutient-il, est très éloigné et souvent même inconnu des Québécois. C'est là un problème auquel je m'attarderai."

Enfin M. Marchand ne semble pas trop déçu du résultat du scrutin. "Je pensais que nous aurions une petite majorité, probablement 140 sièges, et nous avons hérité d'une grosse minorité." Il croit aussi avoir rencontré un de ses objectifs, celui d'avoir fait reculer le Crédit social.

BUENOS AIRES. (AFP) — L'Argentine vient de vendre 1,500,000 tonnes de blé à la Chine populaire (qui lui en avait déjà acheté 1,000,000 de tonnes cette année), épuisant ainsi le solde exportable de la récolte 1965, a annoncé hier, M. Jorge Gaspar Duchini, président de la junte argentine des grains.

M. Duchini, qui n'a pas indiqué ni le prix de vente ni les conditions de paiement, a rappelé que l'Argentine a également livré, en 1965, 1,000,000 de tonnes de blé à l'Union soviétique.

LOUONS APPAREILS CINÉMATOGRAPHIQUES DE TOUS GENRES
99¢ PAR SEMAINE
728-4538

LA RENAISSANCE Inc.

ROBERT BOURGOUIN
J.C.B.G
diamantaire certifié
La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
861-1393
sur rendez-vous seulement

DANS L'EST SKI
A Noël, offrez au skieur un cadeau différent !
LIVRET DE BILLETS - SIMPLES INTERCHANGEABLES
MAINTENANT EN VENTE
• BROMONT • NORTH HATLEY • MONT ORFORD • MONT SUTTON • JAY PEAK • MONT ECHO • OWL'S HEAD

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 15
Maximum demain : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa :** nébulosité variable. Froid. Vents d'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 15 et 30.

Régions de Québec, lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : nuageux, quelques légères chutes de neige. Vents de l'ouest de 15 milles, bourrasques de 25 milles. Minimum et maximum à Québec et Chicoutimi 15 et 25 ; Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 20 et 25.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : pluie se changeant en neige. Nuageux, chutes de neige légères occasionnelles. Plus froid. Vents de l'ouest de 20 milles, bourrasques de 30 milles. Minimum et maximum à Gaspé et Sept-Iles 30 et 32.

COURS SUPERIEUR PRATIQUE
d'ORTHOGRAPHE
par correspondance de l'Institut Pratique d'Orthographe de Paris, Agence au Canada. — Méthode facile, rapide. — Résultat immédiat. Demandez notre PROSPECTUS détaillé contre 25¢. — Envoi discret, sous pli fermé.
INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHIE (I.P.O.)
C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q. COUPON
Je désire recevoir, sans aucun engagement de ma part, le PROSPECTUS détaillé. — Ci-joint 25¢ pour frais.
NOM ..... Age .....
ADRESSE .....
(Ecrivez très lisiblement s.v.p.)

Pendant les Fêtes...
SOYEZ CERTAIN... OFFREZ SEAGRAM.
Joseph E. Seagram & Sons Limited, Montréal, Qué.

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 19 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 268

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

photo René Picard, LA PRESSE

Après le passage des manifestants

Un groupe de quelque 1,000 manifestants ne peut évidemment pas se déplacer sans laisser aucune trace de son passage. Les 35 ou 40 carreaux brisés aux fenêtres et soupiraux de l'immeuble des fabricants de chaussures H.-B. La Grenade Ltée, dont les employés sont en grève depuis le 26 avril dernier, sont cependant les seuls reliquats de cette manifestation, la plus imposante jamais vue à Montréal.

1,000 manifestants autour de l'immeuble de La Grenade

par Lucien Rivard

Dans un élan de solidarité à l'endroit des employés en grève depuis plus de six mois à la fabrique de chaussures H. B. La Grenade Ltée, à l'angle des rue Iberville et Rachel, plus de 1,000 personnes ont manifesté pendant plus d'une heure, hier après-midi, autour de l'immeuble de La Grenade, protestant contre l'attitude que prennent les dirigeants de la compagnie à l'endroit des grévistes.

Cette manifestation, qui constitue la plus imposante démonstration du genre jamais vue à Montréal, s'est déroulée dans un calme relatif, sous l'oeil vigilant d'un groupe de quelque 60 ou 70 agents, postés autour du quadrilatère emprunté par les manifestants.

Le groupe était composé, outre des employés en grève, d'étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, membres de l'UGEQ, qui accorde son entier appui au grévistes; de membres des syndicats des boueurs et des employés de la construction, de même que d'un bon nombre de membres du Mouvement de libération populaire.

De plus, les employés de cinq autres fabriques de chaussures de la métropole, sont venus renforcer le nombre des manifestants. Ces ouvriers ont terminé leur travail une heure ou une heure et demie plus tôt que d'habitude afin de pouvoir être présents à la démonstration de solidarité.

Défilant par rangs de cinq, les manifestants ont déambulé autour de la fabrique de chaussures H. B. La Grenade Ltée, en empruntant les rues Rachel et Iberville, puis la ruelle derrière l'usine, pour revenir rue Chapleau. Ils brandissaient des pancartes de toutes sortes et scandaient des slogans variés.

Matraqués ou pas ?

Il est évident qu'une manifestation d'une telle ampleur ne pouvait se dérouler sans aucun incident. A un moment, les carreaux ont commencé à voler en éclats et des arrestations ont été effectuées par les policiers.

Trois des manifestants ont été appréhendés pour avoir causé des dommages à la propriété. Un quatrième a été mis sous les verrous pour avoir entravé un agent dans l'exercice de ses fonctions.

L'un des manifestants a été blessé à la suite d'une altercation. On a jusqu'ici deux versions de l'affaire : celle du directeur de la grève et celle de la police.

Le directeur de la grève,

Voir MANIFESTANTS en p. 4

Les étudiants des Beaux-arts sont en grève

par Gilles Gariépy

Les étudiants des Beaux-arts sont en grève aujourd'hui.

Las de fréquenter une école du type "taudis replâtré", impatientés par "l'inaction du ministère de l'Education" et convaincus que la direction de leur école est impuissante à modifier la situation, quelque 300 étudiants de l'Ecole des Beaux-arts de Montréal ont décidé hier, par un vote unanime, de boycotter leurs cours aujourd'hui.

Ils se sont présentés à l'école, ce matin, mais pour tenir une journée d'étude sur la situation matérielle de leur école et, de façon plus générale, sur l'attitude du gouvernement dans le domaine des arts.

Les griefs des étudiants sont nombreux et, dans plusieurs cas, concernent de petits détails. Mais la coupe a débordé, la semaine dernière, lorsqu'une bonbonne de gaz alimentant les torches à acétylène des apprentis sculpteurs a explosé, ne blessant personne, mais confirmant aux étudiants qu'ils travaillent "dans des conditions minables et parfois dangereuses".

Les choses n'ont pas traîné depuis. La "Masse" — c'est-à-dire l'association des étudiants, dans le jargon local — a fait enquête, rédigé une évaluation de la situation et convoqué ses membres à une assemblée générale hier s'ensuivit. Un vote de "journée d'étude" vote de grève s'ensuivit, sur-le-champ, et fut mis à exécution dès ce matin.

Lettre au ministre de l'Education

Le geste, semble-t-il, a pris la direction de l'école par surprise.

Les étudiants ont adressé ce matin un télégramme au ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie. On devait voter cet après-midi une résolution concernant l'envoi d'une lettre relativement aux plaintes anciennes qu'ils ont formulées aux autorités concernées à maintes reprises, sans obtenir autre chose que des améliorations partielles.

Hier après-midi, les étudiants ont entendu leur président, M. Michel Denoncourt, ainsi que le président d'un comité des griefs mis sur pied il y a quelques jours, M. Michel Faubert, faire le point sur la situation.

Le premier grief exposé concerne le cadre matériel dans lequel les étudiants travaillent, c'est-à-dire l'immeuble de l'Ecole des Beaux-arts, situé rue Sherbrooke près de la rue Saint-Urbain. Il s'agit d'un ancien "high school" évacué par la commission scolaire il y a une dizaine d'années, et qui est jugé trop exigu, inconfortable, désuet et inadéquat.

Les étudiants se plaignent du chauffage (insuffisant ou excessif, selon les heures), de l'éclairage, de l'exiguité des ateliers, des insuffisances de la cafétéria et de la bibliothèque.

Cette grève des étudiants de l'Ecole des beaux-arts ne doit durer qu'une seule journée. Les élèves retourneront à leurs cours réguliers lundi matin.

Ils ont toutefois menacé de récidiver tous les vendredis jusqu'à ce que le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, ait donné suite à leur lettre.

Le surpeuplement des locaux est tel, affirme un étudiant, que les élèves "se pilent sur les pieds" dans les studios et les ateliers comme des danseurs sur une piste de discothèque.

En outre, et c'est le deuxième grief, les étudiants estiment que l'équipement technique dont ils disposent, particulièrement dans les ateliers de sculpture, est insuffisant et dangereux.

Après avoir signalé une "mauvaise planification de l'équipement et du personnel" et le dénuement du secrétariat de l'Ecole, le rapport du comité des griefs affirme :

"Toutes ces demandes ont été formulées au gouvernement à maintes reprises. La solution apportée fut la construction d'une nouvelle annexe qui est loin de régler les problèmes déjà existants (et qui est) inappropriée et inopérante. De plus, certains réaménagements sont demeurés partiels et retardés sans raison apparente.

"Ceci prouve la nécessité de repenser l'école des Beaux-arts en adoptant dès maintenant des mesures énergiques pour la situer dans notre époque."

Le texte dit principalement que les étudiants demandent "un changement d'attitude du

Voir GREVE en page 4

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'art au service de la grève

Un groupe d'élèves des Beaux-Arts ont travaillé ferme une partie de la nuit dernière pour préparer les pancartes qu'on promenait aujourd'hui en face de leur école. Il est certain que, pour la confection de ces pancartes, on ne manquait pas de "talents locaux".

Quelque 2,000 professeurs, à travers la province, sont en "journée d'étude"

par Paule Beaugrand-Champagne

Environ 2,000 professeurs à travers toute la province de Québec ont décidé de tenir aujourd'hui une "Journée d'études pédagogiques et professionnelles". Ils répondent ainsi à la décision qui a été prise à la dernière assemblée générale de leur syndicat, le syndicat des professeurs de l'Etat de Québec (SPEQ), assemblée qui s'est tenue à Lévis le 6 novembre dernier.

L'assemblée avait alors adopté une résolution selon laquelle ses membres tiendraient une journée d'études par semaine tant que leurs problèmes ne seraient pas réglés. Ce problème a deux aspects particuliers : les professeurs désirent protester contre le fait que les professeurs engagés cette année n'ont reçu jusqu'à présent, du moins dans quelques cas, qu'une avance sur le salaire qui leur est dû depuis ce 1er septembre. Le deuxième aspect du problème est le suivant : les anciens professeurs, pour leur part, n'ont pas encore reçu l'augmentation statutaire à laquelle ils ont droit depuis le 1er septembre dernier.

On note cependant qu'à l'Institut de Technologie Laval, à Montréal, quelques professeurs ont reçu cette augmentation ce matin.

Les écoles concernées par ces "Journées d'études" sont les écoles de formation professionnelle (écoles d'arts et métiers, instituts de technologie, arts graphiques, etc.), les écoles de formation des maîtres (écoles normales) et les écoles de formation artistique (Conservatoire de musique, d'Art dramatique et Beaux-Arts). Un total d'environ 30,000 étudiants sont aujourd'hui en congé forcé, à travers toute la province.

Depuis le matin, les professeurs tiennent dans leurs écoles respectives des réunions ou des assemblées au cours desquelles ils discutent des problèmes syndicaux qui les concernent. D'après quelques porte-paroles des associations de professeurs, différentes déclarations seront faites à ces réunions, vers la fin de cet après-midi.

Si les problèmes qui ont forcé les professeurs à ne pas donner leurs cours aujourd'hui, en guise de protestation, ne sont pas réglés très bientôt, une journée d'études comme celle d'aujourd'hui se tiendra le vendredi de chaque semaine jusqu'à ce que le ministère de l'Education satisfasse à la demande des professeurs.

Sur la question des augmentations statutaires, SPEQ a accordé au ministère un délai qui s'étend jusqu'au 1er décembre prochain.

Le projet du Pavillon de l'Agriculture n'aura pas à être réduit à $3 millions

par Raymond Grenier

Le projet du Pavillon de l'agriculture d'Expo 67 n'aura pas à être "réduit" de $4 millions à $3 millions. Telle est l'assurance exprimée, hier, à l'Expo, à la suite d'une tournée de spécialistes dans l'Ouest canadien.

Neuf à 10 commanditaires n'attendent que l'établissement d'un ordre de préséance et la disponibilité de personnalités officielles distinguées pour signer avec tout l'éclat voulu et au cours d'une série de cérémonies solennelles des contrats de participation au Pavillon de l'agriculture de l'Expo.

D'après des renseignements obtenus, hier, au service des relations publiques de la Compagnie de l'Expo :

- **ces cérémonies de signature auront lieu très prochainement (déjà, le 5 novembre dernier, on en annonçait une, à la foire d'hiver de Toronto, qui aurait dû avoir lieu hier...);**
- **on serait déjà assuré de $2 millions de dollars de commandites (c'est une façon que l'on a à l'Expo d'arrondir les chiffres : ces derniers semblent, en réalité, se situer entre $1,800,000 et $1,900,000; le 5 novembre dernier, on parlait de "plus de $1,500,000);**
- **de toute façon, on peut compter que la moitié des $4 millions représentant le coût du Pavillon de l'agriculture est "dans le sac" et que l'on obtiendra l'autre moitié d'ici le mois d'octobre 1966, date prévue pour l'achèvement de la construction.**

La Compagnie de l'Expo manifeste sa confiance en travaillant dès maintenant à la réalisation non pas d'un projet "réduit" aux mesures d'un budget de $3 millions, mais bien du projet complet de $4 millions.

Déjà le projet de $4 millions est une réduction de celui de $5.5 millions qui avait été d'abord mis au point en 1964 pour l'illustration de l'agriculture, secteur économique représentant 40 p. 100 du revenu national canadien. Au cours d'une séance d'information, le 5 novembre dernier, le Dr J. H. Hare, directeur de la section de l'agriculture à l'Expo, avait envisagé l'éventualité d'une suppléance d'Ottawa, au cas d'une grave carence de commandites privées, mais pour la construction d'un pavillon de $3 millions seulement.

On ne semble plus redouter cette éventualité maintenant (au service des relations publiques). L'apport des commandites privées sera assez important pour que si Ottawa doit y aller de son écot (en complétant le budget "ad hoc" de la Compagnie de l'Expo), ce ne soit que pour un appoint relativement modeste et pour maintenir le budget du projet à $4 millions.

Participations étrangères

Cette assurance a été renforcée par une tournée de séances d'information que les spécialistes intéressés de la Compagnie de l'Expo viennent de faire dans l'Ouest canadien. A Winnipeg, à Regina, à Calgary et à Vancouver, ces spécialistes ont rencontré des ministres et les dirigeants des plus puissantes associations agricoles de cette partie du Canada (pools du blé, propriétaires de vergers, etc.).

Par ailleurs, des participations équivalant à des commandites sont également escomptées de l'étranger.

Quatre pays ont déjà accepté de participer à la dernière des quatre grandes conférences internationales de novembre sur les pavillons thématiques d'Expo 67 dont fait partie de Pavillon de l'agriculture.

On a déjà dit, d'ailleurs, que

Voir PAVILLON en page 4

L'accusé aurait voulu avouer son crime... même par téléphone

par Maurice Morin

La Couronne a presque terminé sa preuve au procès du chasseur (bus-boy) Roger Chevalier, âgé de 19 ans, accusé du meurtre qualifié de Laurier Labelle, 23 ans, abattu de quatre balles de revolver, dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, en face du 2264, rue Aird, dans l'est de la ville.

Après la longue séance d'hier aux Assises, toujours sous la présidence du juge François Caron, les avocats, Me Jacques Clément agissant pour le ministère public et Me Nikita Tomesco pour la défense, ont convenu de faire libérer 16 témoins de la Couronne, tous des policiers, qui avaient été appelés à déposer, tant au cours de la preuve de "voir-dire"... qu'au cours du procès même.

Mais, à la requête expresse des jurés, deux autres policiers sont demeurés à leur disposition... et de la cour.

L'instruction, qui a débuté lundi dernier, prendra fin, espère-t-on, samedi soir.

Policiers pris par la taille...

Après que la déclaration de Chevalier, faite à la police, le dimanche 9 mai dernier, eut été lue aux jurés, Mes Clément et Tomesco ont longuement interrogé et contre-interrogé les détectives Guy Gaudreault et Marcel Allard qui ont pris la déclaration de l'inculpé.

Puis, Me Tomesco a de nouveau contre-interrogé le témoin-vedette Calabro qui est aussi nerveux... si pas plus qu'au début du procès.

Enfin, fait à noter, il l'a fait déposer comme témoin de la défense.

Il appert d'après la preuve soumise aux jurés hier que le dimanche 9 mai, Chevalier était prêt à tout avouer... qu'il avait même manifesté l'intention de le faire... par téléphone au détective Gaudreault qui, incidemment, a été deux journées entières dans le box aux témoins si Gaudreault n'avait pu se rendre au poste no 4 pour le quérir et le conduire au quartier général de la police, la Sûreté municipale, vu qu'il s'agissait d'une journée de congé pour lui.

Mais Gaudreault s'est rendu avec son confrère de travail Allard au poste no 4. Et en les apercevant, ont affirmé deux policiers, Chevalier les a pris par la taille (les deux détectives) et leur a dit: "Venez-vous-en avec moi, mes copains, mes "chums", mes confrères."

Et les deux mêmes témoins ont dit que Chevalier désirait avouer cette même journée, soit le dimanche... et que le lendemain il serait trop tard.

Rappelé dans le box, Calabro a affirmé qu'il n'y avait pas eu d'échanges de coups entre le "blond" personnage et lui ou entre toujours le "blond" et Labelle à l'intérieur du Café de l'Est.

Et qu'il n'avait vu qu'un revolver dans les mains de celui qui, à l'extérieur du café, l'avait forcé ainsi que Labelle à monter dans son automobile ; qu'il ne pouvait dire s'il avait vu deux armes dans l'automobile... car il n'avait rien vu.

Enfin, il a réitéré que l'individu se trouvant à l'intérieur du café avec deux autres individus était Chevalier, mais que ce n'était pas lui qui était à l'extérieur.

Voir ACCUSE en page 4

Le "bazou" de Calabro vendu aux enchères

Vers la fin de l'après-midi, les jurés, à tour de rôle, ont demandé si l'automobile de Calabro, de modèle 1954, dont il s'était porté acquéreur la journée même du drame, se trouvait toujours à la fourrière de la police municipale... s'ils pouvaient la voir, l'examiner à cet endroit ou au garage du Nouveau palais de justice où elle aurait pu être conduite...

Mais les jurés ont appris qu'ils ne pourront voir de visu cette voiture dans laquelle Laurier Labelle a été tué et Tony Calabro, grièvement blessé atteint, lui aussi, de quatre balles, pour la simple raison, un détective l'a vérifié, qu'elle avait été vendue aux enchères de la police le 13 juillet 1965.

Dans sa preuve, Me Clément avait fait établir que ladite voiture avait été considérablement endommagée... presque réduite à néant... avec l'impact sur un arbre.

Et Calabro lui-même avait déclaré qu'il n'avait pas pu aller la quérir à la fourrière parce qu'il n'avait pas d'argent pour la faire réparer... après l'avoir fait touer chez lui.

De là la vente aux enchères de cette automobile qui avait été qualifiée d'"host... de bazou" par Chevalier dans sa déclaration. Celui-ci avait aussi dit que cette voiture était noire mais Calabro lui a affirmé qu'elle était d'un bleu foncé.

Grâce à la tempête, une femme échappe à un agresseur armé d'une hache

Une quinquagénaire doit la vie à la tempête de neige d'hier.

Mme Ernestine Rufiange, 57 ans, 513, Montcalm, a relaté aux sergents-détectives Jacques Durocher et Jean Ratelle, de l'escouade des homicides de la sûreté municipale, qu'un homme de 45 ans a tenté hier matin de la tuer à coups de hache.

Comme l'agresseur brandissait son arme, elle a glissé à la renverse dans la neige et la hache a sifflé sans l'atteindre au-dessus de sa tête.

L'homme a par la suite été appréhendé par la police et devait comparaître aujourd'hui en cour pour répondre à une accusation de tentative de meurtre.

SPECIAL CETTE SEMAINE !

Délicieuse COURONNE DANOISE AU CAFE GLACEE

45¢ ch.

Rég. 55¢ ch.

RUBAN EFFACE

(taperaser)

Papier magique effaçant toutes vos erreurs de frappe sans laisser de trace. Remplace avantageusement toute efface à dactylo.

Prix : seulement .98

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

LE PLUS GRANDE CHAÎNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750 Beaubien 273-9501
8359 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

FAITS divers

Hold-up raté; les coffres-forts étaient verrouillés

Deux bandits ont dû s'en aller bredouilles, vers 8 h. 15, hier soir, après avoir tenté de piller le magasin de la compagnie Dominion Store, au 4670, boul. Décarie.

Les malfaiteurs ont rebroussé chemin après avoir constaté que les deux coffres-forts de l'établissement étaient verrouillés.

L'un des bandits, brandissant un revolver, s'était tenu près de la porte, pendant que le deuxième s'aventurait à l'intérieur de l'établissement. Les coffres-forts étant situés près de la porte d'entrée, il n'a pas eu à avancer très loin pour se rendre compte que l'argent était en sécurité.

Les individus n'ont pas insisté et ils sont repartis en montant dans une automobile qui les attendait sur le terrain de stationnement, adjacent à l'établissement.

Conducteur détenu à la suite d'un accident mortel

Un automobiliste est détenu par la Sûreté provinciale de Val-d'Or à la suite d'un accident qui a coûté la vie à une adolescente de 17 ans et qui a occasionné des blessures sérieuses à une autre, âgée de 18 ans.

Les deux adolescentes ont été renversées par une voiture, vers 4 h. 40 hier après-midi, sur le chemin de la Baie des Carrière, au Lac Lemoyne, dans le comté d'Abitibi-Est.

La victime, Jane Beverly, domiciliée au 20, rue Sylvestre, au Lac Lemoyne, a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital St-Sauveur, de Val-d'Or.

Quant à sa compagne, Denise Landry, domiciliée au 35, rue Sylvestre, elle est hospitalisée à St-Sauveur, où son état est considéré comme très sérieux.

Un bambin meurt dans l'incendie d'une cabane

CHICOUTIMI-NORD (PCf) — Un bambin de 5 ans, Serge, fils de Maurice Lévesque, de Chicoutimi-Nord, est décédé mercredi dans un hôpital des suites des brûlures qu'il s'était infligées quelques heures plus tôt, dans l'incendie d'une cabane en bois, située près de la demeure de ses parents.

L'un de ses compagnons, Claude, fils de Lucien Poitras, du même endroit, repose dans un état critique à l'hôpital.

Ce sont des employés municipaux travaillant au sablage des routes qui ont fait la macabre découverte.

A leur arrivée sur les lieux, les deux bambins gisaient sur le plancher inanimés et leurs vêtements étaient presque entièrement détruits.

Selon la police, les enfants auraient mis le feu à la maisonnette en s'umusant avec des allumettes.

La police précise qu'il n'y avait ni chauffage ni éclairage dans la cabane.

Hold-up de $300 dans une maison d'affaires

Deux bandits masqués et coiffés de casques protecteurs blancs ont fait un vol à main armée de $300 vers 4 h. 30, hier après-midi, au 6795 de la rue St-Urbain, à la "Britton Electrical Company Ltd.".

Les suspects ont pris la fuite dans une auto que les policiers ont retrouvée à peu près vingt minutes plus tard à l'angle des rues Waverley et St-Zotique.

Les bandits étaient vêtus d'imperméables qui ont été retrouvés dans un tunnel.

Chasse à l'homme; capture de suspects

Des agents de radio-patrouille ont tiré la nuit dernière cinq coups de feu en direction d'une auto dont les occupants paraissaient suspects.

La course s'est déroulée dans l'est de la ville et s'est terminée en face du no 5500 est, Sherbrooke, alors que les policiers ont mis le grappin sur deux voyous de 16 ans et les ont écroués à la cour du bien-être social. L'auto de ces derniers venait d'être rapportée volée.

Garçonnet tué par un autobus

Un garçonnet de 9 ans, Nicolas Speacker, dont les parents sont domiciliés au 5978, rue Terrebonne, a été tué, vers 4 h. 10 hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par un autobus, à l'intersection des rues Notre-Dame-de-Grâce et Girouard.

Le corps de la petite victime a été transporté à la morgue de Montréal.

Un homme meurt des suites d'un accident

M. Paul Malo, âgé de 61 ans, domicilié au 2013, rue Bordeaux, a succombé, hier, à l'hôpital Notre-Dame, des suites des blessures qu'il avait subies dans un accident de la circulation survenu il y a quelques jours.

Tué par une auto

CHICOUTIMI, (PCf) — Un garçonnet de 11 ans, Egide, fils de M. et Mme Maurice Savard, de Chicoutimi, a été tué mercredi par une automobile.

La tragédie est survenue alors que le jeune Egide traversait la chaussée en face de la demeure familiale, à Chicoutimi.

La benne de son camion lui broie la tête

M. Léopold Lanthier, 57 ans, dont le domicile est situé au 710 de la rue Maureault, à Saint-Jérôme, a été tué vers midi hier lorsqu'il a eu la tête broyée sous la benne de son camion.

Le camionneur était en train de vider un chargement de ferraille à la "Consumer Metal Product", au 4,000 rue St-Patrick, lorsqu'une défectuosité se produisit dans le mécanisme de bascule du camion.

M. Lanthier s'est penché sous la benne pour localiser la défectuosité et le mouvement de bascule reprit soudainement, la benne lui broyant littéralement la tête.

Vol dans un restaurant

Des cambrioleurs, opérant dans le style de "Rififi-chez-les-hommes", se sont introduits dans la bâtisse abritant le restaurant La Bastille, 1174, de la Montagne, en escaladant un mur jusqu'à la hauteur d'une fenêtre du 2e étage.

Une fois sur place, ils ont descendu un escalier, pratiqué un orifice dans un mur de briques et enfin atteint les richesses de la boîte de nuit.

Ils se sont servis largement, raflant argent, cigarettes et boissons alcooliques d'une valeur atteignant facilement $2,000 à $3,000.

Cambriolages

Pour la seconde ou la troisième fois en quelques semaines, des ouvriers de la Capitol Plumbing & Heating, 5345, Western, se sont fait voler leurs outils aux 15e et 18e étages d'un édifice en construction à l'angle des rues Ste-Famille et Sherbrooke.

Des malfaiteurs sont entrés dans l'école St-Donat, 6220 est, rue Sherbrooke, et ont volé des téléviseurs, magnétophones, tourne-disques, d'une valeur globale de $2,000.

Des rodeurs ont réussi à se glisser dans le logis de Mlle Isabelle Griffiths, 3567, Durocher, app. 23, et ont quitté les lieux en emportant pour $1,015 de vêtements, téléviseur, bijoux, et autres.

Expo 67 : les hôtels invités à afficher des prix raisonnables

M. Jacques Bélanger, coordonnateur du logement pour l'Expo 67, a demandé hier aux propriétaires d'hôtels et de maisons de touristes d'afficher des prix raisonnables lors de l'Expo.

Si les prix accusent des augmentations pour l'Expo, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, la ville de Montréal aura une mauvaise réputation parmi les touristes et ce pour des années à venir.

La générosité et la courtoisie, d'autre part, seront récompensées.

M. Bélanger a déclaré que les tarifs de logements ne seront pas contrôlés durant l'Expo, et il est à espérer que les prix ne subiront que des augmentations allant de 5 à 10 p. 100.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

gouvernement face à l'administration matérielle de l'école", mais, poursuivant la charge plus loin, il ajoute que les griefs exposés plus haut montrent que l'attitude du gouvernement dans le domaine des arts "se révèle confuse et inacceptable".

Les étudiants invoquent l'état "piteux" du Musée d'Art contemporain, le déplorable incident Roussil, la situation des écoles d'arts au Québec comme d'ailleurs la situation des autres écoles du gouvernement.

Au cours de la journée d'étude, cet après-midi, MM. Claude de Jasmin et Robert Roussil devaient venir s'adresser aux étudiants.

ACCUSE

SUITE DE LA PAGE 3

Deux revolvers pour abattre Labelle et Calabro

Dans une déclaration à la police à 11 h. 30 du matin, le 9 mai 1965 et dont lecture a été faite aux jurés, Roger Chevalier, âgé de 19 ans, accusé du meurtre qualifié de Laurier Labelle, le 17 mars dernier, rue Aird, affirme, entre autres choses :

"Labelle s'est assis sur la banquette arrière de l'automobile... et Calabro chauffait. Là, j'ai dit: "Monte la prochaine rue, je veux te parler. J'avais toujours mon "gun" sorti. C'est par la rue Aird que nous sommes montés. J'étais à parler avec Labelle quand Calabro a sauté sur le "gun". Puis, le coup a parti, puis Calabro a tombé, puis le "char" est monté sur le trottoir, puis a frappé l'arbre.

"Après ça, j'ai pris les nerfs, j'étais "chaud", j'ai tiré sur Labelle puis j'ai dû tirer encore sur Calabro parce que mes deux "guns" étaient vides. J'ai tiré six balles avec un et deux avec l'autre ou cinq avec l'un et deux avec l'autre.

Là... je suis sorti en courant, je me suis "poussé" et j'ai pris un taxis rue Ontario et je me suis rendu chez nous..."

Chevalier affirme ensuite : "Le lendemain, je pense, j'ai été au bord du fleuve et j'ai jeté les deux "guns" dans l'eau, sous le pont. Les douilles étaient encore dedans. C'étaient deux "guns" noirs... avec un baril chacun. Ils étaient de calibre 33 et 32."

A une question que le sergent-détective Guy Gaudreault a posée à Chevalier pendant que le sergent-détective Marcel Allard tapait la déclaration sur une machine à écrire, touchant un surnom qu'on donnait à l'accusé, celui-ci a répondu : "Oui, il y en a qui m'appelle Pluche ... mais j'y ai jamais porté attention."

Il est question de complices

Le sergent-détective Gaudreault, après avoir donné lecture de la déclaration à voix haute (chaque juré avait obtenu une photocopie de la déclaration) a dit que l'accusé avait refusé de la signer.

Et le témoin affirme ensuite qu'il avait demandé à Chevalier s'il avait des complices et où ils se trouvaient.

Le jeune homme lui a répondu : "C'est mon affaire à moi... je m'en occupe, je ne suis pas un mouchard. Eux, s'ils ont des "troubles", qu'ils s'en occupent..."

Le détective Gaudreault, toujours questionné par Me Jacques Clément, procureur de la Couronne, a déclaré que des recherches avaient été faites pour "rescaper" les deux revolvers, mais que ces rcherches avaient été vaines.

Au début de sa déclaration, Chevalier dit "qu'un mois avant l'affaire Labelle, il avait rencontré la victime (Labelle) au café "L'Etoile de l'Est" et que Labelle lui avait asséné deux coups de poing, l'un au visage, l'autre dans le ventre".

Et touchant sa rencontre avec Labelle et Calabro (Tony) au Café de l'Est, l'accusé affirme dans sa déclaration : "qu'il était avec deux autres individus dans le cabaret lorsqu'il y a aperçu Labelle qui lui avait "cogné la gueule"... a-t-il ponctué, auparavant, et Calabro".

Le présumé meurtrier continue en affirmant "que c'est sur l'invitation de Labelle qu'il est sorti du café; qu'il a suivi Labelle et Calabro à l'extérieur, que Calabro l'a "poussé", qu'il est tombé, qu'il a "poigné le feu" parce que son habit pâle avait été sali.

Et il relate qu'il a "invité Labelle et Calabro à monter dans la voiture de ce dernier... sous la menace d'un revolver..."

On connaît le reste.

On se rappellera que Calabro, dans son témoignage, a dit qu'il avait vu Chevalier et deux individus à l'intérieur du café, mais que ce n'étaient pas les mêmes qui se trouvaient à l'extérieur sur le terrain de stationnement et que ce n'était pas Chevalier qui l'avait tiré.

Me Nikita Tomesco a longuement contre-interrogé le témoin Gaudreault.

MANIFESTANTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Léo-Paul Gareau, nous a révélé que le manifestant était tombé sous la matraque d'un policier. Il a ajouté que l'on avait laissé le blessé, la tête ensanglanté, pendant près d'une demi-heure avant de le transporter à l'hôpital Notre-Dame.

De son côté, un officier du poste no 16 nous confirmait qu'une personne avait été blessée. Où les versions diffèrent, c'est quand la police révèle que le manifestant a été blessé au cours d'une altercation avec un gréviste.

Une force neutre

A l'issue de la manifestation, M. Gareau a déploré le fait que des policiers soient entrés dans l'immeuble de La Grenade, où ils ont discuté avec les patrons.

"Les policiers doivent demeurer neutres dans une affaire semblable, a-t-il dit, mais, en entrant à l'intérieur, ils ne demeurent plus neutres."

Le directeur de la grève a signalé que des 84 employés qui se sont mis en grève, le 26 avril dernier, il en reste encore 32, les autres ayant trouvé un emploi ailleurs. Il a ajouté que ces 32 grévistes étaient prêts à tenir jusqu'au bout.

Déclaration de la CSN

A l'occasion de cette manifestation, organisée conjointement par la CSN et l'UGEQ, M. Robert Sauvé, secrétaire général de la CSN, a fait la déclaration suivante : "La fortune familiale de H.-B. La Grenade Ltée a été édifiée en grande partie grâce aux travailleurs qui y ont consacré pour un salaire de subsistance la majeure partie de leur vie et de leur énergie.

"Cet employeur, a-t-il poursuivi, s'acharne à ne pas reconnaître le droit qu'ont les salariés de discuter et de négocier des conditions d'emploi convenables.

"Il veut continuer à contrôler des hommes comme s'ils étaient des choses, des machines, selon ses humeurs, ses caprices, ses élans passagers de générosité, ajoute M. Sauvé. Et ce type d'employeur devra apprendre, un jour ou l'autre, que l'argent et le contrôle des moyens de production ne lui donnent pas le droit d'écraser les salariés.

"Malheureusement pour les salariés, explique le secrétaire de la CSN, les lois actuelles inventées par ceux qui détiennent le titre de propriété du capital reconnaissent des privilèges outranciers aux capitalistes. Ces privilèges leur permettent (comme c'est le cas pour la fabrique H.-B. La Grenade Ltée) de bafouer la liberté d'association, ses règles; elle leur permet même, sous la protection de policiers armés, de continuer à produire, à opposer des salariés à d'autres salariés. Tout cela est-il normal ?

"Il n'est pas surprenant, conclut M. Sauvé, que des salariés pensent de plus en plus qu'un régime qui donne tous les droits aux patrons et des miettes aux salariés, devrait peut-être changer radicalement."

PAVILLON

SUITE DE LA PAGE 3

la France et l'URSS ont manifesté l'intention de collaborer à la présentation de tous les pavillons thématiques. La puissante industrie chimique de l'Allemagne fédérale, par exemple, pourrait contribuer à donner une qualité exceptionnelle à l'illustration des progrès en matière d'engrais.

La quatrième et dernière des conférences thématiques internationales de novembre se déroulera à Washington, à partir du 28 prochain, et portera sur "les ressources" de "la Terre des Hommes". Et on y est déjà assuré de la présence de représentants d'au moins quatre pays étrangers inscrits à Expo 67.

Autre manifestation de confiance : dans l'emplacement de 8 acres où doit être construit le pavillon, sur la pointe est de l'île Notre-Dame, la construction des "murs-montres de terre" qui constitueront un des cadres originaux de la présentation, se poursuit suivant les plans "non réduits" et doit être achevée dès le 15 décembre prochain.

Au cours de leur tournée dans l'Ouest, les spécialistes de l'Expo ont de nouveau contribué à rectifier des notions qui entretiennent l'indifférence à l'égard d'Expo 67 : l'idée, par exemple, que l'Ouest contribue de ses deniers à un "French Canadian Boom-&-Show". Des citoyens de Vancouver qui trouvaient leur province bien généreuse de contribuner une somme de $900,000 pour le Pavillon des provinces de l'Ouest, ont manifesté une surprise un peu gênée en apprenant que des contrats pour des travaux de $1.5 million ont déjà été attribués par la Compagnie de l'Expo à des firmes de la Colombie-Britannique.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

deux Tigres en '66

DEUX TIGRES cette année, d'abord sous le nom impressionnant de Fury et, ensuite, sous le vocable prestigieux de Belvedere. J'appartiens à la fière race Plymouth dont l'allure puissante et féline fait sensation. Plymouth, nom évocateur de qualité et de fiabilité, offre un grand choix de modèles sans précédent. Partez à l'aventure avec une Plymouth! Voyez toute la série Plymouth maintenant!

Hardtop Fury III à 4 portes Empattement de 119 pouces

La Fury fait fureur

Spaciosité, élégance et luxe, voilà trois qualités dominantes de cette nouvelle Plymouth de grand rendement et de prix abordable. Cette nouvelle voiture à l'allure féline s'appelle Fury. La Fury offre toute une gamme de moteurs d'une puissance impressionnante, depuis le six cylindres le plus renommé jusqu'au plus puissant V-8 Plymouth, le V-8 Commando de 440 po. cu. développant 365 c.v. La Fury fait fureur! C'est une voiture irrésistible, surtout à son prix vraiment judicieux. Mais au prix de la Fury c'est une aubaine encore plus appréciable!

Hardtop Belvedere Satellite à 2 portes Empattement de 116 pouces

La toute nouvelle Belvedere

La Plymouth Belvedere est une voiture entièrement nouvelle qui est fière d'offrir un rendement supérieur, une spaciosité remarquable et un confort appréciable. Son prix logique convient au budjet d'une jeune famille. Dix-huit magnifiques modèles. Trois excellentes séries: Satellite, Belvedere II et la Belvedere I. Six cylindres ou V-8. Le rendement — FORMIDABLE! — L'allure — RACÉE! Le prix — LOGIQUE! Voilà Plymouth Belvedere.

deux Tigres en '66!

Plymouth

FURY I · FURY II · FURY III · SPORT FURY
BELVEDERE I · BELVEDERE II · SATELLITE

GARANTIE DE 5 ANS — 50,000 MILLES DE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

JARRY MOTOR CORPORATION, 4384, rue St-Denis, Montréal, 842-8221
MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC., 6100, Boul. Décarie, Montréal, 731-3701
LANROL MOTORS (1960) LTD., 1646 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, 937-8951
LONGUE-POINTE CHRYSLER PLYMOUTH LTEE, 7871 est, rue Notre-Dame, Montréal, 254-4961
HART MOTORS LIMITED, 335, Ave. Brunswick, Pointe-Claire, 254-4961
TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE, 2175, avenue Papineau, Montréal, 526-6691
GARAGE TOUCHETTE LIMITEE, 8065, rue Lajeunesse, Montréal, 276-8583
WOODLAND AUTOMOBILE (1964) Ltée, 1000 avenue Woodland, Verdun, 769-8501
LA PINIÈRE AUTOMOBILES INC., Coin Taschereau et Boul. La Pinière, Ville de Brossard, 676-7982
VAL MARTIN MOTORS LTD., 1400 Boul. Labelle, Ville de Laval, 681-1641
GIRARD AUTOMOBILE INCORPOREE, 372, avenue Victoria, Westmount, 489-5743

A NOEL utilisez une
KONICA EE matic DELUXE
LA CAMERA DE 35MM POUR TOUTE LA FAMILLE
Contrôle de l'exposition tout automatique
N'IMPORTE QUI PEUT LA MANIER

Moins de $80 avec étui en peau de vache
AVEC PLUSIEURS PARTICULARITES HORS-PAIR
En vente dans les magasins de PHOTOS et A RAYONS au Canada
UN AUTRE PRODUIT DE QUALITE
DISTRIBUE AU CANADA PAR
McQUEEN sales company ltd.
VANCOUVER • TORONTO
VOYER VOTRE VENDEUR KONICA AUJOURD'HUI

BEEFEATER
BEEFEATER
Si vous aimez le "dry gin" de Londres c'est de Londres qu'il faut l'exiger
Le gin sec importé le plus vendu en Amérique
BEEFEATER
Distillé et mis en bouteille à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough

Photo L. Charpentier
32 rue Notre-Dame Est
861-6378

André Decelles
5692 Hadley
767-9556

MONTREAL PHOTO CENTER LTD.
1415, rue Drummond
1451, rue Peel
Shopping Promenade, Place Ville-Marie
842-9447

L. R. VIALA
1280, rue DeMontigny Est
526-2535

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

CE SOIR

4:00
2,7,13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—General Hospital
6—The Bonnie Prudden Show
8,13—Cartoons
10—Dessins animés
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—La boite à surprise
3—The Early Show
5—Where The Action Is
6—Razzle Dazzle
10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—The Mickey Mouse Club

5:00
2,13—Radisson
4—Télé-Popeye
5—Tammy
6—Flipper
7—Furie
8,13—F-Troop
12—Family Theatre

5:30
2—Nos frères, les hommes
4—Histoire du Far-West
5—Adventure Club
6—Music Hop
7—Remous
8,13—Convoy
10—Au nom de la Loi
13—Popeye

6:00
2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Télé-Québec
5—Len Cane Sports
6—Teen '66
7—La grange à . . .
10—Télé-Métro

6:15
3—Weatherwise
4—Télé-Québec
5—News time

6:30
2—Téléjournal
3,12—News
5—Huntley Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
8,13—Dear Charlotte
12—Pulse
13—Nouvelles — Météo — Sports

6:45
4—Nouvelles
7—Météo — Sports
8,13—News and Weather

6:50
10—Sport-image

7:00
2—Aujourd'hui
3—Littlest Hobo
4—La Famille Stone
5—Bewitched
6—CBC TV News
7—Bonsoir Copains
8,13—Coronation Street
10—Nouvelles
12—My Favorite Martian
13—Le virginien

7:15
10—Ciné-Roman

7:30
3—Wild, Wild West
4—En première
5—The F.B.I.
6—Fine and Dandy
7,13—Perry Mason
8,12,13—The Smothers Brothers Show
10—En première

8:00
2—Du côté de Québec
6—Get Smart
8,12,13—The Patty Duke Show

8:30
2,7,13—Cinéma international
3—Hogan's Herves
5—Convoy
6—Tommy Hunter Show
8,12,13—A Go Go '66

9:00
3—Gomer Pyle
6—Friday Night Movies
8,13—Hullabaloo
12—Peyton Place

9:30
3—Alfred Hitchcock
4,10—Monsieur Banco
5—Mr. Roberts
8,13—Horror House

10:00
3—Slattery's People
4—Jeux d'hommes
5—Man from UNCLE
10—La Famille Stone
12—Combat

10:15
2,7,13—Les couche-tard

10:30
10—Toute la ville en parle
12—Peyton Place

10:45
2,7,13—Micheline
7—Dernière édition
10—Dernière heure

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Reporter
4—Nouvelles
5—Eleventh-Hour News
6—News — Viewpoint
8,12,13—National News
10—La ronde des sports

11:15
3—Patricia and the Weather
4—Heure exquise
6—Final Edition
8,13—Weather & Sports
10—Cinéma
12—Pulse

11:20
2,7,13—Supplément régional
5—Sports
6—Final Edition

11:30
2—Cinéma
3—Movie
5—Tonight Show
6—Sports Final
7—Cinéma 7
13—Ciné-soir

11:35
3—Vermont Edition
6—The Man from UNCLE
8,13—The Big Movie
12—Pajama Playhouse

12:00
3—Movie

radio télévision

OLIVIER MARCHAND

"DEUX millions de femmes", "Place aux femmes", "Femme d'aujourd'hui". Nous sommes assez bien servis.

"Deux millions de femmes", à la télévision de Radio-Canada, le jeudi soir, à 9 h. 30, est la plus ambitieuse de ces trois émissions. Deux millions de femmes, c'est à peu près le nombre de femmes au travail, au Canada.

Paule Ste-Marie, Renée Geoffroy, Jeanne Sauvé nous offrent une enquête sur la situation de ces femmes. Vaste entreprise car ces femmes, comme nous l'a montré l'émission d'hier, exercent des fonctions qui ne sont pas tellement différentes de celles des hommes.

Mais il s'agissait apparemment, hier, de faire un développement sur le principe du "travail égal, salaire égal". D'après ce qu'on nous a montré, ce principe semble admis, en bonne partie. Il reste des points de résistance mais dès que les femmes le voudront bien, cela m'étonnerait que cette discrimination persiste encore bien longtemps.

De toutes façons, sur le plan de l'enquête, cette série d'émissions ne peut qu'effleurer le sujet. Mais elle permet des témoignages qui ont le mérite de faire parfois réfléchir.

On pénètre les milieux les plus divers, on travaille de telle façon que les interviews se déroulent très naturellement. Cela donne une émission qui se regarde agréablement.

Si l'on sait éviter, comme on l'a réussi assez bien, cette semaine, de faire une émission qui veut trop argumenter, il faut aussi éviter, comme on ne l'a pas trop bien fait, cette semaine, de laisser le téléspectateur non prévenu dans un certain vague.

La présence de l'animatrice se justifie surtout par la nécessité de donner des précisions sur ce qui se passe, sur ce qui va être présenté. On ne l'a pas fait, hier. La caméra nous transportait d'une place à l'autre comme c'était son devoir mais le lien entre toutes ces interviews fort bien faites était mal tissé.

choix d'émissions

8.02 (CBF) — **Orchestre de chambre de Québec** — direction Sylvio Lacharité; soliste John C. Van Bockern, clarinettiste: "Concerto pour clarinette" de Henri Tomasi; "Le tombeau de Chopin" de Tansman.

8.30 (CBF) — **Piano pour quatre mains** — Victor Bouchard et Renée Morisset dans "Visions de l'Amen" d'Olivier Messiaen.

9.00 (CBF) — **Hommage à Pierre Jean Jouve** — première de deux émissions sur un écrivain français, trop peu connu peut-être. Invités: Samuel de Sacy, René Micha, Jean Cassou, Gaëtan Picou. Jouve lit de ses poèmes. Musique originale de Gilles Tremblay.

10.15 (canal 2) — **Les Couche-tard** — les lurons se portent bien et nous aident à mieux nous porter.

11.02 (CBF) — **Les chefs-d'oeuvre de la musique** — extraits de "Don Juan" de Mozart, avec Joan Sutherland, Eberhard Wachter.

DEMAIN MATIN

8:00
3—Capt. Kangaroo
8,13—Let's Find Out

8:30
2,7—Musique
7—Pipe de Plâtre
8,13—Little Theatre

9:00
3—Heckle and Jeckle
12—Storytime

9:15
2,7,13—Cours universitaires
5—Salvation Army

9:30
3—Tennessee Tuxedo
5—Atom Ant
6—Extension
10—Musique

10:00
2,7,13—Cours universitaires
3—Mighty Mouse Playhouse
5—Secret Squirrel
6—The Alvin Show
8,13—Robin Hood
10—Bien l'Bonjour
12—Rocky and His Friends

10:30
3—Linus the Lionhearted
5—Underdog
6—Steve's Corner
8,12,13—Casper the Friendly Ghost

11:00
3—Tom and Jerry
5—Top Cat
6—Deputy Dawg
7—Musique
8,12,13—Milton The Munster
10—La Roulotte du gros Bill
13—Musique

11:30
2,7,13—Le Défilé du Père Noël
3—Quick Draw McGraw
5—Fury
6—Jack in the Box
8,12,13—Peter Potamus

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2,7,13—La souris verte
3—Sky King
4—Musique
5—Sgt. Preston
6—King Leonardo and Tennessee Tuxedo
8,13—Secret Squirrel
10—Ciné-midi
12—Atom Ant

12:30
2,13—Golf et tennis
3—Lassie
4—Horaire commenté
5—Porky Pig
7—Les jeunes en orbite
8,13—Wrestling
10—Cinéma
12—The Mighty Hercules

1:00
3—My Friend Flicka
4—Safari
5—Discovery
6—Three Star Bowling
10—Football
12—Let's find out

1:30
2,7,13—Robin des bois
3—News
4—De Paris à Broadway
5—Wide World of Sports
8,13—Tides & Trails
12—Flying Fisherman

2:00
2,7,13—Football
3—Sat. Spotlite
6—TBA
8,12—Saturday Movie
12—Wrestling

2:30
4—La Sieste

3:00
5—Pioneers
12—Movie

3:30
3—Living and Learning
5—Big Picture
10—Sur le matelas

3:45
3—Great moments in music

4:00
3—Countdown to Kickoff
4—Les Petits Bonhommes
5—Football
6—Sea Hunt
8,13—After Hour

4:30
2,7,13—Echos du Sport
6—Cuisine
8,12,13—Wide world of sports
10—Détective International

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 CHRS 1090 • CFOX 1470

CE SOIR

4:00
CKAC—Nouv. Rendez-vous avec Jacques Proulx
CBF—Radiojournal
CBM—News. Lift Up Your Hearts
CFCF—P.M.
CKVL—Club 850
CJMS—Hit parade
CKGM—Mike Stephens
CHRS—Special blue jeans

4:10
CBM—Tempo

4:30
CKAC—Au fil de l'actualité
CBF—Ad lib
CJMS—Nouv
CFMB—News — Flight 1410
CKLM—Gardez la droite

4:45
CKAC—Rendez-vous avec Jacques Proulx
CBF—L'amour quotidien
CBM—Assignment
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

5:00
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Radiojournal, Présent
CBM—Tempo news, Canadian Roundup
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Flight 1410
CKLM—Nouv.

5:15
CBM—Tempo
CJAD—Weather
CKVL—Sports
CJMS—L'envers de la médaille
CKLM—Le monde des courses

5:30
CKAC—Au fils de l'actualité
CBM—News, Tempo
CJAD—News
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon
CKGM—Red Storey

5:45
CKAC—Fin d'après-midi
CJAD—Bernie Faloney

5:55
CBM—Business Barometer
CKVL—Nouv
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

6:00
CKAC—Nouvelles canadiennes et internationales
CBF—Radiojournal
CBM—CBC News
CJAD—The World Today
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CKLM—Nouv. sportives
CKGM—News

6:15
CKAC—Bourse, météo, sports
CBM—On Parliament Hill
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Jeunesse '65 au volant
CJMS—Editorial
CKLM—Revue des courses, Editorial, sportif.

6:20
CKAC—Sports
CBM—Today's Editorial
CJAD—Don Chevrier
CKVL—Sports
CFMB—Le Notizie dello Spots
CKGM—Metro Hot Line

6:30
CKAC—Pour vous Mesieurs
CBF—Sous le signe du lion
CBM—Women's World of sports
CJAD—Race Report
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv. — Policier reporter
CFMB—Lettere della Fortuna
CKLM—Nouvelles, Maximum 60
CFOX—Editorial

6:45
CKAC—Hier et aujourd'hui
CBF—Horaire-minute
CBM—Listening Post, Sports Cavalcade
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Radiojournal. Hockey
CBM—Who will come with me ?
CFCF—Like young
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CKGM—Mike Stephens
CFOX—Barry King

7:15
CKAC—Evénements sociaux
CBF—Cinéma, miroir du monde
CBM—Rod & Charles
CKVL—Nouv.
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—Italian News

7:30
CBF—Le marchand de sable
CBM—Winnipeg Pops Concert
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CKLM—Emission Pierre Labelle

7:45
CKAC—Musicale
CBF—Radio transistor
CKVL—Radio Gazette

7:50
CKAC—Témoignage
CKVL—Nouvelles
CJMS—Club des loisirs
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles—Violon fantaisie
CBF—Nouv. Orch. de chambre de Québec
CBM—1967 and All That
CFCF—Like young
CJAD—Football Sounding Board
CKVL—Jeunesse 65
CJMS—Clubs des Loisirs
CFMB—Italian News

8:15
CJMS—Capsule d'optimisme

8:30
CBF—Piano pour quatre mains
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—German Program

8:45
CJAD—Race Report
CKVL—News
CFMB—News
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Facile à trouver
CBF—Hommage à Pierre Jean Jouve
CBM—1967 and All That
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Greek Program
CKGM—Pat Burns

9:30
CKVL—Jeunesse '65
CKLM—Le Tropicana

9:55
CBM—In Canada this week
CJAD—Race Report
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv

10:00
CKAC—Nouv. — Du soir au matin
CBF—Trente minutes d'informations
CBM—CBC—National News
CFCF—Like young
CJAD—Portals of Prayer
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Polish Program
CKLM—Emission Pierre Labelle

10.15
CBM—Today's Editorial

10:30
CBF—La Passerelle
CBM—Music Scene
CKVL—Jeunesse '65
CFMB—Radio Sir Georges

10:45
CBF—Un compositeur vous parle
CJAD—Race Report
CKVL—Prière du soir, Nouv.
CJMS—Sport
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Sports
CBF—Nouv. Chefs-d'oeuvre de la musique
CBM—Midnight school
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—French in the Air
CKLM—Bulletin sportif

11:10
CKAC—Du soir au matin
CFCF—Big bands
CJAD—Leslie Roberts, Dave Foreman Show
CKVL—Scène de l'actualité, Jeunesse '65
CFMB—Soirée musicale

11:30
CKVL—Jeunesse '65

11:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv. — Du soir au matin
CBM—News, Midnight Mood
CFCF—Bridge to Dreamland
CKVL—Les nuits de Montréal
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKLM—Je suis seule, ce soir
CKGM—H. K. Bassior

12:55
CFMB—News
CKLM—Nouv.

1:00
CKAC—Nouv. — Fin des émissions
CBF—Radio-journal Musique variée
CBM—News
CFCF—News

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouv. Journal du matin
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CBM—News
CJAD—Dave Patrick Shows
CKVL—Prière du matin
CJMS—Capsule d'optimisme—Nouv.
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Les lève-tôt

6:15
CKAC—Credo
CKVL—Etoiles d'hier
CJMS—Route 128
CFMB—News

6:30
CBF—Nouv.—A la bonne heure
CBM—News, Saturday's Music
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CBF—A la bonne heure
CBM—Plain Talk
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Nouv. — Journal du matin
CBF—Nouvelles — A la bonne heure, Prière
CBM—News
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News, Breadfast Time
CHRS—Les amis de la musique

7:15
CKAC—Nouv.
CJAD—Race Report
CKVL—Sports
CJMS—L'envers de la médaille
CFMB—News, Continental Breakfast Time

7:30
CKAC—Nouv. Matin-Sports
CBF—Radiojournal
CBM—News
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News

7:34
CKAC—Journal du matin
CJAD—Weekend Weather
CFMB—Continental Breakfast Time

7:45
CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire
CBF—A la bonne heure
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—News
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles
CBF—Symphonies du matin
CBM—National News
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv., sport à CJMS
CFMB—Breakfast time
CKLM—Pierre Chouinard

8:15
CKAC—Bon Week-End
CBM—Talking Sport
CKVL—Nouv
CFMB—News continental Breakfast time

8:30
CKAC—Nouv. — Bien-Etre et Santé
CJAD—Weekend Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Route 128
CFMB—News, Breakfast Time

8:45
CKAC—Bon Week-End
CJAD—Marine Weather
CKVL—Nouv
CJMS—Editorial
CFMB—News, Breakfast Time
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv. — Bon Week-End
CBF—Nouvelles — Tante Lucille
CBM—News
CJAD—Sports
CKVL—Samedi qui chante
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Back to the Bible
CKGM—Bob Gillies

9:05
CBM—Small Fry Frolics

9:15
CFOX—Country Gardener

9:30
CKAC—Bien-Etre & Santé
CBF—Pipandor
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Polka Time
CFMB—Greek Programme
CKLM—Monsieur bricole

9:55
CKAC—Bon Week-End
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. — Bon Week-End
CBF—Radiojournal, Parade du Père Noë
CBM—CBC Saturday Morning
CJAD—George Balcaen Show
CKVL—Samedi qui chante
CJMS—Nouv.
CKLM—Succès-vedettes

10:15
CKVL—Nouv.
CJMS—Capsule d'optimisme

10:30
CKVL—Samedi qui chante
CJMS—Route 128
CFMB—News

10:55
CBM—CBC Stamp Club
CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Chansons
CBF—J'habite une ville
CBM—The Action Set
CKVL—Samedi qui chante
CFMB—Hungarian Programme
CKLM—Palmarès français et canadien

11:30
CKAC—Rythmes latins
CBF—Récital de Montréal
CKVL—Samedi qui chante

11:50
CKVL—Nouv.
CFMB—Voice of Hope

DEMAIN APRÈS-MIDI

MIDI
CKAC—Nouvelles, Midi-Montréal
CBF—A la rencontre des illustres
CBM—BBC News
CFCF—Like young
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Music
CKLM—Samedi de Coallier
CHRS—Special blue jeans
CFOX—Barry King

12:15
CBM—World Church News
CKVL—Nouv.
CFMB—Can. Baptist Church (Ukrainian)

12:30
CBF—L'homme et le sol
CBM—Saturday Farm Broadcast
CFCF—Pulse
CJAD—The World Today
CKVL—Discothèque
CFMB—Voice of Hope (Ukrainian)

12:55
CBF—Nouv. sportives
CBM—News et Weather
CFCF—Like young
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

1:00
CKAC—Nouv. Discothèque yé-yé
CBF—Nouvelles
CM—Save the Children College Football Game
CKVL—Rufi sur l'onde, Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Ukrainian Program

1:15
CBF—A notre antenne
CBM—Agenda
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Les Forains du XXe
CKVL—Discothèque
CFOX—Expo Countdown

1:45
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

2:00
CKAC—Nouv. Discothèque yé-yé
CBF—Musique des nations
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Polish Program

2:30
CKVL—Discothèque
CKLM—Nouv.

3:00
CKAC—Nouv. Discothèque yé-yé
CBF—Heure de l'opéra
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—H. K. Bassior

3:30
CBM—Opera Time

3:55
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

4:00
CKAC—Nouv. Discothèque yé-yé
CKVL—Club 850
CJMS—Hit Parade
CFMB—Spanish Programme
CKLM—Bonne fin de semaine
CKJM—Sam Etcheverry

La TV est partout aux USA à 8% près

WASHINGTON. (AFP) — Plus de 92 pour cent des familles des Etats-Unis ont la télévision, révèlent des statistiques publiées à Washington. En outre, 21 pour cent d'entre elles possèdent deux appareils de télévision ou plus et 6.9 pour cent ont la télévision en couleur.

La grossièreté n'est pas encore rentable en Grande-Bretagne

LONDRES. (AFP) — Onze députés conservateurs ont signé une lettre adressée au ministre de l'Intérieur de Grande-Bretagne lui demandant de poursuivre en justice le critique Kenneth Tynan "pour usage de mots obscènes en public".

Au cours d'une émission télévisée de variétés, M. Tynan a laissé échapper au cours d'une discussion un mot grossier qui a soulevé une tempête de protestations dans la presse. A la fin de tous ses bulletins de nouvelles, la BBC a diffusé un communiqué de son conseil d'administration regrettant l'incident. Quant à M. Kenneth Tynan, qui est directeur littéraire du Théâtre national britannique, il n'a exprimé jusqu'ici aucun regret. "J'ai fait usage d'un vieux mot anglais dans un sens complètement neutre afin de mieux me faire comprendre, a-t-il dit. J'aurais fait la même chose dans une conversation avec n'importe quel autre groupe d'adultes. Le fait de me retenir aurait été, à mon avis, une insulte à l'intelligence des téléspectateurs."

La tribune des lecteurs de tous les journaux d'hier contenait trois fois plus de lettres sur cet incident que sur l'opportunité de prendre des sanctions contre la Rhodésie.

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CKVL

6:00—**En rappel au concert** — Oeuvres de Mozart par l'Ensemble Mozart de Vienne, dirigé par Willi Boskovsky.

7:30—**Le Festival Chopin**

8:00—**Symphonie** — "Symphonie no 9" de Schubert, par la Philharmonia, dirigée par Otto Klemperer.

9:00—**L'Orchestre de Philadelphie** — Oeuvres de Beethoven, Schumann, Read, Jacob et Stravinsky avec Richard Goode, au piano, Henry Smith, au trombone, et William Smith au pupitre.

10:30—**Festival de Budapest 1965** — "Les Noces" de Stravinsky.

CJMS

6:00—**Emission Yolande Dulude** — Oeuvres de Mendelssohn, Arensky, Beethoven, Gluck, Sibelius, Grofé, Rachmaninoff et Grieg, avec le pianiste Sviatoslav Richter, la Philharmonique de Vien-

Voir RADIO en page 34

Le Père DESMARAIS

vient de publier

"CAPSULES D'OPTIMISME"

Ce livre de 176 pages vous vaccinera contre les dépressions nerveuses.
Et il est meilleur marché que les pilules "tranquillisantes": UN DOLLAR.
En vente dans les librairies et, par la poste, chez

LES PERES DOMINICAINS

5375 N.-D.-DE-GRACE, MONTREAL 28

Plantation d'arbres en Ontario

Les machines qu'utilise le ministère des terres et forêts de l'Ontario peuvent planter 10,000 arbres par jour.

SEULEMENT 115 minutes pour aller à SHERBROOKE

7 voyages "EXPRESS" par jour

11 voyages le vendredi

VOITURES À AIR CLIMATISÉ AVEC TOILETTES À BORD

VOYAGEUR PROVINCIAL INC

Renseignements:

TERMINUS CENTRAL

1188 ouest, boul. Dorchester

TÉL.: 842-2281

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROJET 4282-65

Construction d'un système de drainage au raccordement de la route Transcanadienne à la route no 2, dans la ville de Sainte-Anne de Bellevue, comté de Jacques-Cartier.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $19,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 15 décembre 1965.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

PROJET 7 P.V. 65-7

Cartographie à l'échelle de 100'= 1" avec ligne de contour à tous les cinq (5') pieds d'un corridor le long de la route reliant Chicoutimi-Nord à Sainte-Rose du Nord, dans les municipalités de Chicoutimi-Nord, Saint-Fulgence et Sainte-Rose du Nord, comté de Saguenay. Superficie de 6,600 acres.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement exigé: $1,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e) le 1er décembre 1965.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

PROJET 5293-65—

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 2, dans la ville de Repentigny, comté de l'Assomption. Longueur de 0.88 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement exigé: $2,600,00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 22 décembre 1965.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

PROPRIETE ROGER LANIEL

Vente d'une maison de quatre logements située aux numéros 15340-42-44-46 boulevard Gouin Ouest, dans la municipalité de Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 21 décembre 1965.

Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.n.e.) le 30 novembre 1965.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser:

Bureau de la Voirie,
10788 rue Saint-Denis,
Montréal.

PROPRIETE PHILOSAIRE LAMONTAGNE

Chalet situé sur le lot numéro G, rang 1, dans la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, comté de Wolfe.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir ce chalet avant le 22 décembre 1965.

L'enchère publique aura lieu mercredi le 1er décembre 1965, à 10 heures du matin (h.n.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations s'adresser:
Bureau de la Voirie, Cookshire, Comté de Compton.

PROPRIETE THOMAS MONGEAU

Bâtisses situées dans le Rang IV de la municipalité de East-Hereford, comté de Compton.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 15 décembre 1965.

L'enchère publique aura lieu mercredi le 24 novembre 1965, à 10 heures du matin (h.n.e) sur les lieux mêmes.

Pour informations s'adresser:
Bureau de la Voirie, Cookshire, Comté de Compton.

Le sous-ministre,
ROGER LaBREQUE.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

PROJET NO 70-65

CONSTRUCTION D'UN PONT en béton armé (une travée de 35'), sur la rivière Suzanne, à St-Isidore, comté de Laprairie. Site: Concession Sud-Est, lot 175, et concession Nord-Ouest, lot 106, pont Léonard, route no 36.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés d'Iberville, Napierville-Laprairie ou St-Jean.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, le 19 novembre 1965.

GARANTIES: Chèque visé ou cautionnement au montant de $4,000.00 avec soumission. A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

PROJET NO 71-65

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (une travée de 35'), sur un affluent de la rivière Petite Montréal, à Lacadie, comté de St-Jean. Site: Pont Dunn, concession Lacadie, lot 369.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés d'Iberville, Napierville-Laprairie, ou St-Jean.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, édifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, le 29 novembre 1965.

GARANTIES: Chèque visé ou cautionnement au montant de $3,500.00 avec soumission. A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

PROJET NO 74-65

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (deux travées de 60' et une travée de 70'), sur la rivière au Saumon, canton Ascot, comté de Sherbrooke. Site: Pont no 4, rang I, lot 4.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brôme, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Champlain ou Laviolette.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, édifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec LUNDI, le 6 décembre 1965.

GARANTIES: Chèque visé ou cautionnement au montant de $15,000.00 avec soumission. A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

PROJET NO 75-65

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (deux travées de 75'), sur la rivière Delisle, à Ste-Justine de Newton, comté de Vaudreuil. Site: Pont Peverill, rg. VIII, lots 441-442.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil ou Soulanges.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, édifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, le 6 décembre 1965.

GARANTIES: Chèque visé ou cautionnement au montant de 10,000.00 avec soumission. A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur, pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

PROJET NO 76-75

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (une travée de 50'), sur la rivière Yamaska, à Waterloo, comté de Shefford. Site: Pont sur la rue principale, route no 1.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Brôme, Missisquoi ou Shefford.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, édifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, le 29 novembre 1965.

GARANTIES: Chèque visé ou cautionnement au montant de $4,000.00 avec soumission. A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

DU PERSONNEL

ANALYSTES-CONTROLEURS

Salaire initial de $9,800 à $11,000 selon la compétence — Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. Posséder une formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un bon nombre d'années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans un poste équivalent à celui d'analyste-surveillant. (Concours 65-969).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SURVEILLANT

Salaire initial de $9,000 à $10,200 selon la compétence — Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. Posséder une formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et environ cinq années d'expérience à titre d'analyste. — (Concours 65-968).

CHIMISTE MEDICO-LEGAL

($8,200 — $9,400) — Poste à Montréal. Sous surveillance, faire des expertises et des travaux de recherche en toxicologie et en police scientifique à propos de certains crimes tels les incendies, vols, explosions, fraudes, etc. Diplôme en chimie d'une université reconnue et minimum de cinq années d'expérience. S'inscrire avant le 26 novembre (Concours 65-1073).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Traitement initial de $6,500 à $8,200 selon la compétence — Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation **ou**, de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. S'inscrire immédiatement. (Concours 65-922).

PROGRAMMEURS

Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données **ou** scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65-921).

DEPUTE-PROTONOTAIRE

($4,300 — $5,100) — Postes dans la majorité des Palais de Justice de la Province. Prendre et rédiger des procès-verbaux; préparer les dossiers pour l'audience; effectuer des recherches dans les registres de l'état civil. Etudes en droit ou scolarité au niveau de la onzième année avec quatre années d'expérience dans un greffe ou une étude légale; examens à Québec, Montréal et Sherbrooke. — S'inscrire avant le 30 novembre (Concours 65-1079).

OFFICIERS DE PROBATION

($4,300 — $5,100) — Postes à Chicoutimi, Drummondville, Hauterive, Hull, New-Carlisle, Rivière-du-Loup, Rouyn, Trois-Rivières, Val d'Or. — (Concours 65-1074). Postes à Montréal (Concours 65-1078).

Sous direction, effectuer des enquêtes sur la condition familiale et sociale des enfants; voir à leur surveillance, leur réhabilitation, leur placement; représenter leurs intérêts en Cour; fonctions connexes. Les candidats doivent être âgés de 25 à 45 ans; ils doivent posséder au moins un diplôme de onzième année avec, de préférence, une certaine formation spécialisée en rapport avec cette fonction; toutefois, on admettra aussi les personnes âgées d'au moins 22 ans possédant un degré universitaire (si possible, en sciences humaines) ou un Baccalauréat ès Arts plus une expérience surveillée en travail social. Une expérience valable auprès des jeunes et une bonne connaissance de la langue anglaise sont aussi nécessaires. S'inscrire avant le 7 décembre 1965.

AGENTS DE BIEN-ETRE

Hommes ($4,000 — $4,880) — Participer à l'application des lois d'assistance sociale. Résidence dans l'un de ces comtés: Arthabaska, Gatineau, Hull, Papineau, Chambly, Napierville-Laprairie; âge: 25-55 ans; onzième année; expérience dans un travail orienté vers la solution des problèmes personnels; connaissance du milieu et des lois sociales. S'inscrire avant le 30 novembre 1965 (Concours 65-1075).

TECHNICIENS EN PRODUITS LAITIERS

Traitement initial de $4,000 ou $4,600 selon la compétence — Postes vacants à Alma (1), Chicoutimi (1), Montréal (3), Québec (4), Rimouski (1), Rivière-du-Loup (1), Rouyn (1), Sherbrooke (1), Victoriaville (1). Certificat d'études de l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe pour les cours élémentaires portant sur le lait, la fabrication du beurre, du fromage et, si possible, des laits concentrés; minimum de 5 années d'expérience dans le domaine des produits laitiers. Sinscrire avant le 24 novembre 1965 (Concours 65-1072).

AGENTS VERIFICATEURS

Traitement initial de $3,700 ou $4,900 selon la compétence — Postes à Québec et Montréal. Scolarité au niveau de la onzième année et environ six années d'expérience pertinente; une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience exigées; être âgé d'au moins 21 ans. (Concours 65-1023).

GARDES-CHASSE ET GARDES-PECHE

($3,100 — $3,900) — Postes dans les régions de Québec, Montréal, Chicoutimi, Rimouski, Hull, Abitibi, Témiscamingue et Sept-Iles. Posséder une scolarité au niveau de la neuvième année; mesurer au moins 5'7"; être âgé de 20 à 35 ans; accepter de se soumettre à un examen médical. S'inscrire avant le 10 décembre 1965. (Concours 65-1077).

MAGASINIERS

Traitement initial de $2,600 (classe I) op $3,100 (classe II) — Postes à Asbestos, Grandes - Bergeronnes, Jonquière, Joliette, Lachine, Montréal, Rivière-du-Loup, Rimouski, St-Jean, Shawinigan, Trois-Rivières et Vaudreuil. Scolarité au niveau de la 10e année; trois années d'expérience pour la classe II et aucune pour la classe I. S'inscrire avant le 7 décembre 1965. (Concours 65-1080).

STENOGRAPHE Classe I

($2,200 — $2,800) — A Montréal, l'échelle de traitement est de $2,800 — $3,400. Postes dans toutes les régions de la Province. Produire une attestation d'études de 11e année. (Concours 65-1068).

COMMIS-DACTYLO Classe I

($2,200 — $2,800) — Postes dans toutes les régions de la Province. Produire une attestation d'études de onzième année. (Concours 65-1069).

Pour tous ces concours, compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 50 rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal et la retourner à l'une ou l'autre de ces adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

SPÉCIAUX CHEZ Woodhouse

Des suggestions pratiques qui raviront la joie de votre famille et de vos invités. Tout ce dont vous avez besoin à peu de frais!

OUVERT CE SOIR, JUSQU'A 9 HEURES

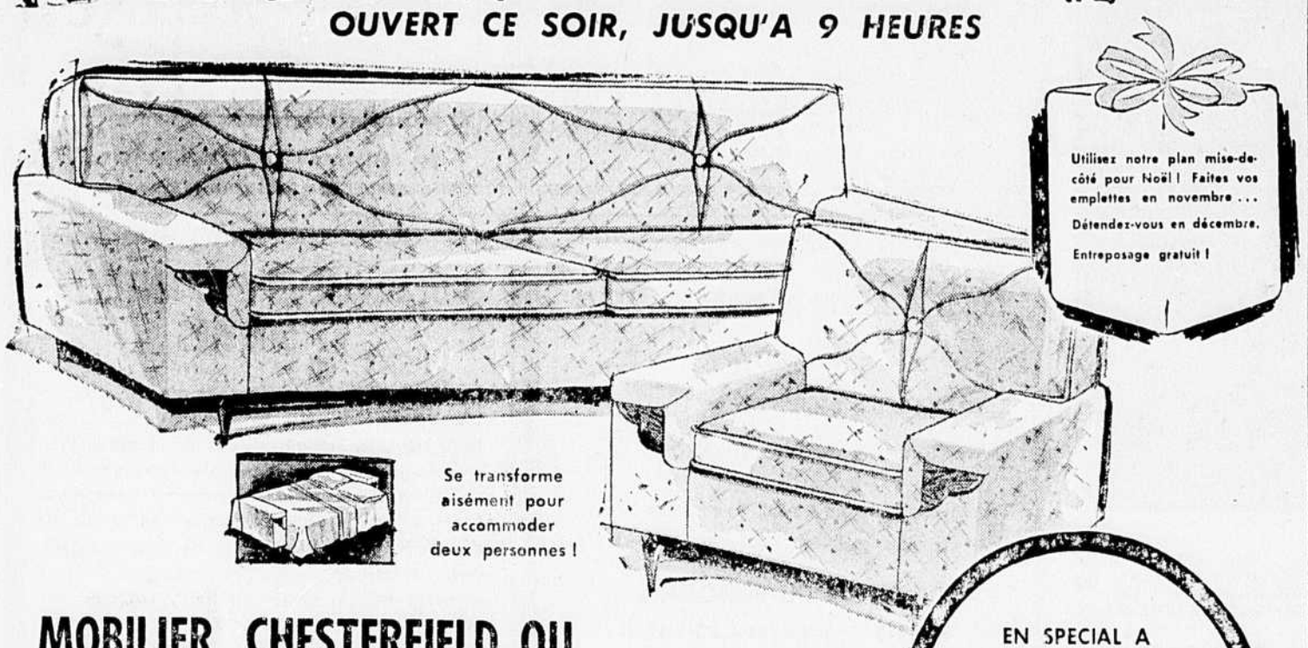

Utilisez notre plan mise-de-côté pour Noël! Faites vos emplettes en novembre ... Détendez-vous en décembre. Entreposage gratuit!

Se transforme aisément pour accommoder deux personnes!

MOBILIER CHESTERFIELD OU DAVENPORT, 2 MORCEAUX

Choisissez ce mobilier très confortable avec un sofa de 75" ou ce davenport qui se transforme en lit double! Fauteuil assorti très spacieux. Dossiers moulés. Chesterfield à ressorts indéformables. Dossiers et sièges réversibles, rembourrés de poly-mousse. Recouverts de frise d'acétate dans un choix de 8 couleurs. Le davenport est pourvu d'un compartiment à literie dans la base.

EN SPECIAL A **129.95**

AUCUN DEPOT REQUIS et jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat) "Nous finançons notre crédit"

L'ensemble complet **64.95**

Capitonnage volute sur le matelas à 252 ressorts spiraux!

ENS. DE LIT CONTINENTAL "REGENCY", 3 MCX

Idéal pour la chambre d'invité ou pour la famille grandissante. Matelas : bordure préfabriquée, isolation de sisal et rembourrage de feutre blanc éliminant la sensation des ressorts. Coutil de damas en rayonne. Bords galonnés. Poignées facilitant le maniement. Trous aérifères. Sommier-boîte assorti. Ensemble de pattes inclus. Choix de 4 têtes de lit : A) Capitonnée de boutons, recouverte de vinyle. B) Style colonial, barres fuselées. C) Recouverte de vinyle, rembourrée de Tufflex. D) Tête-bibliothèque.

Visitez notre rayon du couvre-plancher où vous trouverez toutes les marques renommées à très bas prix!

EN SPECIAL A **$79**

SINGER

ENS. DE LITS SUPERPOSES, 8 MCX

Se transforment aisément en lit double! Matelas à multiples ressorts avec isolation de sisal et rembourrage de feutre. Capitonné de boutons. Coutil de qualité. INCLUS ; 2 sommiers à lames, échelle et barre protectrice. Fini cassonade ou érable rouge.

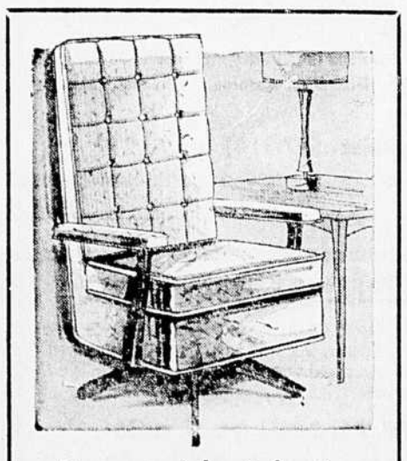

Berceuse à haut dossier

Dossier moulé et capitonné à ressorts indéformables. Coussins rembourré de polymousse. Recouverte de vinyle lavable dans un choix de 6 couleurs ..... EN SPECIAL À **56.95**

Pattes "REGALITE" finies or, blanc ou brun.

EN SPECIAL A **99.95**

MOBILIER DE CUISINE COMPRENANT 5 MCX

Grande table de 36" x 48" s'allongeant jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable de 12". Dessus en Arborite avec incrustation en bois grenu noyer ou imitation de marbre blanc. Quatre chaises à dossiers incurvés rembourrés de feutre. Choix de couleurs.

Woodhouse

l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement!

915 est, rue STE-CATHERINE
TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES
EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

1180 Boul. LABELLE
(CHOMEDEY)
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913, rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343	43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9	2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tél. 725-2471-2	3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

L'ex-shérif de Québec en appelle de son congédiement par Wagner

QUEBEC, (DNC) — Le commissaire Charles-A. Dionne, de la Commission de la fonction publique du Québec, a commencé d'entendre, hier matin, en Cour d'appel du Palais de Justice, le grief porté contre le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, par Me Antoine Bourget, c.r., shérif du district de Québec, démis de ses fonctions à la suite de l'évasion de la prison des Plaines d'Abraham de Clovis Dufresne, en juillet dernier.

On se souvient qu'à la suite de l'évasion de Dufresne, soit le 29 juillet, le shérif, Me Antoine Bourget, le gouverneur de la prison, M. Gene Létourneau, l'adjoint du gouverneur, M. Aimé Pettigrew, et quelques autres ont été suspendus sur l'ordre de M. Wagner. Par la suite, ils ont été démis de leurs fonctions. M. Aimé Pettigrew, pour sa part, a été mis à sa retraite.

Le grief a été soulevé devant la Commission par Me Bourget, qui affirme ne pas avoir été congédié par la Commission de la fonction publique mais par le ministre lui-même sur une simple lettre. Me Bourget déclare qu'il n'a jamais été convoqué par la Commission pour faire entendre son point de vue sur le sujet. Tout le personnel de la prison a été convoqué comme témoin. La Commission siège à huis clos.

Les grévistes de Coca-Cola sont prêts à négocier, quel que soit le propriétaire
— M. Roland Goedike

par Michèle Juneau

Si la compagnie Coca-Cola vend ses quatre usines situées dans le Québec, tel que le laisse entendre la rumeur, la grève déclenchée par les employés de l'entreprise depuis le 28 septembre ne s'en portera pas plus mal.

L'Union internationale des ouvriers unis de brasseries, farine, céréales, liqueurs douce et distilleries d'Amérique (FTQ) a déclaré, par l'intermédiaire de son directeur, M. Roland Goedike, "que cette nouvelle représente pour les membres de l'union un véritable espoir et une source de confiance qui pourrait être la fumée blanche apportant la solution à cette grève."

Mercredi dernier, un quotidien montréalais écrivait que la compagnie Coca-Cola, dont les capitaux et les intérêts sont concentrés aux Etats-Unis, voulait vendre ses usines du Québec afin de mettre un terme à ses conflits syndicaux.

D'autre part, M. Roland Goedike affirme que, quel que soit le nouveau propriétaire de l'entreprise, son organisation sera toujours prête à négocier n'importe quand tout en maintenant les mêmes demandes avec l'autre partie.

Concernant les revendications de l'union dans le présent conflit, M. Goedike explique : "L'union et ses membres sont déterminés à lutter pour établir la justice sociale et le respect des droits et des valeurs humaines. Elle luttera jusqu'à la victoire contre la discrimination dans les cas de maladie et demandent que les bénéfices hebdomadaires en maladie soient spécifiés par écrit, les mesures disciplinaires devant s'appliquer en temps et lieu."

Contrairement à ce qui a été dit dans les journaux, les employés de la compagnie Coca-Cola ne font pas un salaire annuel de $7,000 à $10,000, selon M. Goedike. A part quelques employés occupant des hauts postes, les travailleurs ont un salaire moyen d'environ $75.00 par semaine, ce chiffre excluant les déductions d'impôt, frais d'uniforme, etc.

La compagnie Coca-Cola a réalisé des profits de l'ordre de $65 millions par année, affirme M. Goedike. D'autre part, les ouvriers n'ont eu aucune augmentation depuis le mois d'août 1963.

Les commentaires sont libres, mais les faits sont sacrés.
Scott

Hé, les jeunes! Ne manquez pas cette émission spéciale!

LE DEFILE DU PERE NOEL

Demain à 9 h. 15 a.m.

QUÉBEC NO 1 ... le seul pour tous!

CKAC/73

NOUVELLE
LA CITROËN DS 21

SOUS CE CAPOT SE CACHE LE NOUVEAU MOTEUR DE CETTE ÉTONNANTE VOITURE

plus puissante! plus rapide! nouvelle accélération!

La nouvelle Citroën roule plus vite, est plus puissante et plus nerveuse que jamais. Le nouveau moteur à 5 paliers de la DS 21 peut atteindre très rapidement sa vitesse maximum de 120 m/h en toute sécurité.

AUTRES PERFECTIONNEMENTS:

- 4 vitesses synchronisées.
- Réglage automatique du faisceau lumineux des phares.
- Indicateur lumineux d'usure des garnitures de freins.
- Nouveaux freins à disque améliorés.

ET TOUJOURS:

- La traction avant (depuis 31 ans) ou l'assurance virage.
- La suspension hydropneumatique (depuis 12 ans) ou l'assurance confort.
- Les freins à disque (depuis 10 ans) ou l'assurance-vie.
- L'aérodynamisme et tenue de route (depuis toujours) ou l'assurance sécurité.

Avec l'hiver qui arrive, rien de mieux que la Citroën "Canadienne" ● Trois couches d'un enduit spécial protègent la voiture contre les rigueurs de l'hiver ● Double système de chauffage, un à l'avant, l'autre à l'arrière; dégivrage avant, arrière et latéral des glaces. ● Traction avant aidée par les incomparables nouveaux pneus Michelin XAS qui rendent inutile l'utilisation de pneus de neige ● Correcteur de hauteur à 3 positions, réglable selon l'épaisseur de la neige.

Maintenant que vous connaissez un peu mieux la nouvelle Citroën DS 21, pourquoi ne pas passer à l'action! **Rendez-vous chez votre plus proche distributeur pour un essai gratuit.**

Tous les modèles Citroën peuvent maintenant être loués pour des périodes de 24 ou 36 mois.

Citroën vous offre un service d'entretien de 24 heures sur 24. Téléphonez à la succursale Citroën la plus proche, à toute heure du jour ou de la nuit et obtenez un service immédiat.

GARANTIE TOTALE DE 2 ANS OU 24,000 MILLES SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'OEUVRE.

Siège social : Montréal
4010 ouest, rue Ste-Catherine
Tél. 937-7411

CITROËN CANADA LIMITÉE

Succursale Montréal
4584, rue Papineau
Tél. 527-9861

Arvida — Chicoutimi — Jonquière: Bruno Texaco Service, 336, boul. Taschereau, Tél.: 548-6081

Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: GR. 8-2055

Hull - Ottawa: Forward Cars Enrg., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0632

Matane: Boullard & Fils, 142, Avenue Desjardins, Tél.: 562-0266

Montréal: Citroën Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411

Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861

Montréal: Félix Service Station, 9400 est, rue Sherbrooke, Tél.: 351-0660

Montréal: Garage Pierre Enr., 1182, rue Montcalm, Tél.: LA-4-6733

Montréal: Yvon Cometto, 6940, rue Papineau, Tél.: 728-6145

Québec - Ville Duberger: Citroën Canada Limitée, 1792, boul. Hamel, Rte 2, Tél.: 681-7393

Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 762-1747

St-David, Cté Lévis: Gérard Auto Service Enr., 686, route Trans-Canada, Tél.: 837-8688

Ste Rosalie-St-Hyacinthe: Garage Chicoine, Ste-Rosalie, Tél.: 773-0513

St-Jean Iberville: Garage Wilfrid Brown, Boulevard Laurier, Tél.: FI-8-2844

Sherbrooke: Citroën Canada Limitée, Boul. Bourque, Tél.: 569-9753

Sherbrooke: Station Service Lajeunesse, 201, rue du Dépôt, Tél.: 562-7757

Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 378-5553

Val D'Or: Parent Auto Service, 180, boul. Miljours, Tél.: 824-3536

Valleyfield: Garage Himbeault, 22, rue Ellice, Tél.: 371-0711

Val St-Michel: Maurice Auto Enr., 468, boul. Pie XI, Tél.: 842-1232

Val-Brillant, Cté Matapedia: Nicole & Frères Inc., Val Brillant, Tél.: 543

SUCCURSALES: **MONTRÉAL** **QUÉBEC** **SHERBROOKE** **TORONTO** **VANCOUVER**

Un spécialiste prévoit une baisse possible des primes d'assurance-automobile au Québec en 1966

Un spécialiste dans le domaine des assurances a exprimé l'opinion qu'il est possible que les primes d'assurance-automobile soient moins élevées l'an prochain au Québec.

M. James Matson, président de All Canada Insurance Federation a déclaré à une réunion de l'Institut d'assurance de la province de Québec qu'une réduction de 3½ pour cent dans la fréquence des réclamations cette année par rapport à l'an passé devrait donner lieu à une réduction des taux d'assurance l'an prochain au Québec.

La seule exception, a noté M. Matson, de Toronto, est la région de Sherbrooke où le coût moyen des réclamations a augmenté de 50 pour cent au regard de l'an dernier. Cette augmentation se fera certainement sentir sur les taux l'an prochain, d'affirmer M. Matson.

Il s'est dit d'avis que la diminution du nombre des réclamations à l'échelle provinciale "est attribuable au travail formidable accompli dans le domaine de la sécurité routière par le ministre de la Voirie du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain".

Un cadeau de Noël qui se fera attendre : un passeport pour l'Expo !

par Oswald Mamo

Un cadeau de Noël nouveau genre fera son apparition dès le 1er décembre prochain. Il s'agit de certificats-cadeaux donnant droit aux passeports de l'Expo.

En effet, le directeur délégué du service aux visiteurs, M. André Mercier, a déclaré hier qu'à partir du 1er décembre on pourra se procurer des certificats-cadeaux, chez divers détaillants du pays.

On croit savoir que parmi les dépositaires de ces certificats-cadeaux, figurent des grands magasins, des banques, etc. C'est dans une semaine seulement que l'on pourra connaître les noms de ces derniers.

Les certificats-cadeaux, actuellement souspresse, ne seront pas vendus par l'Expo mais par divers organismes de détail d'un bout à l'autre du pays.

Ceux qui seront achetés pour Noël 1965, bénéficieront de la remise maximum prévue pour la première période de vente des passeports, à savoir, $20 au lieu de $35 pour le passeport de saison, $6.50 au lieu de $12 pour le passeport de sept jours et $1.80 au lieu de $2.50 pour le passeport d'un jour.

Soulignons enfin que pour faciliter la distribution des droits d'entrée ainsi achetés, ceux qui auront reçu des certificats-cadeaux devront les échanger pour un passeport entre le premier février et le 1er mai 1966.

Un géant du pays des rêves !

Que verront les enfants demain ? L'ours géant Billy, haut comme mille pommes, joyeux, fringant et combien fier de participer au grand défilé du Père Noël.

Le défilé du Père Noël demain

C'est demain, samedi, à 8 h. 50 du matin, que s'ébranlera dans un décor de neige encore toute neuve le traditionnel défilé Eaton du Père Noël.

Cette année, les organisateurs du défilé se sont efforcés d'en simplifier le trajet au possible.

En effet, le défilé se formera à l'angle des rues Davidson et Sherbrooke, dans l'est de Montréal, à 8 h. 50 précises, pour s'engager dans la rue Sherbrooke en direction de l'ouest jusqu'à la rue Université, rue qu'il empruntera alors jusqu'au magasin Eaton où il est attendu à 10 heures.

Pour plus de précisions, mentionnons que le défilé passera devant le parc Lafontaine vers 9 h. 18, franchira la rue St-Denis à 9 h. 30 et l'avenue du Parc vers 9 h. 50.

Au défilé, qui se déroulera pour la 41e année consécutive, plus de 1,100 personnes participeront, comprenant 16 fanfares recrutées dans les écoles et les club de jeunes.

Il y aura aussi des corps militaires, des unités de majorettes, des troupes des Deux-Montagnes, de Lacolle, de Lachine, de Pont-Viau, de St-Léonard et de Longueuil.

Les formes armées déléguer ont au défilé les Black Watch et la fanfare des anciens combattants de l'Armée, de l'Aviation et de la Marine.

Au nombre des chars allégoriques, il y en aura qui sont bien connus des enfants et quelques nouveaux.

Comme d'habitude, le char le plus populaire, celui du Père Noël, sera le dernier. Cette année, son somptueux traineau sera encore tiré par les huit rennes blancs entrés dans la légende.

Rendu à destination, le Père Noël s'établira à la ville des Jouets chez Eaton pour y recevoir, au milieu d'un cirque enchanté, tous les enfants qui voudront lui rendre visite.

La rue Chomedey à sens unique 'nord-sud', lundi

La rue Chomedey sera à sens unique "nord-sud" et non plus "sud-nord" à compter de lundi. Il s'agira d'une mesure temporaire.

Comme complément, la rue Closse sera temporairement à sens unique "sud-nord", entre les rues St-Luc et Sherbrooke.

Le Service de la circulation a pris ces décisions en raison des travaux relatifs au métro en cours à l'intersection des rues Atwater et Ste-Catherine.

A Magog : une alerte à la bombe reliée à une réorganisation au sein du Service de la police ?

MAGOG. — Une alerte à la bombe a obligé, hier soir, le conseil de ville de Magog à interrompre son assemblée et à évacuer la grande salle de l'hôtel de ville, où une centaine de personnes s'étaient rassemblées pour assister aux débats du conseil municipal.

Cette assemblée était le prolongement de la séance qui avait été ajournée le 4 novembre dernier. Elle s'était ouverte à l'heure habituelle, soit à 8 h.

Moins de 20 minutes après le début des délibérations, le concierge de l'immeuble situé à l'intersection des rues Sherbrooke et Principale, M. Léo Dostie, est venu murmurer à l'oreille du maire de Magog, M. Gérard Laurendeau, les menaces que venait de proférer un interlocuteur anonyme.

L'individu demandait de bien vouloir évacuer la salle de l'hôtel de ville, en avertissant qu'une bombe avait été placée dans l'immeuble et qu'elle devait exploser entre 9 h. et 9 h. 15.

Après avoir alerté les policiers, le maire Laurendeau a suspendu l'assemblée et il a demandé que l'on vide l'immeuble.

La séance a repris quelques minutes plus tard dans le cabinet du maire, dans l'ancien immeuble des postes, rue Principale.

Pendant ce temps, les policiers ont fouillé en vain l'hôtel de ville. Ils n'ont rien trouvé qui pouvait ressembler à une bombe.

Réorganisation de la police

Interrogé sur les motifs possibles de cette menace, le maire Laurendeau nous a révélé hier soir qu'il pouvait s'agir de l'oeuvre d'un petit groupe de mécontents à la suite de la mise en marche d'une réorganisation au sein de la police municipale.

Le maire a ajouté qu'il avait déjà été l'objet de menaces, de même que plusieurs membres de son conseil. Il a cependant révélé qu'il entendait continuer le travail entrepris.

"Lors de mon élection, le 2 novembre 1964, a signalé le maire Laurendeau, j'ai promis de réorganiser tous les services municipaux qui recelaient des déficiences. Nous avons commencé à mettre de l'ordre dans le Service de la police et nous entendons continue dans cette voie", a-t-il ajouté.

Le premier magistrat a dit qu'une enquête avait été faite au sein du corps policier par le capitaine Roger Dulude, de la Sûreté de Verdun.

Il a révélé que l'on avait retenu les services d'un assistant-directeur, M. Yves Lapointe, un ancien membre de la Gendarmerie canadienne, afin de mettre en pratique les clauses du rapport de l'enquête du capitaine Dulude.

"Nous allons poursuivre la réorganisation jusqu'au bout, malgré les menaces, a catégoriquement déclaré le maire.

"Je promets également, a-t-il ajouté, que les coupables seront punis sévèrement quand on leur mettra la main au collet".

M. Laurendeau a révélé qu'il avait ordonné à la police de mener une enquête approfondie sur l'alerte d'hier soir. Il a terminé en disant : "D'ici 10 jours, je serai en mesure d'annoncer des nouvelles sensationnelles".

Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre.

Montaigne

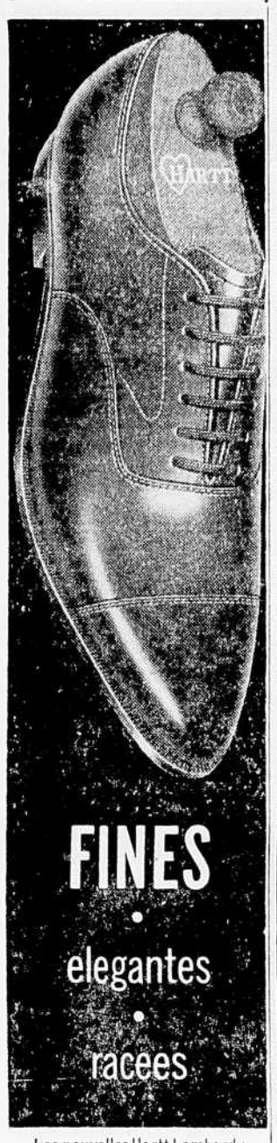

Les nouvelles Hartt Lombardy sont très chaussantes . . . extrêmement confortables . . . et d'un style net à l'allure moderne. Elles sont faites par des maîtres bottiers dans la haute tradition Hartt pour satisfaire l'acheteur Canadien le plus exigeant.

L'élite se chausse chez

HARTT

LOMBARDY
Modèle 405 Noir
Modèle 657 Brun Foncé

LEATHER INDUSTRIES CANADIAN SHOE STYLE AWARD

GAGNANT DU MÉRITE CANADIEN DE CRÉATION DE CHAUSSURES
Souliers chics pour hommes

CENTRE D'AJUSTEMENT
JACQUES BERNARD
LIMITEE
3680, ST-DENIS — 844-9501

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3780-94, boul. ST-LAURENT
VI. 4-1981-83

Louis Des Lauriers LIMITEE
6914 SAINT-HUBERT — CR. 3-2813
(angle Bélanger)

H. Giroux & Fils INC.
1500 est, Mont-Royal — LA. 1-3164
4029 est, Ontario — LA. 1-9414

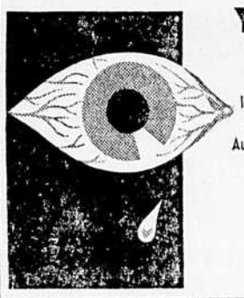

YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rougis, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX
"le bien-être des yeux"

OF-36

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000

Mlle Louise Monty, 49, avenue Clément, Dorval, P.Q., reçoit de M. Frank B. McAlear, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. W-103

pour plaire à ceux qui ont du flair ! **Peter Jackson**
KING SIZE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OFFICIER DE SELECTION ET DE FORMATION DU PERSONNEL

Notre compagnie est à la recherche d'un candidat pouvant assurer la responsabilité du recrutement, de la sélection, de l'entraînement et de la formation du personnel, y inclus les cadres. Le titulaire devra pouvoir établir lui-même les procédures qui s'y rattachent et s'intéresser aux nouvelles méthodes d'animation de groupe.

La préférence sera accordée au candidat bilingue, possédant un diplôme en relations industrielles ou son équivalent.

Faire parvenir un curriculum vitae avec mention **"Confidentielle"** au

Gérant adjoint des Relations industrielles,
La Brasserie Molson du Québec Limitée,
1555 est, rue Notre-Dame,
Montréal (Québec)

REPRESENTANT MEDICAL
HOECHST PHARMACEUTICALS
une filiale de
CANADIAN HOECHST (1964) LIMITEE

Offre un emploi comme représentant médical aux candidats qualifiés résidant à Montréal.

Territoire : Montréal et environs.

Expérience antérieure utile mais non essentielle.

Etudes prémédicales, pharmacie, sciences ou équivalentes. Bilingue.

Instruction scientifique sur tous nos produits suivie d'un entraînement pratique sur la présentation de ces produits aux médecins et pharmaciens.

Plan d'assurance groupe, ainsi qu'un plan de pension généreux.

Les candidats devront être âgés de 23 à 35 ans.

Automobile fournie et dépenses payées.

Prière d'adresser votre lettre de demande d'emploi, avec tous les détails requis, à l'attention de notre SERVICE DU PERSONNEL,

3400 JEAN-TALON OUEST, Montréal 16, Qué.

HOPITAL NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

RECHERCHE

1 PHARMACIEN LICENCIE

2 DIETETISTES PROFESSIONNELS

Bonnes conditions de travail. Pour toutes informations s'il vous plaît téléphoner ou demander le

DIRECTEUR DU PERSONNEL
331-3020 55 ouest boul. GOUIN Mtl.

SUPERVISEUR DES ENTREES ET SORTIES

Devra planifier, chronométrer, coordonner et superviser la circulation des marchandises d'une importante industrie. Sera responsable de la coordination d'expéditions partielles, des évaluations du prix des arrivées et des expéditions de marchandises, de la tenue à jour de registres et classeurs relatifs au département et de la production de rapports statistiques sur les opérations de la compagnie. Il devra coopérer avec le gérant du trafic. Les candidats doivent avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans le transport industriel ou l'équivalent. Devront être bilingues de préférence. Veuillez répondre par écrit à

CASE 9790, LA PRESSE

OCCASIONS DE CARRIERE DANS LA VERIFICATION

La division des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national demande environ 30 vérificateurs et vérificateurs stagiaires.

Ces postes offrent une occason de carrière intéressante et enrichissante dans le domaine de la vérification de la taxe d'accise ainsi que dans d'autres services au sein du ministère. Le traitement initial est de $4,860 à $6,630, selon la compétence et l'expérience.

Si vous êtes diplômé d'un cours secondaire ou d'une université, ou si vous êtes membre inscrit d'une association de comptables reconnue, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur ces emplois en vous adressant à votre bureau régional de la Commission du service civil du Canada, au Service national de placement ou à un bureau de poste.

Demandez l'avis de concours 65-2406.

Remplissez la formule de demande CSC 100F et adressez-la immédiatement à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, (ONTARIO).

CHEF PHARMACIEN

LE POSTE : L'Hôtel-Dieu de Montréal recherche les services d'un chef pharmacien. Semaine de travail de 35 heures. Vacances payées de 4 semaines après un an et autres bénéfices d'emploi excellents.

LES SPECIFICATIONS : Licence en pharmacie et spécialisation en pharmacie d'hôpital. 5 ans d'expérience dans une pharmacie d'hôpital. Bonne santé.

Faire parvenir votre Curriculum Vitae à M. André Chagnon, m.r.i., Hôtel-Dieu de Montréal, 3840 rue St-Urbain

OCCASION POUR CANADIEN FRANÇAIS BILINGUE DE DEVENIR GERANT DES VENTES DANS MONTREAL

ETES-VOUS

assistant gérant des ventes ?
initiateur ou superviseur des vendeurs ?
âgé de 26 à 35 ans ?
suffisamment rémunéré mais cependant
incapable d'améliorer votre situation ?

NOUS AVONS

UNE MERVEILLEUSE OCCASION A OFFRIR CONDUISANT A LA GERANCE ENTIERE DES VENTES. UN PROGRAMME SERIEUX D'INITIATION VOUS PERMETTRA D'ADAPTER VOTRE COMPETENCE EN ADMINISTRATION A NOTRE CHAMP D'ACTION.

LE POSTE COMPORTE UN EXCELLENT SALAIRE

Ecrire à Case 9793, LA PRESSE

REPRESENTANT TECHNIQUE

Pour la promotion et vente des enduis plastique et recouvrements muraux auprès des architectes, grands bureaux et entrepreneurs de Montréal.

La préférence sera donnée aux candidats bilingues, connaissant la lecture des plans et prises de quantité et possédant une bonne expérience dans le domaine de la vente.

C'est une position attrayante au sein d'une compagnie prospère. Excellentes chances d'avancement. Entraînement donnée par la compagnie.

Faire application par écrit en donnant un exposé des années d'expérience acquises.

CASE 9785 LA PRESSE

HOPITAL NOTRE-DAME

Poste vacant : 11e scientifique (minimum). Connaissance de l'anglais. Notion du dactylo. Age : entre 22 et 27 ans. Expérience non essentielle.

S'adresser au bureau du personnel
1560 est, rue Sherbrooke

SOUSCRIPTEURS EN ASSURANCES
(UNDERWRITERS)

Une bonne compagnie d'assurance générale canadienne-française requiert les services de souscripteurs (underwriters) possédant quelques années d'expérience dans l'assurance incendie et l'assurance automobile. Discrétion absolue sur renseignements obtenus.

Signalez 527-3141 poste 219

ASSUREUR

FONCTIONS : Préposé à l'étude et à l'acceptation des nouveaux risques d'assurance automobile et surveillance générale du service de ce département.

QUALIFICATIONS : Doit posséder plusieurs années d'expérience et avoir une bonne instruction pour fin de correspondance française et anglaise.

AVANTAGES : Excellentes conditions de travail avec bénéfices usuels, possibilité d'avancement.

Pour rendez-vous composer 861-9481
GROUPE WESTERN — BRITISH AMERICA

INFIRMIERE DEMANDEE

Service de santé de Montréal-Nord demande une infirmière bilingue, 25 à 35 ans, hygiéniste de préférence ou avec expérience en hygiène publique. Salaire de base, $4,200, plus primes.

Tél. DA. 2-6271 loc. 57 ou 58

DESSINATEURS — ARCHITECTURE

Bureau d'architectes requiert les services de :
1 dessinateur avec 5 années d'expérience
1 dessinateur avec 2 années d'expérience
Salaire à discuter.

BERTHIAUME & BLANCHET
ARCHITECTES
2425, de Salaberry, ch. 115 Montréal 331-3240

CARRIERES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

TRES BON POSTE POUR UN

OPHTALMOLOGISTE ou MEDECIN

de pratique générale dans une clinique établie depuis 20 ans. Centre propice, hôpital

Ecrire : CASE 9783, LA PRESSE

la vie féminine

Une femme est officier de l'information à l'OTAN

par Françoise Kayler

Dès son arrivée dans la métropole hier, Mme Inga Haag donnait une conférence de presse, bien qu'en visite privée au Canada. Invitée de l'Association mondiale des femmes chefs d'entreprise et, en particulier, du chapitre national du Canada dont la présidente est Mme Flore Jutras, Mme Haag a interrompu pour quelques jours, la tournée qu'elle effectue actuellement aux Etats-Unis, en tant que représentante de l'OTAN.

Ancienne journaliste, Mme Haag occupe depuis deux ans au siège de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à Paris, des fonctions d'officier de l'information. Avant d'occuper ce poste, elle était déjà attachée à la délégation allemande à l'OTAN.

Le service de l'information, au secrétariat - général de l'OTAN, a pour but de fournir toute la documentation susceptible de renseigner le public en général, ou diverses organisations qui en font la demande, sur ce qui se passe au sein de cet organisme groupant quinze pays et qui effectue un travail continu, même s'il n'a pas l'occasion de faire les manchettes des journaux. De trente à quarante personnes sont employées à ce service. Les fonctions particulières de Mme Haag consistent à renseigner les organisations féminines et à leur fournir toute l'information (objective) concernant l'OTAN dont elles peuvent avoir besoin.

Une autre femme est employée au service de l'information et occupe le poste de rédactrice en chef d'une publication mensuelle, "Les nouvelles de l'OTAN" rédigée en plusieurs langues.

Bien que travaillant pour un organisme international, Mme Haag, jusqu'à maintenant, a développé son champ d'action sur les pays les plus faciles d'accès : l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas. C'est la première fois qu'elle prend contact avec les organisations féminines américaines. A une question qu'on lui posait elle a déclaré avoir été étonnée, dans une certaine mesure, de voir à quel point les femmes étaient sur ce continent extrêmement intéressées et fortement documentées sur les questions internationales.

Les points d'intérêt, de ces associations diffèrent selon les pays ; en Allemagne les femmes s'intéressaient plutôt aux problèmes de défense civile ; en Angleterre ce sont les question de coopération internationales qui priment ; tandis que les Françaises semblent être les moins intéressées et les moins au courant en raison, peut-être de leur formation qui laisse peu de place à l'éducation civique.

En règle générale, la première image que l'on se fait de l'OTAN est celle d'une énorme machine militaire alors, que, ajoute Mme Haag, le rôle de cet organisme va beaucoup plus loin, est beaucoup plus vaste.

Un peu intimidée au début d'avoir à traiter avec des groupes de femmes, Mme Inga Haag s'aperçoit aujourd'hui que de tous les groupes avec lesquels le service de l'information se met en contact, ce sont encore ceux-ci qui sont les plus sérieux, qui se documentent le plus profondément et qui collaborent le plus intelligemment.

Elle projette pour l'année prochaine, une tournée de conférences auprès de diverses associations féminines américaines et, peut-être canadiennes, une tournée d'information sur le travail interne et sur le rôle de l'OTAN.

photo LA PRESSE

Mme Inga Haag, de l'OTAN

"La Canadienne française et l'amour"

Un témoignage qui pourrait rompre le silence émotif de l'homme

par Lily Tasso

Journaliste-pigiste, auteur de deux recueils de poésie, Pierre Léger vient de faire paraître aux Editions du Jour, son premier essai intitulé "La Canadienne française et l'amour, ou l'homme démystifié".

Il s'agit d'une vaste enquête dont le sujet lui a été proposé par "La Patrie", qui l'a publiée récemment sous forme succincte, dans une série de quatre articles.

"De prime abord, le sujet m'effrayait," dit l'auteur. "Je redoutais de passer pour un moraliste ou pour un spécialiste, ce que je ne suis pas du tout. Je suis un journaliste, donc un témoin."

Après avoir consulté des spécialistes — sociologues, prêtres, psychiatres — Pierre Léger a élaboré, avec leur concours, un questionnaire-type comprenant quatre-vingt-sept questions.

"Les questions abordaient le comportement psychologique devant la réalité sociale ; la sexualité-société (ces deux réalités ayant toujours été regardées comme des antithèses) ; le mariage-maternité ; et enfin la société, résumée en trois points, famille-école-Eglise, triptyque qui constitue traditonnellement le Canada français," explique M. Léger.

Au début, l'auteur a rencontré 53 personnes — 40 femmes et 13 hommes, afin d'avoir des témoignages masculins — représentant tous les milieux sociaux et toutes les générations : célibataires et femmes mariées, citadines et femmes rurales, étudiantes et jeunes ouvrières, intellectuelles, représentantes des classes moyennes et la bourgoisie.

"Toutes les femmes n'ont pas répondu à chacune des 87 questions, mais à un assez grand nombre pour avoir une idée d'ensemble," précise M. Léger.

M. Pierre Léger

L'enquête a pris de l'extension lorsque "La Patrie" a publié à deux reprises les 87 questions, avec les premiers articles et que CKAC a interviewé l'auteur à ce sujet.

"J'ai reçu alors plus de 300 réponses," déclare M. Léger. "Dans bien des cas, les couples ont répondu parallèlement aux questions en avouant que c'était la première fois qu'ils avaient l'occasion de se confronter ainsi."

Le journaliste attribue cette avalanche de réponses au besoin de la Canadienne française de parler parce qu'elle a un mari émotivement silencieux. "S'il faut les croire, c'est l'homme qui est la cause des problèmes des femmes," ajoute l'auteur.

Selon M. Léger, les causes sont tout autres : politiques, sociales et religieuses. "Le Canadien français occupé à survivre jusqu'à tout dernièrement," explique-t-il, "était absent auprès de sa femme et de ses enfants, et c'est ce qui a apporté une pourriture de l'amour au Québec."

Les femmes avouent leurs fautes

A travers les multiples réponses reçues, Pierre Léger a relevé un certain nombre de fautes que les femmes avouent implicitement. Ce sont, chez les femmes de 45 ans et plus, une résignation devant l'absence de l'homme qu'elles auraient dû secouer il y a longtemps ; et chez toutes, une recherche effrénée du prince charmant qui débouche sur une idéalisation outrancière du mariage.

L'auteur reproche à la Canadienne française de chercher à punir l'homme dans sa sexualité ; il lui reproche également sa passivité dans son comportement sexuel, et aussi cette tendance à croire que toute sa vie est réglée une fois qu'elle a assuré son mariage, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une hantise malheureuse de l'infidélité masculine.

Dans son ouvrage, Pierre Léger a demandé à une sociologue d'apporter une approche sociologique aux témoignages reçus, et son analyse est basée sur 146 réponses. Il a également émis des suggestions d'ordre politique à cause, dit-il, de l'intérêt social d'une politique de l'amour.

Dans sa préface, le docteur Camille Laurin écrit : "Le dossier que vient d'ouvrir Pierre Léger doit demeurer pour longtemps ouvert. Il illustre fidèlement le malaise et les problèmes actuels. Il fourmille d'observations justes. Il appelle d'autres témoignages et d'autres études, qui nous révéleront encore davantage le vrai visage de la famille canadienne-française et les conditions de son progrès."

Quant à Pierre Léger, il est enchanté d'avoir amorcé le dialogue : "Je tiens énormément au dialogue dans la vie," dit-il. J'espère qu'après le premier choc, on éprouvera le besoin de transmettre ses émotions, de structurer sa vie amoureuse en fonction du droit égal qu'ont les deux partenaires du couple, à l'épanouissement."

Assemblée annuelle de l'Association du Québec pour les enfants arriérés

L'Association du Québec pour les Enfants Arriérés tiendra son assemblée annuelle à 2 heures samedi, le 20 novembre, à l'auditorium de l'hôpital Douglas, pour enfants arriérés, à Verdun.

Le Dr Lionel Kerwood, directeur des Services parlera au tout début de "l'historique et du fonctionnement de l'administration de l'Hôpital Douglas pour enfants arriérés". Suivront : des exposés sur "la Rose du Centenaire du Canada" par M. J. McIntyre, directeur A.Q.E.A., président de la Fondation de la Rose du Centenaire, et sur la "croisade nationale" (projet du centenaire) par M. L. H. Hall, directeur A.Q.E.A., président du comité de la croisade nationale du Québec pour les Enfants Arriérés. Enfin, un film sur la remise d'un prix international à Madame Joseph P. Kennedy et la visite des Services des Enfants Arriérés compléteront le programme.

2 -- A quel prix la BEAUTE ?

Un mal esthétique alarme la femme plus qu'un mal physique

par Lilly Tasso

"Un mal esthétique alarme la femme plus qu'un mal physique," affirme Mme Sifra Chiro, directrice de Beauté-Science Clinique, esthéticienne, cosmétologue, pharmacienne et chimiste, qui est bien placée pour le savoir. "On a tendance à aller chez l'esthéticienne avant d'avoir vu son médecin," observe-t-elle avec justesse.

Ces maux s'appellent l'acné, les poils superflus, les rides précoces. Leurs remèdes ne sont pas toujours à fleur de peau ; c'est pourquoi il est indispensable de recourir à une esthéticienne en qui l'on a pleine confiance.

Selon Mme Chiro, l'acné n'est pas une maladie mais le résultat d'un stress psychologique. Ainsi, pendant la période d'examens, lorsqu'ils manquent de sommeil et absorbent des aliments gras et féculents, nombre d'adolescents font de l'acné.

"L'acné est également lié au changement qui se produit durant la puberté lorsque le psychique doit s'ajuster à la maturité", ajoute l'esthéticienne qui énumère aussi parmi les causes d'acné les troubles de la menstruation.

"Il ne faut pas dire à la personne souffrant d'acné : tu sortiras de tout cela, tu vas te marier et cela te passera", poursuit Mme Chiro, "parce qu'elle en gardera toujours un traumatisme psychologique. L'acné survient lorsque les glandes sébacées travaillent à l'excès, lorsqu'il y a plus de graisse qu'il ne faut pour lubrifier la peau", dit-elle. "En séchant, la graisse obstrue les pores et joue le rôle d'une écharde. Elle trouve un terrain favorable chez les jeunes qui n'accordent pas assez d'importance à l'hygiène de la peau".

L'esthéticienne déplore qu'en cas d'acné, les jeunes emploient des lotions dégraissantes qui sont aussi asséchantes. "Quand la peau sèche, elle perd son élasticité et la graisse, qui ne peut pas s'évacuer normalement, reste incrustée", explique-t-elle.

Si un examen médical s'impose aux premiers signes d'acné, les esthéticiennes peuvent aider à évacuer les échardes en assainissant le terrain, empêchant ainsi les infections.

Les soins que propose Mme Chiro pour nettoyer la peau et déboucher les pores consistent en un traitement à l'aide de vapeurs ozonisées, suivi d'un masque désinfectant, cicatrisant et hydratant parce que la peau est souvent mutilée par des lotions dégraissantes. Le masque a un effet révulsif afin de provoquer une grande circulation. Viennent ensuite des massages à l'aide d'ondes courtes combinées avec des ondes ultra-violettes qui leur permettent de pénétrer en profondeur. On termine le traitement par une douche carbogazeuse afin de normaliser le travail des glandes sébacées. Le traitement complet dure 1 h. 15 et coûte $8.

"Il est difficile de savoir combien de fois il faudra le répéter; cela dépend de la vitesse de formation du sébum en excès", déclare Mme Chiro. "Le traitement met la cliente sur la bonne voie ; elle peut contrôler la situation si elle se plie à de petits soins. Sa coopération est donc essentielle."

Avec le peeling on change de peau

D'après les statistiques, notre rythme de vie affecte la peau, rappelle Mme Chiro. La peau se déshydrate à cause du système de chauffage en hiver et du soleil en été. On ne boit pas assez d'eau non plus.

"La femme doit s'alarmer si elle a la peau sèche, car c'est la route la plus brève vers les rides prématurées", affirme l'esthéticienne.

A-t-elle 20 ans, 30 ans, 40 ans ?

De nos jours, on peut difficilement deviner l'âge d'une femme : elle dispose de mille moyens de prolonger sa beauté et n'entend pas abdiquer sa jeunesse. Que la beauté soit naturelle ou entretenue, le résultat est le même : un ravissement pour les yeux.

Le moyen le plus radical d'enlever les cellules mortes de l'épiderme qui ne sont pas renouvelées au même rythme que lorsqu'on est jeune, ou d'effacer les petites rides qui proviennent de la sécheresse de la peau, ou encore d'éliminer les traces d'acné, est de procéder à un peeling.

Mme Chiro, qui est pharmacienne depuis 29 ans, pratique le peeling depuis 20 ans. Elle est la seule esthéticienne à en avoir fait la démonstration en public lors du Congrès national de cosmétologie en 1964, qui lui a valu une invitation pour répéter l'expérience à Cannes devant ses confrères européens.

Chez Mme Chiro, le peeling coûte $150. Il consiste en trois applications à la clinique, trois jours consécutifs. On y retourne le septième jour pour y enlever la vieille peau qui contient les déchets et les cellules mortes. La nouvelle peau apparaît avec ses cellules hydratées. C'est une peau qui réagira aux soins quotidiens.

Poils superflus et transformation du visage

Les poils insolites qui poussent parfois sur le menton, la lèvre supérieure et même les seins, ne sont pas jolis. "L'épilation électrique les élimine complètement, mais faut cependant compter avec une repousse de 10 pour cent causée par la manière dont le poil est enraciné", explique Mme Chiro. La séance de huit minutes coûte $2; 40 à 50 poils peuvent être épilés durant ce temps. Il n'existe aucune contre-indication à ce traitement.

Pour mettre en valeur de beaux yeux ou rendre plus harmonieux l'ovale d'un visage, on peut, par le même moyen, élargir le front ou corriger sa forme. C'est encore une façon de mettre la science au service de la beauté.

Les adolescentes — et leurs mamans aussi — aiment avoir les oreilles percées afin de pouvoir porter les boucles d'oreilles à la mode.

"C'est une affaire de rien et pas douloureux du tout", affirme Mme Chiro. "J'installe une boucle d'oreille temporaire d'un coup sec. Quelques jours plus tard, quand la blessure s'est cicatrisée, on peut la remplacer par un modèle de son choix".

L'opération, si l'on peut employer ce terme, coûte $7.50.

"La peau est notre plus grand organe d'excrétion", explique Mme Chiro. "Après 30 ans, la circulation diminue, les capillaires qui arrosent la peau se rétrécissent; par conséquent, les déchets ne sont pas éliminés comme ils le devraient, et le tonus musculaire est relâché".

Aux femmes qui désirent prolonger leur beauté le plus longtemps possible, Mme Chiro recommande une série de traitements qui travaillent en profondeur — contrairement au facial dont l'action est locale — pour augmenter la circulation dans les tissus et exercer les muscles. Au moyen d'un courant électrique, elle introduit un extrait placentaire en profondeur car, dit-elle, "avec l'âge la fibre de soutien s'amincit et s'assèche; l'extrait placentaire lui fait reprendre son volume initial".

Mme Chiro recommande deux séries de six ou sept traitements par an, à raison de $6 le traitement. Ses consultations, au sujet de n'importe quel problème de beauté, sont gratuites.

Demain: La beauté du corps

TIMBRES PINKY avec tous vos achats

STEINBERG MIRACLE MART

Spécial de fin de semaine

Venez en goûter gratuitement vendredi et samedi

En spécial avant les Fêtes!
Fameuses friandises Willards

Pensez-y !... si vous venez, vendredi ou samedi de cette semaine, acheter vos chocolats préférés, vous pourrez goûter sur place un des délices contenus dans cette boîte, et même emporter à la maison un autre échantillon.

La boîte contient tout un assortiment qui fera les délices de la famille et des amis. Achetez-les maintenant avant la cohue des fêtes, et pendant qu'ils sont offerts en spécial. Petits chocolats, gaufrettes, macarons, noix de coco, Slow Pokes, Willo-Crisp, globes de chocolat.

En spécial pour deux jours seulement — 5 livres 2.77

Confiserie et chocolat

PONT VIAU • GREENFIELD PARK • LASALLE • JEAN TALON E. • SHERBROOKE E. • CHOMEDEY

hemsley • hemsley • hemsley

GROS DIAMANTS
Bijouterie antique et Bijouterie à diamant

Nous nous spécialisons dans les gros diamants d'un à cinq carats. Venez voir notre collection rare de bijouterie antique et à diamant. Chez Hemsley, vous ferez un marché satisfaisant à notre service des Successions. Presque tous les jours, nous avons de nouvelles collections en vente.

HEMSLEY'S
Service des successions
394 ouest, St-Jacques
664 ouest, Ste-Catherine

hemsley • hemsley • hemsley

servez le
MORRIS'S
SLOE GIN
Il est délicieux "sec" et se marie admirablement à toute eau gazeuse !

LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITÉE, MONTRÉAL

Le magasin des femmes élégantes

Reitman's

PETAL BURST
on dit qu'il fait des miracles
Qui pourrait prouver le contraire?

Confectionné en Lycra avec dos et bretelles extensibles, le formidable soutien-gorge Petal Burst, est fait pour donner un support souple et confortable. Modèle 1282 en blanc. A 32-36; B et C 32-38 — 3.00

Non illustré — Soutien-gorge Petal Burst avec bretelles ajustables, coupe diagonale exclusive, empiècement élastique au centre. Style 382 en coton blanc et en satin blanc ou noir. A 32-36 ; B 32-38 ; C 32-40. — 2.50

Maintenant vous pouvez dire "portez à mon compte" avec credico SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSÉ.

MAGASINS REITMAN'S POUR VOUS SERVIR D'UN OCÉAN À L'AUTRE

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Pour les petits infirmes de Joliette, un chèque de $4,000 a été remis à M. J. Arthur Dupont, président de la Société des enfants infirmes de la province de Québec afin de payer les réparations au camp de St-Alphonse de Joliette. De gauche à droite, M. J. Arthur Dupont, président de la Société des enfants infirmes du Québec, la petite reine Julie Labelle, M. William J. Lecouffe, président du club Lions de Montréal, et M. Claude DeVoors, invité d'honneur et conférencier au déjeuner-causerie.

La Commission Sylvestre explique son vocabulaire au sujet des rouages du "système de corruption"

QUEBEC. (T. C.) — Avant d'expliquer en quoi consistait le "système de corruption" imposé à la Cour municipale de Québec, la commission d'enquête donne sa propre interprétation de certains mots.

C'est ainsi que, pour elle, les mots "changement de plaintes", "classer" et "coupable libéré" ont les significations suivantes :

"Changement de plaintes" : Cette opération consistait, à la Cour municipale, à annuler ou faire disparaître une plainte portée par un agent de la Sûreté, suivant les articles 221 et suivants du code criminel, et à la remplacer par une plainte fondée sur le code de la route. Il s'agit d'ordinaire d'infractions commises par le conducteur d'un véhicule automobile alors qu'il était sous l'effet de la boisson ;

"Classer" : Ce mot signifie : . . . 2°) Considérer une "carte", un "avis", ou même une poursuite pénale comme terminée **en faveur** du contrevenant, sans qu'il y ait eu enquête dans la plupart des cas ;

"Coupable libéré" : L'expression signifie qu'un fonctionnaire, avec ou sans l'accord du juge Rodolphe De Blois, ou que le juge lui-même a fait remise de l'amende et des frais que le prévenu, trouvé coupable d'une infraction à la réglementation de la circulation ou du stationnement, devait payer à la cité.

En ce qui concerne le "règlement" des cartes de stationnement et des billets de circulation émis aux contrevenants d'un règlement municipal, l'affaire se passait d'une manière bien simple.

Il rencontrait soit le juge De Blois, soit l'assistant-greffier Louis-Philippe Gauvin, et, après entente, il ne payait que la somme de un dollar, là où il en devait normalement $2.00, sans compter les frais subsidiaires, puisqu'il recevait avis par huissier, etc . . .

Quand une plus grande réglementation fut imposée, vers le début de 1960, au règlement de ces billets — la Sûreté municipale devait, seule, recevoir ces amendes, et, selon la commission, elle s'est parfaitement acquittée de sa tâche — , une nouvelle procédure fut inventée.

Il fut recommandé aux contrevenants, par le juge De Blois, qu'ils attendent de recevoir la sommation qui accompagnait le non-paiement de l'amende, et de lui expédier cette sommation, avec le billet, à l'une des trois adresses suivantes : à sa maison privée, à son bureau de juge à l'hôtel de ville, ou encore à "une boîte à lettres" qui était située dans un garage appartenant à un certain McClish.

Le juge recommandait aussi d'accompagner cette "sommation" d'un billet de un dollar. Par la suite, comme les "frais de cour" augmentaient, le juge exigea d'abord une somme de $2.00, puis de $2.50, et, enfin, de $3.00.

Il faut dire qu'au moment de cette exigence, un plus grand contrôle de l'administration financière de la Cour municipale avait été mis en place, ce qui explique l'augmentation des taux de base.

Au reçu de cette sommation et de cet argent, le juge De Blois, ou encore M. Louis-Philippe Gauvin, ou Me Gonzague Champoux, les deux sur son ordre, inscrivaient sur le dossier la mention : "classé". L'affaire était réglée, on n'en entendait plus parler.

La commission a estimé que plusieurs milliers de ces billets ont été "arrangés", chaque année, entre 1958 et 1963, faisant ainsi perdre à la cité des sommes évaluées, par année, à une centaine de milliers de dollars, ce qui, au bout de cinq ans, fait le joli montant de $500,000.

En ce qui concerne le "changement des plaintes", que seul le procureur général avait le droit d'autoriser, la preuve révèle, selon la commission, qu'en 1958 il y en eut 73 ; en 1959 : 115 ; en 1960 : 59 ; en 1961 : 14 ; en 1962 : 104 ; et, enfin, en 1963 ; 48.

Dès le début de son étude sur la méthode utilisée pour réussir ces "changements de plaintes", la commission explique que rien n'a révélé que le juge De Blois en ait accompli. Pourtant, ajoute-t-elle, il est prouvé qu'il a accepté de signer, en connaissance de cause, plusieurs "changements de plaintes" accomplis illégalement par M. Louis-Philippe Gauvin.

Pour que ces "changements de plaintes" puissent avoir une certaine chance de succès, une seule chose importait : faire disparaître deux documents de base du dossier, la plainte et la dénonciation, placés en vertu du code criminel, et les remplacer par deux autres, accomplis en vertu du code de la route.

Selon l'enquête menée par la commission, il semble que les grands responsables de ces "changements de plaintes" se retrouvent chez les substituts du procureur près la Cour municipale, dont principalement Me Gérard Corriveau, maintenant devenu juge de la Cour supérieure, et l'assistant-greffier, M. Louis-Philippe Gauvin.

Pour sa part, la commission n'hésite pas à utiliser des termes très durs en fonction de ce "système".

C'est ainsi qu'elle déclare : "La Commission, en terminant, n'hésite pas à qualifier ce système de scandaleux. Quant au préjudice qu'il a causé à la justice, et quant aux dommages matériels que certaines personnes n'ont pas manqué de subir, la Commission regrette de ne pouvoir l'établir avec plus de précision."

Pour expliquer comment se faisait la nouvelle plainte, portée en vertu du code de la route, et non plus en vertu du code pénal, la commission précise qu'on demandait à des policiers — nommés agents de liaison — de signer des formules de plaintes "nouvelles", avec accusation, alors qu'ils ne savaient ni le "A", ni le "B" de la cause dont ils auraient à témoigner plus tard.

Et de s'exclamer la commission : "Quel mauvais exemple donnait-on aux agents de la Sûreté qui avaient non seulement fait leur devoir, mais respecté leur serment ! . . .

A toute fin pratique, à leur serment, on préférait un autre serment, vide de sens, et on encourageait la fraude, puisque la vérité et la justice étaient bafouées. On voudrait corrompre un corps de police qu'on ne s'y prendrait pas autrement !... Heureusement pour l'honneur de la Sûreté municipale, ce n'est pas elle qui a pratiqué le honteux "système des changements de plaintes" !

Lucien Rivard ira en appel

HOUSTON (PA) — Le désormais célèbre Lucien Rivard, âgé de 50 ans, qui a été condamné comme dirigeant d'un vaste réseau de trafiquants de narcotiques, en a appelé, hier, de la sentence de 20 ans d'emprisonnement et de $20,000 d'amende, prononcée contre lui, le 12 novembre dernier, à l'issue d'un procès commun avec trois de ses complices.

L'appel a été inscrit à la Cour fédérale des Etats-Unis, à Laredo, au Texas, où il avait subi son procès et avait été condamné par le juge fédéral Ben C. Connally. Rivard avait un délai de 10 jours, après sa condamnation, pour en appeler du verdict du juge.

Rivard, qui serait à la tête d'un réseau ayant fait entrer pour $200 millions d'héroïne aux Etats-Unis, a été condamné sur une seule accusation soit celle d'avoir conspiré pour faire entrer du Mexique aux Etats-Unis 75 livres d'héroïne d'une valeur de $76 millions.

Rivard avait connu la célébrité internationale en franchissant le mur de la prison de Bordeaux à l'aide d'un boyau d'arrosage, le 2 mars dernier.

Il avait auparavant défrayé les manchettes au moment de l'institution de l'enquête Dorion, dont il était la figure centrale.

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Un juge conseille d'en appeler de sa décision

Le juge Gérard Laganière, qui avait prononcé hier après-midi deux sentences consécutives de deux mois de prison contre un prévenu qui s'était reconnu coupable d'avoir empiété sur la propriété des Chemins de fer nationaux, et d'avoir volé un passage dans un wagon de fret, entre Montréal et Lachine, a demandé lui-même à un avocat de l'Assistance judiciaire d'en appeler de l'une de ces sentences. Parce que . . . illégale.

Au moment de décider du cas de Carl Browning, le tribunal avait en effet demandé au procureur du C.N.R. quelle était la peine imposable dans chacun des cas, contre le prévenu.

Ce dernier avait alors répondu que le maximum était de deux mois pour chaque délit.

Et le tribunal, désirant assurer le "confort" de ce pauvre hère pour le restant de la saison froide, l'avait condamné immédiatement à quatre mois.

Quelques minutes plus tard, alors que tous les documents de la condamnation étaient déjà signés, le procureur revenait en cour pour signaler qu'il y avait eu méprise, et que, dans un cas, le maximum était une amende de $10 ou une peine de huit jours.

Mais il était déjà trop tard.

Le juge Laganière souligna alors que même si sa décision était illégale, il ne pouvait la casser de lui-même et qu'il faudrait loger un appel.

Il demanda alors à Me Jean-Baptiste Crépeault, qui, depuis plus d'un mois, se dévoue pour défendre bénévolement les accusés pour "le compte" de l'Assistance judiciaire, de loger cet appel pour que l'accusé ne soit pas victime plus longtemps de cette illégalité.

Qu'il avait d'ailleurs acceptée lui-même avec un très cordial merci à la cour.

EXPOSITION

DE MATERIELS SCIENTIFIQUES

24 kiosques d'importantes compagnies

COLLEGE BOURGET,
Rigaud, Québec

LES 20 ET 21 NOVEMBRE

de 1 h. à 5 heures p.m.

(ENTREE LIBRE)

Journée de fraternité 'inter-clubs' chez les "Lions" de Montréal

par Nicole Mongeau

Dans un geste de fraternité qui se voulait au-dessus de toutes les rivalités, le club Lions de Montréal (Central) avait organisé, hier, pour la première fois, une journée inter-clubs qui réunissait les présidents ou délégués des différents clubs sociaux, tels que les Kiwanis, Rotary, Richelieu, B'nai Brith, etc. Cette journée avait été planifiée pour rendre hommage à M. Claude M. DeVoors, ancien président des Lions internationaux. M. DeVoors qui, malgré le mauvais temps, était arrivé le matin de New York, avec son épouse, fut le conférencier au déjeuner-causerie qui groupait plus de 300 invités à la salle Champlain de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

Au cours du déjeuner, il y eut présentation d'un chèque de $4,000 à M. Arthur-J. Dupont, président de la Société des enfants infirmes de la province de Québec, afin de pourvoir à certaines réparations urgentes au camp des enfants infirmes de St-Alphonse de Joliette. M. Dupont reçut ce chèque des mains du président M. W. J. Lecouffe, accompagné d'une ravissante fillette de 8 ans, Sa Majesté Julie Labelle.

Parmi les nombreux invités d'honneur, on remarquait entre autres, le docteur Jacques Belleau, conseiller technique du ministère de la Famille et du Bien-être social, M. Tris Coffin, ex-directeur international des Lions, qui devait présenter le conférencier, le président, M. W.J. Lecouffe, ainsi que M. J.-Arthur Dupont et M. Stan Saunders, gouverneur du district A-8, qui a remercié M. DeVoors.

M. DeVoors a d'abord remis un certificat d'appréciation à M. Tris Coffin pour ses réalisations au sein des Lions internationaux et parlé d'un voyage qui l'a conduit dans 98 des 132 pays du monde libre où les Lions sont déjà actifs. Il a souligné l'immense fraternité qui unissait tous ces hommes de bonne volonté qui forment 18,900 clubs comprenant 850,000 membres à travers le monde, sans compter évidemment tous les autres qui gravitent autour de leurs oeuvres qui se consacrent à l'enfance malheureuse : infirmes, aveugles ou déshérités.

Il existe 2,200 membres des clubs Lions dans le Québec et plus de 26,000 membres de Terre-Neuve à Vancouver. Les clubs sociaux Lions internationaux travaillent à 364,000 projets exigeant un budget d'environ $90 millions de dollars.

"Mais l'argent n'est pas tout", s'est écrié M. DeVoors, "ce qu'il faut c'est surtout l'esprit de charité, de fraternité humaine, cette bonté de tous les instants, indépendamment des affaires, des problèmes personnels car, à travers le monde, c'est toujours le même cri partout : "donnez-nous une chance !" Aucun être humain ne connaît sa force et sa puissance tant qu'il n'a pas vu son voisin dans le besoin et le bon Samaritain de l'évangile n'a eu qu'une réaction fraternelle bien connue des membres de tous les clubs sociaux à travers le monde. Leurs gestes d'amitié mondiale feront bien plus pour la communauté que toutes les phrases creuses dont se gargarisent ceux qui refusent leur personne même en offrant des centaines de dollars.

Les Lions internationaux ont ouvert cette année six écoles, et, selon M. DeVoors, "c'est une bien petite goutte d'eau dans l'océan des besoins mondiaux, mais ce geste, suivi d'autres du genre, contribuera à ce que tous les humains désirent : un monde meilleur".

A trois heures de l'après-midi, les Lions de Montréal se rendaient à l'hôtel de ville de Montréal, invités de Son Honneur le maire Jean Drapeau, où M. Claude DeVoors devait signer le Livre d'Or.

Voyez Votre Détaillant Esso Maintenant!

GARANTIE POUR LA DURÉE DU PNEU

Les pneus Atlas sont entièrement garantis contre tous défauts de matières premières ou de fabrication pour toute la durée de la semelle originale, sans restrictions de temps. Cette garantie est honorée par tous les vendeurs au Canada et aux É.-U.

ATLAS *Weathergard*

Offre pour un temps limité seulement!

Prix Ordinaire 22.35

15.95
5.20-13
TYPE SANS CHAMBRE À AIR, FLANC NOIR

Faites poser des Atlas Weathergard sans chambre à air avant l'hiver. Ainsi, vous serez assuré de pouvoir démarrer et arrêter sûrement, sans déraper, et de rouler dans la neige la plus épaisse. De plus, sur la chaussée dégagée, le dessin spécial de la semelle diminue le bruit du roulement.

A l'achat de pneus Atlas, profitez des **conditions spéciales de paiement** offertes par le ***CRÉDIT ESSO-MATIC:*** pas de comptant, jusqu'à six mois pour payer. Pour les achats de $100 et plus, jusqu'à 12 mois pour payer.

Économies semblables sur pneus de toutes les dimensions

6.40|6.50-13 Type sans chambre à air, flanc noir **18.02**
7.00|7.35-14 Type sans chambre à air, flanc noir **18.91**
7.50|7.75-14 Type sans chambre à air, flanc noir **19.80**
8.00|8.25-14 Type sans chambre à air, flanc noir **22.16**
6.70|7.75-15 Type sans chambre à air, flanc noir **19.80**
7.10|8.15-15 Type sans chambre à air, flanc noir **22.16**

Demandez à votre détaillant de vous faire voir le nouveau Weathergard-S

ESSO

La CECM augmente son personnel médical à l'école Victor-Doré

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier d'augmenter et de diversifier le personnel médical attaché à l'école Victor-Doré, école qui reçoit 420 élèves atteints d'une infirmité physique.

Les commissaires de la CECM ont en effet décrété l'engagement à temps partiel d'un pédiatre, d'un orthodopédiste, d'un neurologue et de deux nouveaux physiothérapeutes.

Ce nouveau personnel s'ajoutera au service médical actuel de l'école et lui permettra de faire face à la diversité croissante des besoins des élèves.

Il y a quelques années, cette école spéciale recevait surtout des enfants dits "infirmes moteurs", c'est-à-dire ayant peine à se servir de leurs membres.

Avec la généralisation de la vaccination contre la poliomyélite, le nombre d'enfants atteints de la polio a regressé de façon marquée, tandis qu'en nombre toujours plus grand, des enfants atteints d'autres infirmités étaient admis à l'école.

L'année dernière, sur les 420 élèves de l'école, on notait seulement 65 cas de polio, alors que le nombre de cas de paralysie cérébrale s'élevait à 175.

Un rapport soumis aux commissaires de la CECM hier indique que les spécialistes attachés à l'école Victor-Doré rencontrent maintenant chez les élèves 63 types différents de pathologie.

C'est pourquoi il devenait impérieux de diversifier le personnel médical. Il faut noter que ce personnel n'est pas chargé de donner des traitements aux élèves, mais bien de surveiller constamment leur état et de les aider à poursuivre normalement leurs études.

La Commission des écoles catholiques de Montréal, a expliqué M. Gaston Dugas, directeur de l'information, est l'une des seules de la province à s'occuper ainsi des élèves infirmes. Elle est certainement la première à avoir mis sur pieds un service spécialisé, puisqu'elle offre des services médicaux aux enfants infirmes depuis 38 ans. L'éducation de ces enfants coûte à la Commission quatre fois plus cher que l'éducation des enfants normaux.

La Commission a ouvert en 1960 l'école Victor-Doré, qui a été construite spécialement à l'intention des handicapés physiques. L'école est située dans le nord de la ville, à l'angle du boulevard Métropolitain et de la rue Chambord.

Tout le monde en prend !

Les Américains et les Canadiens consomment environ 20,000,000 de livres d'aspirine par année.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront pour qualités l'assurance, la franchise et un puissant instinct d'indépendance qui leur feront souvent négliger le conformisme. Toute leur vie, ils préféreront un entourage simplement naturel et chaleureux aux milieux strictement conformistes ou snobs. Ils n'en seront pas moins entreprenants et ambitieux.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il est possible que vous soyez tenté, aujourd'hui, de vous mettre en quête d'un nouvel emploi, dans l'espoir d'avoir plus d'indépendance, quitte à y perdre financièrement. Il serait de votre intérêt de tenir bon, surtout si vous avez des charges familiales.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne vous laissez pas influencer par des suggestions plus ou moins bonnes. Fiez-vous à vos propres inspirations, surtout s'il s'agit de vos affaires de coeur. Il est possible que vous éprouviez le besoin de vivre en solitaire.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Cet après-midi, vous apprendrez avec satisfaction l'heureuse issue d'une démarche sur laquelle vous ne vous faisiez plus d'illusions. Revisez vos comptes avant de mettre à exécution un projet de voyage avec l'être aimé, ou avant d'effectuer un achat important.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vos chances dépendront en partie de votre stabilité. Evitez le laissez-aller, mais ne soyez pas pour autant l'esclave de vos habitudes. Une affaire dont vous attendiez une issue heureuse tournera court brusquement.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous aurez l'occasion de participer à une discussion qui vous mettra en valeur. Votre esprit de conciliation sera très apprécié. Toutefois, n'acceptez pas une mission d'arbitrage qui pourrait déplaire à l'une des parties.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Aujourd'hui, vous aurez de fréquentes occasions de vous distraire en compagnie de personnes agréables, avec lesquelles vous êtes lié par affection. Mais veillez à ne pas vous faire du tort en vous laissant aller à des entrainements qui vous feraient négliger vos devoirs.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

La journée sera dominée par une excitation mentale prédisposant à la témérité. Il sera préférable de se tenir sur ses gardes et d'être prudent. Ne vous occupez pas des affaires des autres.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Evitez de parler de vos soucis professionnels; ce qui ne ferait qu'agacer votre entourage. Supportez gracieusement les petits caprices familiaux inévitables. Ils sont sans importance. La sympathie de l'être aimé vous y aidera.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Evitez toute originalité et ne décidez pas trop brutalement. Toute la journée, soyez circonspect avec les inconnus et ne cédez pas au caprice. Restez fidèle à la parole donnée.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Essayez de céder à un besoin de confidences qui vous vaudra des consolations. Vous êtes, d'autre part, dans de bonnes dispositions pour un travail de longue haleine. Malgré les promesses que l'on vous a faites, vous aurez peut-être des mécomptes.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Une personne distraite, ou insouciante, pourra vous mettre dans une situation embarrassante si vous manquez de fermeté. Abstenez-vous d'une opération plus séduisante que rémunératrice; l'être aimé vous donnera sur ce point d'excellents conseils.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ne vous laissez pas entrainer à la colère, quel que soit le bienfondé de votre ressentiment. Si vos rivaux sont dénués de scrupule, soyez sûr que, tôt ou tard, ils se mettront dans leur tort. L'être convoité vous réservera son coeur.

Les cinq magasins Morgan ouverts ce soir

Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes

Suggestions-cadeaux pour toute la famille!

Et voila!
le Père Noël en route pour le
Monde des Jouets!

Oui, il arrive demain ! Il compte bien voir tous ses bons petits amis au Monde des Jouets chez Morgan ! Il a fabriqué, cette année, plus que jamais auparavant, un assortiment de jouets pour le bonheur des petits ! Il en a de toutes sortes.
Venez, venez tous voir le Père Noël chez Morgan ... et dites-lui en secret ce que vous désirez qu'il vous apporte à Noël !

Vous pouvez obtenir une photo de votre enfant avec le Père Noël en seulement 10 secondes — Une photo Polaroid 3¼" x 4½" en noir et blanc, présentée sous cachet en moins de 10 secondes ... un souvenir inoubliable de la visite de vos enfants chez le Père Noël ! Taxe comprise **1.05**

- Agrandissements et réimpressions peuvent être commandés au rayon des Appareils de photographie, rayon 24, au rez-de-chaussée.

AU MONDE DES JOUETS, RAYON 35, AU SIXIEME

Ohé les jeunes!
venez chez Morgan choisir vos disques préférés 45 tours !

.79

1. "I Can Never Go Home Anymore" par The Shangrilas
2. "I Hear à Symphony" par The Supremes
3. "Keep On Dancing" par The Gentrys
4. "Let's Hang On" par The Four Seasons
5. "You've Got To Hide Your Love" par The Silkie
6. "1-2-3" par Len Barry
7. "Ring Dang Doo" par Sam The Sham
8. "You're The One" par The Vogues
9. "Lover's Concerto" par The Toys
10. "Get Off of My Cloud" par The Rolling Stones
11. "Say Something Funny" par Patty Duke
12. "Run Baby Run" par The Newbeats
13. "Liar Liar" par The Castaways
14. "Rescue Me" par Fontella Bass
15. "Road Runner" par The Gants
16. "My Heart Sings" par Mel Carter
17. "Hang On Sloopy" par The McCoys
18. "Turn, Turn, Turn" par The Byrds
19. "Yesterday/Act Naturally" par The Beatles
20. "Make It Easy On Yourself" par Walker Brothers.

Au retour de l'école, pour vos réceptions des Fêtes ! Les 20 enregistrements en tête du palmarès !

Téléphoner à 842-6261

BAR DU DISQUE — RAYON 91 — CINQUIEME
Egalement à DORVAL ROCKLAND et BOULEVARD

Vêtements pour messieurs! Marque connue ... cadeaux les plus appréciés à la Noël!

Sous-vêtements confortables Watson "396" pour hommes!
Sous-vêtements en tricot coton côtelé de coupe ample et seyante. La camisole est soigneusement finie pour plus de durabilité; la culotte est à devant renforcé; bande élastique confortable. Blanc seulement. Tailles P. M. G. XG. **Camisole ou culotte 1.25 ch.**

Chemises habillées "Arden" Arrow pour hommes!
Un modèle de chemise très populaire en beau broadcloth anglais. Coupe élégante et classique, col à apprêt permanent; poignets droits ou mousquetaires. Sanforized. Tailles 14 et 14½ (32 à 34); 15 à 16½ (32 à 35); 17 et 17½ (33 à 35). **5.00**

Chaussettes pure laine importées d'Angleterre!
Populaires chaussettes anglaises en beau tricot côtelé 6 x 3; bordure en Lastex*. Entièrement en laine irrétrécissable ! Motifs fantaisistes en brun, gris. Teintes unies de bleu aviateur, marine, vert olive foncé, brun foncé, gris moyen ou fusain. Pointures 10 à 12. **1.50 la pre**
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
ARTICLES POUR MESSIEURS — RAYON 28 — REZ-DE-CHAUSSEE — A L'ARRIERE
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Bas de support "Fling" sans couture, diaphanes, Confortables et fins !

Les bas de support Fling* sont destinés à vous donner le support approprié à vos besoins; en outre, ils sont beaux, diaphanes et flatteurs pour les jambes ! Façonnés en Spandex* léger et durable, ils ont une finition mate qui complète merveilleusement vos tenues du soir. Ils sont très bien proportionnés et seyants ! Venez chez Morgan ... choix de beige ou taupe. Pointures : C. 9 et 9½; M. 9 à 11; L. 10 à 11. *Marque déposée **5.95**

Venez faire la connaissance de Mademoiselle Teresa Pirozzi, représentante de la maison Fling. Elle viendra au comptoir des bas au magasin centre-ville les samedi et lundi, 20 et 22 novembre, à compter de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.

Téléphoner à 842-6261
BAS — RAYON 19 — REZ-DE-CHAUSSEE
NUANCE TAUPE EGALEMENT A DORVAL

Tricots côtelés ! Elégants modèles classiques confectionnés en pure laine !

Deux modèles de tricots pratiques pour porter avec vos costumes, jupes, pantalons de ski ou avec d'autres vêtements séparables ! Confectionnés d'une façon magnifique en tricot côtelé de laine douce, chaude et souple. Choix excellent de teintes ! Idée-cadeau appropriée pour la saison des Fêtes ! Les deux modèles en tailles M.G.

A. Pullover à manches courtes, noir, blanc, marine, rouge vin, bleu pâle ou rose pâle. **7.98**

B. Pullover à manches longues en noir, blanc, marine ou rouge vin. **8.98**

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS SPORT DU BUDGET — RAYON 21 — TROISIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Pantoufles de teintes gaies ! Marque réputée pour enfants a dolescentes !

Jolies pantoufles de fabrication renommée à cause de la qualité de main-d'oeuvre qui procure confort et durabilité ! Trois modèles élégants sont ici représentés ... cadeau agréables à recevoir pour Noël !

A. "Tease" par Kaufman ! Jolies pantoufles à empeignes en tissu solide à fil métallique, rabats épais en fourrure, semelles en cuir. Bleu ou rose. Point.: 8 à 3. **la paire 3.98**
Existent aussi en tissus à motifs multicolores; pointures pour adolescentes 5 à 10. **la paire 4.98**

B. "Roméo" par La Parisette ! Bottillons à la cheville; empeignes cuir façon kip, talons solides en caoutchouc qui ne marque pas les parquets, insertions en élastique. Bleu ou rouge vin. Pointures 6 à 11, **2.98** et 12 à 3, **la paire 3.45**

C. "Slumber" par Kaufman ! Empeignes durables en velours côtelé; imprimé bleu ou rouge. Fermeture glissière solide. Pointures 6 à 13. **la paire 2.98**

Téléphoner à 842-6261
CHAUSSURES POUR ENFANTS — RAYON 81 — TROISIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Centre-ville, Snowdon 9h à 5h 30; jeudi, vendredi 9h à 9h — Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 6h; jeudi, vendredi 9h 30 à 10h Téléphoner à 842-6261

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

CAHIER No 3 / PAGES 23-34 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 19 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 268

Le sort des Noirs rhodésiens nous intéresse-t-il vraiment ?

Les journaux de langue anglaise ont été bourrés, ces jours derniers, de nouvelles et d'éditoriaux sur la Rhodésie et je me demande s'il ne s'agit pas là d'un beau cas d'hypocrisie anglo-saxonne : on montre un intérêt qu'on ne ressent certainement pas, ou bien, sous prétexte de critiquer M. Ian Smith, on décrit son défi de l'Afrique noire, défi qui (si on n'essayait pas de se leurrer) lui vaut beaucoup de sympathie.

Suis-je trop cynique ? Hélas, non ! J'ai servi pendant trois ans à l'ONU et je ne peux que conclure que le Monde blanc ne s'intéresse à la question rhodésienne que très théoriquement. Supposons que l'on procède à un sondage d'opinion et qu'on demande aux gens : "Etes-vous disposé à payer des impôts additionnels pour donner le pouvoir en Rhodésie aux Noirs; accepteriez-vous de servir dans une force internationale qui interviendrait en Rhodésie ?" La réponse de neuf Canadiens sur dix serait, j'en suis convaincu, négative.

Quand j'exprime cette conviction à quelques-uns de mes amis bien informés, à Toronto, ils admettent que la réponse à la question que je suggère serait négative, mais ils soutiennent que ceci ne démontre pas un manque d'intérêt. "La position géographique du Canada est telle qu'un intérêt direct ne serait pas naturel. D'autres pays devraient manifester leur intérêt plus directement. Le Canada n'est pas directement impliqué . . ."

Ni le Canada, ni le monde

Il est sûr que le Canada ne se sent pas directement impliqué. C'est malheureux pour les Africains. Le reste du monde non plus ne se sent pas directement touché parce qu'aucune des grandes puissances ne croit qu'il soit possible de mobiliser l'Afrique politiquement ou militairement. Les grandes puissances, la Chine comprise, se sont brûlé les doigts en Afrique et ont trouvé presque impossibles les relations avec les Africains.

De plus, l'Afrique, de par sa situation géographique, n'est pas considérée indispensable par les puissants protagonistes de la guerre froide. L'Union soviétique et les Etats-Unis, d'ailleurs, ne sont plus aussi farouchement opposés. Ils sont en train de réduire le nombre des points de confrontation; ils ne les augmenteront certainement pas. Moscou n'a pas réussi à établir une politique de base en Afrique. Ses rêves révolutionnaires ont fait naufrage parce que la mentalité 19e siècle qu'est la mentalité marxiste n'a rien à voir avec les conditoins quasi préhistoriques dans lesquelles vivent plusieurs peuples africains.

Ainsi en est-il pour les Américains. Il est très difficile pour un chef d'Etat américain ou soviétique de motiver, auprès de leur population, des interventions qui ne se soldent que par des déboires. La tendance est donc de se tenir à l'écart. Et ce n'est pas une tendance des leaders politiques uniquement. Les diplomates n'aiment pas se mêler de problèmes africains; ils n'arrivent que très difficilement à saisir la cause des réactions africaines.

Les tuyaux officiels

Quand les dirigeants des pays blancs refusent de se mêler des affaires africaines, quand l'Afrique, tacitement, est laissée à l'écart de la guerre froide, la presse, la radio et la télévision ne sont pas alimentées d'un flot de nouvelles, de "tuyaux" sur l'Afrique, ou plutôt les tuyaux officiels vont presque tous dans le même sens : "Mieux vaut ne pas trop nous en mêler." Le "Toronto Star", par exemple, écrivait qu'il valait mieux ne pas intervenir militairement en Rhodésie. Le fait est qu'aucun intérêt vital n'est en jeu, ni pour la Grande-Bretagne, ni pour l'Occident.

Allons-nous provoquer la haine ou le mépris des Africains si nous n'intervenons pas effectivement ? La vérité est la suivante : nous savons tous que les Africains nous haïssent déjà plus ou moins, et s'ils ne nous méprisent pas, du moins ne nous font-ils pas confiance. Peut-être sommes-nous dans l'erreur quand nous prétendons savoir ce que pensent les Africains, mais nous avons tout de même tiré certaines conclusions que nous refusons parfois d'accepter.

Et comme les Africains, à notre avis, ne peuvent vraiment pas menacer la paix du monde, nous sommes plutôt indifférents aux sentiments qu'ils peuvent nourrir à notre égard.

Peut-être nous serions-nous engagés plus à fond (je parle ici d'authentique engagement, pas d'hypocrisie) si nous avions pu nous identifier mentalement avec les Africains. Le fait est qu'à l'exception d'une toute petite minorité, le Blanc ne croit pas, au fond du coeur, qu'il est vraiment le frère du Noir. Et par conséquent, dans une situation comme celle qui sévit en Rhodésie, le Blanc hésiterait longtemps avant d'intervenir du côté des Noirs et contre les Blancs. C'est peut-être là ce qui explique la perte d'appui que subit l'ONU pendant l'opération au Congo-Léo. Si vous me trouvez trop cynique, demandez-vous pourquoi aucun politicien n'a jamais proposé de permettre l'immigration non contrôlée des gens de couleur.

Philip Deane

téléphoto PA

Procès d'un Américain en URSS

M. et Mme Howard Mott, de Sheffield (Mass.), se sont rendus à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou aujourd'hui en vue de fournir des renseignements sur leur fils, Newcomb (27 ans), qui doit subir lundi son procès à Mourmansk sous l'inculpation d'avoir pénétré illégalement en Russie le 4 septembre dernier. Pendant qu'il visitait la Norvège en touriste, Newcomb aurait franchi illégalement la frontière. Ses parents assisteront au procès.

Selon l'agent double Penkovsky

Le Canada est un terrain facile pour les espions soviétiques

LONDRES. (PC-UPI) — Le livre si controversé "Le dossier Penkovsky" révèle un aspect intéressant de l'espionnage soviétique. L'auteur soutient que le Canada est considéré par Moscou comme un terrain facile pour les espions, particulièrement pour ceux qui "travaillent" dans le domaine industriel.

Se référant à certaines missions données au chef canadien du GRU, le service d'espionnage pour lequel travaillait le colonel Oleg Penkovsky à l'époque où il fournissait des renseignements vitaux aux pays de l'OTAN, le livre attribue à l'espion soviétique (exécuté en URSS, ces déclarations :

"Nous croyons que le Canada représente une synthèse des technologies hautement développées des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Il est relativement difficile de voler des secrets aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, mais au Canada, dans certains cas, il est plus facile de se procurer des données techniques. Il est également plus facile d'obtenir des visas d'entrée au Canada pour les différentes délégations soviétiques".

Plus loin dans le livre, cet ouvrage dénoncé par le gouvernement soviétique qui affirme qu'il s'agit là de pure invention et que les Britanniques soupçonnent d'être l'oeuvre de la CIA, Penkovsky incite les pays occidentaux, notamment les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada, à surveiller des plus étroitement les échanges de délégations scientifiques, et de mettre sur pied le même strict contrôle sur les missions commerciales qu'applique l'Union soviétique.

Accusations contre Khrouchtchev

Une des plus sensationnelles révélations du livre est l'accusation portée contre Nikita Khrouchtchev selon laquelle l'ancien premier ministre soviétique a continuellement cherché à déclarer une guerre nucléaire et à se servir en cette occasion de gaz et d'armes bactériologiques. Et il est venu près de réussir à l'occasion de la crise de Berlin en 1961.

Un commentaire de l'écrivain américain Frank Gibney faisant un joint entre les notes éparses de Penkovsky — notes présumément sorties d'Union soviétique après l'arrestation de leur auteur en 1962 — donne crédit à Penkovsky pour avoir évité cette catastrophe et pour avoir donné au président Kennedy des renseignements sur la puissance soviétique permettant au chef américain de dicter sa politique lors de la crise de Cuba.

Là où le livre se révèle le plus intéressant, toutefois, c'est quand il met en lumière les faits et gestes quotidiens du réseau d'espionnage soviétique, espionnage, dit Penkovsky, qui s'est infiltré dans tous les domaines de la vie officielle soviétique.

L'espionnage soviétique, répète-t-il tout le long de son ouvrage, est une activité qui n'a de cesse et qui est poursuivie sous des douzaines de déguisements parfois les plus dépourvus de malice, allant des organisations touristiques à la Croix-Rouge soviétique. Tout est dirigé à une si haute échelle que l'étranger a beaucoup de difficulté à s'y comprendre.

En Grande-Bretagne seulement, l'Union soviétique a un "bataillon entier" de représentants qui travaillent pour les services secrets, révèle Penkovsky qui suggère aux pays occidentaux dans lesquels les agents soviétiques ne sont pas découverts de demander une réduction dans le personnel soviétique, ce qui aurait pour effet de créer de la confusion et de réduire les activités d'espionnage.

Les USA ont 3 fois plus de fusées que l'URSS

LONDRES — (UPI, AFP, PA) — La supériorité des Etats-Unis sur l'Union soviétique dans le domaine du nombre des fusées intercontinentales passera de la proportion de 4 à 1 à celle de 3 à 1 au cours de l'année 1966 par suite de la mise au rancart de plusieurs fusées américaines, estime aujourd'hui l'Institut d'études stratégiques de Londres dans une nouvelle édition de son étude portant sur l'équilibre des forces militaires dans le monde.

Toutefois, la supériorité américaine dans le domaine des fusées navales progressera au cours de l'année prochaine pour atteindre la proportion de 4 à 1. D'autre part, les charges explosives (ogives) des fusées nucléaires soviétiques sont beaucoup plus puissantes que celles des fusées américaines, précise l'Institut d'études stratégiques.

• A Moscou, le maréchal Krylov, commandant en chef des unités des fusées, a contesté la supériorité américaine. Dans un article publié dans "Pravda" à l'occasion de la célébration en URSS de la "journée des missiles", le maréchal écrit que les "prétendues rumeurs" à ce sujet ne sont en fait que des "tentatives pour ressusciter la politique de chantage nucléaire".

• L'Institut estime par ailleurs que les puissances non nucléaires, considérées dans leur ensemble, pourraient produire, si elles le désiraient, plus de 300 bombes atomiques par année dont chacune d'entre elles aurait la puissance de la bombe larguée sur la ville japonaise de Nagasaki en août 1945. Le directeur de l'Institut a déclaré qu'il ne faudrait pas conclure cependant que ces puissances non nucléaires envisagent de se lancer dans le domaine de la fabrication des bombes et devenir ainsi membres du "club atomique" composer de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique et de la Chine communiste. Le Canada, pour sa part, pourrait produire suffisamment de plutonium pour fabriquer environ 60 bombes du genre de celle de Nagasaki, selon l'Institut.

• En réponse à une demande de précisions faite à l'Union soviétique par les Etats-Unis au sujet du lancement dans l'espace d'armes nucléaires, le général soviétique Lavrenov écrit aujourd'hui que les fusées orbitales de son pays, qui peuvent recevoir des ogives nucléaires, n'ont pas été lancées dans le cosmos. Rappelons que l'URSS avait exhibé des fusées dites "globales" lors de la parade militaire pour l'anniversaire de la révolution bolchévique, le 7 novembre.

Kidnappé, un adolescent est rendu à ses parents moyennant $45,000

TACOMA, Washington (UPI, PA) — Un adolescent de 13 ans, fils du président de la "West Coast Grocery Co.", a été enlevé en face de sa demeure mercredi matin pendant qu'il attendait un autobus scolaire. Ses ravisseurs le relâchèrent neuf heures plus tard, après que son père eut payé une rançon de $45,000.

Charles H. Hyde III a déclaré à la police qu'il avait été enlevé par deux hommes qui l'ont forcé à se coucher sur le plancher arrière de leur voiture, lui ont bandé les yeux avec du ruban gommé et ont jeté une couverture sur lui. Il a ajouté que ses ravisseurs ne l'avaient pas molesté mais qu'ils ne lui avaient rien donné à manger.

La scène de l'enlèvement s'était déroulée vers 7 h. 45 a.m. A 10 heures, le père de la victime reçut un appel téléphonique des ravisseurs qui lui donnèrent les instructions relativement au paiement de la rançon.

A 3 heures de l'après-midi, après avoir retiré l'argent de la banque, M. Hyde se rendit en voiture à l'arrière d'un magasin de provisions, tel que convenu, et s'éloigna après avoir laissé la rançon dans une valise sur la banquette avant. Quand il revint à sa voiture une demi-heure plus tard, il constata que l'argent était disparu. A 4 h. 05, il avisa le FBI du rapt. A 5 h. 30, le jeune Charles rentrait chez lui.

Malgré les descriptions fournies par la victime, la police a déclaré qu'elle avait été avertie trop tard et qu'il était difficile de suivre une piste quelconque, ne connaissant même pas le numéro du permis de la voiture, qui d'ailleurs avait peut-être été volée. M. Hyde, craignant pour la vie de son fils, avait attendu jusqu'à ce qu'il eut payé la rançon avant d'alerter la police.

La mère de Charles ne fut mise au courant du rapt qu'une fois la rançon payée. Elle apprit la nouvelle alors qu'elle assistait à une garden-party à la demeure de M. Phillip Weyerhaeuser, dont le frère George avait lui-même été enlevé dans cette même ville il y a 30 ans.

Les juges rhodésiens refusent de prêter serment au régime rebelle

LONDRES. (Reuter, AFP, PA, UPI) — Le juge en chef de la Rhodésie, sir Hugh Beadle, a laissé entendre aujourd'hui qu'il y avait du vrai dans les rapports de presse voulant que les juges aient refusé de prêter serment au régime rebelle de Ian Smith.

Les juges en Rhodésie sont nommés par la Couronne et non par le gouvernement local. Si les rapports de presse sont exacts, le refus des juges de prêter serment constitue un défi direct à la légitimité du nouveau régime.

Dans un domaine connexe, le gouvernement Ian Smith a annoncé hier qu'il n'insisterait pas pour que les fonctionnaires de l'Etat prêtent le serment d'allégeance à la nouvelle administration.

A l'ONU, on a réussi à mettre au point un projet de résolution sur la crise rhodésienne. Le projet prévoit notamment l'édiction immédiate, par le Conseil de sécurité, de sanctions économiques, y compris un embargo sur les produits pétroliers, embargo qui constituerait un véritable blocus du pays.

Réactions de Smith

Prié de dire ce qu'il pensait des sanctions en cours et projetées, M. Ian Smith a déclaré que "les choses se passent mieux que les gens ne croient... Nous avons une économie équilibrée. Nous produisons des marchandises dont le monde a besoin... L'histoire prouve que les sanctions économiques restent souvent sans effet".

Comme on lui demandait s'il ne craignait pas un soulèvement à l'intérieur, il a répondu: "S'ils avaient eu à se produire, ils auraient eu lieu dès le début."

Pendant ce temps, à Londres, le premier ministre Harold Wilson, a dit hier, aux Communes, que la tentative du régime minoritaire blanc de Rhodésie d'écarter sir Humphrey Gibbs, à titre de gouverneur, est un geste méprisable.

Le premier ministre a ajouté que la Grande-Bretagne est prête à payer le traitement de sir Humphrey, s'il le désire. Jusqu'au moment du limogeage de sir Humphrey par le premier ministre Ian Smith, la Rhodésie versait son traitement au représentant de la reine.

Dans un geste inattendu, le gouverneur britannique de la Rhodésie, sir Humphrey Gibbs, a été fait Chevalier commandeur de l'Ordre royal victorien par la reine Elizabeth, a annoncé, hier soir, un bulletin officiel communiqué par les services du palais de Buckingham.

Ce geste de la sauveraine, estime-t-on, constitue un hommage au courage dont sir Humphrey fait preuve à Salisbury depuis le 11 novembre dernier, date de la proclamation unilatérale, et hier après-midi encore, le premier ministre Wilson et le leader de l'Opposition, M. Edward Heath, avaient de leur côté rendu hommage devant les Communes au "courage et à la dignité" de sir Humphrey.

La Guyane britannique accédera à l'indépendance en mai 1966

LONDRES, (AFP, UPI, Reuter) — La Guyane britannique deviendra un Etat indépendant le 26 mai 1966, sous le nom de "Guyane", a annoncé aujourd'hui M. Anthony Greenwood, ministre des Colonies de la Grande-Bretagne.

La conférence constitutionnelle sur l'avenir de cette colonie de la Grande-Bretagne a pratiquement terminé ses travaux. Le projet de constitution élaboré par les deux partis de la coalition gouvernementale, le CNP (Congrès national du peuple) et le groupe Force unie, a été mis au point. Le nouvel Etat indépendant sera une monarchie constitutionnelle

avec la reine Elisabeth à sa tête. La nomination d'un gouverneur général par la reine est prévue dans le projet de constitution.

Le 31 décembre 1968, la Guyane décidera si elle entend devenir une République, a précisé M. Greenwood.

Seule colonie britannique en Amérique du Sud, La Guyane — qui bénéficiait du statut d'autonomie depuis août 1961 — aurait obtenu son indépendance dès 1962, si de très graves troubles, qui avaient éclaté sur ce territoire n'avaient contraint Londres à surseoir à cette décision. En effet, en février 1962, des émeutes sanglantes avaient éclaté à Georgetown qui avaient obligé le gouvernement britannique à envoyer sur place plusieurs centaines de soldats pour rétablir l'ordre. Il apparaissait alors que le Dr Jagan, premier ministre depuis les élections de 1957 (après avoir exercé le pouvoir pendant quelques mois en 1953 et avoir été démis de ses fonctions pour complot communiste) n'était pas parvenu à l'intégration des deux ethnies qui constituent la population du territoire: les Hindous — auxquels appartient M. Jagan — et les Noirs.

Aux élections de décembre 1964, le Dr Jagan était d'ailleurs battu. Son parti n'obtenait que 24 sièges contre 31 aux deux partis de l'opposition. Il devait se retirer. M. Forbes Burnham, leader du CNP, constituait le nouveau gouvernement qui vient de mener à bonne fin, avec les autorités britanniques, le statut d'indépendance du pays. L'économie de la Guyane repose essentiellement sur les produits du sol et des mines.

Lourdes pertes pour le Vietcong et les Américains

SAIGON (AFP, UPI) — La semaine terminée le 15 novembre fut la plus sanglante pour les Américains au Vietnam, annonçait hier soir le secrétariat à la Défense. Les pertes officielles des Américains se chiffrent à 108 morts et 358 blessés pour cette seule semaine.

On annonce également que la terrible bataille de Plei Me a coûté 1,186 morts au Vietcong et 19 prisonniers, alors que les pertes américaines sont considérées par le commandement militaire comme "modérées".

Le général Knowles annonce de son côté à Saigon que la bataille de Chu Pong a coûté 1,411 morts au Vietcong au cours des six jours qu'elle a duré. Même si officiellement les pertes américaines sont décrites comme étant "modérées", le général admet qu'elles ont été lourdes.

Une grève risque de retarder les prochains vols "Gemini"

CAP KENNEDY. (UPI) — Les ouvriers travaillant au programme "Gemini" ont déclaré la grève aujourd'hui, obligeant les responsables du projet de prendre des moyens de fortune pour conserver l'horaire du lancement de quatre astronautes dont le retour sur terre est prévu pour Noël.

Mais l'arrêt de travail, décrété à minuit la nuit dernière contre la "McDonnell Aircraft Corp." a déjà retardé d'un jour une vérification importante, ce qui risque d'apporter un retard aux lancements du mois prochain. "Gemini-7" doit être lancé le 4 décembre, et "Gemini-6" le 13 du même mois.

La compagnie McDonnell, fabricant des capsules à deux places, emploie 215 ouvriers, à Cap Kennedy, du syndicat en grève, celui de l'"International Association of Machinists".

Un porte-parole de la NASA a dit que l'horaire déjà en retard de vérification des capsules "Gemini" a été modifié de telle sorte que le travail puisse se poursuivre dans des domaines où n'interviennent pas les techniciens en grève.

Les dirigeants de la compagnie et ceux du syndicat se sont rendus à Washington pour discuter des difficultés relatives à la signature du nouveau contrat de travail. Les ouvriers de Cap Kennedy avaient accepté les conditions patronales, mais ceux de St-Louis, où se trouve le bureau chef de la compagnie, ont voté pour la grève.

téléphoto UPI

Victime d'un rapt

Un écolier de 13 ans, Charles Hyde, de Tacoma, Washington, retrouve sa mère après avoir été détenu pendant neuf heures par ses ravisseurs. Le père de Charles, un homme d'affaires en vue, n'a malheureusement pas alerté la police avant d'avoir versé une rançon de $45,000 pour la mise en liberté de son fils.

Après une carrière mouvementée jusqu'à la vice-présidence des USA, Henry Wallace est mort

NEW YORK (AFP) — M. Henry Edgar Wallace, ancien vice-président des Etats-Unis, 1940-1944, et candidat à la présidence, est mort à l'âge de 77 ans. Malade depuis plusieurs mois, il a succombé à l'artériosclérose, à l'hôpital de Danbury dans le Connecticut, où il avait été transporté dans la matinée d'hier, de son domicile de South Salem, N.Y. Son épouse était à son chevet quand il est mort.

Henry Wallace a fait, sur la scène politique américaine, une apparition agitée où il ne manqua que de peu, sans doute d'ailleurs en raison d'une des nombreuses controverses qu'il souleva, d'atteindre à la présidence des Etats-Unis. Il avait alors été défait par M. Harry Truman.

Né le 7 octobre 1888 dans le riche pays agricole de l'Iowa, le futur secrétaire à l'Agriculture des Etats-Unis, connu encore pour ses découvertes sur l'intensification de la production du maïs, s'est, sa vie durant, intéressé à l'agriculture sous tous ses aspects.

Son père avait été lui-même secrétaire à l'Agriculture dans le cabinet de deux présidents des Etats-Unis; son grand-père avait fondé un hebdomadaire, "Wallace's Farmer", où le jeune Henry Wallace fit ses premières armes dans l'art de la controverse sur le plan technique et politique. C'est l'attitude prise par le jeune Wallace, alors qu'il écrivait au "Wallace's Farmer" qui attira l'attention du futur président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, aux côtés duquel il devait devenir vice-président.

A Washington, le président Johnson a rendu hommage, hier, à Henry Wallace en évoquant "le sens profond de la justice sociale" qui l'avait toujours animé.

Dans un communiqué publié par la Maison Blanche à la suite de la mort de l'ancien vice-président, M. Johnson a notamment déclaré : "Ses opinions n'ont peut-être pas toujours été populaires, mais elles étaient toujours sincères. Je le tenais pour un homme de valeur, et pour un bon serviteur de la nation. Il sera regretté par le pays tout entier".

Coopération accrue Londres-Bonn

LONDRES. (AFP) — La Grande-Bretagne et la République fédérale allemande sont convenus d'accroître leur coopération dans tous les domaines et de procéder à cet effet à l'avenir à des consultations plus fréquentes à l'échelon ministériel: tel est, indique-t-on de source britannique autorisée, le premier résultat des entretiens que les ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. Michael Stewart et Gerhard Schroeder, ont eu ce matin au Foreign Office.

Les deux ministres, qui avaient conféré en tête-à-tête pendant quarante-cinq minutes, ont ensuite discuté, entourés des délégations respectives, les "questions de l'OTAN". Les échanges de vues sur le problème nucléaire ont porté sur la question de la création, au sein de l'Alliance, de l'organisation la plus appropriée qui soit, d'une part efficace du point de vue militaire, et qui tienne compte d'autre part, des opinions des autres membres de l'Alliance qui désirent y participer.

Le vrai défi posé à notre génération : harmoniser les relations entre pays riches et pays démunis

— L'ambassadeur du Canada à l'ONU, M. Paul Tremblay

par Reginald Martel

ESTEREL, Qué. — Monsieur Paul Tremblay, ambassadeur du Canada aux Nations unies, a déclaré hier qu'on projetait la création d'un Corps de la Paix des Nations unies. Il a évoqué la possibilité que la Compagnie des jeunes Canadiens conjugue un jour ses activités avec celles d'un tel organisme international.

L'ambassadeur s'adressait aux participants au Deuxième colloque de l'Institut canadien d'outre-mer sur la participation du Canada au développement international. A mi-chemin dans la Décennie du développement, on veut faire un bilan des efforts canadiens à ce jour et esquisser l'envergure et la nature des prochaines étapes.

Monsieur Tremblay a déclaré que l'ambition suprême de notre époque était d'éliminer les écarts qui existent entre les niveaux de vie des peuples.

Même si les problèmes ont été perçus dès 1945, les Nations unies disposaient à cette époque de moyens très limités et elles n'ont pu agir efficacement dans le sens de cette vision nouvelle.

Le but reste à atteindre

C'est l'entrée aux Nations unies de pays pauvres, depuis 1950, qui a permis de mieux percevoir les besoins et d'amorcer les programmes de développement. Le but visé est loin d'être atteint, cinq ans après le début de la Décennie du développement. En effet, on voulait accroître de 5 pour 100 par année l'expansion économique des pays moins favorisés. De 1960 à 1963, on a plutôt constaté un ralentissement de 4.5 à 4%. Ainsi, l'écart grandit de plus en plus entre le rythme de croissance des pays pauvres et celui des pays riches. Pendant que le niveau de vie augmentait de $100 par année dans les pays développés, il n'augmentait que de $5 dans les pays défavorisés.

Même si les objectifs initiaux étaient atteints, a poursuivi l'ambassadeur, les pays en voie de développement devraient attendre 120 ans avant de voir leur niveau de vie rejoindre celui des Etats-Unis. La situation est donc décevante, mais les peuples acquièrent progressivement une philosophie sociale plus généreuse.

Les efforts canadiens

Monsieur Tremblay a d'autre part résumé les efforts canadiens dans le domaine du développement. C'est à ce propos qu'il a parlé de la possibilité d'une participation de la Compagnie des jeunes Canadiens au Corps de la Paix des Nations unies.

Le conférencier a terminé par une profession de foi dans les Nations unies. "Il importe, a-t-il dit, d'être conscient qu'une véritable révolution est amorcée, qui va modifier profondément l'orientation de l'ONU. Dans sa quête de la Paix, l'organisation internationale est de plus en plus amenée à se concentrer sur les causes profondes de l'instabilité politique qui règne dans le monde et, en vue de les éliminer, à faire appel aux étonnantes ressources de la technologie et de l'économie politique modernes.

"Le défi le plus troublant posé à notre génération est peut-être celui d'harmoniser au palier international les relations entre pays riches et pays démunis. C'est en l'acceptant que le Canada entrera pleinement dans le courant de l'Histoire."

CAHIER No 4 / PAGES 35-44 — LA PRESSE — SPORT / FINANCE / DECES / LOISIRS / BANDES DESSINEES

MONTREAL, VENDREDI 19 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 261

Les Maple Leafs de Toronto empruntent le style du Canadien et le défont, 3-1

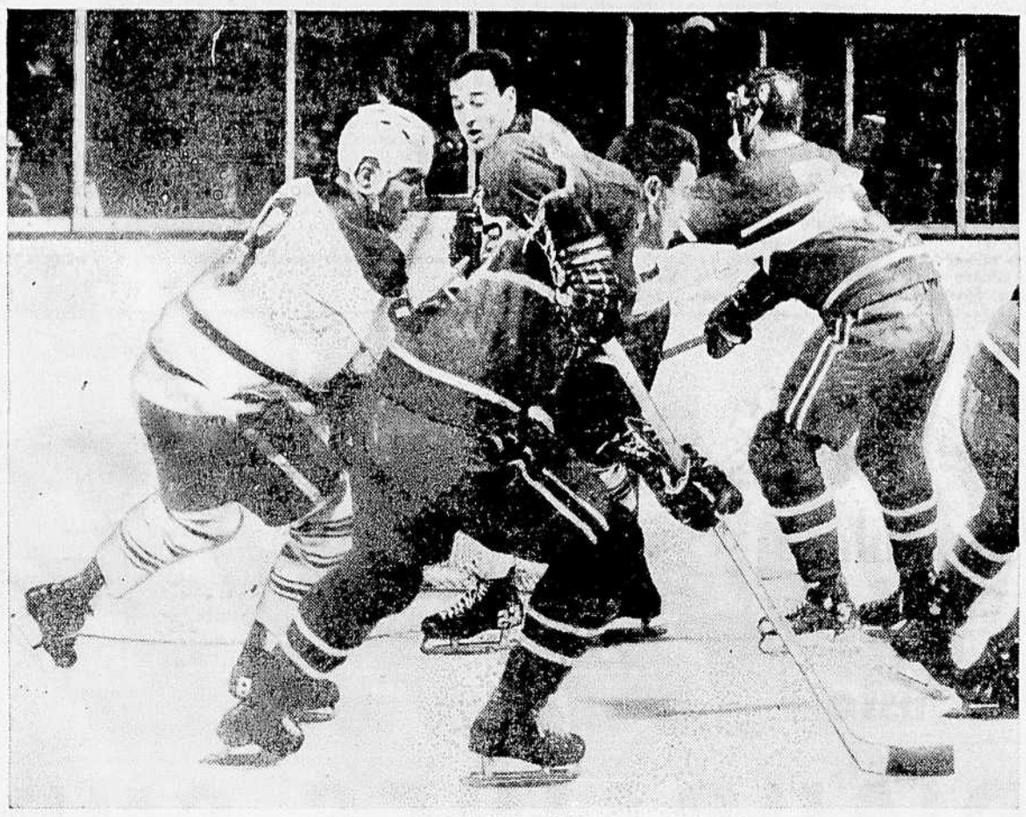

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Beaucoup de trafic, mais pas de gardien !

Si vous avez assisté à la joute d'hier au Forum, vous aurez peine à retracer cette scène, devant le filet, où l'on reconnait les joueurs des Leafs Ron Ellis (8) et Frank Mahovlich (27), ceux du Canadien Ralph Backstrom, Jean-Claude Tremblay et Claude Provost, mais nulle trace du gardien. Où est-il ? et qui est-ce ? Worsley ou Bower ? C'est la question qu'il faut poser au photographe.

par André Trudelle

Les partisans du Canadien qui réclamaient Eddie Shack à grands cris, lors de la dernière visite des Maple Leafs de Toronto au Forum, ignoraient sans aucun doute qu'ils seraient aussi vite exaucés.

Shack a marqué un but, il était sur la glace lors du but gagnant, et les Leafs ont fait subir au Canadien sa troisième défaite en 6 matches au Forum, 3 à 1, devant 13,376 spectateurs.

"Non, bien sûr", a répondu Punch Imlach. "Ce n'est pas pour donner raison aux amateurs de hockey de Montréal que j'ai fait revenir Shack de Rochester. J'ai tout simplement cru qu'il pouvait faire mieux que Jim Pappin à l'aile droite. Et Shack fait mieux que Pappin. Or on me dit que Pappin joue mieux que Shack à Rochester. Donc, tout le monde est heureux. Ce soir nous avons joué le style du Canadien. Nous avons bien couvert nos hommes, nous avons mieux fait défensivement et nous avons patiné aussi bien qu'eux. C'est une victoire qui m'allège d'un grand poids."

Des buts de Shack, Larry Jeffrey et Bob Pulford, contre un but de Ralph Backstrom résument la victoire des visiteurs.

Le Canadien n'a dominé qu'à la première période, mais Johnny Bower n'a jamais été appelé à effectuer des arrêts tellement sensationnels, sauf peut-être ses deux arrêts aux dépens de Red Berenson.

Mais ce dernier a voulu rendre le jeu trop parfait et il a pris trop de temps, croyons-nous, avant de lancer.

Le but de Backstrom, son 4e de la saison, a résulté de la confusion créée chez les Leafs par une punition à retardement à l'endroit de Marcel Pronovost. Ce dernier a fait trébucher Backstrom et la rondelle est restée là, libre. Balon s'en est emparée, personne ne bougeait chez les Leafs. Backstrom s'est relevé. Balon a lancé. Bower a bloqué. Backstrom est venu prendre le retour et il a compté.

La deuxième période a été monotone, le jeu fort décousu. Robert Rousseau a décoché un dur lancer, sur une passe de Béliveau et Bower a fait son plus bel arrêt du match.

Sur le but de Shack, Pulford a enlevé le disque à Terry Harper, près du filet de Lorne Worsley. Pulford, qui a participé aux trois buts, a lancé vers Worsley et Shack a fait dévier le disque.

Les Leafs méritaient leur victoire

Dans la dernière minute de jeu, Bobby Baun a été puni. Blake a retiré son gardien de buts 36 secondes avant la fin du match, mais Bob Pulford a marqué le troisième but.

Les partisans du Canadien ne seront peut-être pas d'accord, (Toe Blake non plus, sans doute) mais ce sont les Leafs qui ont raté les plus belles chances de compter.

Kelly à la première période a lancé et la rondelle n'a pas bougé; à la deuxième, Bob Pulford a fait exactement le même geste inutile, puis Dave Keon a reçu une passe d'un joueur du Canadien et il a lancé sur le poteau des buts et à la troisième, Keon s'est fait voler un but par Worsley. Le pilote Toe Blake doit avoir hâte que Henri Richard revienne au jeu. Il s'inquiétait également du retour de Dick Duff après la partie d'hier. Il se peut que Richard revienne au jeu demain soir, contre les Rangers, mais il est peu probable que Duff joue avant la semaine prochaine.

Le jeu n'a pas été rude. Gilles Tremblay a été puni à 17:15 de la deuxième période, pour la première punition du match. Puis, Berenson a été puni au début de la troisième et Baun à la fin de la joute. Les Canadiens ont bien travaillé pendant leurs punitions et la ligne d'attaque de Béliveau-Rousseau-Gilles Tremblay nous a paru la meilleure. C'est contre Berenson-Ferguson-Larose que les deux buts ont été comptés. Les lancers ? 28 par chaque club. Les étoiles, Eddie Shack, Bob Pulford et Ralph Backstrom.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Tor.	N.Y.	Chi.	Bos.	Dét.	B.	A.	Pts
Rousseau	1-1	0-4	0-2	2-1	4-3	7	11	18
Béliveau	0-1	1-0	1-1	1-2	2-4	5	8	13
Provost	0-3	2-0	1-2	0-0	0-1	3	6	9
Laperrière	0-0	0-2	0-2	0-0	2-3	2	7	9
Ferguson	1-0	1-0	1-0	1-1	0-3	4	4	8
Larose	0-1	0-1	1-1	1-1	0-1	2	6	8
Richard	2-1	1-1	0-0	0-0	0-2	3	4	7
Backstrom	3-0	0-1	0-1	0-0	1-0	4	2	6
Cournoyer	0-0	1-0	2-1	0-0	0-2	3	3	6
Duff	1-0	0-3	0-0	0-0	1-1	2	4	6
J. C. Tremblay	0-1	1-0	0-1	0-2	0-1	1	5	6
Berenson	0-1	0-0	1-1	0-0	0-2	1	4	5
Balon	0-1	0-0	1-3	0-0	0-0	1	4	5
G. Tremblay	1-0	0-0	1-0	0-0	1-0	3	0	3
Talbot	0-0	0-1	0-0	0-0	1-1	1	2	3
Harper	0-0	1-0	0-0	0-0	0-1	1	1	2
Harris	0-0	0-0	0-2	0-0	0-0	0	2	2
Roberts	0-0	0-0	0-0	0-0	1-0	1	0	1

Dans ce musée, l'inspiration est venue

C'est dans ce salon de l'olympisme à Lausanne, face au portrait du Baron Pierre de Coubertin, le "Père" des Jeux Olympiques, que le maire Jean Drapeau, de Montréal, que l'on voit ici en compagnie de l'ancien secrétaire général Eric Jonas, a imaginé pour la première fois la présentation dans sa ville du plus grand événement sportif amateur mondial. C'était la deuxième fois que M. Drapeau visitait ce musée lorsque cette photo fut prise en novembre 1964. Un an plus tôt, il avait lu avec émotion le message au bas du portrait : L'important aux Jeux Olympiques n'est pas d'y gagner mais d'y prendre part, car l'essentiel dans la vie n'est pas tant de conquérir que de bien lutter. (Droits réservés Presse Diffusion, Lausanne, Suisse)

Eddie Shack tient mordicus à demeurer dans la ligue Nationale

par Jacques Doucet

Cinq buts en 67 parties !

Tel est le bilan qu'a compilé l'an dernier Eddie Shack avec les Maple Leafs de Toronto.

Cette année, en 5 joutes, soit depuis qu'il a été rappelé de Rochester, il a enfilé trois buts (un sommet chez les Leafs) en plus de s'affirmer comme l'un des joueurs les plus combattifs au sein de cette équipe.

Au début de la saison, l'instructeur Punch Imlach n'a cédé aux Américains de Rochester et Shack n'a pas mâché ses remarques.

Et hier soir, il n'avait pas changé d'idée.

"J'étais vraiment sérieux lorsque j'ai fait cette déclaration. La ligue Américaine n'a aucun attrait pour moi. Je tiens mordicus à demeurer dans la ligue Nationale", a-t-il dit.

Nous lui avons ensuite demandé si son séjour à Rochester y était pour quelque chose dans ses récents succès avec les Leafs.

"Lorsque vous êtes au sommet, dans la ligue Nationale, et qu'on vous cède à une équipe de calibre inférieur, cela vous fait réfléchir. Je ne dirai pas que je mets plus d'ardeur au jeu, mais peut être que je joue avec un plus d'intelligence. J'accorde un peu plus d'attention au jeu qu'auparavant.

"Si jamais je connais une léthargie et qu'on me cède à nouveau au Rochester, je me demande si j'irai. Je crois avoir ma place dans la ligue Nationale et j'entends bien y rester", a déclaré le fougueux numéro 23 des Torontois.

Eddie Shack

Par ailleurs, l'instructeur-gérant des Leafs, Punch Imlach, respire plus à l'aise.

"Ouf !" a dit Imlach en poussant un soupir de soulagement.

"Une victoire est toujours bienvenue, surtout à Montréal.

"Depuis son arrivée avec le club, je dois dire qu'Eddie Shack s'est avéré un précieux atout. Au cours des cinq parties qu'il a jouées avec nous, il a été brillant dans au moins quatre joutes.

"Sans aucun doute, Shack a été l'un de mes deux meilleurs joueurs d'attaque au cours de ces parties. Il démontre beaucoup de combativité et il nous rend de précieux services.

"Son séjour à Rochester n'est certainement pas étranger à son attitude. Il a été humilié et il tente, avec forces efforts, de prouver à tous et à lui-même qu'il appartient à la ligue Nationale" a déclaré Imlach, visiblement heureux de cette victoire. Il s'agit de la quatrième des Leafs et elle leur a permis de s'approcher à un seul point de la troisième place et des Rangers de New York.

Hier, Shack a nettement été la figure dominante chez les Leafs et le choix de Shack à titre de première étoile du match a certes été judicieux.

HORS JEUX . . . Frank Daigneault et William Van Deelan, quittent le Canada à destination de la **Tchécoslovaquie**, aujourd'hui, où ils agiront à titre d'arbitres lors de la Semaine Nationale du Hockey, la semaine prochaine . . . Les Tchèques livreront cinq matches hors concours, dont deux contre la **Russie** et la **Suède** et un contre la **Russie** . . . De plus, ils donneront des cours sur l'interprétation des règlements du hockey aux arbitres tchèques . . . Ils seront de retour au Canada le 5 décembre . . . **Floyd Curry**, ancien instructeur du **Royal**, des **As** de **Québec** et des **Maple Leafs** de **Verdun**, vient d'être nommé dépisteur à temps partiel du **Canadien** . . . **King Clancy**, l'adjoint de **Punch Imlach**, était l'un des spectateurs les plus bruyants sur la passerelle des journalistes . . Ses vociférations ont été récompensées par une victoire des Leafs . . .

Le conseil municipal autorise le maire Drapeau à solliciter les Jeux Olympiques de 1972

A l'unanimité, le Conseil municipal a autorisé le maire Drapeau, hier, à inviter officiellement le Comité international olympique à choisir la ville de Montréal pour la présentation des Jeux Olympiques d'été en 1972, et à constituer le dossier nécessaire à cette fin.

Devant le Conseil, le maire Drapeau a expliqué les exigences du Comité olympique international. Il n'a pas manqué de rappeler qu'aucune autre ville que Montréal n'avait présenté une demande pour la présentation des Jeux Olympiques de 1972 et a fait remarquer que le 1er janvier 1966 était la date ultime pour solliciter une demande officielle.

Le maire Drapeau a ensuite dit qu'il se rendra personnellement à Toronto demain afin de présenter la demande de la ville de Montréal devant le Comité olympique canadien.

Le maire Drapeau a ensuite lu la lettre qui lui fut adressée par l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province. Voici le texte de cette lettre :

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous dire qu'à l'unanimité le Conseil des Ministres du gouvernement du Québec appuie sans réserves la requête de la Ville de Montréal pour obtenir que s'y déroulent les Jeux Olympiques de 1972.

Tous ceux qui s'emploieront à favoriser le succès de ces Jeux peuvent compter sur la pleine et entière collaboration du gouvernement du Québec qui se réjouit de la candidature de sa métropole et espère la voir agréer.

Veuillez croire toujours, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Lesage

Les Rangers opposés au retour au jeu de Lindsay

DETROIT. (PA) — Les Rangers de New York ont refusé hier de permettre à Ted Lindsay de jouer avec les Red Wings de Détroit cette saison.

"C'est un problème insoluble", a déclaré le gérant-instructeur Sid Abel, des Red Wings.

Il ajoutait que Toronto, qui avait voté plus tôt contre le fait de permettre à Lindsay de revenir sur la liste des joueurs actifs, a dit qu'il reconsidérerait sa décision si les quatre autres clubs de la ligue Nationale approuvaient ce retour. Boston, Chicago et le Canadien ont consenti, a dit Abel, mais New York s'est opposé.

Les Red Wings avaient besoin de l'approbation unanime des autres clubs de la L.N. relativement au retour de Lindsay.

Lindsay a quitté sa retraite pour jouer avec le Détroit, l'an dernier, et avait été placé sur la liste des joueurs retirés volontairement, après la saison. Il s'est entraîné avec le Détroit cette année, "semblant meilleur qu'il y a un an", a dit Abel.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Toronto 3, Canadien 1

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Dét	N Y	Bos	Tor	Vic
Canadien	—	1	1	2	1	1	6
Chicago	1	—	2	1	1	2	7
Détroit	0	0	—	0	1	1	2
New-York	0	1	1	—	1	1	4
Boston	1	0	0	0	—	1	2
Toronto	1	0	1	1	1	—	4
Défaites	3	2	5	4	5	6	26

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Dét	NY	Bos	Tor	Tot
Canadien	—	0	2	0	0	1	3
Chicago	0	—	0	0	1	0	1
Détroit	2	0	—	1	0	0	3
New-York	0	0	1	—	1	1	3
Boston	0	1	0	1	—	0	2
Toronto	1	0	0	1	0	—	2
Total	3	1	3	3	2	2	14

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	10	7	2	1	46	23	15
Canadien	12	6	3	3	44	31	15
New York	11	4	4	3	37	33	11
Toronto	12	4	6	2	22	39	10
Détroit	10	2	5	3	27	33	7
Boston	9	2	5	2	17	34	6

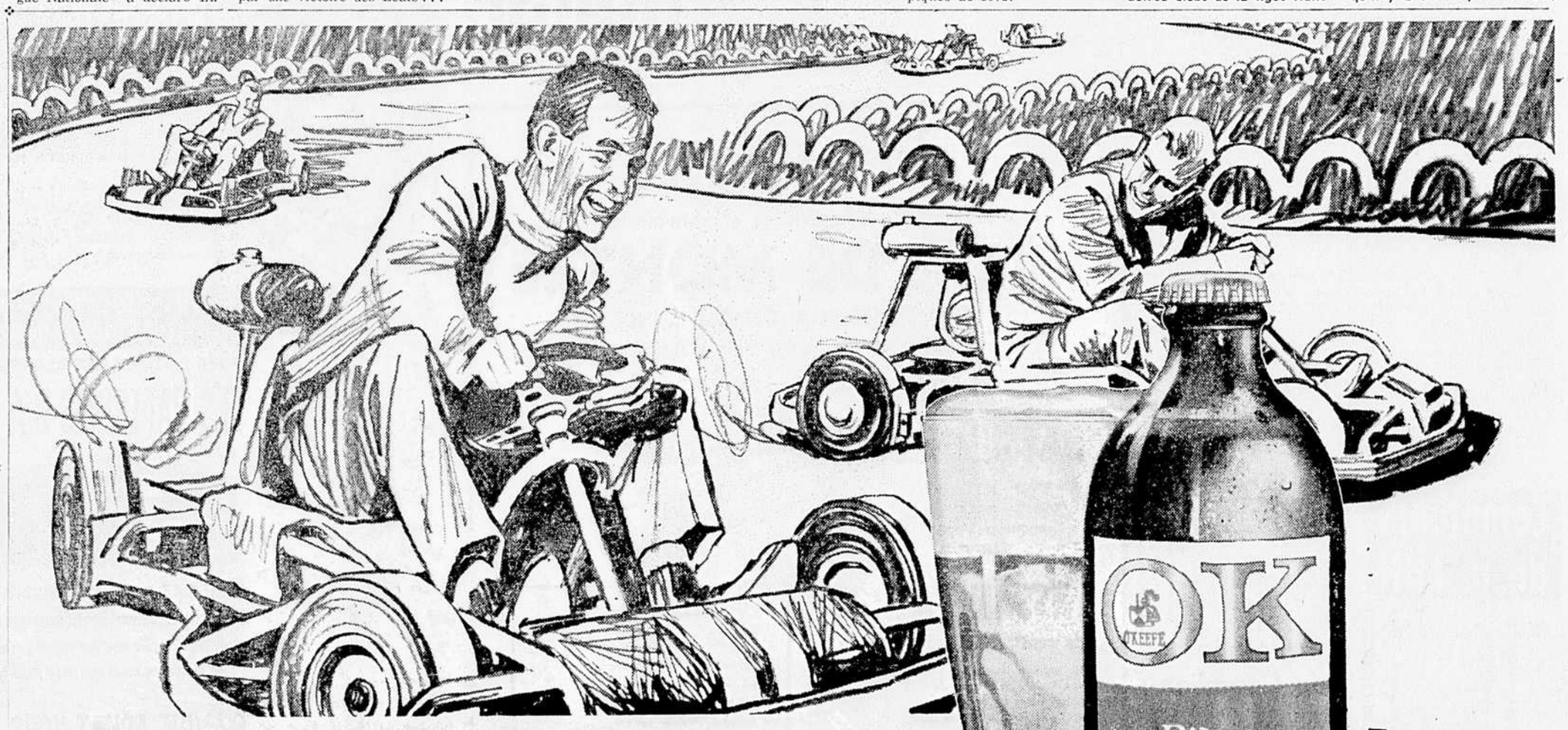

On sait s'amuser au Québec

Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!

65-13F

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Plus loin du but que Moss, Trimble est congédié comme lui après un terme de 3 ans

Faut-il s'étonner que les Alouettes ne se soient pas prévalu de l'option qu'ils détenaient pour garder Jim Trimble à la tête de leur équipe pour les deux prochaines saisons et qu'ils aient officiellement signifié hier après-midi leur intention de ne pas prolonger le contrat de leur vétéran instructeur qui prend fin le 1er décembre ?

La réponse est un NON. La pitoyable saison des Alouettes sauvés de la dernière place par le programme de reconstruction des Argonauts de Toronto entrepris par le nouvel instructeur Bob Shaw. Les deux années précédentes au cours desquelles le club avait également fini au troisième rang . . . toujours parce que les Argonauts étaient plus lamentables qu'eux. Le fait que l'équipe ait été éliminée dès la semi-finale au cours des trois dernières années aux mains des Rough Riders d'Ottawa. Tout cela laissait prévoir un changement.

Qui paie les pots cassés lorsqu'un club traine les dernières places, lorsque l'assistance baisse aux joutes, lorsque l'avenir est incertain ? Il n'y a que deux victimes possibles, l'instructeur ou le gérant général.

Or, dans le cas des Alouettes, le second n'est autre que le président et l'un des propriétaires du club, Ted Workman. Quand Perry Moss était avec l'équipe, les Alouettes auraient aimé garder Moss, l'instructeur, mais par ailleurs ils ne voulaient plus de Moss, gérant général. Et comme l'homme détenait les deux postes, il apprit que le club n'avait plus besoin de ses services même si celui-ci dut lui payer le salaire des deux autres années de son contrat de cinq ans.

Le terme d'office de Moss avait duré trois ans. Celui de Trimble a également été de trois saisons. Le premier avait été remercié de ses services au moment où il avait presque parachevé la reconstruction du club et était arrivé au seuil du succès. Le second part lui également à l'heure où il croyait avoir rebâti à nouveau l'équipe et qu'il n'avait que trois ou quatre positions à combler pour en faire un club gagnant. Mais les observateurs concèdent que Moss paraissait être plus près d'atteindre son but que Trimble.

Soulignons une autre similarité entre les deux cas. Est-ce eux qui l'avaient ainsi voulu ou si la chose leur avait été imposée mais Moss et Trimble ont été victimes de leurs trop grandes responsabilités. Si Moss n'avait pas été gérant général, il serait probablement encore instructeur de l'équipe.

Si Trimble n'avait pas insisté pour être directeur du personnel — c'est du moins ce que l'on a prétendu — il serait possiblement encore à la tête du club. Trimble, directeur du personnel n'a pas apporté aux Alouettes les joueurs de valeur qu'il aurait fallu à Trimble, l'instructeur. Et il a trop fait les éloges de ceux qu'il est allé chercher pour le rendement qu'ils ont fourni. Le malheur, c'est que parmi ceux qui ont cru ses dires à propos de ces mêmes joueurs, il y a eu des gens de la direction.

C'est peut-être l'un des reproches que l'on peut adresser à Trimble. Il a trop louangé son équipe même aux chroniqueurs de football pour ce qu'elle valait en réalité. C'était sans doute sa façon à lui de chercher à soulever de l'intérêt dans le public, à chercher à amener de vastes foules aux parties de l'équipe mais c'est tellement dangereux pour soi-même que la plupart des instructeurs optent aujourd'hui pour une attitude tout à fait contraire. Ils savent que si leur club ne justifie pas leurs prédictions, le public sera déçu, les propriétaires de l'équipe également et que c'est finalement leur tête qui tombera sous la guillotine. Peut-être Jim avait-il autant confiance dans son équipe qu'il le disait ? Cela est possible mais qu'en nous permette d'en douter. Il est, à notre avis, trop fin connaisseur de football pour cela. Et quand après une certaine partie contre les pietres Argonauts, il louangeait la grande valeur offensive des Alouettes et critiquait ceux qui ne partageaient pas son opinion, c'était vraiment surprenant de sa part.

L'accent trop sur la défensive ?

Justement l'offensive a peut-être été ce qui a pesé le plus dans la balance dans la décision des directeurs du club de ne pas le réengager. Nous nous souvenons d'une certaine conversation avec le président Ted Workman alors qu'il nous avait fait part de son incompréhension du fait que certains instructeurs — et il incluait certainement Trimble dans le groupe — concentraient toute leur attention au début de la saison sur la défensive de leur club. "Mais ce n'est pas la défense d'une équipe qui fait vendre des billets de saison", nous disait-il. Selon lui, il valait mieux commencer par développer une offensive intéressante, spectaculaire, de façon à fournir un spectacle aux amateurs puis ensuite tenter de consolider la défense. Il se rappelait sans doute que lorsque les Alouettes avaient "vendu" le football à la population montréalaise au temps du président Léo Dandurand et de l'instructeur Douglas Walker, c'était l'attaque qui avait réussi le truc. Montréal avait alors la reputation de posséder l'équipe la plus spectaculaire dans le football canadien, une réputation que d'ailleurs il a perdue depuis.

Une autre erreur de Trimble a peut-être été de prendre trop de responsabilités sur ses épaules et de ne pas en faire porter sur celles de ses adjoints. Un commandant ne peut être en même temps premier, deuxième, troisième officier et même l'homme à donner les nouvelles car, au début de la saison, lorsque nous avons demandé à Workman des informations relativement au club, il nous a répondu qu'il faudrait nous adresser à Trimble car celui-ci était l'homme qui s'occupait de ce détail. C'était la première fois qu'une equipe sportive nous dirigeait vers l'instructeur pour les informations. Est-ce là qu'il faut chercher l'explication au fait que la nouvelle du départ de Trimble ait été remise sous la forme d'un communiqué aux agences de presse pour être distribuées au moyen des télescripteurs aux journaux et aux postes de radio et de télévision sans que personne de la direction ne rencontre les commentateurs.

Peut-être que Trimble aurait une tout autre version à donner de ses trois ans avec les Alouettes. Celle par exemple souvent avancée par ceux qui prétendaient que derrière ce paravent d'innonmbrables responsabilités, il n'était pas libre de tous ses mouvements, de toutes les décisions qu'il aurait aimé prendre.

Rendons-lui le crédit d'être l'une des personnalités sportives les plus sympathiques qu'il soit possible de rencontrer, un instructeur qui était estimé de ses joueurs, un qui penchait plus vers ses joueurs que vers la direction, un qui acceptait la critique et qui avait le sens de l'humour. Mais tout cela pèse peu lorsque le club ne remporte pas les succès espérés.

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	14	6	20
Rousseau, Canadien	7	11	18
Mikita, Chicago	6	11	17
Mohns, Chicago	7	7	14
Béliveau, Canadien	5	8	13
Nevin, New-York	6	6	12
Marshall, New-York	4	7	11
Wharram, Chicago	7	3	10
Gilbert, New-York	3	7	10
Howe, Detroit	4	6	10
Ratelle, New-York	3	7	10
Pulford, Toronto	3	7	10
Hay, Chicago	4	5	9
Esposito, Chicago	3	6	9
Provost, Canadien	3	6	9
Laperrière, Canadien	2	7	9
Howell, New-York	1	8	9
Pilote, Chicago	0	9	9
Ferguson, Canadien	4	4	8
Larose, Canadien	2	6	8
Delvecchio, Détroit	1	7	8
Stewart, Boston	4	3	7
Robinson, New-York	3	4	7
Richard, Canadien	3	4	7
Ingarfield, New-York	3	4	7
Seiling, New-York	3	4	7
Pulford, Toronto	2	5	7
Goyette, New-York	2	5	7
Ullman, Détroit	4	2	6
Henderson, Detroit	4	2	6
Rathgate, Détroit	3	3	6
Cournoyer, Canadien	3	3	6
Nesterenko, Chicago	2	4	6
Green, Boston	2	4	6
Duff, Canadien	2	4	6
Westfall, Boston	2	4	6
Prentice, Boston	1	5	6
Maki, Chicago	1	5	6
J.C. Tremblay, Canadien	1	5	6
Backstrom, Canadien	4	2	6
MacGregor, Détroit	2	3	5
Mahovlich, Toronto	2	3	5
Ellis, Toronto	2	3	5
Bucyk, Boston	1	4	5
Smith, Detroit	1	4	5
Harris, Détroit	1	4	5
Berenson, Canadien	1	4	5
Balon, Canadien	1	4	5
Lunde, Chicago	1	3	4
Murphy, Détroit	1	3	4

Défaite du Canadien

Arbitre : Skov. Juges de lignes : Pavlich, D'Amico.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien : Backstrom (4e) (Balon, Provost) 10:25
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.

Punition : G. Tremblay 17:15.

TROISIEME PERIODE

2 Toronto : Shack (3e) (Pulford) 6:09
3—Toronto : Jeffrey (1er) (Pulford, Baun) 11:23
4—Toronto : Pulford (3e) (Kurtenbach) 19:34

Punitions : Berenson 0:18, Baun 19:00.

LANCERS

par Toronto	7	6	15—28
par Canadien	11	5	12—28

Assistance : 13,376.

Destitution de Trimble: des aspirants se disputent ce poste sans sécurité

par Guy Pinard

"Le roi est mort. Vive le roi!" Autrement dit, dans tous les aspects de la vie, il faut que le spectacle se poursuive, peu importent les événements.

Jim Trimble est parti, mais les Alouettes n'en continueront pas moins à faire partie de la ligue Canadienne de football la saison prochaine. Et ils auront un instructeur. Mais qui ? Voilà la question qui engendrera nombre de conjectures !

Commençons par notre choix à nous, celui qui, selon nous, serait apte à remplir le poste avec éclat. Leo Cahill, un ex-second de Trimble et de Perry Moss, son prédécesseur.

Même si la "Situation" chez les Alouettes a causé plusieurs embêtements à la majorité de ceux qui ont été rattachés de près ou de loin aux Alouettes, Cahill est peut-être l'un des rares qui ont quitté Montréal non pas à cause de leurs difficultés avec la direction, mais "Cela dépend de beaucoup d'impondérables. Je dois avouer toute/ois que j'ai grandement aimé mon séjour à Montréal, et que j'y ai laissé nombre d'amis", a-t-il répondu.

Perry Moss, tout en soulignant que la "Situation" a causé son propre départ comme celui de Trimble, a dit qu'à son avis, Cahill pourrait abattre de l'excellente besogne, à condition d'un changement radical au sein de la direction des Alouettes.

Stan Wilson, ex-entraineur des Alouettes, et maintenant avec les Rifles de Toronto, a été plus directe que l'ancien instructeur des Alouettes.

"Depuis que je suis rattaché au football, je n'ai jamais vu un instructeur abattre une besogne comparable à celle de Cahill avec les Rifles cette année. Je crois que les Alouettes ont fait une erreur monumentale en n'engageant pas Cahill quand Moss a été congédié."

photos LA PRESSE

Trimble parlait-il à l'un de ses successeurs !

Ce montage de photos nous laisse voir Jim Trimble flanqué de deux des aspirants au poste, Sam Etcheverry (à gauche) et Leo Cahill (à droite).

bien plutôt parce qu'il leur répugnait de n'avoir aucune responsabilité au sein du club. saient.

Sa diplomatie, sans aucun doute, lui a toujours permis d'eliminer un à un les arguments à mesure qu'ils surgissaient.

"J'avoue que le président Workman m'a parlé au téléphone, il y a environ un mois, mais il n'a pas été question d'un emploi possible avec les Alouettes", a dit Cahill hier.

Accepterait-il le poste s'il lui était offert ?

Enfin, Ed Enos, qui a eu le plaisir de travailler avec Cahill durant une saison et demie, croit que Cahill pourrait très bien remplir le rôle. Enos lui-même refuserait le poste s'il lui était offert.

Cahill n'est certes pas le seul candidat possible. Au sein même de l'équipe, à cause de son âge, il faut éliminer immédiatement Jimmy Dunn.

Sam Etcheverry ? Ce dernier a déclaré à des amis qu'il n'était nullement intéressé. Faut-il le prendre au sérieux ? Un contrat alléchant et la possibilité de voir le rêve de sa vie se réaliser pourraient fort bien l'amener à changer d'idée.

Ailleurs, au Canada, on trouve deux candidats, Bill Smyth, assistant de Frank Clair à Ottawa, et Joe Restic, assistant de Ralph Sazio, à Hamilton.

La situation présente à Ottawa, où Clair et Smyth sont censés être à couteaux tirés, pourrait fort bien favoriser les Alouettes. Dans le cas de Restic, on dit de lui beaucoup de bien, on parle du travail gigantesque qu'il abat à Hamilton avec beaucoup d'emphase. Lui aussi doit être considéré comme un candidat logique.

Trimble a donc perdu son poste, hier, avec beaucoup moins de cérémonial, va sans dire, qu'à son arrivée à Montréal.

Ce que dit Trimble

Le communiqué laconique remis aux gens de la presse et de la radio disait :

"Le bureau des gouverneurs des Alouettes de Montréal a décidé de ne pas renouveler le contrat de l'instructeur Jim Trimble.

"Le présent contrat de Trimble se terminait à la fin de la dernière saison.

"Pour le moment, nous n'avons personne dans l'idée à titre de successeur à Trimble, mais nos portes sont ouvertes aux meilleurs candidats possibles en Amérique du Nord."

Ces quelques mots ont grandement bouleversé Trimble. Rejoint à son domicile de Hudson Heights, le vétéran instructeur du club montréalais a déclaré :

"Je dois avouer que j'ai été très, très surpris d'apprendre cette nouvelle," a dit Trimble, qui affirme l'avoir apprise seulement hier après-midi.

Il ignore encore ce que lui réserve l'avenir.

"Je n'ai aucune offre d'emploi", a été son seul commentaire, après avoir démenti la rumeur voulant qu'il aille remplir un poste identique avec les Steelers de Pittsburgh, de la ligue Nationale.

"Je regrette une seule chose", a-t-il poursuivi, "c'est de ne pas avoir offert un meilleur rendement aux amateurs de football de Montréal."

Durant son séjour avec les Alouettes, Trimble n'a pu faire mieux que de conduire son équipe à la troisième position en trois saisons, avec un bilan de 17 victoires et 25 défaites. En semi-finale, il s'est incliné devant les Rough Riders d'Ottawa au cours des trois dernières saisons, 17-5, 27-0 et 36-7.

Le départ de Trimble en surprend plusieurs

"Je suis surpris mais pas tellement car vous savez que mille et une rumeurs circulaient à l'effet que des changements allaient se produire dans le camp des Alouettes. Mais quels allaient être ces changements, c'était selon les conjectures de chacun", de mentionner le gérant général Red O'Quinn, des Rough Riders d'Ottawa.

Des gens lui avaient ainsi dit que Trimble serait élevé au poste de gérant général et qu'un nouvel instructeur serait nommé pour le remplacer. On lui avait fait part que des changements se produiraient peut-être dans la haute direction. "Mais vous savez, je n'attachais aucune importance à toutes ces rumeurs car c'est mon club qui me préoccupe et vous savez l'importante partie qui nous attend samedi à Hamilton", nous déclare-t-il.

Lew Hayman est un autre que la nouvelle à l'effet que les Alouettes n'allaient pas réengager Jim Trimble a pris par surprise. "J'étais sous l'impression que c'était lui qui avait une option par laquelle il pouvait demeurer deux autres années à la tête du club si la chose lui plaisait. J'ignorais donc que c'était le club qui s'était prévalu d'une option pour prolonger de deux ans le contrat de Jim si tel était son désir", a-t-il remarqué.

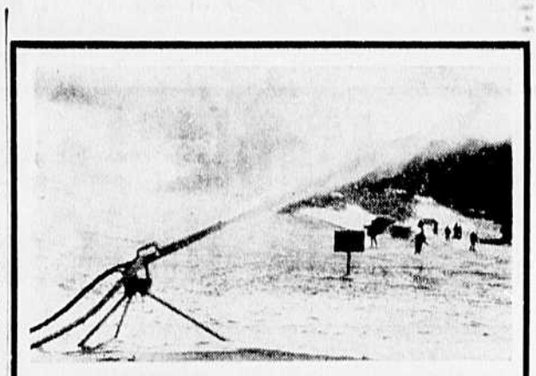

AU MONT HABITANT LA MACHINE A NEIGE ARTIFICIELLE

a fonctionné la semaine dernière. Vous pourrez donc faire du ski cette fin de semaine. Ce moyen a été employé pour couvrir toutes les pistes et monte-pente à cet endroit de villégiature de ST-SAUVEUR. Au MONT HABITANT, on peut faire du ski le jour et le soir, on trouve une boutique et une école de ski, deux restaurants et un luxueux Motor Lodge. Prenez la sortie 26 de l'autoroute des Laurentides, à peine plus de 30 minutes au nord de Montréal.

UNE BA RAFLE D'AUBAINES SUR LES PNEUS D'HIVER

PNEUS B-A 'WINTER ESCORT' A GRANDES RÉDUCTIONS!

DEUX POUR SEULEMENT $29.49* 7.75-15 (6.70-15) FLANC NOIR CHAMBRE À AIR

B-A RÉDUIT SES PRIX SUR TOUS LES 'WINTER ESCORT'

GRANDEURS	PRIX COURANT SUGGÉRÉ AU DÉTAIL	PRIX SPÉCIAL SUGGÉRÉ AU DÉTAIL	PRIX SPÉCIAL POUR DEUX SUGGÉRÉ AU DÉTAIL
6.50-13 Sans chambre à air	$18.00*	$15.25*	$29.88*
6.50-13 Flanc blanc sans chambre à air	$19.50*	$17.25*	$34.49*
7.75-14 Sans chambre à air	$19.95*	$16.30*	$32.49*
7.75-14 Flanc blanc sans chambre à air	$21.95*	$17.25*	$34.49*
8.25-14 Sans chambre à air	$21.45*	$17.99*	$35.98*
8.25-14 Flanc blanc sans chambre à air	$23.45*	$20.49*	$40.98*
7.75-15 Avec chambre à air	$16.95*	$14.80*	$29.49*
7.75-15 Sans chambre à air	$19.95*	$16.30*	$32.49*

PRÉMUNISSEZ-VOUS CONTRE LA NEIGE ET LA BOUE. LES PNEUS B-A 'WINTER-WAY'

358 languettes mordantes assurant un maximum de traction n'importe où, n'importe quand. Roulement doux et sans bruit. En vente dans toutes les grandeurs populaires, à flanc blanc, avec ou sans chambre à air. $22.25* 650-13 Flanc noir Sans chambre à air

TOUS LES PNEUS B-A POUR VOITURES DE PROMENADE PORTENT UNE GARANTIE ILLIMITÉE CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

POUR OBTENIR DES DÉMARRAGES RAPIDES EN HIVER LES BATTERIES B-A CHARGÉES À SEC

$16.50* 12 VOLTS 2 SMSS

PROFITEZ DE VOTRE CRÉDIT P-R-O-L-O-N-G-É

Vous pouvez maintenant acheter davantage...et prendre plus de temps pour payer!

*Tous les prix mentionnés sont des prix de vente suggérés au détail.

Tous les item sont en vente chez la plupart des détaillants B-A à travers le Canada

CHAQUE ACHAT VOUS INSCRIT AU "GRAND PRIX MUSICAL B-A"

B-A PREND BIEN SOIN DE VOTRE AUTO

la prochaine fois demandez le scotch léger et agréable WHITE HORSE évidemment

Bienvenue

à notre nouvelle, spacieuse et ultra-moderne

SALLE DE MONTRE

NISSAN DATSUN AUTOMOBILES INC.

8101 boul. Parkway, Ville d'Anjou

Voyez les nouvelles et spectaculaires

DATSUN 1966

- Sedans
- Station-wagons
- Camions pick-up
- Autos sport et la

NISSAN PATROL

de construction très robuste

Un puissant moteur de 145 C.V., et à 4 roues motrices. Roule parfaitement sur les routes les plus accidentées. Idéale pour pêcheurs, fermiers, chasseurs, etc.

Garantie 12,000 milles ou 12 mois

- Livraison immédiate du stock
- Service prompt et efficace effectué par des mécaniciens experts
- Grand stock de pièces

Soyez les bienvenus ! Venez les voir.
Nos nouvelles accommodations ont prévu tous les détails pour vous garantir une visite inoubliable.

Nous irons vous chercher en vue d'une démonstration gratuite

NISSAN DATSUN AUTOMOBILES INC

8101 boul. Parkway, Ville d'Anjou 352-7330

Itinéraire : boul. Métropolitain vers l'est jusqu'au boul. Ray Lawson, traversez pour emprunter la travée vers l'ouest et conduisez sur celle-ci pour un coin de rue jusqu'au boul. Parkway. Tournez à droite, notre salle de montre est au coin.

Que se passe-t-il à la Bourse de Montréal?

Laurent Lauzier

Il serait peut-être temps que les autorités de la Bourse de Montréal comme celles de la Bourse Canadienne décident de choisir un successeur à M. George Hees. Nous savons qu'il en est quelque peu question dans certains milieux financiers, que la nomination d'un président à notre Place locale intéresse tout particulièrement. Toutefois, il devient nécessaire de se demander pourquoi les semaines passent sans qu'aucun choix ne soit finalement fait.

Le phénomène semble d'autant plus curieux que la direction de la Bourse cherche actuellement, par ses aménagements nouveaux ultra-modernes, à accroître son prestige non seulement au Canada mais encore à l'étranger. Aussi, comprenons-nous mal que dans de telles circonstances elle se prive des services essentiels d'un véritable chef qui pourrait parler au nom de toute la communauté financière de la métropole du Canada.

• • •

Nous n'avons pas l'intention de faire campagne en faveur de telle ou telle nomination même si des journaux croient actuellement nécessaire de mousser certaines candidatures. Nous sommes d'avis qu'il appartient uniquement aux membres de la Bourse de faire un choix puisque le président à désigner sera leur représentant direct à la direction de cet organisme. Autrement dit, nous estimons que cette nomination doit se passer de publicité et demeurer strictement entre les mains de ceux qui doivent en assumer toute la responsabilité.

Cette position de neutralité ne devrait quand même pas nous empêcher de formuler certaines remarques. Nous sommes informé que des éléments anglo-saxons, sous la direction tout à fait officieuse de grandes institutions bancaires, cherchent actuellement à imposer un candidat de leur choix qui est, naturellement, de langue anglaise. Ils estiment qu'une telle nomination est nécessaire parce que dans leur optique, il n'existe pas de candidats canadiens-français qui aient la formation et surtout l'expérience requises pour accéder à ce poste.

Comme réponse à cette argumentation plutôt curieuse, nous nous contenterons de mentionner que la Bourse de Montréal n'est plus l'affaire exclusive d'un petit club fort sélectif de grands financiers, mais, dans une certaine mesure, le miroir de l'évolution qui se produit dans la province et qui a conduit au cours des dernières années nombre de Canadiens français à des postes administratifs de premier plan. La compétence existe chez nous aussi bien qu'ailleurs et il y a déjà plusieurs lunes que la preuve en est faite dans les secteurs économiques et financiers les plus importants de notre vie nationale.

• • •

Notre dernière remarque portera sur l'attitude inacceptable de certains membres de la Bourse d'expression française. Ils sont en faveur d'un candidat de leur langue comme ils reconnaissent la nécessité d'une telle nomination, mais ils voudraient que ce dernier ait des qualités telles que leurs exigences éliminent automatiquement tout candidat disponible. Attitude plus surprenante encore, ils ne se posent pas de questions semblables quand il s'agit de candidats anglais comme si, de ce côté, le talent et la compétence étaient toujours présents à titre de dons innés.

A moins que ces derniers ne secouent leur indifférence et surtout ne cessent de juger si sévèrement leurs compatriotes et à moins aussi que l'élément anglo-saxon, qui exerce une influence décisive sur la direction de la Bourse, ne comprenne enfin le véritable sens de l'évolution qui transforme si rapidement notre province, nous risquons que d'ici quelques semaines la direction de la bourse arrête son choix sur un candidat de langue anglaise. Il existe pourtant une autorité qui pourrait introduire le poids de son influence dans une question aussi importante pour nous. Il lui appartient maintenant d'agir et le plus vite possible.

PIERRE PAUL DAIGLE

M. Joe Hart, président de HART MOTORS LIMITED annonce la nomination de M. PIERE PAUL DAIGLE au conseil d'administration de HART MOTORS LIMITED.

Monsieur Daigle est le Vice-President de DAIGLE & PAUL LIMITED, et directeur des compagnies suivantes: The Canadian Imperial Bank of Commerce, R.C.A. Victor Company Limited, Confederation Life Association et plusieurs autres compagnies canadiennes.

Credico compte plus de 2,300 marchands-membres

Au cours de l'assemblée annuelle de Credico Inc. tenue hier, M. Marcel Dion, président a fat la revue des progrès accomplis au cours de l'exercice financier terminé le 31 août 1965.

Cette première année d'opération sur le marché de Montréal a été marquée par l'adhésion de plus de 1100 nouveaux membres portant à 2300 le nombre des marchands qui honorent la carte Credico. L'infiltration de Credico dans les habitudes du commerce de détail s'est accentuée par l'émission de plus de 60,000 cartes de crédit pour atteindre un total de plus de 100,000.

Pour la première fois, la compagnie a effectué des émissions publiques. En effet, deux émissions de billets garantis à long terme, totalisant $2,100,000. et une émission de débentures subordonnées convertibles de $600,000. ont été complétées. De cette émission de débentures, $146,500., valeur nominale, ont été convertis en 32,230 actions classe "A". De plus, 29,160 actions classe "A" ont été émises pour une considération de $267,730.

Credico Inc. compte maintenant parmi ses actionnaires Marine Midland International Corporation qui a récemment acquis un intérêt de 10% des actions votantes de Credico et National & Overseas Finance Corporation qui a acquis un intérêt de 5%.

L'étude des états financiers fait apparaître les points saillants ci-dessous: le bénéfice net se chiffre à $61,335., soit un gain de $0.27 par action classe "A", calculé sur le nombre moyen d'actions classe "A" en circulation au cours de l'année; les comptes recevables sont passés de $1,464,592. à $4,420,778.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale dépasse le milliard

Le 91e rapport de la Banque Canadienne Nationale montre un actif de $1,065,994,496, soit une augmentation de $103,363,891 ou de 10.7% sur les résultats de l'an dernier. C'est une hausse sans précédent dans toute l'histoire de cette institution canadienne-française. Encore faut-il noter que le présent rapport couvre une période de onze mois seulement, l'exercice précédent s'étant terminé le 30 novembre 1964.

L'actif rapidement réalisable s'établit à $439,842,069 équivalant à 43.67% du passif envers le public. Les disponibilités de caisse ressortent à $146,370,248, soit 14.53% de ce même passif et le portefeuille-titres de la Banque s'élève à $248,565,816, représentant une hausse de $9,185,316.

Les prêts courants accusent une augmentation de $79,771,239, se chiffrant ainsi par $581,144,996, montant le plus élevé jamais atteint par la BNC.

Le total des dépôts a augmenté de $98,728,251 depuis onze mois, atteignant ainsi le chiffre record de $997,807,729. La somme des dépôts d'épargne des particuliers est passée de $485,554,198 à $516,996,084.

Les bénéfices nets ressortent à $3,871,820 pour une période de onze mois. Ils sont l'équivalent de $3.52 par action pour douze mois en comparaison de $.40 l'année précédente. Les versements de dividendes aux actionnaires se chiffrent par $2,760,000 pour onze mois, en regard de $2,879,793 pour douze mois l'année précédente. La provision pour l'impôt sur le revenu est de $4,183,000. Le solde des bénéfices non répartis est de $777,974, après virement de $1,000,0000 au fonds de réserve, qui s'élève maintenant à $46,000,000.

On voudra bien trouver ci-dessous les principaux postes du bilan et du compte bénéfices non répartis des deux derniers exercices financiers:

ACTIF	11 mois au 31 octobre 1965	12 mois au 30 novembre 1964
Disponibilités de caisse	$ 146,370,248	$145,796,194
Placements	248,565,816	239,380,500
Prêts à des courtiers	44,906,005	35,425,991
Actif rapidement réalisable	439,842,069	420,602,685
Prêts courants	581,144,996	501,373,757
Prêts hypothécaires assurés (L.N.H. 1954)	20,628,563	21,936,230
Immeubles sociaux	13,302,976	14,036,984
Actif total	1,065,994,496	962,630,605
PASSIF		
Dépôts des gouvernements	$ 39,151,725	$ 43,964,692
Dépôts d'autres banques	4,701,905	7,676,170
Dépôts d'épargne des particuliers	516,996,084	485,554,198
Autres dépôts	436,958,015	361,834,418
Total des dépôts	997,807,729	899,079,478
Passif envers le public	1,007,216,522	904,964,451
Passif envers les actionnaires	58,777,974	57,666,154
BENEFICES NON REPARTIS		
Bénéfices nets	$ 3,871,820	$ 4,079,503
Dividendes	2,760,000	2,879,793
Profit net par action	3.52*	3.40
Dividende par action	2.50*	2.40
Virement au Fonds de réserve	1,000,000	1,000,000
Impôt sur le revenu	4,183,000	4,785,000

(*) Sur la base de 12 mois d'opération.

La Banque Mercantile ouvre une succursale à Québec

La Banque Mercantile du Canada ouvrira le 9 décembre une succursale à Québec; c'est ce qu'a annoncé hier M. Stewart B. Clifford, vice-présdent administratif et directeur général de la banque.

Ce sera la seconde succursale de la Banque Mercantile dans la province de Québec et la septième ouverte par la banque depuis sa fondation en 1953, a ajouté, M. Clifford. La banque possède actuellement des succursales à Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver et Halifax.

La Banque Mercantile est une filiale en propriété exclusive de la First National City Bank, de New York, qui possède de nombreuses succursales dans la région nowyorkaise et un réseau complet de succursales et de banques affiliées dans 57 pays.

La nouvelle succursale de Québec sera dirigée par M. E. S. H. Bulman; M. Jacques Daignault en sera le directeur adjoint et M. Gérard Meunier sera chargée du service du crédit.

La décision de la Banque Mercantile d'ouvrir un bureau à Québec, a déclaré M. Clifford, est basée sur notre confiance en l'essor économique de l'ensemble de la province. Le rythme de croissance que connait actuellement le Québec et la tendance à la diversification et à la décentralisation de l'industrie ont poussé la Banque Mercantile à établir une succursale à Québec, en plus de celle qu'elle possède déjà à Montréal.

USA: le gouvernement prend des mesures contre la hausse des prix du cuivre

WASHINGTON. (AFP-UPI-PA) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, a annoncé mercredi soir une série de mesures visant à mettre fin à la hausse des prix du cuivre, et, si possible, à annuler les augmentations de prix annoncées par l'industrie il y a un mois. Le programme d'action gouvernementale qui a reçu l'approbation du président Johnson, comporte quatre mesures, à savoir, un contrôle des exportations de cuivre, un encouragement aux importations par des réductions de droits de douane, une augmentation des couvertures dans les achats en bourse de façon à décourager la spéculation sur les titres cuprifères, et enfin, la vente d'un minimum de 200,000 tonnes de cuivre provenant des stocks nationaux.

M. McNamara a souligné que cette décision avait été rendue nécessaire par la menace d'une pénurie de cuivre sur les marchés mondiaux, et qu'elle était due à l'effort de guerre accru au Viet-Nam, de même qu'à de récents remous dans la politique internationale qui menaçaient de disloquer le marché du cuivre malgré les efforts de l'industrie pour l'alimenter. Il a fait remarquer qu'une telle dislocation pourrait avoir des conséquences inflationnistes susceptibles d'affecter les besoins en cuivre de la nation sur le plan de la défense et de son économie en général.

En ce qui concerne les exportations et les importations de métal rouge, M. McNamara a ajouté que les exportations de cuivre et de déchets de cuivre seront contrôlées durant une période indéfinie afin de protéger la consommation intérieure, et que l'administration demandera au Congrès de suspendre les droits d'importation qui se montrent présentement à 1.7 cent la livre. M. McNamara a exprimé l'espoir que les producteurs de cuivre, qui ont déjà été consultés à ce sujet, donneront leur plein appui à l'initiative gouvernementale.

Le secrétaire à la Défense a déclaré que le cuivre provenant des réserves nationales sera vendu sur le marché au prix de 36 à 38 cents la livre. Il a nié que la décision prise constitue une manoeuvre de dumping pour palier à une menace de hausse des prix du métal au sein de l'industrie, et que cette décision soit liée à la crise rhodésienne.

Après avoir mentionné que les réserves du gouvernement fédéral se montent à environ 800,000 tonnes, M. McNamara a précisé que les besoins annuels de la Défense sont de 250,000 tonnes, et que selon les prévisions, ils augmenteront de 100% l'an prochain en raison de l'intensification de l'effort de guerre au Viet-Nam.

M. McNamara a refusé de faire des prévisions concernant une éventuelle réduction des prix du cuivre, réduction qui pourrait résulter de ces mesures. Il a répété que augmentations ne sont pas souhaitables durant la crise du Viet-Nam. A cause de la forte demande, on prétend dans certains milieux que les efforts du gouvernement ne pourront pas amener une réduction de prix, mais pourront empêcher d'autres augmentations. Il s'agit de la deuxième intervention du gouvernement pour empêcher des augmentations du prix des métaux au cours du conflit viet-namien.

L'annonce faite par M. McNamara suit exactement d'une semaine la victoire de l'administration américaine dans le conflit qui l'opposait à l'industrie de l'aluminium. A la suite des pressions exercées par le gouvernement, l'industrie avait alors du annuler l'augmentation de prix décidée quelques jours auparavant.

ASSOCIATION CANADIENNE DES FABRICANTS EN PHARMACIE

R. F. DAILY

H. D. COOK

W. H. NORMAN

Dr. Wm. W. WIGLE

L'Association canadienne des fabricants en pharmacie, qui représente 53 compagnies produisant environ 85% des médicaments d'ordonnance achetés par les Canadiens, a tenu ses élections biennales récemment.

Ont été élus au conseil d'administration: le président, Robert F. Daily, vice-président et directeur général de Smith Kline & French, de Montréal; le président sortant, H. D. Cook, président des Laboratoires Abbott, également de Montréal; et le vice-président W. H. Norman, président de Ortho Pharmaceutical (Canada) Ltd., de Toronto. Le Dr. Wm. W. Wigle, d'Ottawa, président à plein temps de l'Association, a révélé les résultats des élections lors de la 51e réunion annuelle qui a eu lieu à Ottawa. Seules peuvent devenir membres les compagnies qui atteignent les normes élevées de production et de commercialisation établies par les maisons concurrentes membres de cette Association industrielle.

NOMINATION A NATIONAL HOUSE

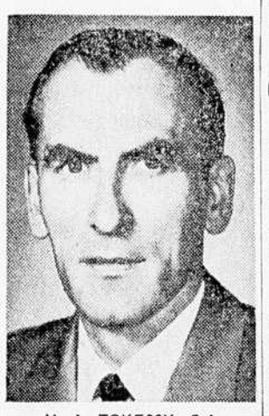

M. A. TOKESSY, C.A.

Conformément à l'expansion courante, M. T. Dell'Elce, président de National House Coffee Limited, annonce la nomination de M. A. Tokessy au poste de contrôleur. Précédemment, M. Tokessy était secrétaire adjoint et gérant-comptable en chef d'une importante compagnie canadienne et il apporte à National House Coffee Limited une expérience de plusieurs années de comptabilité publique et commerciale.

Projet de loi destiné à renforcer la Loi fédérale concernant les faillites

OTTAWA (CP) — Le Parlement canadien sera saisi l'an prochain d'un projet de loi destiné à renforcer la loi des faillites. C'est du moins ce qu'a affirmé hier un porte-parole officiel du ministère fédéral de la Justice.

Les changements apportés à la loi aurant pour effet de modifier sensiblement l'administration des faillites de manière à prévenir les possibilités de fraudes. La Loi fédérale n'interviendra cependant pas dans les cas de fraudes commises immédiatement avant une déclaration de faillite, ceci relevant, selon Ottawa, de la juridiction provinciale.

Le porte-parole du ministère a refusé d'entrer dans les détails.

La Loi fédérale sur les faillites a été critiqué à plusieurs occasions par un nombre considérable d'entreprises canadiennes.

Pour sa part, le ministre du Bien-être du Québec, déclarait en septembre que le gouvernement fédéral se "trainait virtuellement les pieds" et refusait d prndre les moyens nécessaires pour aider le gouvernement provincial à combattre un réseau de faillites frauduleuses impliquant des sommes de plusieurs millions de dollars.

Cette affirmation avait été fermement contredite par le ministre fédéral de la Justice, M. Cardin.

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 9 décembre 1965, à midi, à l'hôtel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

AVIS

COMITÉ DES DÉPENSES ÉLECTORALES

La Secrétaire d'Etat du Canada a nommé un comité consultatif sur les dépenses électorales pour enquêter et faire rapport sur les sujets touchant le contrôle, la limitation et le financement des dépenses électorales.
Le Comité a parcouru le Canada afin de connaître l'opinion des Canadiens sur les solutions qu'il convient d'apporter, compte tenu des conditions sociales et politiques.

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité tiendra des audiences publiques **vendredi le 10 décembre 1965,** à l'ancien Palais de Justice dans la Cité de Montréal, à partir de 9 heures du matin. Les personnes qui désirent comparaitre devant le Comité à ces dates sont priées de prévenir le Secrétaire du Comité avant le 6 décembre 1965, à l'adresse qui suit:

Le Secrétaire,
Comité des dépenses électorales,
Chambre 808,
88, rue Metcalfe,
Ottawa 4, Ontario.

MEMOIRES

Pour le bénéfice des personnes ou organisations ne désirant ou ne pouvant pas comparaitre lors de ces auditions publiques, le Comité les invite à faire parvenir par écrit leurs observations. Ces observations doivent être envoyées au Secrétaire à l'adresse plus haut mentionnée, au plus tard le 31 décembre 1965.
Le Comité est fort désireux de connaître le point de vue et les opinions de quiconque s'intéresse à cette question si importante. Le Comité appréciera beaucoup la collaboration des associations et des personnes intéressées et souhaite que l'on profitera de cette occasion afin de l'aider dans son travail.

Le Président,
Alphonse Barbeau.

Ottawa, Canada,
ce 1er novembre 1965.

91e Rapport Annuel 1965

Banque Canadienne Nationale

Exposé de la situation

au 31 octobre 1965

ACTIF

Billets de la Banque du Canada et dépôt à la Banque du Canada	$	73,401,633
Numéraire, billets d'autres banques et dépôts dans d'autres banques		9,390,068
Chèques et autres effets en transit (montant net)		63,578,547
DISPONIBILITÉS de CAISSE (14.53% du passif envers le public)	$	146,370,248
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada et par des gouvernements provinciaux du Canada, dûment amorties		199,011,709
Autres valeurs mobilières, ne dépassant pas le cours actuel		49,554,107
Prêts à demande ou à court terme garantis, à des agents de change ou à des courtiers en valeurs de placement		44,906,005
ACTIF RAPIDEMENT RÉALISABLE (43.67% du passif envers le public)	$	439,842,069
Prêts commerciaux et autres prêts		581,168,525
Prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (1954)		20,628,563
Immeubles sociaux		13,302,976
Actions de compagnies contrôlées par la Banque et prêts à ces compagnies		3,849,500
Engagements de clients en raison d'acceptations, de garanties ou de lettres de crédit (contre-partie du passif)		7,041,901
Autres éléments d'actif		160,962
	$	1,065,994,496

PASSIF

Dépôts	$	997,807,729
Acceptations, garanties et lettres de crédit		7,041,901
Autres éléments de passif		2,366,892
Capital autorisé: 2,500,000 actions de $10 chacune — $25,000,000		
Capital versé (1,200,000 actions de $10 chacune)		12,000,000
Fonds de réserve		46,000,000
Bénéfices non répartis		777,974
	$	1,065,994,496

Le président,
Louis Hébert

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Bénéfices nets de l'exercice financier de onze mois finissant le 31 octobre 1965, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel, de l'amortissement des immeubles sociaux, de la provision pour impôts sur le revenu et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille	$	3,871,820
Dividendes		2,760,000
Montant reporté	$	1,111,820
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1964		666,154
	$	1,777,974
Montant viré au Fonds de réserve		1,000,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre 1965	$	777,974

Provision pour impôts sur le revenu: $4,183,000

FONDS DE RÉSERVE

Solde au 30 novembre 1964	$	45,000,000
Montant viré des bénéfices non répartis		1,000,000
Solde au 31 octobre 1965	$	46,000,000

Le gérant général,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil:
Hon. F.-Philippe Brais*

Président:
Louis Hébert *

Vice-présidents:
Aristide Cousineau *
George T. Donohue
Henri Ouimet *
Hon. Jean Raymond

Pierre Beauchemin
Wilbrod Bherer*
Joseph Blain
André Charron
Maurice Chartré
Georges-O. Clermont
Étienne Crevier
George A. Daly
Roger DeSerres *
Marc-H. Dhavernas
Gaston Élie
Marcel Faribault
Henri Ferron
Renault St-Laurent
Alfred Tourigny
Gérard White

* Membre du Comité exécutif

Banque Canadienne Nationale

Fondée en 1874

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11.00
300	Abitibi	10¾	10¾	10¾
675	Algoma	61	61	61
—	Alliance	8	7¾	—
130	Alumin	30⅜	30¼	30¼
—	id 4¼ pr	40	40	—
—	Alcan 1 pr	22	22	—
—	id 2 pr	47	47	—
—	Anglo CP	10	10	—
—	id Pr	23	23	—
—	AngT 4½ pr	43½	43½	—
—	id 265 pr	52½	52½	—
—	id 290 pr	53½	53½	—
—	Argus	20½	20½	—
—	id 2.50 pr	50¾	50¾	—
—	id 2.60 pr	51	51	—
—	id 2.70 pr	50¾	50¾	—
—	ArgC Pr	12¾	12¾	—
50	Asbestos	25¼	25¼	25¼
400	Atl Sug	26	25¾	26
—	Atl Sug A	23	23	—
100	Bq Epargne	18	18	18
—	Bq CN	68¼	68½	—
225	Bq Imp-C	62	62	62
—	Bq Mont	60¼	60¼	—
—	Bq N-E	71½	71½	—
—	Bq PC	51	50½	—
—	Bq Roy	72¾	72¼	—
—	Bq Tor-D	60½	60½	—
100	Bathurst P	24¼	24¼	24¼
—	id wts	11	11	—
—	id (A)	55	55	—
—	id 5¼	20	20	—
700	Bell Phone	57⅞	57⅝	57¾
—	Bow M P	50⅝	50⅝	—
—	Bowater	7⅛	7⅛	—
800	Brazil	8½	8½	8½
—	BA Oil	29½	29⅛	—
100	BC Forest	20¾	20¾	20¾
—	BC Phone	68	68	—
1900	Brinco	6⅞	6¾	6¾
—	Brooke P	22⅝	22⅝	—
—	Brucks A	31	31	—
—	Bruck B	15¾	15¾	—
—	Burns F	20	20	—
—	Cae	13	13	—
225	Cal Pow	27¾	27¾	27¾
25	Can Cem	45½	45½	45½
45	Can Iron	63	63	63
—	Can Iron pr	92	92	—
—	CSL	37¾	36¼	—
—	CSL pr	6⅞	6⅞	—
100	C Brew	7⅞	7⅞	7⅞
—	C Brew A	43¾	43¾	—
—	C Brew B	51	51	—
—	C B Alu A	16	16	—
—	Cdn Can A	14¾	14¾	—
—	C Chem w	790	790	—
—	C Hydroc	30	30	—
100	CIL	21	21	21
—	CI Pow	29¼	29	—
—	CI Pow pr	49¾	49¾	—
—	C Marconi	6¼	6⅛	—
50	CPR	70½	70½	70½
—	CPR 4 pc pr	9⅝	9⅝	—
—	C Pfina	12	11⅞	—
—	CPP Sec A	22½	22¼	—
—	C Refract	17½	17½	—
25	Cdn Tire A	56⅛	56⅛	56⅛
—	C Vickers	21	21	—
—	Central D	11½	11½	—
—	Chemcell	15¼	15	—
—	Chem 1.75 p	36	36	—
—	Chrysler	58	58	—
—	Coghlin	13	13	—
—	Col Cell	7¼	7¼	—
—	Col Cell Pr	25½	25½	—
—	Cons MS	51¾	51	—
135	Cons Paper	38¾	38¾	38¾
300	Consu Glass	12	12	12
—	Corby (A)	21	21	—
—	Coronation	260	250	—
—	Crain RL	30½	30	—
—	Cré Foncier	68	68	—
—	Cr Zell (A)	28¾	28¾	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	39⅜	39	—
100	Dist Seag	38	38	38
—	D Bridge	29	28¾	—
—	D Corset	11¼	11⅛	—
1500	Do Fasco	28½	28½	28½
400	D Glass	15⅜	15⅜	15⅜
—	D Glas pr	18	18	—
—	D Lime	250	250	—
—	Dosco	15½	15½	—
—	D Stores	25⅞	25¾	—
100	Domtar	18⅛	18⅛	18⅛
—	Domta pr	21	21	—
—	D Text	34¼	34	—
—	Donohue	7¾	7¾	—
25	Du Pont	45¼	45¼	45¼
—	Du Pon Pr	55	55	—
175	Dupuis A	10	9⅞	10
—	EC Trust	49½	49½	—
125	Falcon	110	110	110
—	Fam Play	25	25	—
—	Fleetwood	25¼	25	—
—	Fraser	30	30	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete	415	415	—
—	G Dynam	54	53⅞	—
—	GS Wares p	45	45	—
—	GB C Inv p	48	48	—
—	GW Life	28¾	27½	—
—	GL Paper	22½	28	—
—	Hdy Andy	5⅛	5⅛	—
—	Hardee	85	85	—
—	Harding (A)	30½	30½	—
—	Hawk Sidd	6⅛	6⅛	—
—	Hollinger	26¾	26¾	—
—	Home (A)	19	18⅞	—
—	Home (B)	19½	19	—
100	Hud Bay M	77¼	77¼	77¼
—	HBC	14	14	—
—	Husky Oil	14⅝	14½	—
50	Imp Oil	53¾	53¾b	53¾
—	Imp Tob	15	15	—
—	I Tob Pr	6⅛	6⅛	—
—	Ind Accep	24¾	24¾	—
—	Inglis	8¼	8	—
—	IBM	578	578	—
—	Ing G A	14⅞	14⅞	—
600	Int Nickel	100¼	100	100¼
—	Int Pap	33¼	33¼	—
—	Int Pap P	31⅝	31⅝	—
—	Int Util	32¼	32	—
—	Inter PL	86½	86½	—
—	Jamaica PS	14⅞	14¾	—
—	Labatt	18½	18¼	—
—	Laur Fin	12⅛	12⅛	—
500	Loblaw A	10¼	10¼	10¼
10300	Loblaw B	10⅝	10½	10½
25	Loeb M	16½	16½	16½
—	MacLaren A	24¼	24	—
—	MacLarn B	25½	25½	—
—	Mac Lean H	35	35	—
100	MB & PR	26	26	26
100	Marit Elec	21¼	21¼	21¼
—	Marit Tel	22	22	—
200	Massey F	33	33⅜	33⅜
—	Mac Allister	7½	7½	—
—	Miron 6%	11¼	11¼	—
—	Molson A	35	35	—
—	Molson B	35½	35¼	—
—	Mtl Loco	15	14¾	—
—	Mtl Trust	23	23	—
50	Moore Cp	80¼	80¼	80¼
—	Morse RA	16½	16½	—
100	Mussens	9⅞	9⅞	9⅞
—	Nat Trust	22	22	—
—	NFLD Light	11⅞	11¾	—
—	Noranda	52⅜	51½	—
—	N Ont NG	28⅞	28⅞	—
—	NS LP	34	33½	—
—	Ocean Fish	12½	12¼	—
—	Ogilvie	14½	14⅜	—
—	Ont Steel	35¼	35¼	—
—	Oshawa (A)	27¾	27¾	—
—	Pac Pete	10⅝	10½	—
—	Philips C	29½	29	—
—	Placer	26	26	—
200	Pow Corp	13	13	13
—	Pow C 4¾	46½	46½	—
—	Price Br	39¾	39½	—
—	Probuild	165	165	—
625	QN Gas	13⅜	13⅜	13⅜
—	QNG 63 w	690	690	—
100	Que Phone	27	27	27
—	Q Ph 4¾ 65	19⅛	19⅛	—
—	Reitman's	10	10	—
—	Reitman's A	8⅞	8⅞	—
300	Rio Algom	19½	19½	19½
—	Rockwell	42	42	—
100	Rolland (A)	10¾	10¾	10¾
—	Rolland pr	91½	91½	—
—	Ronalds F	13¾	13½	—
—	Rothmans	23⅝	23⅝	—
—	Royal T Pr	21	21	—
—	St-L Ce (A)	34¾	34¾	—
—	St-L Corp	21⅝	21⅝	—
—	St-L Co (A)	100	100	—
—	Salada F	11¼	11¼	—
—	Scott LaS	14	14	—
—	Shell Can	20	20	—
—	Shell I Pr	26	26	—
—	Sher W	36¼	35	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Shop Save	13	13	—
—	Sicard	6½	6½	—
100	Simpsons	30	30	30
—	Sim Sears	18	18	—
—	Soc GF	8¾	8¾	—
500	Sagemin	14	13½	14
—	Southam	39¼	39¼	—
—	SS Steel	13½	13½	—
100	Steel Can	26⅜	26⅜	26⅜
—	Steinbg A	49½	49	—
—	Steinbg Pr	102	100	—
—	Texaco C	54	54	—
—	Third CGI	—	—	—
100	T Fin (A)	12¾	12¾	12¾
—	T Fin (B)	—	—	—
—	Tr-C Corp	9¾	9¾	—
—	Tr-C PL	34¼	34¼	—
—	Tr Mt PL	19	19	—
—	Triad Oil	—	—	—
—	Trunbull	6	6	—
—	Turnbull Pr	14½	14½	—
—	Turn&N	—	—	—
—	Turn&N Pr	—	—	—
—	Un Carbide	29¼	28⅛	—
—	Union Oil	—	—	—
—	U Steel	—	—	—
—	Versafood	—	—	—
—	Viau	12½	12½	—
100	Walk GW	36	36	38
—	W & Knapp	—	—	—
—	Weldwood	—	—	—
2000	WCoast Tr	21⅞	21⅞	21⅞
—	W Koot Pr	—	—	—
—	W Pac Pd	17⅝	17⅝	—
—	Westfair	—	—	—
—	Westfair Pr	—	—	—
—	Weston (A)	20	20	—
—	Wstn (A) w	12⅛	12	—
—	Weston (B)	22	22	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Wstn 6	—	—	—
—	Zeller's	22¾	22¾	—
—	Zeller's Pr	48	48	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	9	—
—	Alpha A	50	50	—
—	Alscope	241	198	—
—	Alsof	10	10	—
—	Am B Bel	36	34	—
—	Ameranium	4	4	—
—	A-A Molyb	165	165	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	22½	22½	—
—	Augustus	56	55	—
—	Baker Talc	7½	7½	—
—	Band-Ore	15½	15	—
—	Barvallee	4½	4½	—
—	Bateman	5½	5	—
—	Black Hk	310	305	—
—	Black Riv	23½	23	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	8	6	—
10500	Bruce-Pres	25	24	25
—	Bruneau	24	22	—
—	Burnt Hill	28	25	—
—	Cassidy's	450	450	—
—	Camflo	340	340	—
—	Camp Chb	655	655	—
—	C. Interurb	350	340	—
—	Cdn Ll Pete	15½	15½	—
100	C Magnesite	75	75	75
—	C Secur A	290	290	—
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Q	9	9	—
—	Casavant	440	420	—
—	Cassiar	13⅛	13⅛	—
—	Cesslando	800	780	—
14600	Chemall	165	155	160
—	Cheskirk	14½	14	—
—	Chib Cop	6	6	—
—	Chipman	15½	15	—
2000	Coastal	27	27	27
—	Com H&M	120	120	—
—	Com O&G	28	28	—
200	Commodor	140	140	140
—	id w	70	70	—
—	Cominga	11½	11	—
—	C Canorama	25	25	—
—	C Manitoba	26	26	—
2000	C Mogador	25	25	25
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	30	22	—
—	C Persh	16	15	—
—	CQ Smelt	96	95	—
—	C Virginia	40	40	—
—	Copstream	10½	10	—
—	Couvr. (A)	7	6⅞	—
5000	Crownbridg	36	35	35
—	Crusade	15	13	—
—	Dauphin	25	25	—
—	Delta Elect	210	205	—
1000	Delta Min	22	22	22
—	Denault (A	11	11	—
100	Dolsan	72	72	72
—	Dom Exp	12	12	—
5000	Dom Lease	20	19	19½
500	D Oilcloth	32	32	32
—	Dumagami	65	60	—
—	Dumont	40	37	—
—	Dyna Pet	124	124	—
—	East Sull	860	840	—
—	East Vent	23	22½	—
—	Emp Oil	8	7½	—
36000	Equity Ex	79	78	78
—	Fab Met	16½	16	—
—	Fabi	5¼	5¼	—
—	Fano	8	8	—
—	Flint Rock	24	24	—
—	Fontana	4	3	—
500	FT Reliance	36	36	36
32000	Fox Lake	23	21	23
—	Frigistors	35	35	—
—	Fundy	4	4	—
—	Futurity	60	57	—
500	Garney	64	64	64
—	Ghislau	26	26	—
—	G Autotron	80	70	—
—	Glacier	12½	12½	—
—	Glen Lake	167	165	—
—	Gilchrist	460	425	—
—	Grt W Min	140	136	—
—	Greenberg	5⅜	5⅜	—
—	Grissol	225	225	—
—	Gui-Por Ur	16	16	—
—	Hastings	250	250	—
—	Inland Ch	6½	6½	—
300	Inspratn	175	175	175
—	Int Atlas	10	100	—
—	Intnl Bibis	9½	9½	—
7500	Int Ceram	8½	8	8
—	Imbrex	415	415	—
—	Intp Dredg	20	19	—
—	Israel Oil	10	8	—
2000	James Bay	32	32	32
3700	Jubilee	320	305	310
7000	Keltic Mng	35	35	35
—	K Desmond	59	54	—
—	Kenting Av	5½	5½	—
—	Kiena	135	135	—
200	Kodiac Pet	305	305	305
—	Kontiki	7	7	—
100	Lb Acpt A	8¼	8¼	8¼
—	Labrador	33¾	33¾	—
—	Laduboro	36	35	—
—	L Leclrc A	10½	10½	—
—	L Dufault	14	14	—
—	Lmntgne A	18½	18½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lithium	5	5	—
—	Lowney	28	28	—
—	Louanna G	20½	19	—
—	Malartic HY	13½	12	—
—	Massval	9	8	—
—	Matachewn	30	30	—
—	McKinney	17	17	—
—	Melchers	24	24	—
—	Melchers Pr	5½	5½	—
—	Merc Chip	11½	11	—
—	Merrill	60	60	—
2000	Mid-Chib	20	20	20
—	Midepsa	375	365	—
—	Miro Mines	21	21	—
—	Mistango	21	21	—
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	7½	7½	—
—	Mtl Refrig	21	21	—
—	Mt Costigan	19	19	—
—	Mt Pleast	80	90	—
—	MtPlesa w	½	½	—
—	MR Dairies	205	205	—
—	NAu Vend	225	220	—
—	Native Min	7½	7½	—
—	N Formaq	5½	4½	—
300	N Imperial	145	141	145
—	Newrich	16	16	—
10000	NW Amulet	6	6	6
—	Nocana	18	16	—
—	NA Asbestos	9½	9	—
4500	NA Rare M	55	54	54
—	NorthEx	93	90	—
—	Northland	14	14	—
1000	NW Canala	13½	13½	13½
—	Norvalie	6	6	—
—	Opem Ex	11	11	—
6100	Pat Silver	45	41	43
—	Paudash	8½	8½	—
—	Peace Riv	600	590	—
—	Pembrook E	25	25	—
1000	Pennbec	21	21	21
—	Peso S	155	150	—
—	Phoenix O	66	66	—
—	Pitt Gold	4	4	—
—	Place GO	188	188	—
—	Porcupine	17½	16½	—
—	Pow C 2pr	13⅞	13⅞	—
—	Que Aset	8½	8½	—
—	Que Chib	15½	15	—
200	Q Cobalt	140	140	140
—	Q Indus M	16	16	—
—	Queenston	9½	9½	—
1000	Rancheria	68	67	67
—	Red Crest	3½	3	—
—	Rexspar	6	5½	—
—	RA Pete B	115	110	—
—	Ruby Foo	430	430	—
—	Ruby F wt	31	31	—
1000	Rusty L	22	22	22
—	St-L Colm	200	195	—
—	St-L Dv Ld	32	32	—
—	St Lucie Ex	16	16	—
6000	Sapawe	33	31	33
—	Seaway H	465	465	—
—	Select Fin	280	280	—
1000	Silver Rg	20	20	20
—	Silver Sum	18	17½	—
3500	Silver T	27	26	26
—	Sobeys (A)	19½	18¼	—
—	Sogena	11½	10½	—
—	S Dufault	8	8	—
200	Spartan A	44	43	44
—	Spartan w	5	5	—
100	Stairs Ex	56	56	56
5200	Std Gold	60	57	57
—	Sullivan	610	610	—
—	Sunloch	60	58	—
200	Superpack	325	325	325
—	Suptest P	24⅛	24⅛	—
—	Surlaga	42	43	—
—	Tache	13	13	—
—	Talisman	59	59	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	9	7½	—
—	Tooke	230	225	—
—	TrC Frecz	195	195	—
500	Trsterre	35	35	35
—	Tru-Wall	425	425	—
—	U Asbest	269	269	—
—	Un Obalski	33	33	—
—	U Towns El	15⅞	15½	—
—	Val-Mar	5⅞	5⅞	—
100	V Der Hout	200	200	200
—	Vanguard	3½	3½	—
—	Wabasso	14	14	—
—	Wabasso (B)	35	35	—
—	Westburne	135	135	—
—	West Tin	42	38	—
5000	Westville	33	31	32½

Ecarts étroits et mixtes à Montréal

Montréal — Sauf les services publics débutent très légèrement en hausse alors que les autres secteurs du marché sont inchangés à fractionnairement plus faibles, ce matin.

Brinco et Gaz Naturel de Québec progressent de 1/8 à 6 7/8 et 13 3/8 respectivement.

Aux papeteries, Consolidated Paper perd 5/8 à 38 3/8. Aux industrielles, Moore Corp, baisse de 3/4 à 80 1/4 et Canada Cement de 1/2 à 45 1/2.

Les cuprifères Inco et Noranda fléchissent de 1/2 et 1/4 à 100 et 51 1/2 respectivement. Falconbridge gagne 1/2 à 110.

Dans le secteur minier, Chemalloy hausse de .02 à 1.60, N A Rare perd .01 à 54 cents et Bruce-Presto est inchangé à 25 cents.

* * *

TORONTO — La séance débute lentement à Toronto et les cours affichent un ton mixte.

Parmi les plus importants changements, Inco fléchit de ½ à 100, Noranda de ¼ à 51½ tandis que Falconbridge gagne ¼ à 110.

Place, dans le secteur des pétroles de l'ouest, bondit de 9 cents à 1.99 et Dynamic hausse de 6 cents à 1.24.

* * *

NEW YORK. — Les cours débutent irrégulièrement en hausse dans une ambiance modérément active à Wall Street. Les fluctuations des titres clé sont minimes et peu nombreuses.

du parquet de la bourse

Anaconda, aux cuprifères qui étaient passablement déprimés jeudi, remonte d'environ 1 point et Kenncott progresse d'une fraction.

Les acieries et les automobiles sont inchangées. Les électroniques sont étroitements mixtes.

Parmi d'autres fluctuations importantes, Eastman Kodak, un des perdants d'hier, gagne plus de 1 point. Merck gagne environ 1 point et IBM 2. American Telephone fléchit légèrement.

LONDRES (AFP) — La tendance est modérément soutenue au Stocks Exchange. Malgré le résultat du dernier sondage d'opinion publique qui est nettement favorable aux travaillistes les industdielles accusent de modestes progrès et à 1445 GMT l'indice du Financial Times enregistrait un gain de 1.6 point.

La dépression initiale des transports maritimes causée par les résultats décevants de la Cunard s'estompe et les actions de cette dernière compagnie n'enregistrent plus qu'une baisse d'environ 2 p.c. en cours de séance après avoir rétrogradé de 12 p.c. ce matin. Les pétroles sont modérément soutenues et quelques aciéries se raffermissent. Aailleurs les textiles, les grands magasin et les banques sont bien disposés mais les assurances se replient tandis que les automobiles fluctuent.

* * *

PARIS — La semaine s'achève sur une séance moins satisfaisante que les deux précédentes. Dans le cas le plus général, ce qui ne serait pas surprenant en cette veille de weekend, mais certains titres, à la construction électrique notamment, supportent des attaques de vendeurs. Les professionnels eux-mêmes sont dans l'embarras pour trouver des motifs à cette évolution de tendance d'une séance à l'autre.

cote des grains

18 novembre 1965

WINNIPEG

Cote des grains :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Déc.	85⅞	86	85⅞	86
Mai	86¼	86⅜	86¼	86⅜
Juil.	——	——	——	85
ORGE :				
Déc.	1.31½	——	——	1.31½
Mai	1.32	——	——	1.32
Juil.	——	——	——	1.30¾
LIN :				
Déc.	2.86⅛	2.88⅛	2.86⅛	2.87½
Mai	2.92¾	2.94¾	2.92⅞	2.93¾
Juil.	2.91⅝	2.93	2.91⅝	2.92¼
SEIGLE :				
Déc.	1.23⅜	1.23⅞	1.23⅛	1.23½
Mai	1.31	1.31¼	1.30⅝	1.30¾
Juil.	1.31¼	1.31⅝	1.31	1.31⅛
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.76¼	2.76¼	2.74	2.74
Jan.	2.57¾	2.57¾	2.56	2.56¼
Mars	2.45¼	2.45¾	2.43½	2.44¾
Mai	2.41¼	2.41¾	2.39⅜	2.41¼

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 85⅞, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83, 1 fourragère 82¼, 2 fourragère 79¼, 3 fourragère 76¼, fourragère 62.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.33½, 1 cw 2-rang 1.31½, 2 cw 2-rang 1.29½, 3 cw 6-rang 1.30½, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.27¾, 2 fourragère 1.25½, 3 fourragère 1.22½.

Seigle : 1 et 2 cw 1.22¾, 3 cw 1.17⅞, 4 cw 1.09½, ergoté 1.02½, sur voie 1.22⅞.

Lin : 1 cw 2.92½, 2 cw 2.81½, 3 cw 2.52½, sur voie 2.87½.

Graine de colza : No 1 cdn 2.74. No 2 cdn 2.59.

Marché du lin :

Prix comptant : $2.81½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	1.61¾	1.63½	1.61¾	1.63⅛
Mars	1.64¾	1.66¼	1.64½	1.65⅞
Mai	1.63¼	1.64¼	1.62¾	1.64⅛
Juil.	1.52	1.52¼	1.51⅞	1.52½
Sept.	1.53¾	1.54⅛	1.53½	1.54⅛
MAIS :				
Déc.	1.15⅜	1.16½	1.15⅜	1.16
Mars	1.19⅝	1.20⅛	1.19⅝	1.20
Mai	1.22½	1.23⅜	1.22⅜	1.22⅞
Juil.	1.23¾	1.24⅝	1.23¾	1.24⅜
Sept.	1.21	1.21¼	1.20¾	1.20¾
AVOINE :				
Déc.	69½	69¾	69¼	69⅝
Mars	70¼	70¾	70¼	70⅝
Mai	70	70¼	70	70¼
Juil.	67⅞	67⅝	67⅞	67½
Sept.	——	——	——	——
SEIGLE :				
Déc.	1.19½	1.19¾	1.18¼	1.19⅜
Mars	1.23½	1.23½	1.21⅞	1.23¼
Mai	1.25½	1.25½	1.24	1.25½
Juil.	1.26	1.26	1.25	1.25¾
Sept.	1.27	1.27	1.25½	1.26¾
FEVES SOYA :				
Nov.	2.53¾	2.55⅛	2.52⅞	2.54¼
Jan.	2.56	2.56⅜	2.55¼	2.56½
Mars	2.59¾	2.59⅞	2.58½	2.59¾
Mai	2.61½	2.62¼	2.60⅞	2.62⅛
Juil.	2.61¾	2.62¾	2.61¼	2.62⅜
Août	2.58⅜	2.59⅛	2.57⅞	2.59
Sept.	2.50⅜	2.51⅞	2.50⅜	2.51⅜

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	3.02	3.30
Andreae Equity	3.29	3.60
All Cdn Com	6.94	7.61
All Cdn Div	9.08	9.95
American Growth	5.35	5.85
Assoc Investors	5.89	5.95
Beaubran	41.23	44.77
Canada Growth	6.25	6.87
Canada Security	4.95	5.44
Cdn Gas Energy	9.37	10.27
Cdn Investment Fund	4.15	4.55
Cdn Trusteed	4.91	5.37
Canafund	53.28	55.94
Champion Mutual	7.51	8.16
Collective Mutual	6.15	6.69
Commonwealth Intl	10.84	11.88
Commonw Intl Lev	10.10	11.07
Corporate Investors	5.89	6.44
Diversified Income A	29.90	——
Diversified Income B	5.98	6.57
xDividend Shares	3.92	4.29
Dominion Compound	4.41	4.79
Dominion Dividend	3.42	3.72
xDreyfus	25.10	27.39
Dominion Equity	24.35	25.35
Entarea Investment	14.71	14.86
European Growth	6.14	6.71
Federated Financial	4.80	5.25
Federated Growth	6.81	7.44
First Oil and Gas	5.68	6.21
Fonds collectifs A	7.27	7.90
Fonds collectifs B	5.42	5.76
Fonds collectifs C	8.35	9.07
Fraser	20.27	20.32
Group Inc	4.28	4.68
Growth Equity	5.02	5.49
Growth Oil and Gas	11.75	——
Guardian Growth	4.32	4.70
Investors Growth	9.08	9.87
Investors Int Mut	5.86	6.37
Investors Mutual	5.06	5.50
xKeystone Cust S-1	24.88	27.14
xKeystone Cust S-4	6.31	6.89
xKeystone Cust K-2	7.03	7.68
Molson M Fund	7.64	7.92
Mutual Bond	8.32	8.72
Mutual Accumulating	5.15	5.63
Mutual Bif	5.66	5.93
Mutual Income	6.44	7.04
One William Street	16.77	——
Prêt et Revenu Mut	7.29	7.97
Provident Mutual	6.25	6.79
xPutnam Growth	11.57	12.64
Radisson	4.92	5.41
Regent Fund	8.15	8.91
Research Investing	15.81	17.28
Savings Investment	7.29	7.97
1962 Exec Fund Cda	6.96	7.63
xTV Electronics	9.66	10.53
Timed Investment	7.05	7.75
Unit Accumulative	9.47	10.35
Univ Svgs Equity	5.33	5.83
Western Growth	5.70	6.23

x — Devises américaines

Cours du dollar

NEW YORK — ouverture — Le dollar canadien est inchangé à 0.93 1/16 en argent américain.

La livre sterling hausse de 1/64 à $2.80 23/64.

MONTREAL — Le dollar américain est inchangé à $1.07 15/32 en argent canadien.

La livre sterling perd 1/16 à $3.01 5/16.

NEW york

18 NOVEMBRE 1965

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	47¾	45¼	46
Address	59⅝	58½	58⅝
Allegany	10	9¾	9¾
Allis Ch	31¾	31⅜	31½
Alum Ltd	28⅜	28⅛	28⅛
Amerada	73	71⅞	71⅞
Am Can	57⅛	56¾	57
Am Cyan	86⅝	85⅝	86⅛
Am Home	80¾	79⅞	80
Am Mot	9	8⅝	8⅞
Am Smelt	67½	66⅜	66½
Am Std	18⅞	18½	18⅝
Am Sugar	29	28¾	29
Am Tel	64⅞	63¾	63¾
Am Tob	39⅞	39⅜	39⅜
Amsted	48¾	48⅜	48⅝
Anenda	81⅝	80¼	80⅞
Armco Stl	69½	69⅛	69⅛
Armstg Ck	56½	53¼	53¾
Avco Corp	24⅞	24½	24½
Badcock	42½	41¼	41⅝
Balt Ohio	40	39½	39½
Bell How	36⅝	35½	36⅛
Beth Steel	37	36½	36¾
Boeing	127	125⅝	127
Borden	42	41¼	42
Borg War	46¼	45¼	46
Bos Edison	47⅜	46⅞	47⅜
Brunswk	10⅛	9¾	9¾
Bucy Erie	59¾	58¼	58⅞
Burl Ind	43½	43	43¼
Burrghs	42¾	41¾	42⅛
Calumet	25¼	24	25
Campb RL	21	20⅞	20½
Camp Soup	36½	36	36½
Can Dry	29⅞	29½	29½
Cdn Brew	7¾	7½	7½
CPR	66	65⅞	65¾
Case JI	21⅛	20½	20½
Cater Tr	49¾	49¼	49¼
Celanese	82¾	82¼	82⅛
Ches Ohio	78⅞	78½	78½
Chrysler	54⅛	53⅞	53⅞
Cities Svc	42	41⅛	42
Clevite	54⅜	53	54⅜
Coca Cola	81	79½	79½
CBS	42¾	40⅞	42
Col S Oh	42	41¾	42
Coml Solv	39	29⅝	29¾
Com Sat	40⅛	39¼	39½
Con Edis	43½	43⅛	43⅛
Container	36⅝	36⅜	36⅜
Cont Can	61½	61⅛	61⅛
Cont Oil	73¾	72¼	73⅛
Cntrl Data	43⅞	42	42⅞
Copw Stl	32¼	32⅛	32¼
Corn Pd	53	51⅞	51⅞
Crane Co	39¼	38⅜	39¼
Cr Zell	51¼	51	51
Curtiss Wr	21¾	21½	21⅝
Deere	47⅞	46⅝	47⅞
Det Stl Cp	14⅞	14⅝	14⅝
Dome M	38⅞	37½	38
Douglas	69⅜	68⅝	69¼
Dow Chem	76⅝	75	75
Du Pont	238½	236	237½
East Kod	109½	106¼	106½
Eaton Mfg	57⅞	56⅝	57⅞
El Stor Bat	53¼	52¼	52½
El Paso	21⅛	20⅞	21
Eversharp	23¼	23	23
Firestn	42⅞	42	42⅞
Ford Mot	57⅞	57½	57⅞
Frueh Tra	31⅞	31¼	31⅞
Gen Dyn	48⅞	48⅝	48½
Gen Elec	115⅞	114⅜	114⅜
Gen Fds	85⅞	85	85⅞
Gen Instru	31⅞	30¼	31½
Gen Mills	60⅞	60	60
GMC	106⅛	105¼	105⅞
Gen P Cm	14¾	14⅝	14½
G Tel El	46	45⅞	45⅞
Gen Tire	25⅞	25½	25½
Ga Pac Cp	61⅛	60¼	61⅛
Glidden	22⅞	22	22¾
Goodrich	56	55¼	56
Goodyear	45¾	45	45½
Granby	20	20	20
Grand Un	25⅞	25½	25½
Gt A P	35¼	35	35⅜
Gt Nor Ry	58	57½	57¾
Gulf Oil	59	58⅝	58¾
Heinz	44¼	43⅝	44⅛
Homstk	48½	48	48⅛
Honywell	70¾	69	69⅝
Hud B M	71½	70⅞	71½
Ing Rand	55½	55	55⅛
Interlake	36⅜	35⅞	36⅛
IBM	515	512½	542½
Int Harv	40	39¼	39⅜
Int Nick	93⅞	92¾	93¼
Int Pap	30⅝	30	30⅛
Int Tel	65⅝	64½	65⅛
ITE Ckt B	62½	60¾	62½
Johns M	54½	53⅞	54
Kays Roth	37⅞	36¾	36¾
Kelloggs	43⅞	43½	43½
Kennecot	125¾	123	125¾
Korvette	29¼	28⅞	28⅞
Kresge	83⅝	82⅞	83
Kroehler	38½	38¼	38¼
Lib McN L	13½	13¼	13⅜
Link Belt	39	38¾	38¾
Litton Ind	127⅞	125½	127
Lock Airc	65⅝	64¼	64⅞
Loew's	25½	25	25
Mad S Gar	3	2¾	2¾
Mallory	47¼	46¾	47¼
Marath Oil	58	57⅞	57⅞
Marine Mid	31¾	31	31⅜
Marq Cem	23⅞	23⅛	23⅛
Marsh Fld	56¼	56	56¼
Martin M	20⅞	20½	20½
McIntyre	87¼	87¼	87¼
McKee	29⅝	29½	29½
Merck	67	65⅛	67
Minn MM	65	63⅞	65
Mohasco	25½	25⅛	25¼
Monsanto	81⅞	80	80⅝
Mont Ward	34½	34	34¼
Nat Cash	75½	74	74¾
Nat Dairy	85⅞	84¼	85⅞
Nat Dist	30¾	30⅜	30½
Nat Cyps	36⅝	35¾	35⅞
NY Cent	68¾	67⅝	67⅞
Nor Pac	54⅛	53⅝	53⅝
Outb Mar	18⅞	18⅛	18⅛
Pac Pete	9⅞	9¾	9⅞
Pan Am	40⅛	39⅛	39⅞
Parke Da	29¾	28¾	29⅞
Penn RR	56⅝	56	56⅝
Pepsi Cola	78¾	78	78⅞
Pfizer	68½	67⅛	68¼
Phelps D	75⅞	73½	74⅞
Philip Mor	92¾	92¼	92¼
Pitney Bow	48	47½	48
Pit Plate	72¾	71⅞	72
Polaroid	116¾	112¾	113¼
Pro Gam	70⅞	69¾	70⅛
Pullman	60	59⅝	59¾
RCA	49⅛	48¼	48⅝
Ralston	40¾	40½	40½
Repub Stl	41⅛	41	41
Rex Drug	47⅞	46⅝	47
Rey Tob	45⅜	45	45⅛
Rich Merell	73⅞	72⅞	73¼
Royal Dut	43¾	43¼	43⅝
Rubbermd	26¾	26¼	26¾
Schenley	34⅛	33⅞	33⅞
Scott Pap	37¼	36⅞	36⅞
Sears R	67⅛	67⅜	67⅜
Shell Oil	65¾	65½	65½
Sheraton	10⅞	9⅝	10¾
Sinclair	60⅞	60⅜	60⅜
Socony	92⅞	92	92⅛
South Pac	47⅛	46⅝	46⅞
Sperry R	18¾	18¼	18¾
Std Brand	74¾	74⅛	74⅛
Std O Cal	78⅛	77¼	77½
Std O Ind	48⅞	48⅜	48⅜
Std O NJ	83⅝	83	83⅜
Studebakr	24⅞	23¼	24
Sun Oil	63	62⅞	62⅞
Swift	50¼	49⅝	49¾
Texaco	81⅛	80⅞	80⅞
Tex G Sul	72¾	71⅞	71⅞
Textron	80¾	80½	80½
Thiokol	18⅞	18½	18⅞
Tidewt O	51	50½	50⅞
Timken	49⅜	48⅝	48⅞
Twent C	32½	30⅝	32¼
Un Carb	73¼	72	73
Un Tank C	64½	64⅛	64¼
Utd Airc	76½	74¾	75⅞
Utd Corp	8⅞	8⅞	8⅞
Utd Fruit	25⅞	25¾	25¾
US Freight	51	50	50⅞
US Gyps	63⅞	62½	63⅛
US Rubb	70½	69½	70⅞
US Steel	49⅞	49	49⅛
Vanada Cp	26¼	25⅞	25⅞
Walkers	34⅝	34½	34⅝
Warn Lam	41⅞	41	41⅞
W Un Tel	45	44¼	44⅞
Wesths El	59¼	58¾	59
Woolwth	27⅞	27½	27¾
Xerox Cp	191	185¼	190½
Zenith R	113¾	111⅜	112⅞

Virement total : 7,040,000.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	4	6
Advance RL	26	28
Amal Mng	25	—
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Brace Mac	6	8
Burrex	22	28
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	5	10
Coastal Mining	30	32
Corgemines	70	80
Cuvier	8	10
Dasson Copper	14	17
Dubisson	3	5
Elmac	5	7
En Ola Expl.	25	35
Ganda Silver	19	22
Gaspe Copper	23	29
Gaspesia	40	50
Gibson	3	5
Goldstar	14	20
Hucamp	28	32
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Waite	11	14
Juma	9	11
Kenmac	—	2
Wewagama	5	7
Kukatush	3½	4
Lake Beaver	20	22
Leeds Metals	74	79
Little Tex	10	17
Lun Echo	82	84
Main Oka	5	10
Mariner	60	65
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	40	50
New Mill Copper	17½	22½
Nat. Malartic	40	45
Nemrod	5	15
Nw Assoc Dev	18	23
New Baska	18	21
New Insco	10	15
New Lorie	9	11
New Pascalis	35	45
Nipiron	42	47
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	75
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scand. Mines	23	28
Scott Chib	1	3
Snowdon	20	35
Starlight	½	1½
Sullico	9½	10½
Timrod	25	50
Watson Lake	8	11
William Leys	1	3
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¾	5¼
Corpex	10¼	10¾
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4 75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv	8	9
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life (n)	40	41
Const. Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	3 00	3 25
Grt Cdn Oil	13	13½
Industrial Life	180	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	750	850
Les Prev.	70	80
London Life	395	420
N.B. Tél.	17¼	18
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1 30	1 60
Permeator	9½	11
Soc d'Am et de Fid.	38	39½
Sperseal	9	10
Supersol	4	4¾
Trizac	1 00	1 25
Trust Gén.	32	33
Un. Amus.	25	—
Id. B	25	—
Well Bank	5¼	5¾
Zodiac	4	4¾

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

MONTREAL, (PC) — Les prix des bovins étaient fermes à 50 cents plus élevés et ceux des veaux demeuraient également fermes cette semaine aux marchés à bestiaux de la métropole. Les échanges se poursuivirent activement.

Les prix des porcs étaient de $1 à $1.50 plus élevés. Les truies se vendaient 50 cents plus cher et les moutons et les agneaux étaient offerts à des prix variables.

Les arrivages comptaient : 2,637 bovins, 1,510 veaux, 217 porcs et 317 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix cotaient $25.85 à $26.50, les bons, $24.50 à $25.60, ceux de qualité moyenne, $22.50 à $24.25 et les communs, $11.75 à $22.25.

Les bonnes vaches rapportaient de $14 à $15.75, celles de qualité moyenne de $12.50 à $13.75, les communes de $11.25 à $12.75 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $6 à $11.25.

Les autres de qualité moyenne se vendaient de $17.50 à $18.75 et les communes de $10.25 à $17.75.

Les bons taureaux, $16 à $18.50, les communs et ceux de qualité moyenne, $10 à $16.

Les bons veaux rapportaient de $29 à $33, ceux de qualité moyenne de $23 à $28.50 et les communs de $8.50 à $23.50.

Les porcs de catégorie "A" se vendaient entre $37 et $38 et les truies entre $25.50 et $26.50.

Les prix des agneaux étaient de $18 à $23 et ceux des moutons de $3 à $13.

TORONTO

INDUSTRIELS	Ventes	Haut	Bas	11 hrs.
Albitibi	z55	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Ackind	300	$ 5¼	5¼	5¼
Alta Gas	800	$ 39½	39½	39½
Alta Gas	200	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Alg Cen	300	$ 10	10	10
Algoma	171	$ 61¼	61	61
Alumini	135	$ 30¼	30¼	30¼
Alum 4¼	100	$ 40	40	40
Anthes A	300	$ 22¾	22¾	22¾
Argus	100	$ 20½	20½	20½
Arg B pr	50	$ 50⅝	50⅝	50⅝
Arg C Ppr	3050	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Asbesto C	1100	$ 25¼	25¼	25¼
Atl Sugar	1550	$ 26¼	25¾	26
Bank Mont	177	$ 60	60	60
Bank NS	115	$ 71¼	71¼	71¼
Bath P	200	$ 24	24	24
Beatty n	500	$ 11½	11½	11½
Bell Phone	929	$ 57⅞	57¼	57⅞
Brazil	3700	$ 8⅝	8½	8⅝
BA Oil	565	$ 29¼	29	29⅛
BC Forest	1435	$ 20¾	20¾	20¾
BC Sugar	50	$ 38¾	38¾	38¾
BC Sug p	100	$ 18½	18½	18½
BC Phone	100	$ 69½	69½	69½
BCPh 484	z100	$ 24⅞	24¾	24¾
CAE Ind	560	$ 13	13	13
Cal Pow	180	$ 27⅞	27⅞	27⅞
Can Iron	160	$ 63¼	63	63¼
C Pack B	50	$ 86	86	86
Can Perm	z75	$ 14	14	14
CSL	500	$ 37⅜	37	37
C Brew	865	$ 8	7⅞	8
C Brew A	100	$ 44¼	44	44¼
CB Al A w	600	360	350	350
C Curt W	500	76	76	76
C Dredge	100	375	375	375
CImp KkC	953	$ 62¼	62	62
CInd G O	1842	$ 13⅝	13⅝	13⅝
CIL	400	$ 21	21	21
C Marc	z50	$ 6	6	6
CPR	1410	$ 70½	70¼	70¼
CPR Pr	618	$ 9¾	9¾	9¾
Cdn Pet	z4	$ 11½	11½	11½
Cdn Tire	100	$ 63	62⅞	62⅞
C Tire A	z5	$ 56¾	56¾	56¾
C Vickers	100	$ 20½	20½	20½
Chemcell	585	$ 15	15	15
Clairtone	425	$ 6	6	6
Col Cell	420	$ 7¼	7¼	7¼
Col Cell p	250	$ 25¼	25	25
Con Bldg	200	$ 6	6	6
Con MS	875	$ 51	50¼	50½
Con Paper	75	$ 38⅞	38¾	38⅞
Con Gas	343	$ 14⅜	14¼	14¼
Crain RL	75	$ 30	30	30
Crestbrk	400	$ 5½	5½	5½
Crow Nest	150	$ 16	16	16
Crush Int	300	$ 14¾	14¾	14¾
Cygnus A	z20	415	415	415
Cygnus B	160	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Cygnus pr	100	$ 21	21	21
Dist Seag	315	$ 38	37⅞	38
D Bridge	120	$ 29	28⅞	29
Dom Elect	300	$ 15⅜	15¼	15¼
Dofasco	375	$ 28½	28½	28½
Dom Glass	110	$ 15¼	15¼	15¼
D Magnes	z5	$ 11	11	11
Domtar	620	$ 18¼	18¼	18¼
Dom Text	25	$ 34½	34½	34½
Du Uont	z5	$ 45⅛	45⅛	45⅛
Emco	z50	$ 13¼	13	13
Exquisite	200	$ 12½	12½	12½
Exqusit pr	200	$ 12¼	12¼	12¼
Exqut Aw	100	305	305	305
Falcon	817	$110	109⅞	110
Fleetwood	z25	$ 24¼	24¼	24¼
Ford Cda	100	$168	168	168
FPE Pion	100	$ 17	17	17
GL Paper	185	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Gt West L	80	$ 86	86	86
Gr Wpg G	1025	$ 28⅛	28	28
Hard CrpA	50	$ 30¾	30¾	30¾
Hayes Stl	505	$ 23⅝	23	23
Home A	280	$ 19	19	19
Husky	505	$ 14½	14½	14½
HB Oil G	100	$ 17⅝	17⅝	17⅝
Imp Oil	634	$ 53⅝	53½	53½
Imp Tob	505	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Ind Accep	300	$ 24¾	24¾	24¾
Ingerso A	300	$ 10	10	10
Inland G	500	$ 10½	10½	10½
I B M	z1	$575	575	575
I M C	62	$ 70⅛	70⅛	70⅛
I B M	z1	$575	575	575
Int Util	470	$ 31¾	31⅝	31¾
Int P L	z10	$ 86	85½	85½
Int S P	375	$ 5	5	5
Inv G A	2195	$ 14⅞	14¾	14¾
Jefferson	810	$ 23	22⅞	23
Jeff Bw	1150	$ 15	14½	15
Jockey C	375	$ 5⅛	5	5⅛
Kelsey Co	z55	$ 18	18	18
Labatt	1350	$ 18⅝	18⅝	18⅝
LOnt Cm	1225	$ 6⅝	6⅝	6⅝
LOCem w	1000	290	280	280
Laura Sec	50	$ 28¾	28¾	28¾
Lau Fin	z80	$ 12⅜	12¼	12⅜
L Fin 140	100	$ 19½	19½	19½
Life I wt	400	285	280	280
LobCo A	120	$ 10⅜	10⅜	10⅜
LobCo B	900	$ 10⅝	10½	10⅝
LobCo pr	25	$ 47½	47½	47½
Lob Inc	300	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Locana	100	110	110	110
Loeb M	300	$ 16½	16½	16½
MB PR	825	$ 26	25¾	26
Maher	200	$ 8½	8½	8¼
Manoir I	100	170	170	170
M Leaf Ml	z72	$ 16⅝	16⅛	16⅝
Mass-F	1230	$ 33¾	33½	33¾
Moly	50	$ 50	50	50
Mont Trst	z25	$ 23	23	23
Moore	325	$ 80½	80	80
Nat Cnt w	100	280	280	280
Noranda	565	$ 51¾	51¼	51¾
NO NGas	255	$ 28⅞	28	28⅞
Nor Phone	300	$ 11¾	11¾	11¾
Ocean Cm	z50	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Ogilvie	z65	$ 14⅝	14½	14⅝
Ont Steel	25	$ 35½	35½	35½
Oshawa A	100	$ 28¼	28¼	28¼
Pac Pete	350	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Peel Eldr	200	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Pembina	800	$ 11⅜	11¼	11¼
Pow Corp	265	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Pow Corp p	25	$ 46¾	46¾	46¾
Price Bros	z5	$ 39½	39½	39½
QN Gas	2810	$ 13⅝	13¼	13⅝
Q Gs 63w	1160	700	695	700
Rank Org	300	445	445	445
Reveltk p	500	$ 20	20	20
R Nodwell	1000	200	200	20
Rolland A	10	$ 10¾	10¾	10¾
Ronald Fd	150	$ 14	14	14
Rothman	z10	$ 23¼	23¼	23¼
Royal Bnk	187	$ 72	72	72
Russel H	105	$ 22½	22½	22½
Stl Cm A	100	$ 35	35	35
Salada	200	$ 11¼	11¼	11¼
Scot YK	200	$ 18	18	18
Sev Arts	200	$ 13	13	13
Shell Can	658	$ 20⅛	20	20
Shell I p	300	$ 26	26	26
Shell I w	400	625	620	620
Shop Sav	z15	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Shoppe Ct	300	475	465	465
Silverw A	z4	$ 15¼	15¼	15¼
Silverw B	z4	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Simpsons	216	$ 29⅞	29⅞	29⅞
Simpson S	z50	$ 18⅛	18⅛	18⅛
SKD Mfg	100	$ 9	9	9
Slater St	1125	$ 15	14¾	14⅞
Southam	25	$ 39¼	39¼	39¼
Stafford	500	$ 5¼	5⅛	5¼
St Pav	100	$ 13¾	13¾	13¾
Steel Can	713	$ 26¼	26⅛	26⅛
Suptes od	100	$ 23⅛	23⅛	23⅛
Tamblyn	z10	$ 27	27	27
Tancord	z50	$ 9½	9½	9½
Tor Dm Bk	50	$ 60¾	60¾	60¾
Tor Iron A	765	$ 31¾	29	29
T Fin A	1250	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Tr Cn PL	1281	$ 34¼	34⅛	34¼
Trs Mt	265	$ 19	19	19
Trans PPL	975	$ 10	10	10
Tru-Wall	100	430	430	430
Turnbull	110	$ 5¾	5¾	5¾
Turnb A p	100	$ 13½	13½	13½
Un Carbd	125	$ 29	28¾	28¾
Un Gs	200	$ 32⅝	32⅝	32⅝
U Cp B	100	$ 13	13	13
Versatile	1125	$ 19⅜	19¼	19¼
MINES				
Advocate	z25	525	525	525
Aetna Inv	200	130	130	130
Akaitcho	500	56	56	56
Am Larder	833	22½	22½	22½
Am Moly	6400	171	166	171
Ang Ruyn	2200	240	236	238
Area	3000	84	82	84
Arjon	1000	8½	8½	8½
Armore	z200	23	23	23
A Arcadia	7000	18½	18½	18½
Atl C Cop	1100	142	140	142
Barex	2000	41	41	41
Barnat	z300	69	67	67
Baska	2000	8	8	8
Bethlm	300	565	560	565
BL Hawk	200	315	315	315
Black Bay	5500	9½	9	9
Brunswk	350	$ 17¼	17	17
Bunker H	500	29	29	29
Cadamet	5000	10	9½	10
Camflo	200	335	335	335
Camp Chb	2890	675	670	670
C Tung	2700	115	110	115
C Dyno	100	147	147	147
C Faraday	540	305	300	300
C Jamiesn	200	105	105	105
C Keely	7250	15	15	15
C Lencourt	z10	15½	15½	15½
Candore	1000	13½	13½	13½
Cent Pat	100	170	170	170
Cheskirk	4100	15	14	15
Chimo	300	148	148	148
Chrom	4600	175	150	175
Coin Lake	5000	22	22	22
Comb Met	2500	21½	21½	21½
Coniag Rt	1300	1	1	1
Con Shaw	833	15	15	15
CG Arrow	1000	21	21	21
C Mogul	700	390	390	390
C Morrisn	900	200	199	199
C Rambler	100	190	190	190
C Regcour	4000	8	8	8
Conwest	200	760	760	760
Cop Corp	8000	70	68	69
Cop Fields	3200	122	117	117
Coulee	500	25	25	25
Craigmt	200	$ 12¾	12¾	12¾
Croinor	1000	7½	7½	7½
Crowpat	5000	8	8	8
D'Eidona	21600	44	42½	43
Denison	315	$ 39¼	39	39¼
Donalda	12500	18½	18½	18½
Duraine	1216	45	45	45
East Sull	2350	840	825	825
FOrenada	1000	40	40	40
Frncoeur	6000	12	12	12
Genex	9500	39½	38½	39
Glacier	2000	12	12	12
Goldray	1400	62	62	62
Gortdrm	400	315	310	310
Granisle	2350	275	270	274
Grandroy	1500	22	22	22
Gunnar	250	215	215	215
Hastings	200	255	255	255
Heath	6500	9½	9	9½
Hollinger	z50	$ 26¾	26¾	26¾
Hud Bay	205	$ 76¾	76¾	76¾
Hydra Ex	1000	20	20	20
IntBibis T	1500	122	120	120
IntHelium	1400	115	114	114
Int Helm	660	½	½	½
I Kenville	1500	35	35	35
Irish Cop	1000	22	22	22
Iron Bay	200	210	210	210
Iso	400	217	207	207
Jacobus	6000	11	10½	10½
Jaye Exp	4000	16	15	16
Jelex	14500	36½	36	36
Joburke	2000	8	8	8
Jonsmith	7000	19	18½	19
Joutei Rt	14750	6	5	6
Joutel	z200	92	92	92
Ker Add	400	820	815	815
K Anacon	1367	300	300	300
Kirk Min	z218	15	8	15
Kopan	2000	21½	21½	21½
L Dufault	z45	$ 13½	13⅜	13½
Lakehead	z400	25	25	25
Lake Ln	z1000	27	27	27
LOsu	1000	14	14	14
La Luz	100	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Langis	500	36	36	36
Latin AM	1000	10	10	10
Leitch	800	610	610	610
Lorado	1000	130	128	129
Louvict	5500	36	35	35
Madsen	500	247	242	247
Manok MS	z200	11	11	11
Maralgo	2000	10	10	10
Matach	1000	9	9	9
Mattgmi	1250	$ 17¼	17	17
Maybrun	5000	27½	27	27
McAdam	1000	93	93	93
Mentor	3000	42	40½	42
Merrill	300	59	59	59
Min Ore	z142	7	7	7
Multi M	12300	122	119	120
Nealon	2500	9½	9	9
New Ath	1025	26	26	26
New Cal	1500	90	88	90
Newconx	500	770	770	770
Neonex w	2000	360	350	350
N Hosco	12500	291	281	28
N Senato	4000	18	17	17
Nick Rim	3200	16½	16	16
Nisto	7500	17	16	17
Norbeau	1000	161	161	161
Norgold	56100	17	16	16½
Norlex	2000	16	15½	15½
Normetal	z25	475	475	475
Norpax	3800	14	14	14
N Bordu	z100	10	10	10
Northeal	4500	26	25½	26
Northgat	400	795	795	795
Obaska	1000	13	13	13
O'Brien	22660	83	72	83
Opemiska	2400	940	930	935
Paramaq	2000	10½	10½	10½
Patino	770	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Pax Int	500	35	35	35
Pick Crw	2000	28	28	28
Pin Point	z 35	$ 82	81½	81½
Placer	z25	$ 26	26	26
Preston	895	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Purdex	5000	12	11	11
QMI	z40	214	214	214
Que Lith	100	325	325	325
Q Mttgmi	7000	19	18	18
Q Sturg	z100	42	42	42
Quemont	100	$ 11	11	11
Raglan	5100	205	205	205
Rayrock	z150	103	103	103
Rio Algom	1010	$ 19½	19¼	19¼
Salem	2700	18	17	17
Sherritt	1430	580	575	575
Silvrflds	1700	380	375	375
Silvmaq	1800	35	33	35
Siscoe	400	240	240	240
Stanrck	1005	85	85	85
Steep R	200	690	680	680
Sud Cont	1000	22	22	22
Sullivan	1300	605	600	600
Sunburst	1500	11	11	11
Teck Cp	1000	545	530	530
Texmont	400	154	153	153
Tombill	100	120	120	120
Tundra	z25	65	65	65
U Asbests	900	270	268	268
U Buffdn	2000	56	56	56
UCL Mine	4500	28½	24	24
Un Keno	3125	425	400	420
Upp Can	100	156	156	156
Urban Q	13000	22	21	21
Violam	5	355	355	355
Wilco	1000	37½	37½	37½
Willroy	300	178	178	178
Windfall	1000	19½	19½	19½
Yk Bear	100	184	184	184
Yukeno	5000	8	7	7
OILS GAS				
Acme Gas	1000	18½	18½	18½
Alminex	300	395	395	395
Am Led	33000	18	17	17
Ang U D	2500	55	54	55
Banff	2200	750	750	750
Bralsa	1000	72	72	72
Calvert	4000	36	36	36
CS Pete	100	210	210	210
C Ex Gas	4300	227	224	227
Cdn Sup	7705	$ 22¼	22⅛	22⅛
Cent Del	500	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Dynamic	19150	125	121	121
Gridoil	500	80	80	80
Midcon	2500	57	55	55
Murphy	z50	500	500	500
NCO pr	z25	$ 40½	40½	40½
Northld	500	9½	9½	9½
Numac wt	z300	36	36	36
Okalta	2000	14	14	14
Place G	16200	199	194	198
Provo Gas	200	226	226	226
Scurry Rn	800	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Stanwell	z100	32	32	32
Triad Oil	530	259	257	259
Union Oil	150	$ 21¼	21¼	21¼
U Canso	700	355	355	355
Un Reef P	500	20	20	20
Wstates	299	660	660	660
W Decalta	100	380	380	380
Viremnet total : 748,000.				
Walk GW	710	$ 36⅜	36⅛	36⅛
Webb Knp	100	17	17	17
Weldwod	200	$ 10¾	10¾	10¾
Well Fin A	200	$ 7	7	7
Well Fin B	200	$ 5¾	5¾	5¾
Westcoast	1620	$ 22	21⅞	21⅞
W Pacific	200	$ 17¾	17¾	17¾
Weston A	905	$ 19¾	19½	19⅝
Weston B	550	$ 20	19⅞	20
Wstn 6 pr	20	$105	105	105
West A wt	576	$ 11¼	11	11
White Pas	200	$ 9	9	9
Yrk Knit	100	$ 8	8	8
Zenith	3045	210	200	200

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 18 nov.	168.14	159.34	85.31	105.23	158.51
Clôture — 17 nov.	169.08	157.81	86.05	104.24	159.32
Sem. dernière	169.86	159.56	86.20	103.00	159.98
Mois dernier	168.65	155.01	85.28	103.13	158.80
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpétuels	1966	75	76
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83¾	84½
4¼ 1 sept.	1972	93	93¾
5½ 1 oct.	1969	100	100¾
5½ 1 oct.	1975	99¾	100½
5½ 1 sept.	1963	88½	89¼
5¼ 1 mai	1990	96½	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	100	100¾
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	102	103
CNR 4 1 fév.	1981	83¾	84½
CNR 5 1 oct.	1987	93	93¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A.M.F.C. 5¼	1987	94	95
BC Electricl 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	97½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hy 5¼	1988	92¾	93¾
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93½	94½
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont 5½ 15 août	1985	97	98
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	95
Ont. H 5¼ 1 fév.	1985	94½	95½
Qué. 3 1 juil.	1969	91¼	92¼
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Qué. 5½ 1avril	1990	93¼	94¼
Qué. H 3¼ 1 mai	1974	82¾	83¾
Qué. H 5½ 1 jn.	1988	93¼	94¼
Qué. H 5 15 fév.	1995	96½	97½
Sask 5½ 15 déc.	1985	95½	96½
MUNICIPALITES			
Mont. 5¾ 1 juin	1989	94¼	95¾
Tor-Mt 5½ 15 jn	1985	95	96
Vanc. 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93	94½
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Inl Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	166	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	140	—
Simpson's 5	1976	216	—
TC Pipjeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	121	—
W Coast 5½ x-c	1988	100	102

INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92¼	93½
B.A. Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100½	101¼
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5%	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	97	98
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5%	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	97½	98½
Imp Oil 3%	1969	93	94
I A C 5¾	1982	93½	94½
Roy T Mort 6	1975	99¾	100¼
Roynat 6%	1980	100	101
Shell Oil 5⅞	1977	98½	99½
St Law Corp. 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1963	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98	99¼
Bell Tel 3¾	1979	82	83
Bell 5½	1982	96½	98
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	102	104
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98	100
Cons Gas 5	1978	93	95
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97	99
Northw Ut 5¾	1988	98	100
North Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	92	94
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	96	—
TC Pipe 5.85	1987	97½	99½
Union Gas 5½	1977	97	99
IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	94½	—
Eaton 5	1978	92	94
Steinberg 6	1984	99	101
Loblaw 5½	1983	96½	—

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh de fantaisie, $2 à $2.25, C $1.75, Wolf river $1.25 à $1.50, Wealthy et tombées $1, Cortland $1.50, fameuses $1.25 à $1.50 le minot.

Betteraves : $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $1.25 à $1.50 les 50 livres $2. à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : .90 à $1 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3.50 les 16 pintes.

Choux chinois : $1 à $1.25 la douzaine.

Choux fleurs : 1.00 à 1.50 la douzaine.

Navets : no 1 $1.50 à $1.75, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $1.75 le minot.

Oignons : jaunes $1.15 à $1.35, no 2, $1, .30 à .35 les 10 livres, rouges $1.50, type espagnol $1.75 les 50 livres.

Panais : $2 le minot ou 12 cellos de 24 onces.

Patates : $1.35 à $1.45 les 50 livres.

Poireaux : .50 à .75 la douzaine.

denrées AGRICOLES

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros .60; A-gros .53 à .59; A-moyen .53 à .54; A-petit .47 à .48; B .45; C .35.

Beurre : arrivages courants, non admissible : 92 : 54⅝ ; 93 : 55⅝.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 40 ; coloré 40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.35 à $1.45 les 50 livres ; N.-B. $1.50 à $1.55 les 50 livres, .38 à .40 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 16½, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 13½ à 15 ; autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11. Poudre de lait 4¼ à 4½ cents.

Modification du capital-actions de Northern Ont.

Les actionnaires de Northern Ontario Natural Gas Company ont approuvé, mercredi, le projet de la société concernant une demande de changement de nom et d'accroissement du capital autorisé. Northern a l'intention de demander au lieutenant-gouverneur de l'Ontario de lui accorder des lettres patentes supplémentaires changeant son nom en Northern and Central Gas Company, et créant 2,000,000 d'actions ordinaires additionnelles qui auront une valeur égale aux 3,121,975 actions déjà existantes.

Environ trente actionnaires, représentant près de 1,900,000 demandant l'accroissement du nombre des administrateurs de et ont approuvé une résolution actions, ont assisté à la réunion 11 à 17. Le président du conseil d'administration, M. C. Spencer Clark, a déclaré en réponse à une question d'un actionnaire que la société a l'intention de nommer à ces six nouveaux postes des administrateurs et directeurs de Greater Winnipeg Gas. Northern a fait une offre d'acquisition de toutes les actions ordinaires de Winnipeg Gas détenues par des résidents canadiens. M. Clark a ajouté que l'acquisition permettra d'offrir les services de la société à plus d'un million de personnes dans plusieurs marchés.

Deux règlements ont été adoptés permettant au conseil d'élire un comité exécutif et d'accorder aux directeurs et au personnel employé à plein temps le droit d'acheter jusqu'à 200,000 actions ordinaires.

Augmentation de 8.2% des ventes au détail au cours de septembre

OTTAWA (PC) — Les ventes au détail ont été évaluées en septembre à $1,740,305,000, soit une augmentation de 8.2% comparativement aux ventes de septembre de l'année dernière. C'est ce que rapporte le Bureau fédéral de la statistique qui précise que les ventes cumulatives pour les neuf premiers mois de l'année sont maintenant évaluées à $15,449,-260,000, ce qui représente une augmentation de 6.3% comparé à la même période de 1964.

L'augmentation de 8.2% en septembre suit des augmentations de 5.4% pour les six premiers mois de l'année, de 9% en juillet et de 7% en août.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 18 nov.	163.94	154.44	119.86	157.89	113.76
Clôture — 17 nov.	164.82	154.97	119.96	158.63	114.65
Sem. dernière	165.63	154.77	119.92	159.17	116.72
Mois dernier	164.30	153.43	122.28	158.21	118.02
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	119.92	147.25	114.65
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
B A Oil (ord)	$0.25	tr.	3/ 1/66	3/12/65
Cdn. Interurban Prop. (ord)	$0.05	sa.	30/12	14/12
Cdn. Salt Co (ord)	$0.20	tr.	27/12	10/12
Cdn. Scudder Inv. Fund	$0.09	—	30/11	19/11
Giant Yellowknife Mines (x)	$0.15	tr.	15/12	26/11
Molson Breweries "A" & "B" (xx)	$0.25	tr.	28/12	3/12
Ontario Loan & Debenture	$0.40	tr.	3/ 1/66	21/12/65
Silknit Ltd (ord)	$0.10	—	15/12	30/11
id. (priv)	$0.50	tr.	15/12	30/11
Toronto Iron Works (A & ord)	$0.15	tr.	1/ 1/66	15/12/65

(x) Plus un boni de 10 cents.
(xx) Plus un boni de 10 cents.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC — COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE QUEBEC — (En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de :
No 8248 — F

LES MESSAGERES DE QUEBEC-ORSAINVILLE INC., 67, 1ère Avenue, Orsainville, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, le ou avant le 10ième jour de décembre 1965, à midi, pour l'achat en bloc ou en partie des lots suivants :

LOT No 1 — **COSTUMES**
53 Costumes d'été en bonne condition
41 Costumes d'hiver, 49 chapeaux
Plumes pour chapeaux
11 Coupe-vent (jacket) $3,775.00

LOT No 2 — **MUSIQUE (Instruments)**
21 Clairons avec enveloppe
3 Clairons baryton avec boite
4 Clairons baryton basse avec boite
3 Cors français à coulisse avec boite
11 Tambours
1 Euphonium
1 Set de cloches
3 Cymbales 3,100.00

LOT No 3 — **DIVERS**
Sets de baguettes, fusils de pratique, Embouchures, porte-tambours,
Porte-drapeaux, coffres à remiser les drapeaux, lutrins, chaufferette à mains,
Lubrifiant pour instruments, peau de tambour, écussons, drapeaux, disques, etc. 1,250.00

$8,125.00

LOT No 1-A — Costumes complets (56), Tuniques de voyage, bottes, chapeaux, cagoules, manteaux, imperméables, etc.

LOT No 2-A — Fusils de pratique, boites à clairon en bois, épées en chrome, drapeaux, bâtons et tambourines, supports à drapeaux, ceintures, etc $5,000.00

Les lots ci-haut mentionnés pourront être examinés à 181, rue St-Paul, Québec, sur rendez-vous seulement en communiquant avec M. Henri Gingras, tél. 653-1703.

Toute soumission devra être marquée : SOUMISSION RE : "LES MESSAGERES DE QUEBEC-ORSAINVILLE INC.", et accompagnée d'un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission. Le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée, devra prendre livraison dans les (5) jours de l'acceptation de la soumission.

Ni la plus haute ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Condition de vente : COMPTANT.

Daté de Québec, ce 10ième jour de novembre 1965.

PAUL GINGRAS, C.A., Syndic.
425 est, boul. Charest,
Québec (2), P.Q.

Tél. 522-3854

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2687
Argentine	Peso	.0062
Australie	Livre	2.42
Autriche	Shilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Chili	Escudo	.2688
Brésil	Cruzeiro	.00050
Danemark	Couronne	.1560
France	Franc	.2194
Espagne	Peseta	.0181
Hollande	Florin	.2985
Italie	Lire	.001722
Japon	Yen	.002984
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1506
Nouv.-Zélande	Livre	3.0047
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2490
Tchécoslovaquie	Couronne	.1498
Venezuela	Bolivar	.2397

Source : Banq. Canadienne Nationale

avis de DÉCÈS

AUDETTE (Jeannette) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve J. T. Audette, née Jeannette Dorval, demeurant 1463 Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAILLARGEON (Rose-Anna) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 76 ans 3 mois, est décédée Rose-Anna Beaudoin, épouse de feu Emile Baillargeon, demeurant 3805 Drolet, mère de Adrienne, Gertrude et Gilles. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 43 ans est décédé Marcel Baril, fils de feu Henri Baril et d'Aurore Pelletier. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Pamphile - Horace) — A l'hôpital Général de Lachine, le 17 novembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Pamphile-Horace (Phil) Bélanger, époux de Frances Goodman et père de Peter (Tim) et Francie. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

MARTINEAU - Roméo (bébé) — A papa chéri, pieux souvenir en ce 8e anniversaire.

DECES

Arthur De Guise

A Montréal, le 16 novembre 1965 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Arthur De Guise pensionnaire du Canadien Pacifique et époux de feu Claudia Lapointe.

Il laisse Claude (Professeur agrégé à l'école polytechnique), Léo, (curé de la paroisse St-Jean-Baptiste), Yolande (secrétaire), Fernand (courtier en assurance). Il laisse aussi : ses brus, Mme Claude De Guise (Mimi Lavoie), Mme Fernand De Guise (Solange Le comte), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant en l'église St-Jean Baptiste à 9 hrs et de là au cimetière de Mascouche où sera chanté un libera. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

MONUMENTS
Jean-Yves St-Louis
669-3036
2160, boul. des Laurentides
Chomedey

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Un monument par SEBASTIANO AIELLO est un TRAVAIL ARTISTIQUE GARANTI

Nous nous spécialisons dans les modèles exclusifs

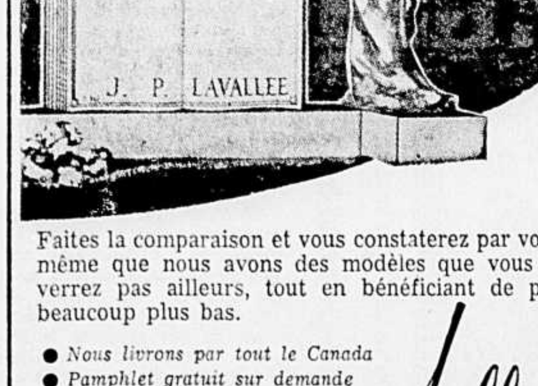

Faites la comparaison et vous constaterez par vous-même que nous avons des modèles que vous ne verrez pas ailleurs, tout en bénéficiant de prix beaucoup plus bas.

- *Nous livrons par tout le Canada*
- *Pamphlet gratuit sur demande*

SEBASTIANO Aiello

Terrain d'exposition : 6811 est, Sherbrooke
Bureau : 6776 est, Sherbrooke — 259-6917
A côté du cimetière de l'Est
Ouvert tous les jours de 9 a.m. jusqu'à 9 p.m.
Sam. et dim. jusqu'à 5 h.

BERGERON (Célina) — A Ville Jacques-Cartier, le 18 novembre 1965, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédée Mme veuve Joseph Bergeron, née Célina Robichaud, demeurant au 542 Barthélemy, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Christine) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Raoul Bergeron, née Christine Cadet, demeurant 550 Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Emile) — A Ste-Justine de Newton, le 16 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Emile Bertrand, époux de Béatrice Bourbonnais, Père de Mmes Fleurant Campeau (Jeanne), Germain Campeau (Yvette), Claude Brunet (Claire), Georges Charlebois (Denise), et Adjutor Brunet (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira
de la demeure du défunt,
3e rang, à Ste-Justine de Newton, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Louis Poirier, de St-Polycarpe.

BISSONNETTE (Josaphat) — A Coteau Station, le 17 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Josaphat Bissonnette, époux de Marie-Anne André. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard & Fils,
Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de Côteau Station, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (J. Raoul) — A St-Lambert, le 17 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J. Raoul (Ralph) Brunet, membre à vie des Pionniers de la Compagnie de téléphone Bell d'Amérique, époux de feu Clara Leblanc. Il laisse dans le deuil trois belles-soeurs, Imelda Leblanc, Mme Doris Duhamel (Bertha), Mme Lucien Sauriol (Eva), demeurant 48 ave Lorne, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave Lorne, St-Lambert
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOT (Alice) — A Laflèche, le 16 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Alice Pigeon, épouse de Armand Cadot. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Juliette) — Subitement à Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Juliette Paquette, épouse de René Cardinal, mère de René, André, Gilles, Claude, Alain, Jacques, Mme G. Lachapelle (Denise), Mme C. Vézina (Yolande), Mme C. Joly (Gisèle), Mme R. Cloutier (Michelle). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Maurice, Bois-des-Filions, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Rosalie) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Rosalie Loranger, épouse de feu Emile Chaput, mère de Jean, André, Marcel, Yves et Solange (Mme André Rolland). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Mary) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Séraphin Charron, née Mary Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Carole) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 10 ans, est décédée Carole Clément, fille de René Clément et de Bernadette Faucher, demeurant au 9621 Omer-Gaucher. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Marie-Ange) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Ange Beauchamp, épouse de feu François-Xavier Coulombe, demeurant 5966 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Yvonne) — A Verdun, le 19 novembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Joseph Dame, née Yvonne Rousseau, et mère de Mme D. Valiquette (Antoinette), Marcel, Jean-Paul, René et Père Vincent-Marie Dame, O.P., demeurant 156, 1ère avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Jean-Guy) — A Laval (Chomedey), le 18 novembre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé Jean-Guy David, époux de Gracia Guillotte, fils de M. et Mme Jules David, demeurant au 1172 boul. Jarry, Chomedey. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GUISE (Arthur) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 85 ans 8 mois, est décédé M. Arthur De Guise, époux de feu Claudia Lapointe, père de l'abbé Léo De Guise, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, Claude professeur agrégé de l'école Polytechnique, Fernand courtier en assurance et Yolande secrétaire exécutive, demeurant 1844 Orléans. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DE LABOURSODIERE (Albertine) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Albertine Vaillancourt, épouse de feu Arthur de Laboursodière, demeurant au 345 rue Bord-du-Lac, Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Inc.,
560 rue Bord-du-Lac
à 11 hres pour se rendre à l'église de la Présentation de B.-V.-M. où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES LAURIERS (Annette) — A Strathmore, le 18 novembre 1965, est décédée Annette Giroux, épouse de Louis Des Lauriers, marchand de chaussures. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SOLE (Henri) — A Cité LaSalle, le 18 novembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri De Sole, époux en 1ères noces de Marguerite Di Nardo et en 2èmes noces de Henriette Turgeon, demeurant 7547A, Central. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, La Salle, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Eddy) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 45 ans est décédé M. Eddy (Edmond) Ferland, époux d'Adrienne Parent, père de Richard, Guy et Louise. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Philippe) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Philippe Ferland, époux de Juliette Bouchard, demeurant au 581 rue Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Marcelle) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Jean-Maurice Fortier, née Marcelle Messier, demeurant 1603 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Thomas) — A Longueuil, le 18 novembre 1965 à l'âge de 67 ans 4 mois, est décédé M. Thomas Fortin, époux en 1ères noces de Anna Rioux et en 2èmes noces de feu Eugénie Drapeau, demeurant 3250 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
5805 rue Boileau
angle Lacordaire
à 11 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOSTER (Jeannette) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Wilbrod Foster, née Jeannette Chamberot, demeurant au 1330 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier,
1575 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Raphaël) — A Ste-Thérèse, le 16 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raphaël Gauthier, époux de Irène Beauchamp, demeurant à 38 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61 rue Blainville ouest,
à 10 h. 05 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLENDENNING (Laurette) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Henri Glendenning, née Laurette Piché. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517 boul. Lévesque
pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (F. X.) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. F. X. Goyer, ex-jardinier, époux de Régina Deguire, demeurant 12,220 Pasteur, père de Marie-Thérèse, Jeannine, Denise, Monique, François, Jean-Paul et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Rose) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Raoul Gravel, née Rose Desroches. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERZBERG (Bernadette) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Herman Herzberg, née Bernadette Bertrand, demeurant à 159 Desmarteaux, mère de Lucille (Mme Jacques Ginet) et de Jacqueline (Mme Jean Desroches). Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (René) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement, M. René Hétu, ex-directeur régional à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, époux de Jeanne Hétu, demeurant dans Villeray. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMERSON (Adrienne) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Dominique Jamerson, née Adrienne Trottier, demeurant au 3207 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier,
3225 rue Ontario est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOURSIERE (Lucille) — Accidentellement à Shawinigan-Sud, le 16 novembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Lucille Bédard, épouse de Louis-Philippe Lacoursière, docteur et maire de Shawinigan Sud. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Germain Charbonneau,
1605, 5e Avenue, Shawinigan Sud
pour se rendre à l'église St-Sauveur, Shawinigan Sud, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Michel, Shawinigan Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Rodrigue) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 86 ans 11 mois, est décédé Rodrigue Lauzon, époux de feu Rose-Anne Dugas, demeurant au 7861 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESPERANCE (Anna) — Montréal, le 18 novembre 1965, est décédée Mme Henri Lespérance, née Anna Tremblay, demeurant rue Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Paul) — Accidentellement à Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 61 ans est décédé M. Paul Malo, fils de feu Maxime Malo et de feu Azalma Lafortune, demeurant 2013 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Thérèse) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 46 ans, est décédé Mme Philibert Martel, née Thérèse Trudeau, demeurant à 1382 Desjardins. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam.
Avis des funérailles plus tard.

MUNRO (Jessie Hay) — A l'hôpital Général de Lachine, le 18 novembre 1965, est décédée Jessie Hay Munro, de Ville St-Pierre, fille de M. et Mme Duncan Munro, décédés, soeur de George, Eleanor, Anne, Robert, Allan et Agnès (Mme F. C. Morphy). Service funèbre à la chapelle
D. A. Collins,
5610, rue Sherbrooke ouest,
lundi à 3 h. p.m. ; de là au cimetière du Mont-Royal.

OUELLETTE (Blanche) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 52 ans est décédée Mme Gérard Ouellette, née Blanche Genest. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGEAU (Hélène) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Hélène Livernois, épouse de J.-Albert Pageau, autrefois de Longueuil. Mère de Roland, Jacques, Pierre, Mme Maurice Brosseau (Solange) et Hélène. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Onésima) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Pelletier, née Onésima Brouillette, mère de Mlles Berthe et Marcelle et de MM. Paul, Roger, Roland, Jean, et Gaston. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieur de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assistr sans autre invitation.

PETTINICCHI (Graziella) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Michele Pettinicchi, née Graziella Listorti, mère de Joseph, Nicolas, Alfred, Mme Joseph Romanelli (Marie), Mme Lucien Roy (Immacolata) et Armand. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Adélard) — A LaSalle, le 18 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Adélard Pigeon, époux d'Adrienne Phénix, demeurant 382, 5e avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de
La Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Rémi, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSANT (Zéphirine) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 89 ans 9 mois, est décédée Mme Victor Poissant, née Zéphirine Longtin. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils M. Roland Poissant
St-Philippe de Laprairie
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe de Laprairie, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREGENT (Danielle) — A la Baie St-Paul, le 18 novembre 1965 à l'âge de 15 ans, est décédée Danielle Prégent, fille de Albert Prégent et de feu Bernadette Simard. Les funéraills auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Gustave) — A Dorval, le 17 novembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé Gustave Racine, époux de feu Albina Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore,
560 Bord du Lac, Dorval
pour se rendre à l'église de la Présentation de Dorval où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons seront acceptés pour les missions de Madagascar.

RAINVILLE (Imelda) — A Duvernay, le 18 novembre 1965 à l'âge de 73 ans est décédée Imelda Dalpé, épouse d'Ernest Rainville, mère de Mme Dan Poirier (Jeannine), Marcel, Mme Dante Belle (Claire), Paul-Emile, Gaston Mme Armand Asselin (Rita) Mme J. René Séguin (Jacqueline), et Mlle Laure. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REYNOLDS (Madeleine) — A Rivière-des-Prairies, le 17 novembre 1965 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Herbert Reynolds, née Madeleine Leclaire, demeurant 15,766 boul. Gouin est, Montréal, soeur de Marguerite (Mme U. Beauchemin) et de Roland Leclaire de Baltimore. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Joseph de la Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX (Délima) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Joseph Edouard Rioux, née Délima Lévesque, demeurant 610 rue Ville-Marie, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément Viauville où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Bridgit) — A Montréal-Nord, le 17 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Armand Robert, née Bridgit Murphy, demeurant à 3330 Prieur est. Mère de Jean-Paul, Myrtle (Mme Richard Chatel), Muriel (Mme Edgar Germain). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 rue Monselet,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie Claret, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Malvina) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Malvina Durocher, épouse de feu Gédéon Roy, demeurant 2955 Boul. Pierre-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989 rue Hochelaga,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Marguerite) — A Black Rock, Nouveau-Brunswick, le 17 novembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Justin St-Pierre sr, née Marguerite Salter, anciennement de St-Léolin, N.-B. La dépouille mortelle est exposée au salon
Wilfred Welton
Black Rock, comté Dorchester, N.-B.
Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Claude) — A Pont-Viau, le 17 novembre 1965 à l'âge de 35 ans, est décédé accidentellement Claude Tanguay, époux de Denise Mercier, demeurant à 230 Deblois. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault
24 rue St-Florent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis Grignon, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (F. Avila) — A Outremont, le 18 novembre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé F. Avila Vaillancourt, demeurant à 1440 ave Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

STEVENS (Lorne) — Mme Lorne Stevens, née Young, M. et Mme Frédérick Stevens, M. Gerry Stevens et Mlle Mavis Stevens sont très touchés des marques de sincères sympathies reçues lors du décès, le 19 octobre dernier, de M. Lorne Stevens, remercient toutes les personnes qui, soit par tribus floraux, visites ou toutes autres marques personnelles de condoléances ont compati à leur grand chagrin et particulièrement aux personnels de l'hôpital Notre-Dame.

VERDON (Jeanne) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 73 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Frank Verdon, née Jeanne Gervais, de Montréal, mère de Frank Jr, Paul et Jeanne (Mme Armand Girard), soeur de Rolland Gervais. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOUKIRAKIS (Georges Henri) — A St-Laurent, le 17 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Henri Voukirakis, époux de Helena Sarazen. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WEBBER (Gordon McKinley) professeur d'architecture à l'Université McGill et artiste bien connu, est décédé subitement à Montréal, le 17 novembre 1965. Les amis sont invités à une cérémonie qui marquera son départ de ce monde au Redpath Hall, Université McGill, rue McTavish, à midi, lundi le 22 novembre. Inhumation privée.

Nécrologie

Mme Emile Chaput

Mme Emile Chaput est décédée hier matin à son appartement, à l'âge de 83 ans. Née Rosalie Loranger, elle était la fille de l'Honorable juge et Mme L. O. Loranger et épouse de M. Emile Chaput, industriel.

Femme active et charitable, Mme Chaput fut l'une des fondatrices de l'Assistance maternelle et pendant la dernière guerre, présidente-fondatrice de l'Aide aux soldats Les Fusiliers Mont-Royal. Elle était aussi dame patronnesse de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital Sainte-Justine.

Elle laisse dans le deuil quatre fils et belles-filles : le lieutenant-colonel et Mme Jean E. Chaput, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Marcel Chaput, le docteur et Mme Yves Chaput; une fille, Mme Solange Chaput-Rolland et un gendre, M. André Rolland, ainsi que dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 4340 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9:30 en l'église Notre-Dame et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Mme VISTOR POISSANT

Nous apprenons le décès survenu à sa demeure, le 19 du courant, de Madame Victor Poissant, née Anne-Zéphirine Longtin, de Saint-Philippe de Laprairie, après une brève maladie. Elle aurait été nonagénaire en mars prochain.

Elle était née à Saint-Philippe, le 29 février 1876 du mariage de Joseph Longtin, mort jeune, et d'Hedwidge Tremblay. Son aïeul maternel, Berthelemy Tremblay, décédé à Laprairie en 1854, fut l'un des prisonniers politiques de 1837. Un frère de sa mère, Ernest Tremblay, décédé à Ottawa en 1904, était, au dire d'un ancien rédacteur en chef de la Presse, Aegidius Fauteux, le plus grand polémiste du parti libéral de la fin du siècle dernier.

Elle avait reçu son éducation chez les relieuses de la Congrégation Notre-Dame à Laprairie.

Elle épousait à 18 ans, en 1894, à la vielle église de Lacadie, M. Victor Poissant, de Saint-Philippe, où ils avaient toujours vécu depuis. Son mari est aussi décédé à un grand âge, il y a six ans.

Jusqu'à ces tout derniers temps, la musique et la lecture étaient son passe-temps favori.

Elle avait un frère, Ariste, décédé en Louisiane en 1912, et une soeur, Louise, épouse du Dr Médéric Lefebvre, décédés.

Lui étaient nés douze enfants. Elle laisse dans le deuil son demi-frère, Me Alcibiade Brosseau, c.r., de Nice, France; ses enfants, Paule (épouse de feu le docteur Albert Coupal), de Saint-Constant, Georgette (madame Lambert Cedilot), de Saint-Mathieu de Laprairie, Simone (épouse de M. Aimé Gagnon, D.Sc.), d'Oka, Gaston (époux de Thérèse Surprenant), de Saint-Hilaire, Roland (époux d'André Legrand), de la maison paternelle, Maurice (époux de feu Cécile Lavoie), de Saint-Philippe, Suzanne, I.L. (madame René Jolivet), de Montréal, Monique, I.L. (madame Irénée Saint-Onge), de Granby. Leur fille ainée, Jeanne (madame Josias Lefebvre), de Sedley près de Régina, Sask., est décédée il y a deux ans des suites d'un accident de la route. Une autre, Marcelle, était aussi décédée accidentellement à 20 ans en 1932.

Elle laisse encore trente-trois petits-enfants, MM. André Lefebvre, d'Oka, Maurice Lefebvre, de Beloeil, Araiste, de Vancouver, Guy Lefebvre, Jeannine Lefebvre, I.L., (madame René Béchard) et Suzanne Lefebvre, I.L., (madame Roméo Poissant), tous trois de Sedley, Sask., Me Jean-Bernard Coupal, secrétaire de la Chambre des Notaires du Québec, Gilles Coupal, de Montréal, Denis et Colette Cedilot, de Saint-Mathieu, Roger Cedilot, de Goyer Automobiles de Verdun, André Cedilot, pharmacien, de l'Hôpital de la Miséricorde, Rita Cedilot (madame Paul Legrand), de Montréal, Solange Gagnon, L.Sc., professeur, Lise Gagnon, journaliste, de Montréal, Gilles Jolivet, étudiant au Collège de Montréal, Rose-Anne Poissant, institutrice, de Los Angeles, Calif., Micheline, secrétaire, Renée, Louise, Laurent, Serge et Gilbert Poissant, de Saint-Hilaire, Jules Poissant, de Verdun, Michel, étudiant au Collège de Montréal, Clément, Josée et Andrée (jumelles), et Marcel Poissant, de Saint-Philippe, le Dr Alain Poissant, de Sorel: plusieurs arrière-petits-enfants; ses neveux et pièces.

Obsèques et inhumation demain à Saint-Philippe.

Un camionneur de Québec devient "héros national"

QUEBEC, (PCf) — Un camionneur de Québec, Richard Laverdière, 25 ans, sera proclamé "héros national", dimanche soir prochain, au Royal York, à Toronto.

Le jeune homme a fait preuve de bravoure, au risque de sa vie, le 16 septembre dernier, lors d'une explosion de gaz propane dans la Vieille capitale.

Son courage et sa présence d'esprit ont permis d'éviter une catastrophe.

Lors de la déflagration, Richard Laverdière faisait le plein de gaz propane du réservoir d'une buanderie. Un gros camion-citerne se trouvait tout près. Par suite de la rupture du tuyau d'alimentation, le gaz est venu en contact avec la chaleur que dégageaient les appareils de la buanderie et l'explosion s'est produite.

Des maisons ont pris feu, occasionnant de lourdes pertes matérielles.

Se rendant compte du danger et, malgré les flammes qui l'environnaient, le jeune homme a fermé les valves et est revenu vers le foyer de l'incendie pour éteindre les flammes à l'aide d'un extincteur à poudre.

eLs enquêteurs du commissariat municipal des incendies ont établi positivement la conduite valeureuse du jeune camionneur et ont mentionnée son geste héroïque à la National Dunlop Trucking Heroes.

C'est cette firme qui a choisi Richard Laverdière entre plusieurs autres candidats qui se sont signalés au Canada par leur héroïsme au cours de l'année.

Le jeune homme, qui a dû être hospitalisé durant une longue période à la suite de son exploit, recevra deux trophées et une bourse en argent.

Absence en cour: un mois de prison

Ne s'étant pas présenté en Cour, alors qu'il avait été assigné comme témoin dans une cause résultant d'un accident d'automobile, un entrepreneur général en construction a subi hier une condamnation pour outrage au tribunal (mépris de Cour).

Le juge J.-P. Charbonneau, de la Cour supérieure, a condamné hier M. Bruno Ruba à un mois de prison, le condamnant en outre aux frais de la procédure dirigée contre lui et réservant à la partie qui l'avait assigné le droit aux dommages qu'elle peut souffrir par son défaut de témoigner.

Le président du tribunal relate dans son jugement que Ruba ayant fait défaut de comparaitre, lors de l'instruction de la cause mentionnée plus haut, bien qu'il ait été assigné légalement, une demande de condamnation pour outrage au tribunal (règle nisi) a été émise contre lui, ce dernier devant se présenter trois jours plus tard pour se justifier de son absence.

Un chanteur se fait voler $4,000

Le chanteur de charme Chubby Checkers, s'est fait voler $4,000 en billets de banque dans sa loge, au Ruby Foos.

Montréalais arrêté dans une affaire de contrefaçon

Un Montréalais de 38 ans a été appréhendé tard mardi soir et $4,000 en billets de $20 contrefaits ont été saisis, grâce au travail d'un détective de la RCMP.

Un porte-parole de la police fédérale a fait savoir que l'enquête se poursuit et que d'autres arrestations sont imminentes.

Anniversaire de l'Institut France-Canada

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Quelque 500 personnalités des milieux politique, culturel, scientifique, financier et économique des deux pays ont célébré avec éclat, mercredi soir, le dixième anniversaire de l'institut France-Canada, haut lieu des relations franco-canadiennes.

A cette occasion, M. Pierre Dupuy, venant directement de Moscou, a présenté pour la première fois en France la maquette intégrale de l'Exposition universelle et internationale de 1967, qui va achever de faire connaître en France le Canada sous son aspect moderne de grande nation.

Le général de Gaulle avait adressé un message d'appréciation à l'institut et le gouvernement français était officiellement représenté par M. Louis Joxe, ministre d'Etat et M. Jacques Joujard, délégué de M. André Malraux.

Après avoir rendu hommage à feu l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jean Désy, qui en fut l'instigateur, le duc de Lévis-Mirepoix, président de l'institut, rappela les paroles qu'il avait prononcées il y a dix ans : "Dans ce déploiement illimité des relations entre deux pays comme les nôtres, l'horizon s'élargit à mesure qu'on avance."

Le président donna lecture des messages envoyés par le gouverneur et le premier ministre du Canada, le premier ministre français et le maire de Montréal. Le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, communiqua celui du premier ministre de la province.

L'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, souligna le rythme accéléré du développement des rapports franco-canadiens et exprima la satisfaction de son gouvernement devant l'ampleur de la participation française à l'Expo. Après que le commissaire général de la section française, M. Robert Bordaz, eut évoqué cette participation, M. Joxe apporta le témoignage du gouvernement français.

Souhaitant que "nous nous retrouvions nombreux à Montréal en 1967", il qualifia l'Expo d'oeuvre symbolique de la force, de l'élan, de la vie même du Canada.

M. Albert Chavanca, président du conseil municipal de Paris, assistait à la manifestation.

Les merveilles du ballon au panier à Ste-Rose demain

L'équipe internationale The Wonders Basketball visitera une équipe formée d'étoiles de Ste-Rose, vendredi le 19 novembre à 8 h. 30 p.m. au gymnase de l'école Villemaire. Les deux équipes évolueront sur chaises roulantes et l'on pourra acclamer les prodiges que peuvent accomplir ces handicapés. L'équipe locale pourra pratiquer au préalable alors que des chaises seront mises à leur disposition une semaine à l'avance. Les Wonders démontreront au public présent la capacité de participer aux sports même s'ils sont paralysés de la ceinture aux pieds due à certaines maladies, blessures ou autres. La pratique de ces différents sports est une bonne cure pour le moral et leur permet de se valoriser, besoin vital de tout être humain.

Des conseillers canadiens pour le pavillon de Bonn

L'Allemagne fédérale a retenu les services d' "Editas", de Montréal, et est devenue le premier pays étranger à avoir recours à des conseillers canadiens en relations publiques pour son pavillon à l'Expo 67. Le pavillon allemand, dont les plans ont déjà été divulgués, sera l'un des plus importants pavillons étrangers à l'Expo 67.

Les As surclassent les Bisons, 10 à 5

QUEBEC. (PC) — Les compteurs des As de Québec ne cessent de causer des ennuis aux gardiens de buts de la ligue Américaine. Hier, les joueurs de l'instructeur Bernard Geoffrion ont surclassé les Bisons de Buffalo, 10 à 5.

Terry Gray a dirigé l'attaque des As avec trois buts et une assistance.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Ed Hoekstra, avec deux buts, Gordon Labossière, Wayne Hicks, Jean-Guy Gendron, Simon Nolet et Bill Sutherland.

Jack Stanfield a été le plus efficace des Bisons avec trois buts. Gerry Ouellet et Alain Caron ont réussi les autres.

Roy Edwards a repoussé 24 lancers devant le filet des Bisons, 11 de plus que le gardien des As, Gary Bauman.

Première période
1 — Buffalo, Stanfield (Hannigan, Ouellet) 8.43
2 — Québec, Labossière (Gray, Gendron) 12.05
3 — Québec, Sutherland (Price, Nolet) 15.39
4 — Québec, Gendron (Labossière, Johns) 16.33
5 — Québec, Gray (Johns, Gendron) 16.55
Aucune punition.

Deuxième période
6 — Buffalo, Caron (Carter) 7.47
7 — Buffalo, Ouellet (Dea, Melnyk) 9.59
8 — Québec, Hicks (Hoekstra) 17.06
Punitions : Johns 12.00, Cushenan 16.09.

Troisième période
9 — Buffalo, Stanfield (Hannigan) 9.31
10 — Québec, Nolet (Rochefort, Sutherland) 10.15
11 — Québec, Hoekstra (Blackburn, Hicks) 14.02
12 — Québec, Hoekstra (Blackburn, Hicks) 14.31
13 — Buffalo, Stanfield (Hannigan, Chevrier) 17.19
14 — Québec, Gray (Labossière, Gendron) 17.46
15 — Québec, Gray (sans aide) 18.09
Punition : Pearson 19.11

ARRETS :

EDWARDS	9	10	5 — 24
BAUMAN	5	4	4 — 13

Assistance : 3,611

Hicke cédé au club Minnesota

NEW YORK. (UPI) — Les Rangers de New York ont cédé l'ailier droit Bill Hicke aux Rangers du Minnesota de la ligue Centrale et l'ailier gauche John Brenneman aux Clippers de Baltimore de la ligue Américaine.

Hicke est rétabli d'une pneumonie et un séjour dans les ligues mineures l'aidera à recouvrer sa bonne condition physique. L'ancien joueur du Canadien était le meilleur compteur des Rangers pendant le camp d'entrainement avant que la maladie ne le force à demeurer au rancart.

Brenneman, âgé de 22 ans, n'a marqué aucun but dans les onze premières joutes des Rangers cette saison.

L'omnium de golf du Canada à Vancouver

VANCOUVER. (PC, UPI) — L'omnium de golf du Canada, doté d'une bourse de $100,000, aura lieu au club de golf Shaughnessy, du 29 septembre au 2 octobre, lors d'un diner à $50 du couvert par Peter Bentley, directeur général du tournoi.

Il a dit que "tous les joueurs de premier plan", y compris Jack Nicklaus, ont dit qu'ils y participeraient.

Une autre nouvelle annonçait que le championnat senior amateur des Etats-Unis aurait lieu au club Shinnecock Hills, à Southampton, N.Y., du 25 au 30 septembre.

On avait annoncé précédemment que le tournoi senior de l'USGA aurait lieu au club de golf National de Tucson, Ariz., du 26 septembre au 1er octobre, comme annoncé plus tôt.

Le Canadien junior gagne à Cornwall

CORNWALL. (PC) — Le Canadien junior a marqué trois buts à la troisième période et a vaincu les Royaux de Cornwall, 5 à 2 dans un match hors-concours disputé devant 1,300 personnes.

Lucien Grenier a dirigé l'attaque du Tricolore avec trois buts. Jacques Lemaire et Norm Ferguson ont été les autres compteurs des Montréalais. Larry Gabri et Bob Deschamps ont marqué les buts du Cornwall.

Le Cornwall occupe le premier rang de la ligue Centrale junior "A" tandis que le Canadien junior est en 4e place de la ligue de l'Ontario. Le Canadien junior disputera son prochain match régulier, demain après-midi, alors qu'il recevra la visite du London, à 2 h.

A cette occasion, les étudiants seront admis moyennant la somme de 50 sous.

Dans la ligue de l'Ontario, hier, les Petes de Peterborough ont défait les Généraux d'Oshawa, 5 à 3 et les Red Wings de Hamilton et les Nationaux de London ont fait match nul, 5-5.

André Lacroix a récolté quatre assistances et s'est hissé au premier rang des compteurs, un point devant Danny O'Shea, du Oshawa.

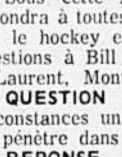

connaissez-vous votre HOCKEY?

Sous cette rubrique, Bill Roberts, arbitre bien connu, répondra à toutes les questions qu'on voudra bien lui soumettre sur le hockey et ses règlements. On est prié d'envoyer les questions à Bill Roberts, section du sport, LA PRESSE, 750 St-Laurent, Montréal.

QUESTION — Pourriez-vous m'expliquer en quelles circonstances un but peut être accordé sans que la rondelle ne pénètre dans le filet ?

REPONSE — Il existe trois façons où l'arbitre accordera un but même si la rondelle n'a pas pénétré dans le filet.

a) Si un joueur de l'équipe offensive est en possession de la rondelle e. qu'il a le chemin libre entre lui et les buts alors que le gardien de buts a été retiré et qu'un joueur de l'équipe adversaire lui nuise en prenant part irrégulièrement à la joute, l'arbitre accordera un but.

b) Si un joueur se dirige seul devant un filet désert et qu'un bâton ou une partie de bâton ou tout autre objet est jeté en sa direction et l'empêche de lancer ou qu'un joueur adversaire lui nuise par derrière, il y aura but.

c) Si un membre de l'équipe dont le gardien de buts a été retiré (gérant, instructeur, entraineur compris) nuit à un adversaire, soit du banc des joueurs ou du banc des punitions, avec son corps, son bâton ou fait dévier la rondelle de quelque façon l'arbitre accordera un but à l'équipe offensive.

TARZAN

PHILOMENE

MOCO

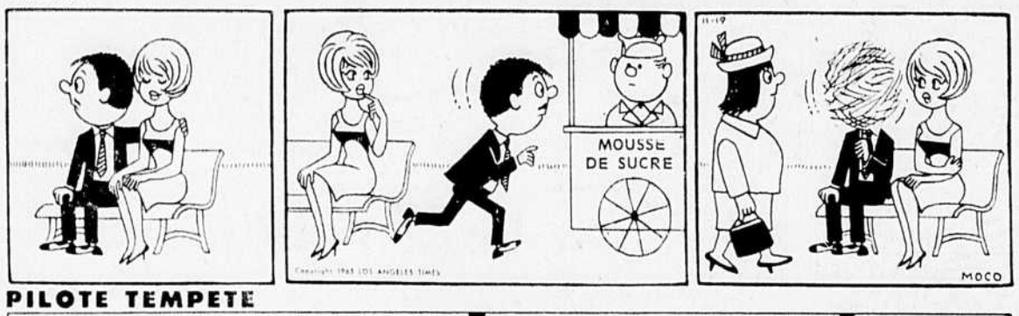

PILOTE TEMPETE

ROGER LA GUIGNE

LE FANTOME

BOZO

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

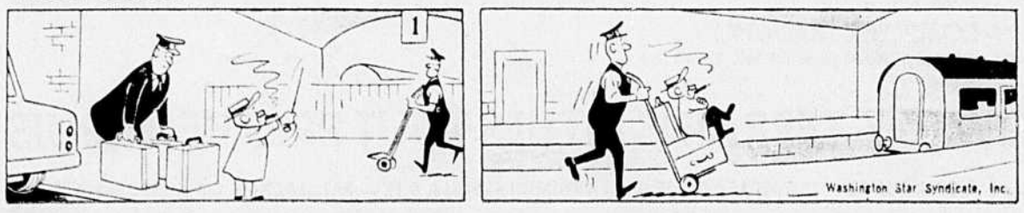

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H.

AU SOUS-SOL DUPUIS

Patins pour toute la famille 842-6171

Offre exceptionnelle juste avant "Noël" Patins et bottines

Pour dames (5 à 10) SPECIAL DUPUIS **8.44** la paire

fillettes (1 à 4) avec ½ pointures SPECIAL DUPUIS **6.44** la paire

a) Pour dames et jeunes filles, bottines de cuir blanc à oeillets et crochets, semelles en composition étanche, réfractaire à l'eau. Doublure des bottines et de la languette en lainage molletonné. LES PATINS en acier, le bout dentelé.

b) Pour fillettes, futures championnes . . . Patins à lame d'acier, le bout dentelé. Bottines blanches à oeillets, doublure de lainage molletonnée. Semelles en composition qualité réfractaire à l'eau. Patins solidement rivés.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

COMPOSEZ **842-6171**

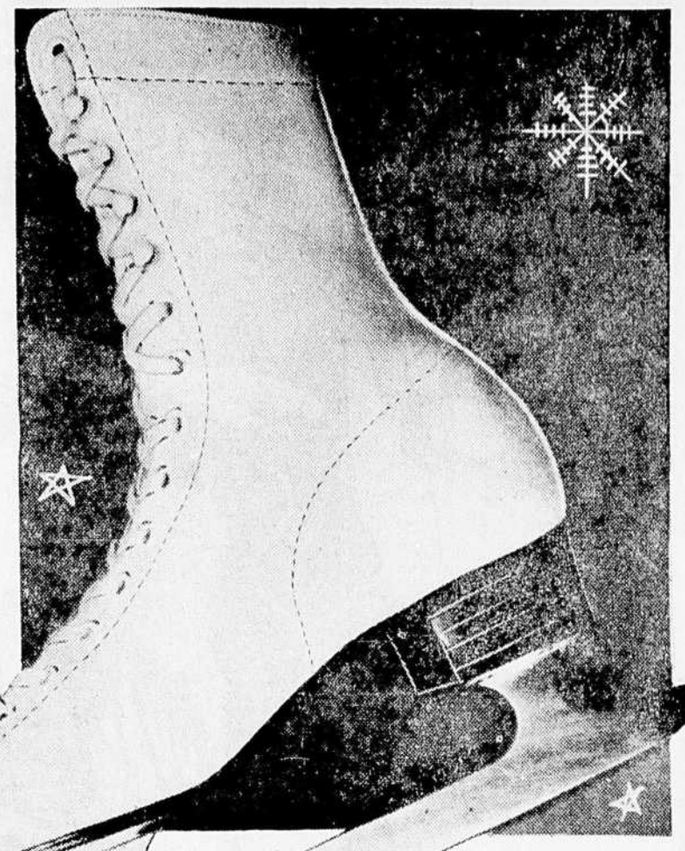

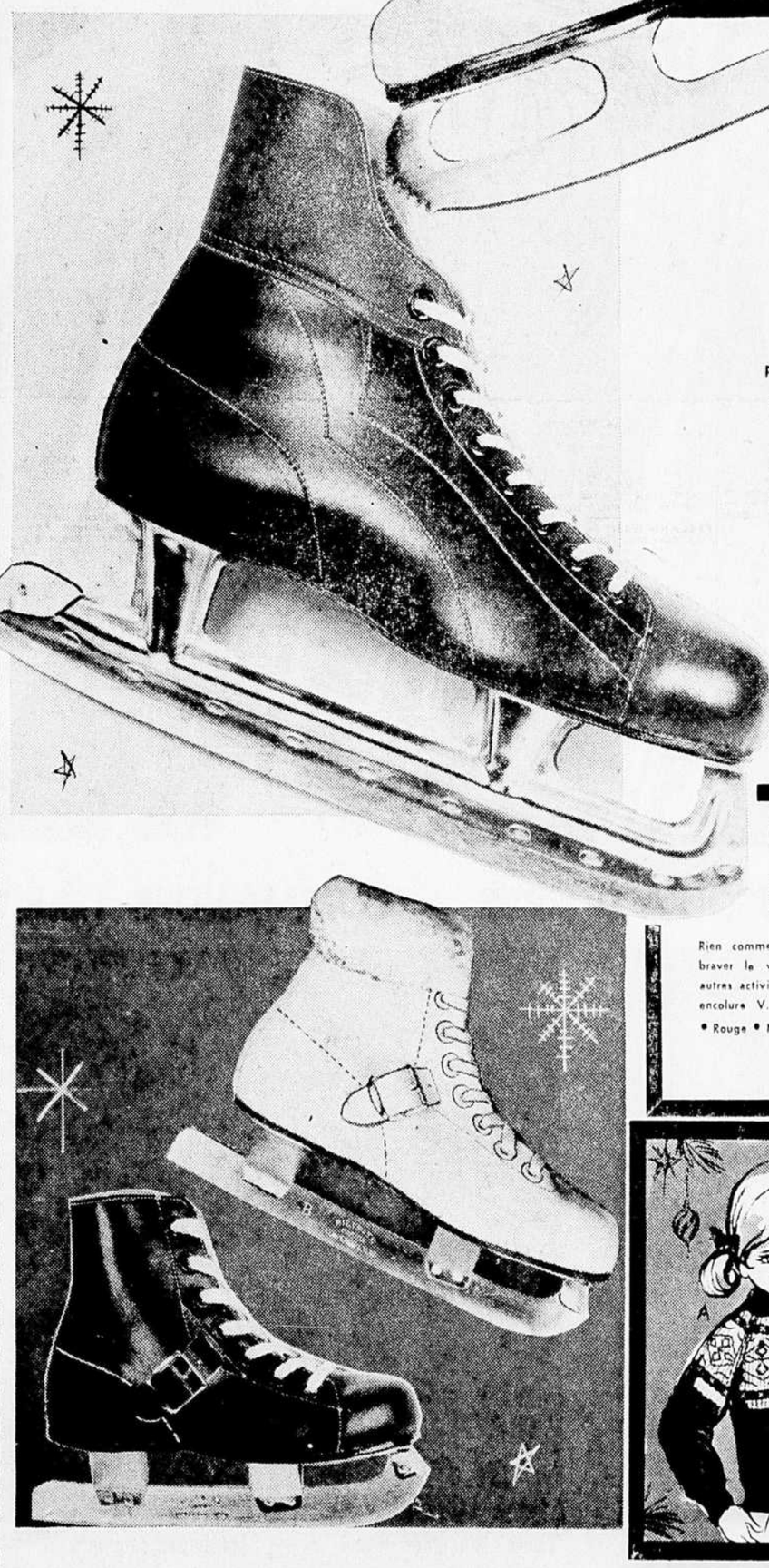

Robustes patins "Hockey" pour la 'future étoile'

HOMMES : pointures 6 à 12 Bottines/patins SPECIAL DUPUIS **8.44**

GARÇONS : pointures 1 à 5 Bottines/patins SPECIAL DUPUIS **7.44**

Les joueurs du CANADIEN vous féliciteront de votre choix. Patins robustes, forte lame d'acier solidement rivée aux semelles en composition — réfractaire à l'eau — Bottines tout cuir noir ou brun. Talons renforcés d'un protecteur.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1675

Chandails 100% Orlon pour hommes, P.M.G.

Rien comme un de ces chandails pour braver le vent et le froid au ski ou autres activités de l'hiver. Pull Over avec encolure V. Un tricot JUMBO en bleu • Rouge • Noir.

PRIX DUPUIS **5.97**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

Patins pour enfants pointures 8 à 13

— blanc pour fillettes — noir et brun pour garçons

"SES ETRENNES" tant désirées offertes par DUPUIS à un bas prix exceptionnel. Beau cuir souple blanc, haut bordé similifourrure blanche. Doublure épaisse molletonnée. Laçage jusqu'en haut. Patins avec lame d'acier vissée à la semelle de cuir.

SPECIAL DUPUIS **4.44** la paire

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

Pour garçons, fillettes

prix d'aubaine grâce à un achat spécial

Pullovers avec col roulé, manches longues. Broderie type Jacquard devant. Confortables chandails en laine synthétique acrylique. Rouge, royal, marine.

CES CHANDAILS LAVABLES A LA MAIN

BAMBINS-BAMBINES 3 à 6x ans. Ordinairement 3.97 SPECIAL DUPUIS **2.44**

POUR FILLETTES de 8 à 14 ans. Ordinairement 4.97 SPECIAL DUPUIS **3.44**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 • HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 19 novembre 1965 / sainte Elisabeth de Hongrie / 81e année, No 268 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : plutôt ensoleillé, froid / min. 20 / max. 35

Exaspérés, les étudiants des Beaux-arts déclenchent une grève surprise • En page 3

Montréal soumet un autre projet de Tour pour l'Expo

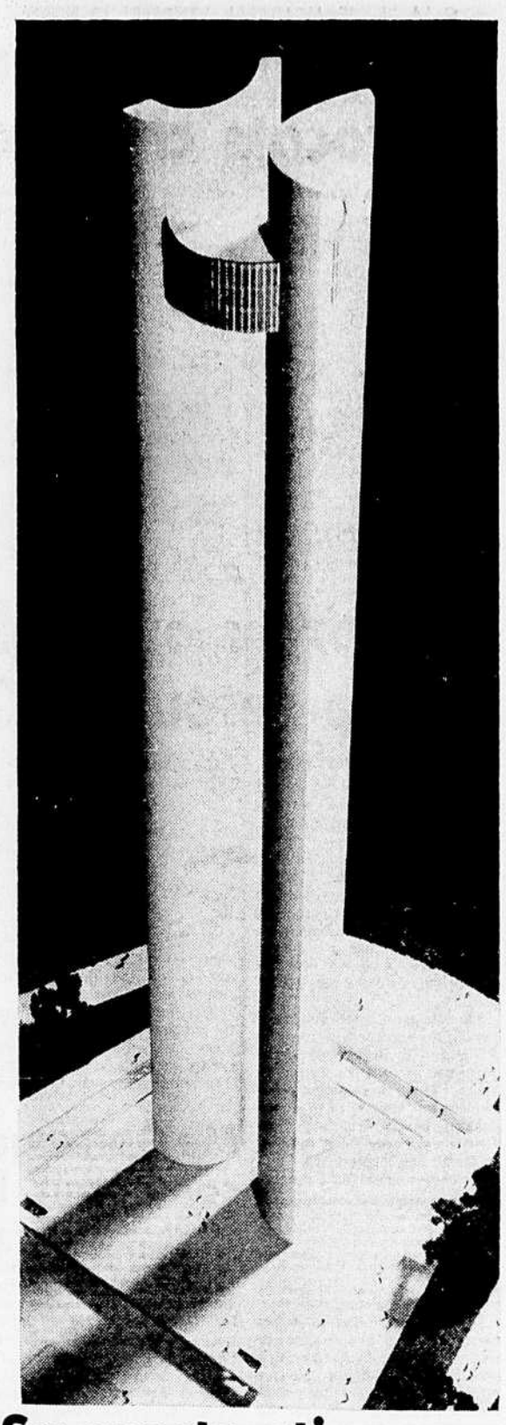

Sa construction sera un exploit technique

par Raymond Grenier

C'est donc à un architecte montréalais de 44 ans, M. Jean-A. Gélinas, m.a.a.p.q., m.i.r.a.c., m.c.u.p.q., que reviendra l'honneur d'avoir conçu et créé, pour la participation de Montréal à l'Expo et la commémoration du 325e anniversaire de la Métropole canadienne, le plus haut monument de béton armé au monde.

1,066 pieds — 325 mètres, 25 de plus que la Tour Eiffel, autant de mètres qu'il se sera écoulé d'années, en 1967, depuis la fondation de Ville-Marie.

La construction elle-même sera un exploit technique mondial.

Pour l'Exposition elle-même, le monument répond à deux exigences de base. Grâce à ses caractéristiques techniques, il échappe au reproche de la pure gratuité monumentale. Enfin, il rétablit à l'extrémité est de l'exposition, aux abords du parc d'amusement permanent de la Ronde, un pôle d'attraction prestigieux dont la Compagnie de l'Expo n'a jamais si bien senti la nécessité qu'au moment où l'annulation du projet de la tour Paris-Montréal lui fit craindre durant quelques mois de n'en avoir point à cet endroit.

On se souvient qu'aussitôt après l'annulation du projet Paris-Montréal, le directeur général de l'Expo, M. Andrew Kniewasser, exprima non seu-

Voir EXPLOIT en page 2

Appui possible des banlieues

par Raymond Masse

Il n'y aura définitivement pas de tour-monument "Paris-Montréal" haute de 1,066 pieds à l'occasion de l'Expo 1967. Mais il y aura une tour tout aussi élevée dont le coût — qui sera moindre — sera payé par la ville de Montréal avec "possiblement" l'appui de municipalités de banlieue à condition qu'une des soumissions bientôt reçues soit jugée acceptable. Il s'agirait du "Monument aux fondateurs".

Toute participation de la part de Paris est écartée.

Et l'on a tout lieu de croire que l'administration Drapeau-Saulnier a déjà pris moultes précautions pour que la concrétisation du nouveau projet soit bel et bien entreprise à brève échéance.

Le contrat de construction serait adjugé d'ici cinq semaines.

C'est ce qui ressort d'une décision prise hier soir par le conseil municipal de Montréal qui tenait une assemblée spéciale dont le feuilleton révélé lundi dernier ne comprenait cependant aucun article concernant l'Expo.

Trois dissidents

La décision ne fut toutefois pas unanime. Trois conseillers se sont déclarés dissidents : MM. Gérard Loiselle, H.-P. Lessard et Bruno Lépine.

Le conseiller Loiselle a pour sa part déclaré favoriser "la rénovation urbaine, plutôt qu'un projet de tour".

"La tour, j'en serais si l'administration faisait de la rénovation urbaine, dit-il notamment. Il faut commencer par l'essentiel. Je suis prêt à respecter les fondateurs de Montréal, mais je respecte plus ceux qui vivent actuellement dans notre ville."

L'assemblée d'hier soir était à peine ouverte que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a saisi le conseil — après lui en avoir demandé la permission — du projet d'une tour "Montréal" de moins de $12,000,000 — estimé de $11,670,000, dit-il.

On se rappelle que la tour "Paris-Montréal" était devenue, à la suite de demandes de soumissions, un projet de plus de $22,000,000. Le maire Jean Drapeau s'en était fait l'initiateur en décembre 1964. Ce premier projet fut abandonné en juillet parce que jugé trop onéreux et non rentable par plu-

Voir TOUR en page 2

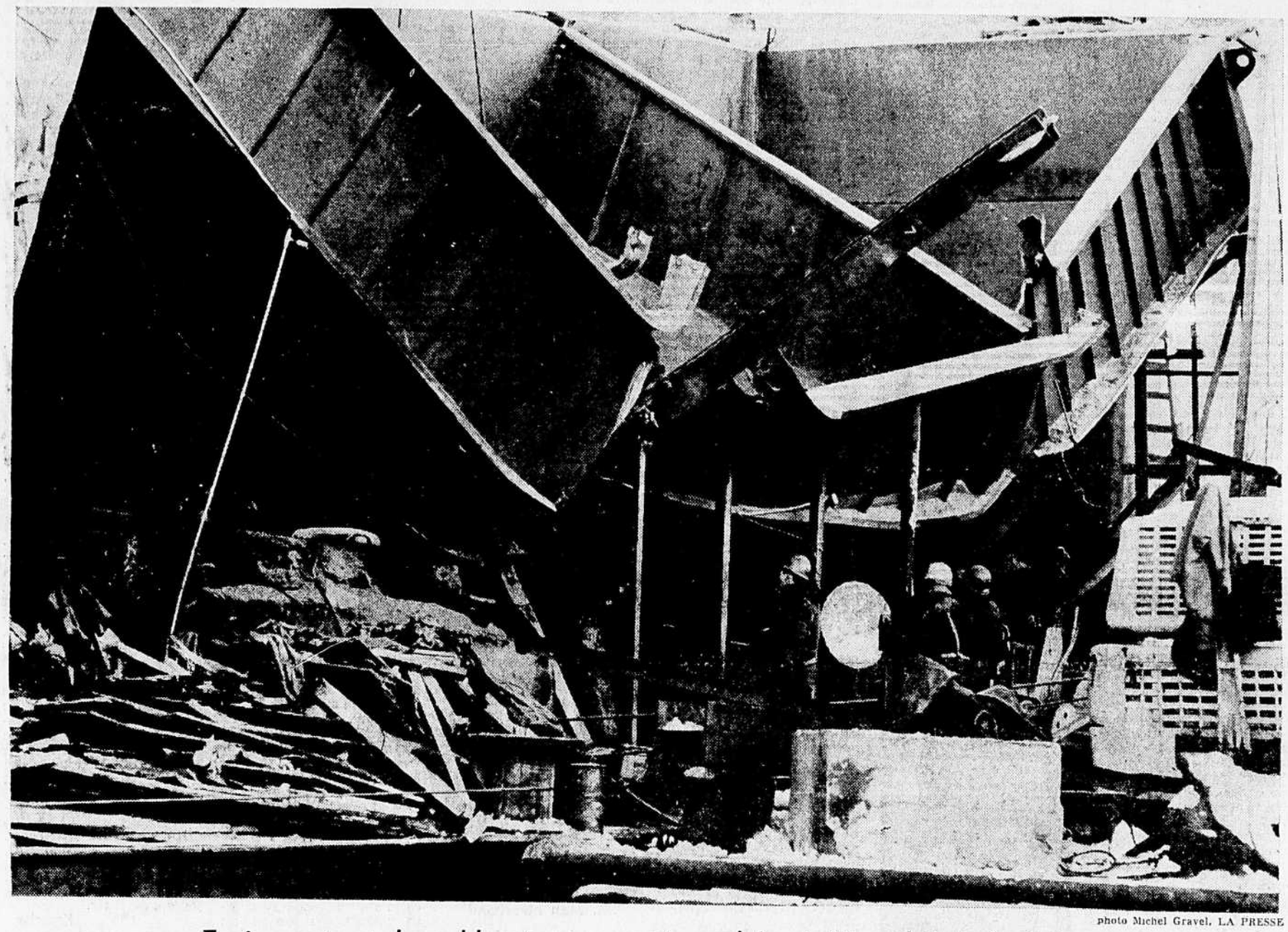

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trois morts et deux blessés au pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine

Trois hommes ont perdu la vie et deux autres ont subi de graves blessures, cette nuit, aux chantiers de construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, près de l'île Charron, dans Jacques-Cartier. Les victimes sont : MM. James Tomalty, 37 ans, contremaître mécanicien, 6095 Hutchison à Montréal ; Lionel Bellemarre, 37 ans, 797 rue Godin à Verdun et Paul-Emile Bélanger, 33 ans, domicilié au 223 rue Hémond à Jacques-Cartier. Les blessés : MM. Ted Cingot, 101 rue Lafrance, à Jacques-Cartier, et Vincent Soucy, 20 ans, 2164 Le Pailleur à Montréal-Est. L'accident est survenu vers 1 h. 30, la nuit dernière, lorsqu'une charge de quarante tonnes de sable s'est écrasée sur un abri où les employés prenaient leur collation. La police et plusieurs employés de la firme Atlas-Winston-Janin Construction Ltée, continuent leurs fouilles afin de localiser le corps de M. P.-E. Bélanger manquant à l'appel.

A la suite du rapport Sylvestre-Letarte, le ministère public dépose 22 dénonciations contre 18 personnes

par Maurice Laperrière et Teddy Chevalot

QUEBEC — Tard hier après-midi, et presque à la cachette des chroniqueurs judiciaires, 22 plaintes, au total, ont été déposées contre 18 personnes, en Cour des sessions de la paix, soit contre : un ex-juge de la Cour municipale de Québec, trois hauts fonctionnaires de cette ville et 14 conseillers municipaux encore en fonction ou déjà retirés de la vie publique.

Ces 18 personnes recevront, dès aujourd'hui, des sommations de comparaître en Cour, sous l'accusation, pour 14 d'entre elles, d'avoir conspiré pour entraver le cours de la justice et pour frauder la ville de Québec, et, pour les quatre autres, sous l'accusation supplémentaire d'avoir entravé le cours de la justice et d'avoir fraudé la ville de Québec.

Ces accusations sont portées à la suite des conclusions du rapport Sylvestre-Letarte sur "l'administration de la Cour municipale de Québec", d'une part, et en vertu d'une décision adoptée en conseil des ministres, sur recommandation du premier ministre Jean Lesage, agissant à titre de ministre de la Justice, mercredi le 17, de l'autre.

Les personnes contre qui ces accusations sont portées, et qui sont sommées de comparaître en cour, sont les suivantes : Me Rodolphe De Blois, ancien juge de la Cour municipale de Québec; Me Pierre Vallée, greffier de la Cour municipale qui, entre le 1er mai 1961 et le 27 août 1962, officiait à titre de substitut de la Couronne auprès de la Cour municipale; Me Gonzague Champoux et M. Louis-Philippe Gauvin, tous deux anciens assistants-greffiers de la Cour municipale (contre ces quatre personnes deux accusations sont portées); et les conseillers municipaux : Jos. Matte, David Burns, Emilien Boissinot, Marcel Laroche, Gaston Flibotte, Paul Fecteau, Damase Blais (ils sont encore en fonction jusqu'au 1er décembre, jour du renouvellement du conseil municipal à la suite des élections du 14 novembre); Jules Morency (réélu le 14 novembre), ainsi que les ex-conseillers municipaux : Joseph Conseiller, Gérard Hamel, Henri Gagnon, Jean-Marie Lafleur, Paul-Henri Lafond et Arthur Juneau.

Perquisition à la Cour municipale

Un mandat de perquisition a été exécuté en fin d'après-midi hier par 22 agents de la Sûreté provinciale du Québec au greffe de la Cour municipale de Québec.

Des milliers de documents ont été chargés à bord d'un camion et ont ensuite été dirigés dans une voûte dont l'emplacement est inconnu pour le moment.

Ce mandat de perquisition, signé par le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a été émis à la suite de 22 plaintes.

Les documents sur l'activité de la Cour municipale durant une période de 10 ans, soit de 1953 à 1963, étaient visés par le mandat de perquisition. Des centaines de boîtes remplies de ces documents ont été transportées des chariots jusqu'à la porte arrière de l'hôtel de ville où ils ont été chargés à bord du camion.

Les dénonciations ont été signées contre ces 18 personnes par Me Jean-Paul Fortin, en sa qualité de conseiller juridique du ministère de la Justice, et c'est le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix qui, vers 4 h. 45 hier après-

Voir SUITE en page 2

Autres informations en page 21

Le Concile approuve la déclaration sur la liberté religieuse

CITE DU VATICAN, (UPI) — L'historique projet de déclaration conciliaire sur la liberté religieuse a été approuvé aujourd'hui par un vote majoritaire écrasant. Il ne restera à prendre qu'un dernier vote au moment de la promulgation; comme c'est le cas pour tous les décrets à ce stade, il sera alors approuvé à la quasi unanimité.

Ce matin, la déclaration a été approuvée par un vote de 1,954 à 249. Le grand nombre des "non placet" représente l'opposition tenace, mais la majorité des deux tiers a été atteinte facilement.

La déclaration affirme que tous les hommes doivent être libres de toute pression de la part des autorités civiles en matière de religion; elle reconnaît de plus le droit fondamental de tous à croire selon leur conscience et à pratiquer le culte que leur dicte leur foi, sans l'intervention de personne.

Les observateurs affirment que les protestants considèrent cette déclaration comme très importante dans le rapprochement des chrétiens à travers le monde.

Par ailleurs, on a appris à Rome aujourd'hui que le chapitre sur la guerre et la paix du schéma XIII, qui avait été mis aux voix mercredi, a été

Voir LE CONCILE...

Moïse Darabaner témoigne à son procès: il nie tout

QUEBEC. — A la reprise du procès de Moïse Darabaner, aujourd'hui, l'accusé a témoigné en vue de sa propre défense. Il est accusé d'avoir fraudé et comploté pour frauder d'une somme de $115,000 la compagnie Junior Holdings, une petite société de placements de Québec et la présidente de cette dernière, Mlle Rachel Smiley.

Darabaner a déclaré qu'il préférait témoigner en anglais mais le tribunal, présidé par le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, a décidé que le témoignage devrait être donné en français.

La Couronne s'est opposée également à ce que le prévenu témoigne en anglais, faisant remarquer que dans tous ses témoignages antérieurs il s'était toujours exprimé en langue française.

Voir DARABANER en page 2

Les incendies (Nouvelles en page 3)

Marchand s'est entretenu avec Pearson au sujet de son poste

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Mais oui, le premier ministre Pearson et M. Jean Marchand ont, hier après-midi, parlé entre autres choses du poste que l'ancien leader syndical pourrait assumer au sein du cabinet libéral.

Le député de Québec-Ouest s'empresse cependant de préciser que ce fut "en des termes très généraux" et que le coeur de la discussion se rapportait aux moyens à prendre pour "amener du sang nouveau" dans l'administration libérale.

Ces propos, certes timides, ne semblent pas moins confirmer l'hypothèse selon laquelle M. Marchand héritera d'un portefeuille, probablement important.

C'est le chef de l'aile québécoise du parti qui avait organisé la rencontre. Elle a duré presque une heure et s'est déroulée à la résidence du premier ministre, 24 rue Sussex.

Durant la journée, M. Marchand a aussi causé bien longuement avec M. Guy Favreau. "Nous avons parlé de nos problèmes politiques, de nos faiblesses et des moyens à prendre pour améliorer nos cadres."

C'était la première fois que l'ex-président de la CSN rencontrait le premier ministre depuis son élection dans le comté de Québec-Ouest. Après sa rencontre avec le chef du gouvernement, M. Marchand s'est montré bien prudent, presque "politicien", devant le journaliste de LA PRESSE qui l'interrogeait.

Lorsqu'on a demandé au nouveau député si le premier ministre lui avait offert un poste dans le cabinet, il a donné une

Voir MARCHAND en page 2

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

- Les réformes à Saint-Jean-de-Dieu : les choses ont changé depuis 1962
- Images de la splendide mode japonaise

LE SYMBOLE DE SIDBEC

Le cercle et la flèche des alchimistes entrent dans la composition du S stylisé devenu le symbole de SIDBEC. M. Gérard Filion, président de la société (au centre), l'a rendu public hier, en présence de M. René Paré, président de la SGF (à gauche). Ils sont ici en compagnie de l'auteur du symbole, M. Frank Lipari, graphiste. (Voir en page 5)

DEMAIN,

LE DISCOURS DU PAPE

LA PRESSE publie demain le texte intégral du discours du pape. Ce discours traite de la béatification des papes Pie XII et Jean XXIII et de la réforme de

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 43
Décès, Naissances, etc. / 42
Editorial / 6
Finance / 40, 41
Horoscope / 22
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 8, 34
Spectacles et Concerts / 18 à 20
Sports / 35 à 39, 42
Tribunaux / 11
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15

Le drame du Transatlantic: 3 avocats critiquent Ottawa

par Denis Masse

Le ministère fédéral des Transports a essuyé, hier, au Palais de Justice de Montréal, une charge des plus violente de la part de trois avocats spécialisés en droit maritime. Tous les trois, au cours de leurs plaidoiries, ont rejeté sur le ministère des Transports la responsabilité de l'accident survenu dans le lac St-Pierre le 10 avril et entraînant la perte du cargo allemand "Transatlantic" en plus de coûter trois vies.

Les trois procureurs, à tour de rôle, ont porté un doigt accusateur sur les hauts fonctionnaires de ce ministère en dénonçant les infractions flagrantes et sérieuses qui ont été observées dans leur tâche de maintenir en bon état les "aides à la navigation" (bulletins d'information, phares, bouées, balises, etc.).

"A un moment où il nous faut déplorer une telle série d'accidents sur le fleuve, a résumé Me Richard Hyndman, représentant l'armement Poseidon, il n'y a pas de termes assez vigoureux pour situer la responsabilité là où elle doit être".

"Un ou deux dirigeants du ministère, a-t-il précisé, ont sérieusement manqué à leur devoir".

Manque de coordination

Non seulement a-t-on évoqué la négligence du ministère à maintenir les "aides à la navigation" en bon état, mais aussi a-t-on déploré un manque flagrant de coordination et de liaison entre les différents départements comme la haute direction, les agences de la marine, la Garde côtière, le service du chenal maritime dont relèvent notamment les brise-glace, le service des signaux.

"L'attitude peu sérieuse du ministère des Transports en ce qui concerne les "aides à la navigation", a déclaré notamment Me Jean-Paul Dufour, représentant le pilote du cargo "Hermès" (M. Cyrille Bélisle), met en jeu notre réputation internationale. Le ministère, poursuit-il, donne l'impression que nous en sommes encore à l'époque de la navigation à voile alors que les navires étaient moins nombreux et beaucoup plus lents".

Enquête-boomerang

Assez ironiquement, l'enquête qui est plaidée devant le juge Charles Cannon, se retourne contre son propre instigateur. Ainsi, les critiques sévères dont le ministère des Transports se voit l'objet, se manifestent-elles au cours d'une enquête dont le ministère lui-même a dû ordonner l'instruction.

"Je ne peux tirer d'autres conclusions, a dit Me Hyndman, que de déplorer le manque complet de responsabilité ou du sens de la responsabilité chez ceux qui doivent maintenir le chenal en bon état, en particulier ceux qui doivent veiller au bon fonctionnement des "aides à la navigation".

"En ce qui concerne le phare de la Pointe-du-Lac, a-t-il souligné, il est renversant de constater qu'on en a pas vérifié la position depuis son érection en 1935."

Le pilote Bélisle n'est pas à blâmer

Comme Me Hyndman ne touchait pas un mot du pilote du cargo "Hermès" mais qu'il faisait porter au ministère des Transports tout le poids de la responsabilité, le juge Cannon prit soin de demander s'il ne jetait pas de responsabilité sur les épaules du pilote Bélisle. "Mais pas du tout", répondit le procureur des armateurs allemands.

A ce sujet, Me Jean-Paul Dufour, allait demander un peu plus tard au juge Cannon de rejeter entièrement les recommandations du procureur de la Couronne à l'effet de "suspendre" son client parce qu'elles "n'étaient ni justifiées ni fondées sur les faits ou la loi".

Il faut préciser ici qu'une nouvelle parue dans LA PRESSE de mercredi ne traduisait pas tout-à-fait le sens de la sanction recommandée par Me Berhard Deschênes. Ce dernier a demandé la "suspension" du pilote Bélisle. Comme il n'a pas précisé s'il s'agissait ou non d'une suspension définitive, nous avions conclu qu'il voulait parler d'une "révocation du brevet".

L'autre avocat qui a fait siennes les remarques de Me Hyndman à l'endroit du ministère des Transports, est Me Raynold Langlois qui occupe pour le pilote du "Transatlantic", M. Raymond Vallée.

"Personne ne se plaignait . . ."

Me Pierre Bourque à qui incombe le rôle difficile de défendre les intérêts du ministère des Transports dans cette affaire, a souligné dans sa plaidoirie qu'il est assez curieux qu'on impute soudainement au déplacement du phare de Pointe-du-Lac la collision entre les cargos "Hermès" et "Transatlantic" puisque tous les pilotes et les capitaines avaient observé depuis au moins dix ans le glissement reproché mais que personne ne s'en était plaint ouvertement au ministère.

L'Empress of England est de retour à Québec

par Maurice Laperrière

QUEBEC — Le paquebot "Empress of England" est rentré au port de Québec, à 3 h. 30, la nuit dernière, mais ses 70 passagers ne devaient en descendre que ce matin.

Des éclaircissements ont été apportés quant au demi-tour effectué par le paquebot du Canadien Pacifique alors qu'il se trouvait vis-à-vis de l'île d'Anticosti, en route vers Liverpool.

La plaque d'acier qui avait servi de réparation temporaire à l'étrave du navire de 25,000 tonneaux a cédé en cours de route. Plus précisément, des boulons ont cédé et la plaque a été en partie arrachée. Une fissure s'est produite et le navire faisait eau légèrement.

Le commandant du paquebot jugea préférable de rebrousser chemin et prit la décision qui lui parut la plus sage.

On sait que le navire avait été impliqué dans une collision avec le pétrolier norvégien "Lifjord" le 8 novembre, alors que tous deux quittaient Québec pour se rendre à Montréal.

Des réparations temporaires à la plaie béante de douze pieds dans la coque de l'Empress avaient été faites dans un chantier naval de Lauzon.

Il est évident que les quelque 70 passagers qui avaient pris place sur le paquebot pour se rendre en Europe devront utiliser d'autres moyens. Le navire avait pris également à Montréal une considérable cargaison dont de nombreux colis de Noël à destination d'Europe.

Les réparations plus solides qui doivent être apportées au paquebot surviennent à un moment où les chantiers navals et la cale sèche de Lauzon sont particulièrement encombrés. On sait que trois autres navires ont subi des dommages considérables dans des abordages en aval de Québec, mardi.

Les longs délais qui peuvent être imposés à l'Empress mettent en péril les croisières qu'il doit faire en Méditerranée au cours de l'hiver.

SUITE

SUITE DE LA PAGE 1

midi, a signé les sommations ainsi que les plaintes.

Les plaintes, telles que portées, précisent que toutes ces personnes ont, soit conspiré pour, soit fait "annuler, classer ou régler": 4,572 billets d'infraction, 14,862 avis d'infraction au règlement sur le stationnement et la circulation, ainsi que 49,923 sommations de comparaître en Cour municipale de Québec, d'une part; soit conspiré, soit fraudé la ville de Québec pour une somme de $156,876, de l'autre; et, enfin, soit d'avoir conspiré pour, soit d'avoir entravé le cours de la justice.

Les représentants de la Couronne en cette affaire sont Mes Yvon Mercier et Louis Vezina, celui-ci agissant à titre d'adjoint du premier.

Par ailleurs, Me Louis Vezina avait déjà agi à titre de secrétaire de la Commission Sylvestre sur l'administration de la Cour municipale de Québec lorsque cette commission fut formée.

A la suite de l'heure tardive à laquelle ces plaintes ont été portées hier en Cour des sessions de la paix, trois fonctionnaires de ce greffe ont été obligés de travailler jusque vers 5 h. 30, pour préparer les documents.

Par ailleurs, dès que les chroniqueurs judiciaires connurent cette nouvelle, ils tentèrent d'avoir plus de renseignements auprès des trois procureurs chargés de l'affaire.

Mais ils firent face à un mur, chaque procureur renvoyant la balle à son collègue et chacun se refusant à donner tout renseignement nouveau. Ce n'est que tard hier soir que des bribes complémentaires commencèrent à sortir.

Dans les milieux autorisés, on s'attend, dans les jours à venir, à d'autres rebondissements en cette affaire.

Me Gonzague Champoux comparaît le premier

QUEBEC (PC) — Une première comparution a eu lieu, ce matin, devant le juge Alphonse Garon, de la Cour supérieure, en ce qui a trait à "l'affaire de la "Cour municipale de Québec". Il s'agit de Me Gonzague Champoux, ancien assistant-greffier de la Cour municipale. Celui-ci est défendu par Me Côme Boucher, membre de l'étude de Me Gérard Lévesque.

En l'absence du Procureur de la Couronne, après que l'accusé ainsi que son avocat non seulement eurent insisté pour comparaître immédiatement, mais eurent accepté que l'acte d'accusation ne soit pas lu par le greffier parce qu'il le connaissait, le juge Alphonse Garon décida que l'accusé devait comparaître à son enquête préliminaire le 26 novembre prochain. Celui-ci, en effet, avait opté pour un procès devant un juge et jury.

L'accusé a été libéré immédiatement sous cautionnement personnel de $1,000.

L'acte d'accusation, tel que porté contre Me Gonzague Champoux, comprend une double charge.

Il est accusé, premièrement, d'avoir "entre le 1er janvier 1958 et le 30 novembre 1963, par supercherie, mensonge ou d'autres moyens dolosifs, savoir: en annulant, classant, et réglant illégalement et sans droit et par favoritisme, 848 billets d'infraction, 1,603 avis d'infraction aux règlements de la circulation et du stationnement de la cité de Québec, et 2,140 sommations de la Cour municipale de Québec; frustré la Cité de Québec et le public en général, d'une somme de $10,169."

Deuxièmement, il est accusé d'avoir, "entre le 1er janvier 1958 et le 30 novembre 1963, en les cité et district de Québec (. . . volontairement tenté d'entraver, de détourner ou contrecarrer le cours de la justice...") en accomplissant tous les actes déjà reprochés dans la première accusation.

Cette double accusation est signée par Me Jean-Paul Fortin, conseiller juridique au ministère de la Justice, en date d'hier. La sommation était rapportable au plus tard le 23 novembre prochain.

Dix-sept autres personnes impliquées dans cette affaire ont reçu, tard dans la nuit hier soir ou tôt ce matin, une sommation à peu près similaire dans ses grandes lignes à celle mentionnée ci-haut.

On s'attendait à ce que toutes comparaissent aujourd'hui ou au début de la semaine prochaine.

DARABANER

SUITE DE LA PAGE 1

Le juge Potvin a souligné que le procès se déroule dans le Québec et puisque Darabaner peut facilement s'exprimer en français il ne voyait pas pourquoi il ne témoignerait pas dans cette langue.

Darabaner a nié avoir jamais eu connaissance de contrats ou de chèques qui auraient été remis à Mlle Smiley, contrats et chèques portant une fausse signature, celle de M. René St-Pierre, ministre provincial des Travaux publics.

L'on reproche précisément à Darabaner d'avoir fraudé Mlle Smiley à l'aide de faux contrats et de faux chèques portant la signature du ministre.

Plus tôt, pendant le procès, Gaston Constantin, un témoin de la Couronne, a déclaré que le projet de frauder Mlle Smiley avait été conçu par lui-même et Darabaner.

Les mêmes accusations pèsent d'ailleurs contre Constantin.

Darabaner a dit qu'il ne connaissait Constantin que depuis la fin de 1962 ou le début de 1963.

Il a déclaré qu'il lui avait permis de s'installer dans son bureau en 1964, l'année de la présumée fraude, parce que Constantin lui avait dit que sa famille était riche et qu'il pourrait aider la compagnie de prêts "Aide universelle" que dirigeait Darabanr.

Le prévenu a expliqué qu'à l'époque sa compagnie était dans une mauvaise situation financière.

Il a précisé que cette situation provenait particulièrement du fait que l'on devait garder en réserve une somme de $200,000 et que cette exigence était imposée par la compagnie Columbian Investment à qui la société de Darabaner vendait des créances.

"Columbian Investment", une filiale de "Atlas Finance" de New York et Philadelphie, voulait éviter que toutes les créances de la compagnie "Aide universelle" ne lui retombent sur les bras.

Darabaner a également nié que Constantin ait jamais travaillé pour lui et qu'il ait été l'un de ses employés.

Il a dit qu'il connaissait Mlle Smiley depuis 25 ans et qu'il lui avait déjà emprunté certaines sommes d'argent.

Atterrissage forcé d'un Cessna sur une ferme de Vaudreuil

Un Américain aux commandes d'un avion privé a dû faire un atterrissage forcé vers 1 h. cet après-midi sur la ferme Elie, située le long de la route no 2, près de Vaudreuil.

Le pilote, M. Eric Bent Hensen, de Lake Vista aux USA, n'a subi aucune blessure au cours de la manoeuvre, de même qu'un camarade non identifié qui se trouvait avec lui.

Par ailleurs, l'avion, un Cessna, est passablement endommagé. Le pilote a dû faire un atterrissage forcé à cause de défectuosités du moteur.

Vol avec violence

Un bandit a fait irruption au domicile de Mlle Arianne Forget, 8828 rue St-Denis, Montréal, vers 10 h. 30 ce matin et, après l'avoir battue et ligotée lui a volé la somme de $100.

C'est un grand signe de médiocrité que de louer toujours modérément.

Vauvenargues

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 20
MAXIMUM DEMAIN : 35

Régions de Montréal et d'Ottawa: ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui et samedi; température presque normale; vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain: à Montréal et Ottawa, 20 et 35.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec: nébulosité variable aujourd'hui et demain avec quelques chutes de neige dispersées. Samedi, ensoleillé avec périodes nuageuses; température presque normale; vent de l'ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain à Québec, 15 et 30, à Sherbrooke, 20 et 35.

LE CONCILE

SUITE DE LA PAGE 1

adopté par 1,956 voix contre 45. Le vote comporte aussi 123 demandes d'amendements.

Le nombre relativement restreint à ce dernier titre, montre que le texte ne subira que des modifications de détail.

L'ensemble du schéma a aussi été adopté, et il reviendra devant l'assemblée le 30 novembre, date à laquelle l'assemblée reprendra ses travaux pour les dernières séances du Concile.

Dans un autre domaine, le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, président du secrétariat pour les non croyants, a fait une déclaration à propos de cet organisme:

"Le secrétariat pour les non croyants, a-t-il dit, n'entend promouvoir ou préparer aucune bataille contre l'athéisme.

"Ce que ce secrétariat désire, a poursuivi le cardinal, c'est diminuer la haine dans le monde, étudier l'athéisme dans ses différentes formes, en comprendre les manifestations, et faire en sorte que dans les universités et instituts ecclésiastiques la réalité de ce phénomène de notre époque devienne une matière d'étude.

"Les conditions dans lesquelles se réalise le progrès scientifique et la présence des partis communistes répandent désormais l'athéisme sur une échelle mondiale, si bien que des continents entiers, comme l'Asie et l'Afrique, qui n'étaient pas affectés auparavant, commencent à présent à le connaître. Le secrétariat pour les non croyants prendra soin aussi des catholiques et des fidèles des autres confessions religieuses vivant dans des pays à régime communiste, afin qu'ils puissent jouir de la juste et nécessaire liberté".

TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

sieurs, y compris M. Saulnier lui-même.

La tour maintenant projetée serait moins prestigieuse que celle suggérée en décembre dernier. Elle serait tout de même spectaculaire et constituerait l'attraction-clef rêvée pour l'Expo 1967. Un projet d'une conception différente, d'une nature différente. Il ne comprendrait pas, par exemple, de salles permanentes d'exposition.

Si on donne suite au nouveau projet, la tour "Montréal" sera édifiée non pas en aval de l'île Sainte-Hélène, comme ce devait être le cas pour la tour "Paris-Montréal", mais plutôt sur la pointe "est" actuelle de cette île agrandie.

Un architecte et des ingénieurs ont préparé le projet. L'administration D.-S. s'est en effet vu présenter ces jours derniers ce projet avec des plans et devis complets ainsi que des cahiers de charges également complets, apprend-on.

Le nouveau projet ! Ce serait la "présence", à l'Expo, de la ville de Montréal et — espère M. Saulnier — des 28 autres municipalités de l'île. (Il n'est aucunement question des municipalités de la rive sud et de la ville de Laval.)

L'ancien projet de Tour Montréal-Paris

La répartition du coût? Selon une source digne de foi, l'administration D.-S. compte que l'on utiliserait l'évaluation foncière uniformisée comme base pour établir la quote-part des 29 municipalités de l'île de Montréal, apprend-on.

Hier soir, le conseil municipal a autorisé le comité exécutif à "demander des soumissions publiques pour la construction d'un monument qui sera érigé par la ville de Montréal à l'occasion de l'Exposition universelle canadienne de 1967".

Selon la décision prise par le conseil, à la suggestion du comité, la réception des soumissions ne doit toutefois entraîner pour la Ville aucune obligation de quelque nature que ce soit envers l'un ou l'autre des soumissionnaires, après l'ouverture des soumissions, à faire exécuter les travaux et à voter les crédits nécessaires à cette fin.

La sincérité est une ouverture du coeur.

La Rochefoucauld

Résolution sur les frais d'opérations de paix de l'ONU

NATIONS-UNIES, (AFP) — Une résolution, qui mettrait presque entièrement à la charge des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (France, URSS, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Chine nationaliste) les frais des futures opérations de paix des Nations unies, a été soumise hier à la Commission politique spéciale par les représentants de Ceylan, du Ghana, de l'Irlande, de la Côte d'Ivoire, du Libéria et du Népal.

La résolution présentée par ces six pays réaffirme le droit "résiduel" de l'Assemblée générale de décider une opération de paix lorsque le Conseil de sécurité est incapable d'agir et vise à poser les règles qui gouverneraient la création et le financement d'une opération de paix créée dans ces circonstances.

Aux termes de cette résolution, les membres permanents du Conseil de sécurité — qui voteraient en faveur de l'opération de paix — assumeraient 70 pour cent de ses frais. Les 30 pour cent restants incomberaient aux autres pays industrialisés jusqu'à concurrence de 25 pour cent, et aux pays sous-développés jusqu'à concurrence de 5 pour cent seulement.

Cette répartition, suggérée en premier lieu par le ministre irlandais des Affaires étrangères, M. Frank Aiken, aurait pour effet de faire payer 95 pour cent des frais des opérations de paix de l'ONU, les autres 5 pour cent étant à la charge des pays sous-développés.

EXPLOIT

SUITE DE LA PAGE 1

lement ses regrets mais l'espoir d'une solution de rechange pour la pointe est de l'île agrandie de Sainte-Hélène. S.E. le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy lui-même, était intervenu auprès du général de Gaulle pour tenter de sauver le projet Paris-Montréal du naufrage. Le mois dernier encore, M. Kniewasser souli-

M. Jean-A. Gélinas

gnait de nouveau la nécessité d'un pôle d'attraction monumental sur la pointe est de Sainte-Hélène.

Le 4e projet de tour anniversaire

Nécessaire pour l'Expo comme pôle et complément, le monument commémoratif de la Ronde présente pour Montréal l'avantage d'être une attraction au moment même où l'exposition attirera des millions de visiteurs sur les lieux où elle se dressera. Tout le monde y trouve son compte.

Aussi bien comprend-on que ni M. le maire Jean Drapeau ni M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, n'aient jeté le manche après la cognée lorsqu'il fallut renoncer au projet de la tour Paris-Montréal, conçue par l'architecte français Jean Delb auquel était associé comme conseil M. Jean-A. Gélinas.

Le projet trop coûteux qu'il fallut alors abandonner était, en réalité, la troisième forme d'une idée de monument anniversaire de Montréal que l'architecte Gélinas fut le premier à concevoir et à proposer. Il s'agissait dès l'origine d'une tour de 325 mètres. D'études en études, le projet a pris la forme sobre et classique rendue publique hier soir.

M. Gélinas est diplômé en architecture de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Après la dernière guerre, il a fait un long stage d'études à Paris, où il travailla notamment chez un maître réputé de l'architecture française, M. Eugène Beaudouin, Grand Prix de Rome. Il lui a été confié également, par les Services américains à l'étranger, la direction de vastes travaux d'architecture en France et en Iran.

A Montréal même, c'est lui qui a fait les plans de l'Edifice des services du ministère de la Justice du Québec, rue Fullum, où sont réunis les quartiers généraux de la Sûreté provinciale, l'Institut de medecine légale et de police scientifique, la Cour du coroner et le Centre provincial de prévention criminelle.

Pour la création de la Tour anniversaire de Montréal, M. Gélinas s'est assuré la collaboration d'un bureau montréalais d'ingénieur-conseils en structure et en mécanique dont l'autorité est consacrée par nombre des nouveaux gratte-ciel de Montréal.

MM. Monti, Lefebvre, Lavoie, Nadon et Associés, en effet, ont été associés, par exemple, à la préparation des plans de Château Champlain, près de la Gare Windsor, ainsi que de la Tour Victoria, l'immeuble à bureaux en béton armé le plus haut du monde.

6 pieds à l'heure !

Les plans de la Tour anniversaire de Montréal ont été mis au point non seulement de façon que son coût soit moitié moins cher que celui du projet Paris-Montréal, mais également pour qu'elle puisse être construite en un temps "américain" et record.

La construction en béton armé proprement dite doit commencer, en principe, vers le 15 janvier prochain et pourrait être achevée à la fin de l'été 1966.

La Tour s'élèvera, jour et nuit, à la vitesse de 6 pieds à l'heure !

Grâce à un système de coffrages coulissants, s'appuyant sur les armatures, le coulage du béton se poursuivra sans interruption, jour et nuit, sept jours par semaine, jusqu'à ce qu'on ait atteint la hauteur des 325 mètres.

Jamais cette technique ultra-rapide (réservée généralement à la construction d'ouvrages comme des silos ou des bâtiments analogues) n'aura été utilisée pour un monument de l'envergure de la Tour anniversaire de Montréal.

Il s'agit d'une première technique mondiale.

Cet exploit technique est fondé lui-même sur la pureté des formes architecturales. Symétriques l'une par rapport à l'autre, les deux parties concaves de la tour ont chacune une courbe et une épaisseur qui évoquent la forme de la corne d'abondance: l'épaisseur est de 15 pieds à l'extrémité est (côté fleuve) et de 23 pieds à l'extrémité ouest (côté de la Ronde). La distance entre les deux dos convexes est de 30 pieds. Ainsi l'aspect du monument varie-t-il selon l'endroit d'où on le voit et échappe-t-il à la monotonie d'une symétrie angulaire sans avoir recours à des artifices qui "dateraient" vite la tour irrémédiablement.

Dans le dernier numéro de "Time Magazine", l'opinion suivante du célèbre architecte américain Eero Saarinen est citée à propos du monument commémoratif de Saint-Louis: "Une forme absolument simple — celle des pyramides ou des obélisques égyptiens, par exemple — semble être à la base des grands monuments commémoratifs qui ont conservé leur signification et leur dignité à travers les âges".

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

réponse plutôt vague et n'a pas voulu préciser s'il avait été question d'un portefeuille plutôt qu'un autre.

Ce fut, dit-il, "la partie confidentielle de notre conversation."

M. Marchand a aussi admis

M. Jean Marchand

qu'il a été question du leadership québécois au cours de sa conversation. "Nous avons bien parlé des moyens à prendre pour intégrer dans les structures du parti les éléments nouveaux. Et, d'après lui, ils sont nombreux et importants."

D'après M. Marchand, le Québec compte plusieurs nouveaux élus qui méritent une place importante et il est urgent de leur donner.

"Quand je dis qu'il faut amener du sang nouveau, je ne veux pas laisser entendre qu'il faut détruire toute l'organisation."

Démissions et remaniement

Et il fut aussi question de démissions. Mais sur ce point, le nouveau politicien s'est montré peu loquace. Il s'est contenté de dire qu'il n'attendait pas de démissions en bloc, de démissions collectives. "Je ne dis pas qu'il n'y en aura pas, c'est toujours possible," a-t-il ajouté.

M. Marchand ne croit pas que le premier ministre remanie son cabinet avant le premier janvier. Le chef du gouvernement s'en ira probablement en vacances bientôt, et l'on croit généralement que sa décision se fera attendre pendant plusieurs semaines.

D'ailleurs, il semble évident que le président du Conseil privé ne songe même pas à quitter son poste de chef du parti au Québec ni de président du Conseil privé. Son départ équivaudrait à une tragédie pour le parti libéral et presque aussi à un aveu. De toute évidence, M. Favreau demeurera chef politique, du moins pour un certain temps.

Peu après son entrevue avec M. Pearson, le député de Québec-Ouest s'en est retourné au bureau de Me Guy Favreau et il devait se rendre à Québec dans la soirée. Mais il reviendra bientôt dans la capitale fédérale. Entre-temps, il ne semble pas avoir de projets politiques très précis. Il entend s'occuper de ses électeurs, des problèmes de con comté. Il tâchera aussi de rendre aussi démocratiques que possible les cadres de l'organisation de Québec-Ouest.

D'ailleurs, il croit qu'un des grands problèmes à régler est celui des communications entre les électeurs du Québec et le gouvernement central. "Ottawa, soutient-il, est très éloigné et souvent même inconnu des Québécois. C'est là un problème auquel je m'attarderai."

Enfin M. Marchand ne semble pas trop déçu du résultat du scrutin. "Je pensais que nous aurions une petite majorité, probablement 140 sièges, et nous avons hérité d'une grosse minorité." Il croit aussi avoir rencontré un de ses objectifs, celui d'avoir fait reculer le Crédit social.

LIMA, Pérou. (AFP) — L'entreprise montréalaise "Pelletier Engineering Intl" a proposé de financer un gigantesque projet de développement concernant tout le sud du pays, et comportant un programme d'irrigation, d'électrification et de construction de logements, annonce un député du parti apriste. Le parlementaire a déclaré que son parti ferait tout son possible pour que la proposition canadienne soit acceptée car elle permettra particulièrement à la région du plateau du lac Titicaca, de sortir de son état de sous-développement.

Il n'y a qu'une belle chose, c'est une âme libre et indépendante avec une idée puissante et productive et la soif joyeuse de la vie.

Kouprine

Code du logement: Saulnier retire les noms recommandés

Un peu avant minuit, hier soir, plusieurs conseillers municipaux ont clairement laissé savoir au comité exécutif qu'ils favorisent que les quatre membres du comité d'arbitrage des litiges qui découleront de l'application du nouveau Code du logement soient des Montréalais.

A la suite de remarques formulées en ce sens par des conseillers, dont MM. Richard LaSalle et H.-P. Lessard, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a accepté de retirer un rapport recommandant au conseil de nommer MM. Jean-Luc Poulin, Roger Nicolet, Maurice Joubert et Dieta Habets comme membres de ce comité d'arbitrage.

En réponse à des questions, M. Saulnier a pu dire que M. Joubert habite Saint-Lambert, et M. Habets, Laval-des-Rapides. M. Saulnier n'a pu dire si MM. Poulin et Nicolet habitent Montréal.

L'enlèvement de la neige: on tente de rattraper les quelques heures de retard

"L'opération déblaiement", mise en branle avec un léger retard, s'est poursuivie à un rythme normal au cours de la journée d'hier et de la nuit dernière.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a révélé hier que tout l'équipement de la ville avait été mis en marche dans les délais normaux.

Le seul point faible de "l'opération déblaiement", c'est que les contrats avec les entrepreneurs n'entrent en vigueur que le 25 novembre, de sorte que les ouvriers n'ont pu se mettre au travail avant que les autorités municipales leur en fassent la demande et ne les assurent qu'ils seraient rétribués.

Plus de 1,500 hommes étaient au travail au cours de la journée d'hier pour assurer l'enlèvement de la neige. Au moins 900 pièces de machinerie, dont 40 souffleuses et 24 équipes de chargement, s'attaquaient aux bancs de neige en bordure des artères de la ville.

Dans la majorité des villes de banlieue de l'île de Montréal, l'enlèvement de la neige a débuté plus tôt, de sorte que leurs rues offraient dès hier soir, déjà un aspect plus présentable que celles de la métropole.

LOUONS
APPAREILS CINÉMATOGRAPHIQUES
DE TOUS GENRES
99¢
PAR SEMAINE
728-4538

LA RENAISSANCE Inc.

ROBERT BOURGOUIN
J.C.B.G.
diamantaire certifié
Le seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
861-1393
sur rendez-vous seulement

COURS SUPERIEUR PRATIQUE
d'ORTHOGRAPHE
par correspondance de l'Institut Pratique d'Orthographe de Paris, Agence au Canada. — Méthode facile, rapide. — Résultat immédiat. Demandez notre PROSPECTUS détaillé contre 25¢. — Envoi discret, sous pli fermé.
INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHIE (I.P.O.)
C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q. COUPON
Je désire recevoir, sans aucun engagement de ma part, le PROSPECTUS détaillé. — Ci-joint 25¢ pour frais.
NOM ..... Age .....
ADRESSE .....
(Ecrivez très lisiblement s.v.p.)

DANS L'EST SKI
A Noël, offrez au skieur un cadeau différent!
LIVRET DE BILLETS - SIMPLES INTERCHANGEABLES
MAINTENANT EN VENTE
• BROMONT • NORTH HATLEY • MONT ORFORD • MONT SUTTON • JAY PEAK • MONT ECHO • OWL'S HEAD

Pendant les Fêtes...
SOYEZ CERTAIN... OFFREZ SEAGRAM
Joseph E. Seagram & Sons Limited, Montréal, Qué.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 19 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 268

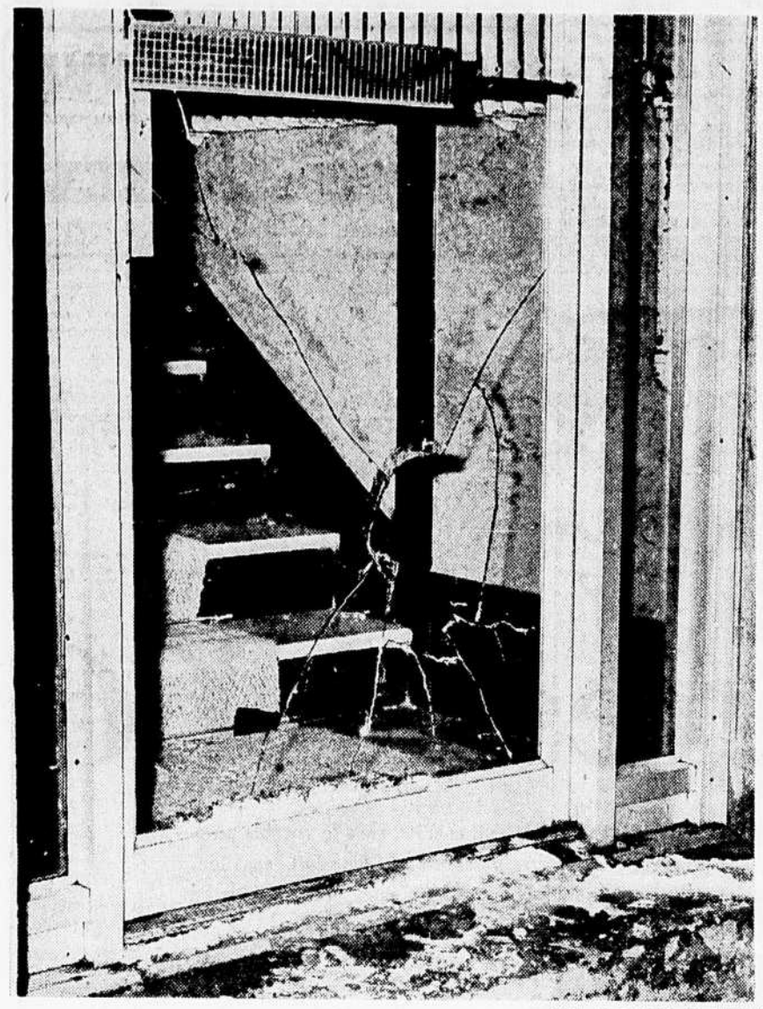

photo René Picard, LA PRESSE

Après le passage des manifestants

Un groupe de quelque 1,000 manifestants ne peut évidemment pas se déplacer sans laisser aucune trace de son passage. Les 35 ou 40 carreaux brisés aux fenêtres et soupiraux de l'immeuble des fabricants de chaussures H.-B. La Grenade Ltée, dont les employés sont en grève depuis le 26 avril dernier, sont cependant les seuls reliquats de cette manifestation, la plus imposante jamais vue à Montréal.

1,000 manifestants autour de l'immeuble de La Grenade

par Lucien Rivard

Dans un élan de solidarité à l'endroit des employés en grève depuis plus de six mois à la fabrique de chaussures H. B. La Grenade Ltée, à l'angle des rue Iberville et Rachel, plus de 1,000 personnes ont manifesté pendant plus d'une heure, hier après-midi, autour de l'immeuble de La Grenade, protestant contre l'attitude que prennent les dirigeants de la compagnie à l'endroit des grévistes.

Cette manifestation, qui constitue la plus imposante démonstration du genre jamais vue à Montréal, s'est déroulée dans un calme relatif, sous l'œil vigilant d'un groupe de quelque 60 ou 70 agents, postés autour du quadrilatère emprunté par les manifestants.

Le groupe était composé, outre des employés en grève, d'étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, membres de l'UGEQ, qui accorde son entier appui au grévistes; de membres des syndicats des boueurs et des employés de la construction, de même que d'un bon nombre de membres du Mouvement de libération populaire.

De plus, les employés de cinq autres fabriques de chaussures de la métropole, sont venus renforcer le nombre des manifestants. Ces ouvriers ont terminé leur travail une heure ou une heure et demie plus tôt que d'habitude afin de pouvoir être présents à la démonstration de solidarité.

Défilant par rangs de cinq, les manifestants ont déambulé autour de la fabrique de chaussures H. B. La Grenade Ltée, en empruntant les rues Rachel et Iberville, puis la ruelle derrière l'usine, pour revenir rue Chapleau. Ils brandissaient des pancartes de toutes sortes et scandaient des slogans variés.

Matraqués ou pas ?

Il est évident qu'une manifestation d'une telle ampleur ne pouvait se dérouler sans aucun incident. A un moment, les carreaux ont commencé à voler en éclats et des arrestations ont été effectuées par les policiers.

Trois des manifestants ont été appréhendés pour avoir causé des dommages à la propriété. Un quatrième a été mis sous les verrous pour avoir entravé un agent dans l'exercice de ses fonctions.

L'un des manifestants a été blessé à la suite d'une altercation. On a jusqu'ici deux versions de l'affaire : celle du directeur de la grève et celle de la police.

Le directeur de la grève,

Voir MANIFESTANTS en p. 4

Les étudiants des Beaux-arts sont en grève

par Gilles Gariépy

Les étudiants des Beaux-arts sont en grève aujourd'hui.

Las de fréquenter une école du type "taudis replâtré", impatientés par "l'inaction du ministère de l'Education" et convaincus que la direction de leur école est impuissante à modifier la situation, quelque 300 étudiants de l'Ecole des Beaux-arts de Montréal ont décidé hier, par un vote unanime, de boycotter leurs cours aujourd'hui.

Ils se sont présentés à l'école, ce matin, mais pour tenir une journée d'étude sur la situation matérielle de leur école et, de façon plus générale, sur l'attitude du gouvernement dans le domaine des arts.

Les griefs des étudiants sont nombreux et, dans plusieurs cas, concernent de petits détails. Mais la coupe a débordé, la semaine dernière, lorsqu'une bonbonne de gaz alimentant les torches à acétylène des apprentis sculpteurs a explosé, ne blessant personne, mais confirmant aux étudiants qu'ils travaillent "dans des conditions minables et parfois dangereuses".

Les choses n'ont pas traîné depuis. La "Masse" — c'est-à-dire l'association des étudiants, dans le jargon local — a fait enquête, rédigé une évaluation de la situation et convoqué ses membres à une assemblée générale hier s'ensuivit. Un vote de "journée d'étude" vote de grève s'ensuivit, sur-le-champ, et fut mis à exécution dès ce matin.

Lettre au ministre de l'Education

Le geste, semble-t-il, a pris la direction de l'école par surprise.

Les étudiants ont adressé ce matin un télégramme au ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie. On devait voter cet après-midi une résolution concernant l'envoi d'une lettre relativement aux plaintes anciennes qu'ils ont formulées aux autorités concernées à maintes reprises, sans obtenir autre chose que des améliorations partielles.

Hier après-midi, les étudiants ont entendu leur président, M. Michel Denoncourt, ainsi que le président d'un comité des griefs mis sur pied il y a quelques jours, M. Michel Faubert, faire le point sur la situation.

Le premier grief exposé concerne le cadre matériel dans lequel les étudiants travaillent, c'est-à-dire l'immeuble de l'Ecole des Beaux-arts, situé rue Sherbrooke près de la rue Saint-Urbain. Il s'agit d'un ancien "high school" évacué par la commission scolaire il y a une dizaine d'années, et qui est jugé trop exigu, inconfortable, désuet et inadéquat.

Les étudiants se plaignent du chauffage (insuffisant ou excessif, selon les heures), de l'éclairage, de l'exiguité des ateliers, des insuffisances de la cafétéria et de la bibliothèque.

Cette grève des étudiants de l'Ecole des beaux-arts ne doit durer qu'une seule journée. Les élèves retourneront à leurs cours réguliers lundi matin.

Ils ont toutefois menacé de récidiver tous les vendredis jusqu'à ce que le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, ait donné suite à leur lettre.

Le surpeuplement des locaux est tel, affirme un étudiant, que les élèves "se pilent sur les pieds" dans les studios et les ateliers comme des danseurs sur une piste de discothèque.

En outre, et c'est le deuxième grief, les étudiants estiment que l'équipement technique dont ils disposent, particulièrement dans les ateliers de sculpture, est insuffisant et dangereux.

Après avoir signalé une "mauvaise planification de l'équipement et du personnel" et le dénuement du secrétariat de l'Ecole, le rapport du comité des griefs affirme :

"Toutes ces demandes ont été formulées au gouvernement à maintes reprises. La solution apportée fut la construction d'une nouvelle annexe qui est loin de régler les problèmes déjà existants (et qui est) inappropriée et inopérante. De plus, certains réaménagements sont demeurés partiels et retardés sans raison apparente.

"Ceci prouve la nécessité de repenser l'école des Beaux-arts en adoptant dès maintenant des mesures énergiques pour la situer dans notre époque."

Le texte dit principalement que les étudiants demandent "un changement d'attitude du

Voir GREVE en page 4

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'art au service de la grève

Un groupe d'élèves des Beaux-Arts ont travaillé ferme une partie de la nuit dernière pour préparer les pancartes qu'on promenait aujourd'hui en face de leur école. Il est certain que, pour la confection de ces pancartes, on ne manquait pas de "talents locaux".

Quelque 2,500 professeurs, à travers la province, sont en "journée d'étude"

par Paule Beaugrand-Champagne

Près de 2,500 professeurs, à travers toute la province, sont aujourd'hui en "journée d'étude pédagogique et professionnelle". Ils répondent ainsi à la décision qui a été prise à la dernière assemblée générale de leur syndicat, le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ), affilié à la CSN, assemblée qui s'est tenue à Lévis, les 5, 6 et 7 novembre.

L'assemblée avait alors adopté une résolution selon laquelle ses membres tiendraient une "journée d'étudre" par semaine, le vendredi, tant que le problème des salaires ne serait pas réglé.

Ce problème a deux aspects particuliers : les professeurs protestent contre le fait, tout d'abord, que les nouveaux professeurs, engagés cette année, n'ont pas encore reçu le salaire régulier qui leur est dû depuis le 1er septembre dernier.

Le deuxième aspect du problème est le suivant : les anciens professeurs, pour leur part, n'ont pas encore reçu l'augmentation statutaire à laquelle ils ont droit à compter du 1er septembre (dans le cas des Ecoles normales) ou depuis le 1er novembre (autres écoles).

Une centaine d'écoles ne diffusent pas de cours aujourd'hui à cause de cette "journée d'étude". Ce sont les écoles dont les professeurs dépendent directement du gouvernement, au niveau du ministère de l'Education, des Affaires Culturelles, de l'agriculture, etc.

Près de 30,000 élèves sont aujourd'hui en congé forcé dans les écoles de formation professionnelle (Arts et métiers, instituts de technologie, instituts spécialisés, etc.), de formation des maitres (écoles normales) et de formation artistique (conservatoires et Beaux-arts).

Jusqu'à la dernière minute, hier soir, l'exécutif de SPEQ a espéré éviter la tenue de cette journée d'étude, mais il a dû se rendre à l'évidence que ses demandes n'avaient pas été satisfaites.

Lundi dernier, M. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint de l'Education, leur affirmait que 300 chèques d'avances sur les salaires étaient signés à l'intention des nouveaux professeurs. Hier soir, une centaine de professeurs seulement avaient reçu ces chèques. On a donc décidé de tenir cette "journée" tel que prévu.

Le ministère a assuré SPEQ que les nouveaux professeurs étaient maintenant sur les listes de paie et qu'ils recevraient leur salaire pour les trois derniers mois, au 1er décembre, comme tous les autres fonctionnaires du gouvernement. Si SPEQ peut avoir une confirmation écrite que cela est effectivement fait, la journée d'étude prévue pour la semaine prochaine ne sera pas tenue. Cette confirmation devra être donnée par M. François Lafleur, directeur du personnel au ministère.

C'est, selon M. Claude Sabourin, président national de SPEQ, toute la procédure administrative du gouvernement qui est actuellement en cause et non seulement celle du ministère de l'Education, même si celui-ci est responsable dans une certaine mesure de la situation actuelle puisqu'il n'a pas vu à ce qu'on donne satisfaction à ses professeurs.

Depuis ele début de l'année, les profsseurs s'endettent pour pouvoir vivre, puisqu'ils n'ont pas de salaire. "Et ce n'est pas le gouvernement qui va en payer les intérêts", faisait remarquer un professeur.

Enfin, M. Sabourin a souligné que donner des avances sur les salaires n'avançait à rien puisque le gouvernement devait alors refaire tout le pro-

Voir PROFESSEUR en page 4

Le projet du Pavillon de l'Agriculture n'aura pas à être réduit à $3 millions

par Raymond Grenier

Le projet du Pavillon de l'agriculture d'Expo 67 n'aura pas à être "réduit" de $4 millions à $3 millions. Telle est l'assurance exprimée, hier, à l'Expo, à la suite d'une tournée de spécialistes dans l'Ouest canadien.

Neuf à 10 commanditaires n'attendent que l'établissement d'un ordre de préséance et la disponibilité de personnalités officielles distinguées pour signer avec tout l'éclat voulu et au cours d'une série de cérémonies solennelles des contrats de participation au Pavillon de l'agriculture de l'Expo.

D'après des renseignements obtenus, hier, au service des relations publiques de la Compagnie de l'Expo :

- **ces cérémonies de signature auront lieu très prochainement (déjà, le 5 novembre dernier, on en annonçait une, à la foire d'hiver de Toronto, qui aurait dû avoir lieu hier . . .);**
- **on serait déjà assuré de $2 millions de dollars de commandites (c'est une façon que l'on a à l'Expo d'arrondir les chiffres : ces derniers semblent, en réalité, se situer entre $1,800,000 et $1,900,000; le 5 novembre dernier, on parlait de "plus de $1,500,000);**
- **de toute façon, on peut compter que la moitié des $4 millions représentant le coût du Pavillon de l'agriculture est "dans le sac" et que l'on obtiendra l'autre moitié d'ici le mois d'octobre 1966, date prévue pour l'achèvement de la construction.**

La Compagnie de l'Expo manifeste sa confiance en travaillant dès maintenant à la réalisation non pas d'un projet "réduit" aux mesures d'un budget de $3 millions, mais bien du projet complet de $4 millions.

Déjà le projet de $4 millions est une réduction de celui de $5.5 millions qui avait été d'abord mis au point en 1964 pour l'illustration de l'agriculture, secteur économique représentant 40 p. 100 du revenu national canadien. Au cours d'une séance d'information, le 5 novembre dernier, le Dr J. H. Hare, directeur de la section de l'agriculture à l'Expo, avait envisagé l'éventualité d'une suppléance d'Ottawa, au cas d'une grave carence de commandites privées, mais pour la construction d'un pavillon de $3 millions seulement.

On ne semble plus redouter cette éventualité maintenant (au service des relations publiques). L'apport des commandites privées sera assez important pour que si Ottawa doit y aller de son écot (en complétant le budget "ad hoc" de la Compagnie de l'Expo), ce ne soit que pour un appoint relativement modeste et pour maintenir le budget du projet à $4 millions.

Participations étrangères

Cette assurance a été renforcée par une tournée de séances d'information que les spécialistes intéressés de la Compagnie de l'Expo viennent de faire dans l'Ouest canadien. A Winnipeg, à Regina, à Calgary et à Vancouver, ces spécialistes ont rencontré des ministres et les dirigeants des plus puissantes associations agricoles de cette partie du Canada (pools du blé, propriétaires de vergers, etc.).

Par ailleurs, des participations équivalant à des commandites sont également escomptées de l'étranger.

Quatre pays ont déjà accepté de participer à la dernière des quatre grandes conférences internationales de novembre sur les pavillons thématiques d'Expo 67 dont fait partie de Pavillon de l'agriculture.

On a déjà dit, d'ailleurs, que

Voir PAVILLON en page 4

L'accusé aurait voulu avouer son crime... même par téléphone

par Maurice Morin

La Couronne a presque terminé sa preuve au procès du chasseur (bus-boy) Roger Chevalier, âgé de 19 ans, accusé du meurtre qualifié de Laurier Labelle, 23 ans, abattu de quatre balles de revolver, dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, en face du 2264, rue Aird, dans l'est de la ville.

Après la longue séance d'hier aux Assises, toujours sous la présidence du juge François Caron, les avocats, Me Jacques Clément agissant pour le ministère public et Me Nikita Tomesco pour la défense, ont convenu de faire libérer 16 témoins de la Couronne, tous des policiers, qui avaient été appelés à déposer, tant au cours de la preuve de "voir-dire" . . . qu'au cours du procès même.

Mais, à la requête expresse des jurés, deux autres policiers sont demeurés à leur disposition . . . et de la cour.

L'instruction, qui a débuté lundi dernier, prendra fin, espère-t-on, samedi soir.

Policiers pris par la taille . . .

Après que la déclaration de Chevalier, faite à la police, le dimanche 9 mai dernier, eut été lue aux jurés, Mes Clément et Tomesco ont longuement interrogé et contre-interrogé les détectives Guy Gaudreault et Marcel Allard qui ont pris la déclaration de l'inculpé.

Puis, Me Tomesco a de nou-

Voir ACCUSE en page 4

Accusation de meurtre contre André Lamothe

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Les quatre enquêtes du coroner Paul-M. Desruisseaux tenues dans la nuit du 18 au 19 octobre dernier au Palais de Justice de Québec pour faire de la lumière sur les assassinats de St-Gilles et de Ham-Sud, un mois avant, ont eu leur premier écho, hier après-midi, en Cour des sessions de la paix, alors que l'un des quatre incriminés, André Lamothe, a comparu devant le juge en chef Thomas Tremblay pour répondre de l'accusation d'avoir assassiné l'hôtelier de St-Joseph de Beauce, Albéric Bilodeau, le 18 septembre dernier, à St-Etienne, comté de Lévis.

Lamothe, qui paraissait fort déprimé, clopinait de la jambe gauche; il portait un paletot couleur beige. Il était accompagné de Me Denys Dionne, avocat de Québec, qui s'est présenté au tribunal comme étant mandaté par Me Dollard Dansereau, de Montréal, pour représenter l'accusé. C'est la première fois qu'André Latmothe est représenté par un procureur depuis son arrestation.

L'acte d'accusation précise qu'il s'agit d'un meurtre qualifié.

Le juge a fixé l'enquête préliminaire au 25 novembre prochain.

On sait que les trois présumés complices de Lamothe dans cette macabre histoire d'assassinats en série sont Jean-Jacques Gagnon, Ovila Boulet et Fernand Quirion.

Louis Sicotte est à l'hôpital Notre-Dame

L'inspecteur-chef Fernand de Miffonis, de la PP, a déclaré ce matin que Louis Sicotte, âgé de 40 ans, du 595 de la rue Marcil, à Saint-Lambert, est hospitalisé depuis hier à Notre-Dame :

"Il souffre d'une hernie discale, a-t-il précisé. Nous tentons depuis lundi de le faire admettre à Saint-Luc où on n'a pu trouver de chambre libre pour lui. Notre-Dame a communiqué par téléphone avec nous hier."

On sait que Sicotte est impliqué dans une série d'incendies criminels et qu'il passe présentement devant les cours de juridiction pénale de la vieille capitale.

Interrogé, l'inspecteur Hervé Patenaude, de qui relèvent directement les hommes qui questionnent Sicotte, a répondu :

"Censure totale sur ce sujet. Voyez le directeur."

—"Sicotte a-t-il été torturé ?"

—"Aucun commentaire. Voyez les autorités."

Voir SICOTTE en page 4

Grâce à la tempête, une femme échappe à un agresseur armé d'une hache

Une quinquagénaire doit la vie à la tempête de neige d'hier.

Mme Ernestine Rufiange, 57 ans, 513, Montcalm, a relaté aux sergents-détectives Jacques Durocher et Jean Ratelle, de l'escouade des homicides de la sûreté municipale, qu'un homme de 45 ans a tenté hier matin de la tuer à coups de hache.

Comme l'agresseur brandissait son arme, elle a glissé à la renverse dans la neige et la hache a sifflé sans l'atteindre au-dessus de sa tête.

L'homme a par la suite été appréhendé par la police et devait comparaître aujourd'hui en cour pour répondre à une accusation de tentative de meurtre.

RUBAN EFFACE
(taperaser)

Papier magique effaçant toutes vos erreurs de frappe sans laisser de trace. Remplace avantageusement toute efface à dactylo.

Prix : seulement .98

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4241
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

faits divers

Hold-up raté; les coffres-forts étaient verrouillés

Deux bandits ont dû s'en aller bredouilles, vers 8 h. 15, hier soir, après avoir tenté de piller le magasin de la compagnie Dominion Store, au 4670, boul. Décarie.

Les malfaiteurs ont rebroussé chemin après avoir constaté que les deux coffres-forts de l'établissement étaient verrouillés.

L'un des bandits, brandissant un revolver, s'était tenu près de la porte, pendant que le deuxième s'aventurait à l'intérieur de l'établissement. Les coffres-forts étant situés près de la porte d'entrée, il n'a pas eu à avancer très loin pour se rendre compte que l'argent était en sécurité.

Les individus n'ont pas insisté et ils sont repartis en montant dans une automobile qui les attendait sur le terrain de stationnement, adjacent à l'établissement.

Hold-up de $300 dans une maison d'affaires

Deux bandits masqués et coiffés de casques protecteurs blancs ont fait un vol à main armée de $300 vers 4 h. 30, hier après-midi, au 6795 de la rue St-Urbain, à la "Britton Electrical Company Ltd.".

Les suspects ont pris la fuite dans une auto que les policiers ont retrouvée à peu près vingt minutes plus tard à l'angle des rues Waverley et St-Zotique.

Les bandits étaient vêtus d'imperméables qui ont été retrouvés dans un tunnel.

La benne de son camion lui broie la tête

M. Léopold Lanthier, 57 ans, dont le domicile est situé au 710 de la rue Maureault, à Saint-Jérôme, a été tué vers midi hier lorsqu'il a eu la tête broyée sous la benne de son camion.

Le camionneur était en train de vider un chargement de ferraille à la "Consumer Metal Product", au 4,000 rue St-Patrick, lorsqu'une défectuosité se produisit dans le mécanisme de bascule du camion.

M. Lanthier s'est penché sous la benne pour localiser la défectuosité et le mouvement de bascule reprit soudainement, la benne lui broyant littéralement la tête.

Chasse à l'homme; capture de suspects

Des agents de radio-patrouille ont tiré la nuit dernière cinq coups de feu en direction d'une auto dont les occupants paraissaient suspects.

La course s'est déroulée dans l'est de la ville et s'est terminée en face du no 5500 est, Sherbrooke, alors que les policiers ont mis le grappin sur deux voyous de 16 ans et les ont écroués à la cour du bien-être social. L'auto de ces derniers venait d'être rapportée volée.

Vol à main armée dans une banque

Deux bandits armés se sont présentés à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1460 rue Bleury, Montréal, peu après 10 h. ce matin et se sont fait remettre une somme indéterminée par la caissière. Avant de quitter les lieux, les apaches ont volé la somme de $378 à l'un des clients, M. André Boisvert, du 4270 rue Iberville, appt 5.

Garçonnet tué par un autobus

Un garçonnet de 9 ans, Nicolas Speacker, dont les parents sont domiciliés au 5978, rue Terrebonne, a été tué, vers 4 h. 10 hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par un autobus, à l'intersection des rues Notre-Dame-de-Grâce et Girouard.

Le corps de la petite victime a été transporté à la morgue de Montréal.

Un homme meurt des suites d'un accident

M. Paul Malo, âgé de 61 ans, domicilié au 2013, rue Bordeaux, a succombé, hier, à l'hôpital Notre-Dame, des suites des blessures qu'il avait subies dans un accident de la circulation survenu il y a quelques jours.

Hold-up dans un motel

Deux bandits, dont l'un était armé, ont commis un vol au Motel Pierre, 2355 boul. Laurentien à Ville St-Laurent, la nuit dernière. Les malfaiteurs ont pris la fuite avec une somme de $690.

Cambriolages

Pour la seconde ou la troisième fois en quelques semaines, des ouvriers de la Capitol Plumbing & Heating, 5345, Western, se sont fait voler leurs outils aux 15e et 18e étages d'un édifice en construction à l'angle des rues Ste-Famille et Sherbrooke.

Des malfaiteurs sont entrés dans l'école St-Donat, 6220 est, rue Sherbrooke, et ont volé des téléviseurs, magnétophones, tourne-disques, d'une valeur globale de $2,000.

Des rodeurs ont réussi à se glisser dans le logis de Mlle Isabelle Griffiths, 3567, Durocher, app. 23, et ont quitté les lieux en emportant pour $1,015 de vêtements, téléviseur, bijoux, et autres.

PROFESSEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cessus de paie à chaque fois, et qu'il serait bien plus simple, administrativement, de donner à tout le monde le plein salaire dû.

Depuis ce matin, les professeurs tiennent des réunions ou des assemblées dans leurs écoles respectives et ils y discutent de leurs problèmes syndicaux. Certaines associations de professeurs ont annoncé qu'elles auront probablement des déclarations à faire à la suite de ces réunions, vers la fin de la journée.

SICOTTE

SUITE DE LA PAGE 3

QUEBEC (PCI) — L'enquête préliminaire de Louis Sicotte, un ajusteur d'assurance de Montréal, âgé de 44 ans, a été remis au 26 novembre, aujourd'hui, après que la couronne eut déposé un certificat médical pour expliquer son absence devant le tribunal.

Sicotte est accusé de crime d'incendie et de complot pour incendier une maison de St-Lambert, près de Québec, en septembre 1961.

Lors d'une première comparution devant la Cour des sessions de la paix, le 5 novembre dernier, Sicotte avait dû être soutenu par deux policiers, ayant de la difficulté à marcher.

Son procureur, Me Marcel Turgeon, avait alors déclaré que son client avait été soumis à des mauvais traitements de la part de la police.

Il avait manifesté son intention de porter plainte devant le Barreau pour la façon dont son client est traité.

Ce matin, le procureur de la couronne, Me Anatole Corriveau, a déposé un certificat médical disant que Sicotte est hospitalisé à Montréal où il est traité pour le déplacement d'un disque de la colonne vertébrale.

Me Corriveau a précisé que l'hospitalisation de Sicotte est le résultat d'une blessure subie dans un accident d'automobile récemment. Cet accident a-t-il ajouté, s'est produit alors que Sicotte "voyageait en compagnie d'un avocat".

Il n'a pas révélé l'identité de ce dernier.

Me Turgeon a déclaré, ce matin, que dans le Québec à l'heure présente on est en train de sacrifier "notre liberté pour une vérité problématique".

Il s'est plaint qu'il n'a pu s'entretenir avec son client depuis 40 jours.

Me Corriveau a rétorqué que son collègue pouvait voir son client à loisir et même à l'hôpital s'il le désirait.

Le juge Henri Jolicoeur a fixé l'enquête préliminaire de Sicotte à la semaine prochaine.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

gouvernement face à l'administration matérielle de l'école", mais, poursuivant la charge plus loin, il ajoute que les griefs exposés plus haut montrent que l'attitude du gouvernement dans le domaine des arts "se révèle confuse et inacceptable".

Les étudiants invoquent l'état "piteux" du Musée d'Art contemporain, le déplorable incident Roussil, la situation des écoles d'arts au Québec comme d'ailleurs la situation des autres écoles du gouvernement.

Au cours de la journée d'étude, cet après-midi, MM. Claude Jasmin et Robert Roussil devaient venir s'adresser aux étudiants.

Le "bazou" de Calabro vendu aux enchères

Vers la fin de l'après-midi, les jurés, à tour de rôle, ont demandé si l'automobile de Calabro, de modèle 1954, dont il s'était porté acquéreur la journée même du drame, se trouvait toujours à la fourrière de la police municipale . . . s'ils pouvaient la voir, l'examiner à cet endroit ou au garage du Nouveau palais de justice où elle aurait pu être conduite . . .

Mais les jurés ont appris qu'ils ne pourront voir de visu cette voiture dans laquelle Laurier Labelle a été tué et Tony Calabro, grièvement blessé atteint, lui aussi, de quatre balles, pour la simple raison, un détective l'a vérifié, qu'elle avait été vendue aux enchères de la police le 13 juillet 1965.

Dans sa preuve, Me Clément avait fait établir que ladite voiture avait été considérablement endommagée . . . presque réduite à néant . . . avec l'impact sur un arbre.

Et Calabro lui-même avait déclaré qu'il n'avait pas pu aller la quérir à la fourrière parce qu'il n'avait pas d'argent pour la faire réparer . . . après l'avoir fait touer chez lui.

De là la vente aux enchères de cette automobile qui avait été qualifiée d'"host . . . de bazou" par Chevalier dans sa déclaration. Celui-ci avait aussi dit que cette voiture était noire mais Calabro lui a affirmé qu'elle était d'un bleu foncé.

Expo 67 : les hôtels invités à afficher des prix raisonnables

M. Jacques Bélanger, coordonnateur du logement pour l'Expo 67, a demandé hier aux propriétaires d'hôtels et de maisons de touristes d'afficher des prix raisonnables lors de l'Expo.

Si les prix accusent des augmentations pour l'Expo, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, la ville de Montréal aura une mauvaise réputation parmi les touristes et ce pour des années à venir.

La générosité et la courtoisie, d'autre part, seront récompensées.

M. Bélanger a déclaré que les tarifs de logements ne seront pas contrôlés durant l'Expo, et il est à espérer que les prix ne subiront que des augmentations allant de 5 à 10 p. 100.

ACCUSE

SUITE DE LA PAGE 3

veau contre-interrogé le témoin-vedette Calabro qui est aussi nerveux . . . si pas plus qu'au début du procès.

Enfin, fait à noter, il l'a fait déposer comme témoin de la défense.

Il appert d'après la preuve soumise aux jurés hier que le dimanche 9 mai, Chevalier était prêt à tout avouer... qu'il avait même manifesté l'intention de le faire... par téléphone au détective Gaudreault qui, incidemment, a été deux journées entières dans le box aux témoins si Gaudreault n'avait pu se rendre au poste no 4 pour le quérir et le conduire au quartier général de la police, la Sûreté municipale, vu qu'il s'agissait d'une journée de congé pour lui.

Mais Gaudreault s'est rendu avec son confrère de travail Allard au poste no 4. Et en les apercevant, ont affirmé deux policiers, Chevalier les a pris par la taille (les deux détectives) et leur a dit: "Venez-vous-en avec moi, mes copains, mes "chums", mes confrères."

Et les deux mêmes témoins ont dit que Chevalier désirait avouer cette même journée, soit le dimanche . . . et que le lendemain il serait trop tard.

Rappelé dans le box, Calabro a affirmé qu'il n'y avait pas eu d'échanges de coups entre le "blond" personnage et lui ou entre toujours le "blond" et Labelle à l'intérieur du Café de l'Est.

Et qu'il n'avait vu qu'un revolver dans les mains de celui qui, à l'extérieur du café, l'avait forcé ainsi que Labelle à monter dans son automobile ; qu'il ne pouvait dire s'il avait vu deux armes dans l'automobile . . . car il n'avait rien vu.

Enfin, il a réitéré que l'individu se trouvant à l'intérieur du café avec deux autres individus était Chevalier, mais que ce n'était pas lui qui était à l'extérieur.

MANIFESTANTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Léo-Paul Gareau, nous a révélé que le manifestant était tombé sous la matraque d'un policier. Il a ajouté que l'on avait laissé le blessé, la tête ensanglanté, pendant près d'une demi-heure avant de le transporter à l'hôpital Notre-Dame.

De son côté, un officier du poste no 16 nous confirmait qu'une personne avait été blessée. Où les versions diffèrent, c'est quand la police révèle que le manifestant a été blessé au cours d'une altercation avec un gréviste.

Une force neutre

A l'issue de la manifestation, M. Gareau a déploré le fait que des policiers soient entrés dans l'immeuble de La Grenade, où ils ont discuté avec les patrons.

"Les policiers doivent demeurer neutres dans une affaire semblable, a-t-il dit, mais, en entrant à l'intérieur, ils ne demeurent plus neutres."

Le directeur de la grève a signalé que des 84 employés qui se sont mis en grève, le 26 avril dernier, il en reste encore 32, les autres ayant trouvé un emploi ailleurs. Il a ajouté que ces 32 grévistes étaient prêts à tenir jusqu'au bout.

Déclaration de la CSN

A l'occasion de cette manifestation, organisée conjointement par la CSN et l'UGEQ, M. Robert Sauvé, secrétaire général de la CSN, a fait la déclaration suivante : "La fortune familiale de H.-B. La Grenade Ltée a été édifiée en grande partie grâce aux travailleurs qui y ont consacré pour un salaire de subsistance la majeure partie de leur vie et de leur énergie.

"Cet employeur, a-t-il poursuivi, s'acharne à ne pas reconnaître le droit qu'ont les salariés de discuter et de négocier des conditions d'emploi convenables.

"Il veut continuer à contrôler des hommes comme s'ils étaient des choses, des machines, selon ses humeurs, ses caprices, ses élans passagers de générosité, ajoute M. Sauvé. Et ce type d'employeur devra apprendre, un jour ou l'autre, que l'argent et le contrôle des moyens de production ne lui donnent pas le droit d'écraser les salariés.

"Malheureusement pour les salariés, explique le secrétaire de la CSN, les lois actuelles inventées par ceux qui détiennent le titre de propriété du capital reconnaissent des privilèges outranciers aux capitalistes. Ces privilèges leur permettent (comme c'est le cas pour la fabrique H.-B. La Grenade Ltée) de bafouer la liberté d'association, ses règles; elle leur permet même, sous la protection de policiers armés, de continuer à produire, à opposer des salariés à d'autres salariés. Tout cela est-il normal ?

"Il n'est pas surprenant, conclut M. Sauvé, que des salariés pensent de plus en plus qu'un régime qui donne tous les droits aux patrons et des miettes aux salariés, devrait peut-être changer radicalement."

PAVILLON

SUITE DE LA PAGE 3

la France et l'URSS ont manifesté l'intention de collaborer à la présentation de tous les pavillons thématiques. La puissante industrie chimique de l'Allemagne fédérale, par exemple, pourrait contribuer à donner une qualité exceptionnelle à l'illustration des progrès en matière d'engrais.

La quatrième et dernière des conférences thématiques internationales de novembre se déroulera à Washington, à partir du 28 prochain, et portera sur "les ressources" de "la Terre des Hommes". Et on y est déjà assuré de la présence de représentants d'au moins quatre pays étrangers inscrits à Expo 67.

Autre manifestation de confiance : dans l'emplacement de 8 acres où doit être construit le pavillon, sur la pointe est de l'île Notre-Dame, la construction des "murs-montres de terre" qui constitueront un des cadres originaux de la présentation, se poursuit suivant les plans "non réduits" et doit être achevée dès le 15 décembre prochain.

Au cours de leur tournée dans l'Ouest, les spécialistes de l'Expo ont de nouveau contribué à rectifier des notions qui entretiennent l'indifférence à l'égard d'Expo 67 : l'idée, par exemple, que l'Ouest contribue de ses deniers à un "French Canadian Boom-&-Show". Des citoyens de Vancouver qui trouvaient leur province bien généreuse de contribuner une somme de $900,000 pour le Pavillon des provinces de l'Ouest, ont manifesté une surprise un peu gênée en apprenant que des contrats pour des travaux de $1.5 million ont déjà été attribués par la Compagnie de l'Expo à des firmes de la Colombie-Britannique.

EXAMEN DE LA VUE

Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez

People's Credit JEWELLERS LTD.

1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

deux Tigres en '66

DEUX TIGRES cette année, d'abord sous le nom impressionnant de Fury et, ensuite, sous le vocable prestigieux de Belvedere. J'appartiens à la fière race Plymouth dont l'allure puissante et féline fait sensation. Plymouth, nom évocateur de qualité et de fiabilité, offre un grand choix de modèles sans précédent. Partez à l'aventure avec une Plymouth! Voyez toute la série Plymouth maintenant!

Hardtop Fury III à 4 portes Empattement de 119 pouces

La Fury fait fureur

Spaciosité, élégance et luxe, voilà trois qualités dominantes de cette nouvelle Plymouth de grand rendement et de prix abordable. Cette nouvelle voiture à l'allure féline s'appelle Fury. La Fury offre toute une gamme de moteurs d'une puissance impressionnante, depuis le six cylindres le plus renommé jusqu'au plus puissant V-8 Plymouth, le V-8 Commando de 440 po. cu. développant 365 c.v. La Fury fait fureur! C'est une voiture irrésistible, surtout à son prix vraiment judicieux. Mais au prix de la Fury c'est une aubaine encore plus appréciable!

Hardtop Belvedere Satellite à 2 portes Empattement de 116 pouces

La toute nouvelle Belvedere

La Plymouth Belvedere est une voiture entièrement nouvelle qui est fière d'offrir un rendement supérieur, une spaciosité remarquable et un confort appréciable. Son prix logique convient au budjet d'une jeune famille. Dix-huit magnifiques modèles. Trois excellentes séries: Satellite, Belvedere II et la Belvedere I. Six cylindres ou V-8. Le rendement — FORMIDABLE! — L'allure — RACÉE! Le prix — LOGIQUE! Voilà Plymouth Belvedere.

deux Tigres en '66!

Plymouth

FURY I · FURY II · FURY III · SPORT FURY

BELVEDERE I · BELVEDERE II · SATELLITE

GARANTIE DE 5 ANS — 50,000 MILLES DE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

JARRY MOTOR CORPORATION, 4384, rue St-Denis, Montréal, 842-8221

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC., 6100, Boul. Décarie, Montréal, 731-3701

LANROL MOTORS (1960) LTD., 1646 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, 937-8951

LONGUE-POINTE CHRYSLER PLYMOUTH LTEE, 7871 est, rue Notre-Dame, Montréal, 254-4961

HART MOTORS LIMITED, 335, Ave. Brunswick, Pointe-Claire, 254-4961

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE, 2175, avenue Pepineau, Montréal, 526-6691

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE, 8065, rue Lajeunesse, Montréal, 276-8583

WOODLAND AUTOMOBILE (1964) Ltée, 1000 avenue Woodland, Verdun, 769-8501

LA PINIERE AUTOMOBILES INC., Coin Taschereau et Boul. La Pinière, Ville de Brossard, 676-7982

VAL MARTIN MOTORS LTD., 1400 Boul. Labelle, Ville de Laval, 681-1641

GIRARD AUTOMOBILE INCORPOREE, 372, avenue Victoria, Westmount, 489-5748

A NOEL utilisez une

KONICA EE matic DELUXE

LA CAMERA DE 35MM POUR TOUTE LA FAMILLE

Contrôle de l'exposition tout automatique

N'IMPORTE QUI PEUT LA MANIER

Moins de $80 avec étui en peau de vache

AVEC PLUSIEURS PARTICULARITES HORS-PAIR

En vente dans les magasins de PHOTOS et A RAYONS au Canada

UN AUTRE PRODUIT DE QUALITE

DISTRIBUE AU CANADA PAR -

McQUEEN sales company ltd.

VANCOUVER • TORONTO

VOYER VOTRE VENDEUR KONICA AUJOURD'HUI

Photo L. Charpentier
32 rue Notre-Dame Est
861-6378

André Decelles
5692 Hadley
767-9556

MONTREAL PHOTO CENTER LTD.
1415, rue Drummond
1451, rue Peel
Shopping Promenade, Place Ville-Marie
842-9447

L. R. VIALA
1280, rue DeMontigny Est
526-2535

BEEFEATER
BEEFEATER
BEEFEATER

Si vous aimez le "dry gin" de Londres c'est de Londres qu'il faut l'exiger

Le gin sec importé le plus vendu en Amérique

BEEFEATER

Distillé et mis en bouteille à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 19 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 268

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

Parlons température !

Une tempête de neige ? Et puis après ?

Et puis après, c'est toujours la même chose : on s'y attend à chaque hiver, mais on est toujours surpris. Et on agit comme si la chose ne devait jamais arriver. Et on maugrée, on rouspète et on ronchonne. Bande d'innocents que nous sommes !

L'hôtel de ville ne marche que par calcul intégral. Il lui faut des chiffres, des statistiques et des dates précises. Ainsi nos dirigeants décidèrent-ils cette année que les entrepreneurs particuliers ne commenceraient à enlever la neige que le 25 novembre. Tel fut le jour convenu et fixé aux contrats.

Mais il a neigé avant le 25 novembre.

Fâcheux, en vérité !

La nature et ses éléments n'affichent aucun respect envers les autorités municipales.

Il en a résulté que le déblaiement de la neige a été accompli par les seuls employés de la ville, qui sont peut-être diligents, mais peu nombreux, tout compte fait des circonstances. Et cela fut plus long qu'on ne l'eût souhaité.

Cette idée, aussi, de fixer une date pour l'enlèvement de la neige !

Je veux bien comprendre les raisons d'économie qui ont milité en sa faveur, mais quand même !

Cela me fait penser aux propriétaires de certains immeubles d'appartements, qui commencent le chauffage au premier novembre, pas avant, advienne que pourra !

Le mercure pourrait tomber bien bas au milieu d'octobre, cela ne changerait rien. Une date est une date ! Et rien n'est plus irrévocable qu'une décision prise par un propriétaire d'immeuble.

Au diable les autres considérations !

La tempête d'hier a quand même entraîné ses conséquences cocasses.

Ainsi, ce soir a lieu, au cinéma "Le Parisien", la grande première du film canadien "La Vie Heureuse de Léopold Z" : une comédie réalisée par l'Office National du Film, et dont on dit beaucoup de bien.

Or, le film raconte les déboires et mésaventures d'un déneigeur.

Dès lors, il était fort logique que l'ONF conviât à cette représentation une centaine de déneigeurs municipaux. Ce qui fut fait. Un excellent truc publicitaire, on le reconnaîtra.

Oui, mais les déneigeurs ne peuvent tous être là ce soir — parce qu'une bonne partie d'entre eux seront occupés à enlever la neige, nom de nom !

C'est frustrant. C'est aussi frustrant que la longue vigile à laquelle fut soumis le metteur en scène du film, Gilles Carle — ce pauvre homme qui attendit près de deux ans avant de trouver "sa" tempête de neige — une vraie de vraie, dans laquelle l'acteur Guy Lécuyer put enfin se manifester à plein rendement.

Il serait bien ironique que le public se rende peu nombreux ce soir à la première du film — à cause des embêtements de la neige !

Mais la tempête d'hier a eu aussi ses aspects lamentables.

Un bon ami à moi, André Favre, copropriétaire du "Pied de Cochon" avec Georges Vincent, réside au Nouveau-Bordeaux et hier matin, en se rendant au travail, il eut la charitable idée de stopper à quelques intersections et de faire monter dans son automobile de malheureux piétons qui étaient en train de geler en attendant l'autobus (à l'apogée du chargement, il y avait sept personnes dans le véhicule). Mais ce qui fut déplorable, c'est qu'à l'un des arrêts, un autre automobiliste se mit à klaxonner avec impatience et nervosité dans le dos de l'ami Favre — tout simplement parce que ce dernier prenait le temps de poser un geste secourable.

Favre mit pied à terre et parla avec véhémence à l'autre conducteur. Il lui demanda même pourquoi il ne faisait pas monter dans son véhicule, lui aussi, des piétons désemparés.

Sur quoi l'autre eut cette triste réponse :

— Je ne veux pas salir mon "char" . . .

Belle mentalité. Bel esprit de civisme. Bel exemple de coopération entre concitoyens. Hélas, ils ne sont que trop nombreux, les gens qui ont cette attitude !

Quelle attitude ?

Mais celle-là, justement :

. . . Une tempête de neige ? Et puis après ?

Gérard-D. Lévesque: les provinces devraient s'échanger des délégués commerciaux

par André Béliveau

M. Gérard-D. Lévesque, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, souhaite que les provinces canadiennes "placent des délégués commerciaux dans les diverses grandes régions du pays" afin d'intensifier systématiquement leurs rapports économiques.

"L'entreprise privée canadienne délègue déjà des agents dans toutes les provinces afin de donner plus d'ampleur à ses activités industrielles, a-t-il déclaré hier soir. Or, les gouvernements provinciaux sont les premiers responsables de la prospérité des régions économiques. Pour donner à un plus grand nombre d'industriels canadiens la possibilité de diffuser leurs produits dans l'ensemble du Canada, je pense que les gouvernements provinciaux doivent apporter leur concours à l'industrie privée, tout comme le ministère fédéral du Commerce apporte le sien aux industriels qui veulent se lancer sur les marchés internationaux. A Québec, le ministère que je dirige a l'intention d'étudier très sérieusement ce projet."

M. Lévesque prenait la parole devant les membres des Chambres de commerce de Sainte-Thérèse et d'Oshawa, dans un hôtel de Montréal.

Il s'est efforcé de démontrer l'étroite interdépendance économique qui existe entre les diverses régions du Canada, et il a souhaité que le Québec et l'Ontario, plus singulièrement, diversifient encore davantage leurs marchés canadiens d'exportations.

"Une telle attitude aurait pour conséquence d'étendre encore plus le réseau des échanges commerciaux entre toutes les provinces, a-t-il expliqué. Cette proposition, il me semble, serait le meilleur soutien de l'équilibre économique du pays."

Beau rêve sans lendemain

Le ministre a rappelé qu'il existe aujourd'hui au Canada des régions économiques fortement individualisées.

Lévesque : un projet à l'étude

"Il y a cent ans, les hommes politiques qui rêvaient de bâtir un pays grand et fort avaient pris conscience de cette importante réalité. La Colombie-Britannique avait ses mines d'or ; les Prairies avaient leurs riches fourrures ; le Québec et l'Ontario produisaient leurs céréales et manufacturaient les bois de charpente ; les Maritimes se spécialisaient dans les pêcheries, l'extraction du charbon et l'exploitation forestière.

"A partir de ces données fondamentales, l'objectif premier des hommes d'affaires de l'époque était de fonder une économie nationale d'un océan à l'autre, une sorte de marché commun canadien."

Mais ce beau rêve d'une unité canadienne a subi un dur coup, selon M. Lévesque, avec l'évolution industrielle et, sur le plan international, la rivalité commerciale avec les Etats-Unis, la nouvelle politique libre-échangiste de la Grande-Bretagne et le désir des Maritimes de commercer surtout avec l'étranger.

"Aujourd'hui, a-t-il constaté, malgré que la presque totalité des pouvoirs économiques aient appartenu, depuis 1867, à l'Etat central, on voit que le régionalisme économique est plus fort que jamais au Canada. A un point tel que la structure politique est, pour ainsi dire, calquée sur les différenciations économiques régionales. Les résultats du dernier scrutin fédéral démontrent avec éloquence cet avancé."

Fort volume d'exportations

Le conférencier a rappelé que le Québec, à l'heure actuelle, exporte 45% de sa production manufacturière, et 27% seulement de sa production "primaire" dans les secteurs agricoles, forestiers et miniers.

"Il faut donc s'attendre à ce que notre province, parallèlement d'ailleurs à toutes les autres, dresse des plans pour développer à leur maximum les potentialités qui lui sont propres et qui lui assureront la prospérité, a-t-il poursuivi.

"Mais nous savons que notre désir de progrès a un contrepoids, celui de collaborer activement à l'essor du Canada. Nous croyons en effet que l'interdépendance des différentes régions économiques du pays est étroitement liée à sa stabilité politique."

Cette interdépendance peut s'évaluer en chiffres. M. Lévesque a déclaré que le Québec exporte présentement 31% de ses produits manufacturés dans le reste du pays, soit environ les deux tiers du volume total de ses exportations, et presque le tiers de sa production totale. Les statistiques relatives au volume des biens importés des provinces canadiennes ou de l'étranger ne seront disponibles que dans quelques mois, mais on peut d'ores et déjà présumer que les deux provinces centrales échangent entre elles la plus grande partie de leurs produits de fabrication destinés à la consommation canadienne.

Quoi qu'il en soit, selon le ministre, cette interdépendance économique existe indubitablement à un haut degré, et c'est la raison pour laquelle il serait souhaitable que les deux provinces diversifient encore davantage leurs marchés canadiens d'exportations.

"Cependant, a-t-il ajouté, en ce qui concerne notre province, une politique commerciale d'envergure canadienne devrait évidemment tenir compte de la primauté que le Québec accorde à son capital humain et au développement équilibré de son industrie. Les échanges devraient être axés sur un partage harmonieux entre les différentes régions et les différents secteurs de l'économie québécoise."

Faudra s'habituer

En proposant la nomination de délégués commerciaux dans les grandes régions du Canada, M. Lévesque a noté que ce ne serait pas la première fois que le Québec se fait représenter "à l'étranger" ("abroad").

"En 1882, a-t-il rappelé, M. Hector Fabre représentait déjà le Québec en France en qualité "d'agent", et nous avions même un autre délégué commercial en Grande-Bretagne avant cette date. Pendant la guerre de 1914, nous avions un délégué commercial à Bruxelles, et il y a 25 ans que la délégation du Québec est établie à New York. En 1961, nous avons ouvert une Maison du Québec à Paris et une autre à Londres et, depuis quelques semaines, nous avons notre "bureau" à Milan."

Le ministre a enfin laissé entendre que d'autres provinces canadiennes songent elles-mêmes à placer des délégués commerciaux dans les diverses régions du pays, et que le Québec serait tout à fait favorable au projet.

René Lévesque crie au "scandale public social"

Le nouveau ministre de la "Sécurité sociale" dénonce ainsi la situation actuelle des Institutions de bien-être social

LEVIS (PCf) — M. René Lévesque, le nouveau ministre de la Famille et du Bien-être social, ou de la "Sécurité sociale" si on se réfère à ses propres termes, a dénoncé hier soir à Lévis la situation actuelle des institutions qui hébergent les enfants délaissés et les personnes âgées, c'est-à-dire les crèches, les orphelinats et les hospices, en qualifiant cette situation de "scandale public social".

Reconnaissant comme urgent la nécessité de moderniser la conception de ces institutions et de la politique sociale qui gravite autour, le ministre a déclaré :

"Voilà un secteur où on sent le besoin de refaire de fond en comble, non pas parce que cela a été mal fait à l'origine ou encore parce qu'il ne s'y fait pas de beau travail, mais parce que ces institutions ont été conçues à une époque aujourd'hui révolue."

Pour y remédier, il faut donc insuffler une certaine dose de modernisme afin d'humaniser ces institutions tout comme leur conception, ce qui permettra ensuite de réaliser des économies.

En ce qui concerne les hospices, M. Lévesque s'en est particulièrement pris à la manière dont on traite les vieillards dans ce qu'il a appelé "ces cercueils anticipés".

Ne ménageant pas ses expressions, M. Lévesque a qualifié de "barbare" le fait de vouloir séparer les couples âgés ou encore de leur couper tous les liens qu'ils ont avec la vie. De dire le ministre : "En ce cas, il serait préférable pour eux de mourir que de crever à petits feux."

Selon lui, les personnes âgées ont mérité le droit d'être respectées et ne sont nullement obligées de faire un retour à l'enfance du type "repas à heures fixes sinon passe-toi-z-en et le reste".

C'est "barbare" de séparer les couples âgés

Programme

Le ministre a aussi brossé un tableau des nécessités et des urgences que commande une politique sociale pour un Québec moderne qui se vante de posséder tous les éléments d'une révolution économique.

Ce sont : un système civilisé d'allocations familiales, une aide budgétaire aux familles à revenu modeste; l'hébergement des enfants délaissés et personnes âgées; un appareil social au service de la délinquance juvénile; une politique sociale de logements subventionnés par l'état et une généralisation de l'assistance judiciaire.

Reconnaissant que les deux dernières mesures ne relevaient pas directement de sa compétence en tant que ministre de la "Sécurité sociale." il a dit qu'il profitait toutefois de l'occasion pour soulever le problème.

Bennett n'ira pas au congrès d'Edmonton

VICTORIA (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré que la préparation du budget provincial le tiendra trop occupé pour qu'il puisse assister à la convention nationale du Crédit social qui se tiendra à Edmonton, la semaine prochaine.

On s'attend que la province soit représentée par le ministre de la Santé, M. Eric Martin, et le ministre de la Récréation, M. Ken Kiernan.

M. Orvis Kennedy, président de la Ligue du Crédit social d'Alberta, a déclaré qu'au cours de la convention qui se tiendra du 24 au 26 novembre, on discutera la possibilité d'une réorganisation nationale.

Les tories contesteraient l'élection de Sauvé dans les Iles-de-la-Madeleine

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Les conservateurs songeraient à contester l'élection de M. Maurice Sauvé dans les Iles-de-la-Madeleine.

C'est la nouvelle qui a filtré du caucus que les conservateurs du Québec ont tenu au cours de la journée d'hier dans la capitale.

M. Russell Keays, le nouveau député conservateur de Gaspé, aurait laissé entendre en quittant le caucus qu'il irait lui-même avec le fils de l'ancien député de Gaspé, M. Roch Roy, visiter les Iles-de-la-Madeleine et prendre connaissance personnellement de la situation.

Il a été impossible tard hier soir, de recueillir l'opinion des experts sur la possibilité de la contestation de l'élection dans les îles mais les conservateurs semblent croire que si cela n'est pas possible, ils pourront au moins référer le cas au comité du parlement sur les privilèges et élections.

A cet effet, ils auraient l'intention de soumettre une proposition avant même que les libéraux ne proposent l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône.

Trois absents

Seulement cinq députés élus ont participé au caucus d'hier qui s'est déroulé dans le bureau de M. Théo Ricard. MM. Heward Grafftey et Georges Valade sont en vacances tandis que M. Martial Asselin est entré à l'hôpital pour y subir des examens.

Dans un communiqué de presse émis à la suite du caucus, les conservateurs du Québec réaffirment leur loyauté à l'endroit de M. John Diefenbaker, ils expriment leur admiration et leur gratitude "pour l'énergie, la combativité et la sincérité avec lesquelles il a conduit la lutte électorale".

Les conservateurs du Québec ont par ailleurs annoncé "qu'à la lumière des résultats encourageants obtenus au Québec, un programme d'action politique sera préparé par le caucus pour être soumis aux organismes compétents".

Enfin, le caucus a confirmé M. Théo Ricard dans ses fonctions de leader des Québécois et ils ont résolu à l'unanimité qu'une réunion de tous les candidats élus et défaits à l'élection du 8 novembre ait lieu à une date ultérieure, soit avant la prochaine réunion des chambres.

La menace de grève générale à l'Hydro-Québec: on réclame une session, si nécessaire

La Chambre de commerce du district de Montréal et le Montreal Board of Trade ont tous les deux demandé au gouvernement provincial de prendre tous les moyens possibles pour éviter que le Québec soit privé d'électricité par une grève des 4,400 employés de l'Hydro, prévue pour le 29 novembre.

Le conseil d'administration de la Chambre de commerce est d'avis que le gouvernement provincial devrait convoquer une session spéciale si la chose est nécessaire, pour éviter le pire.

Quant au Board of Trade, il a envoyé un télégramme au premier ministre Jean Lesage, lui demandant de prendre des mesures rapides et décisives afin d'éviter la grève.

Par la voix de son président, M. Zotique Lespérance, la Chambre a demandé hier que toutes les mesures nécessaires soient prises afin d'éviter que les employés de l'Hydro utilisent ce moyen pour contraindre leur employeur à se rendre à leurs demandes.

La Chambre considère que l'interruption du courant électrique pour appuyer des revendications syndicales constituerait "un attentat à la vie individuelle de millions de personnes" et, de ce fait, ne peut être admise.

Pour appuyer cette affirmation, elle souligne que ce n'est pas une simple question d'éclairage, mais qu'on doit aussi considérer que la cuisson et la conservation des aliments en milieu urbain dépendent de ce mode d'énergie et, ce qui est plus grave encore, les systèmes de chauffage ne peuvent fonctionner sans électricité. De ce fait, rappelle la Chambre de commerce, "pour beaucoup de personnes, ce serait une question de vie ou de mort !"

Pour cette raison, tout en se réservant, "s'il y a lieu, d'apprécier à leur mérite les revendications des employés de l'Hydro - Québec, la Chambre souhaite que les responsables syndicaux concernés déclarent qu'il ne sera jamais question d'interrompre le flot de l'énergie électrique dans le Québec comme moyen de contraindre les autorités de l'Hydro-Québec à accepter leurs revendications, si justifiées soient-elles".

Parmi les 4,400 employés qui menacent de faire la grève se trouvent les 1,600 employés de bureau qui sont retournés au travail le 27 septembre après une semaine de grève et 2,800 opérateurs de stations et de sous-stations électriques, de monteurs de lignes et de réparateurs.

Le rapport Lacroix: les premières réactions sont teintées de prudence

Les premières réactions au rapport Lacroix sur l'ostéopathie et la chiropraxie sont, de part et d'autre, teintées de prudence. Alors que le gouverneur et directeur du Collège des chiropraticiens du Québec, le Dr J.-A. Charland, déclarait hier dans la Vieille Capitale que les recommandations formulées dans le rapport du juge Lacroix semblaient très favorables à la chiropraxie ; le président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, le Dr Jean-Baptiste Jobin, notait simplement que le gouvernement "pourra compter sur un rapport de valeur bien fait et objectif."

Rejoint au téléphone hier un porte-parole du Collège des médecins avait ajouté : "Le Collège estime qu'il s'agit d'un dossier fort bien fait et qui formule des recommandations qui paraissent sages . . . Je n'irais cependant pas jusqu'à dire qu'elles nous apparaissent acceptables."

On sait que ce volumineux document préparé par la Commission royale d'enquête sur la chiropraxie et l'ostéopathie, dont l'unique membre était le juge Gérard Lacroix de la Cour supérieure de Québec, a été rendu public mercredi après-midi par le premier ministre Jean Lesage.

On y recommande notamment de légaliser la pratique de l'ostéopathie et de la chiropraxie au Québec mais en établissant des normes très sévères affectant : 1) les conditions d'admission aux écoles ou facultés chargées d'enseigner ces spécialités — on devrait exiger le B.A. ès arts ou l'équivalent; 2) la durée minimum des cours, quatre ans, plus un an d'internat; 3) l'emploi des rayons X — ne devraient être autorisés à s'en servir que ceux qui ont vraiment les qualifications requises; 4) les titres professionnels et l'éthique — chiropraticiens et ostéopathes ne pourraient utiliser le titre de "Docteur" et devraient cesser toute publicité tapageuse; 5) les praticiens actuels.

Le Dr Charland a également déclaré : "On admet que la chiropraxie est vraiment une science et un art et que seuls les chiropraticiens compétents doivent être admis à cette pratique."

Il a noté qu'il y a trois ans, le Collège des médecins de la province soutenait que la chiropraxie n'était pas une science, qu'elle n'avait aucune valeur scientifique et que, si elle en avait une, elle serait enseignée dans les écoles médicales.

"Le rapport de la commission d'enquête semble contredire les affirmations du Collège des médecins", a-t-il ajouté. Il s'est également réjoui de ce que la commission a proposé au gouvernement de présenter une loi qui permettra à la profession d'exercer un contrôle sur ses membres comme cela se fait dans n'importe quelle profession libérale.

La parole est maintenant au gouvernement, comme l'a justement souligné le Dr Jobin. Il a ajouté que le Collège ne formulerait aucun commentaire officiel tant que le gouvernement ne prendra pas l'initiative de présenter un projet de loi régissant la chiropraxie.

Quelle décision prendra-t-on ? Et quelle sera alors la réaction du Collège des médecins et des autres corps intéressés ? Seul l'avenir pourra nous éclairer.

M. Paul Tremblay reçoit la plaque de l'Année de la coopération internationale

ESTEREL. (par R.M.) — L'ambassadeur du Canada aux Nations unies a reçu, hier soir, la plaque de bronze de l'Année de la coopération internationale du Canada. Le président de l'ACI, M. Anselme Cormier, a déclaré qu'on voulait ainsi souligner chez M. Paul Tremblay la profonde connaissance de la psychologie des peuples et de la civilisation, sa culture universelle dans les sciences de l'Homme et dans le Droit international, qui lui ont permis au cours de sa carrière diplomatique de sensibiliser les individus et les foules aux besoins et aux droits de l'homme, au sens de la mesure, de la liberté, du respect de la personne et du droit d'association.

M. Paul Tremblay prononçait hier l'allocution inaugurale du deuxième colloque sur la participation du Canada au Développement international, organisé par l'Institut canadien d'outremer.

PAUL TREMBLAY, ambassadeur du Canada aux Nations unies

La survie du gouvernement: Douglas l'appuiera si nécessaire, Caouette y demeure indifférent

Deux chefs de partis fédéraux, MM. T. C. Douglas du NPD et Réal Caouette du Ralliment des créditistes ont explicité hier la position qu'ils entendent adopter à l'égard du gouvernement Pearson.

Le premier a déclaré à Saskatoon que son parti n'appuiera aucune motion de non-confiance envers le gouvernement qui servirait seulement des ambitions personnelles et le second, à Montréal, que la survie du gouvernement Pearson le laissait complètement indifférent.

T. C. Douglas

M. Douglas a justifié sa position en ces termes : "Nous devons réaliser que le Canada ne peut avoir une élection tous les ans. Il faut que le Parlement se mette au travail."

Ajoutant que le NPD "est le seul parti qui possède des principes complètement différents de ceux des deux autres vieux partis", il a rejeté toute possibilité de coalition "avec aucun autre parti". Il entend pourtant appuyer tout projet de loi qui servira "les meilleurs intérêts du Canada".

Malgré son indifférence à l'égard du gouvernement Pearson, M. Caouette a abondé dans le même sens : "Nous allons supporter toutes les bonnes mesures que le gouvernement proposera à la population canadienne, mais dans les cas contraires, nous nous opposerons à ce gouvernement aussi férocement qu'auparavant."

Le chef du Ralliement des créditistes s'est également déclaré convaincu que l'existence du gouvernement Pearson n'était pas menacée puisqu'il "peut compter sur l'appui de M. Thompson et de ses cinq créditistes, ainsi que sur les députés du Nouveau Parti Démocratique".

M. Caouette est par ailleurs certain de diriger un parti fédéral qui demeure aussi influent à Ottawa, malgré que le nombre de ses députés ait passé de 13 à 9 au lendemain des dernières élections fédérales.

Il a cependant perdu son statut de chef de parti. En effet, en vertu de la loi canadienne, un leader politique doit diriger 12 députés à la Chambre des communes pour pouvoir être considéré comme chef de parti.

Réal Caouette

Nouvelle session en Ontario vers la mi-janvier

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts a indiqué hier que la prochaine session de la législature ontarienne débuterait à la mi-janvier et durerait au moins jusqu'au mois de juin.

Par la même occasion, M. Robarts a signalé qu'il n'est pas question pour le moment d'opérer un remaniement au sein de son cabinet.

VENTE
à ½ prix
PERRUQUES
TEMPS LIMITE

● 100% cheveux humains
● Coiffées prêtes à porter
● Couleurs modernes
● Livraison immédiate

VALEUR $100.
LE TOUT $49.50
Termes faciles ● Credico
WANNER'S
1194 ouest STE-CATHERINE
UN. 6-7636

Conservez cette liste pour la saison des Fêtes

SERVEZ LES PLUS DÉLICIEUSES ET BRILLANTES LIQUEURS FINES QUE VOUS AYEZ JAMAIS GOÛTÉES...

RAPPELEZ-VOUS LE NOM

BOLS

CRÈME DE MENTHE BOLS
(verte ou blanche)
Au goût rafraîchissant et satisfaisant de la menthe. Servez nature ou frappée. Un vrai délice avec crème glacée ou avec desserts.

CHERRY BRANDY BOLS
A la saveur langoureuse de cerises juteuses et mûries à point. Une liqueur fine par excellence pour couronner un somptueux repas.

APRICOT BRANDY BOLS
Une boisson fine au goût exquis...savoureuse au moment de la détente. Distillée de succulents abricots tendres.

PLACEZ QUELQUES BOUTEILLES DE LIQUEURS BOLS AU PIED DE VOTRE ARBRE DE NOËL.

BOLS 1575
Embouteillées et importées d'Amsterdam, Hollande

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
600	Abitibi	10⅞	10¾	10¾
1560	Algoma	61	61	61
775	Alliance	7¾	7½	7½
26250	Alumin	30⅜	29⅞	30
200	Alu 4¼	39⅜	39⅜	39⅜
—	Alca 1 pr	22	22	—
—	Alca 2 pr	47	47	—
—	Anglo Cp	10	10	—
300	Ang Cp pr	23¼	23¼	23¼
—	Ang 4½ pr	43½	43½	—
—	Ang 265 pr	52½	52½	—
—	Ang 290 pr	53½	53½	—
—	Arg 2.50 p	50¾	50¾	—
—	Arg 2.60 pr	51	51	—
—	Arg 2.70 pr	50¾	50¾	—
—	Arg C pr	12¾	12¾	—
550	Asbestos	25½	25¼	25½
400	Atl Sug	26	25¾	26
—	Atl Su A	23	23	—
100	Bq Epargne	18	18	18
179	Bq CN	68½	68½	68½
350	Bq Imp C	62¼	62	62¼
390	Bq Mont	60¼	60	60
—	Bq N-E	71½	71½	—
50	Bq PC	50½	50½	50½
200	Bq Roy	71¾	71¾	71¾
200	Bq Tor D	60¾	60¾	60¾
200	Bathurst p	24¼	24	24¼
—	Bath wts	11	11	—
100	Bath P A	55½	55½	55½
—	Bath p 5¼	20	20	—
1653	Bell Phone	57¾	57⅝	57¾
100	BowMer pr	50⅜	50⅜	50⅜
—	Bowater	7⅛	—	—
1209	Brazil	8½	8½	8½
940	BA Oil	29⅜	29¼	29¼
1800	BC Forest	21	20½	21
—	BC Phone	68	68	—
3400	Brinco	6⅞	6⅝	6¾
—	Brooke pr	22⅜	22⅜	—
—	Bruck A	31	31	—
—	Bruck B	15¾	15¾	—
—	Burns Food	20	20	—
—	Cae	13	13	—
505	Cal Pow	27¾	27⅝	27⅝
50	Can Cem	45½	45½	45½
—	Can Cem p	26⅜	26⅜	—
400	CD Sugar	22¾	22¾	22¾
635	Can Iron	63	63	63
—	C Iron Pr	92	92	—
—	C S L	37¾	36¾	—
—	C S L Pr	6⅞	6⅞	—
2300	C Brew	8	7⅞	8
—	C Brew A	43¾	43¾	—
—	C Brew B	51	51	—
100	CBr Al A	16	16	16
—	Cd Can A	14¾	14¾	—
—	C Chm w	790	790	—
—	C Hydroc	30	30	—
200	C I L	21	20⅝	21
425	CI Pow	28⅞	28½	28⅞
—	CI Pow P	49¾	49¾	—
170	C Marconi	6⅛	6⅛	6⅛
715	CPR	72⅛	70	70⅜
—	CPR 4%P	9⅞	9⅞	—
400	C Pfina	11⅞	11¾	11⅞
—	CPP Sc A	22½	22¼	—
—	C Refract	17½	17½	—
25	Cd Tire A	56⅛	56⅛	56⅛
—	C Vickers	21	21	—
900	Central Del	11½	11¼	11½
650	Chemcell	15⅛	15	15⅛
—	Chem 1.75pr	36	36	—
—	Chrysler	58	58	—
—	Coghlin	13	13	—
—	Col Cell	7¼	7¼	—
—	C Cell pr	25½	25½	—
300	Cons MS	50	50	50
810	Cons Paper	38⅞	38½	38½
525	Consu Glass	12	12	12
—	Corby A	21	21	—
—	Coronation	260	250	—
105	Crain RL	29½	29½	29½
—	C Foncier	68	68	—
—	Cr Zell A	28¾	28¾	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	39⅜	39	—
695	Dist Seag	38	38	38
355	D Bridge	29½	29¼	29¼
200	D Corset	11½	11½	11½
1900	Do Fasco	28½	28½	28½
1000	D Glass	15⅜	15¼	15⅜
—	D Glass P	18	18	—
—	D Lime	250	250	—
—	Dosco	15½	15½	—
—	D Stores	25⅞	25¾	—
2850	Domtar	18⅜	18¼	18⅜
130	Domtar P	21	21	21
670	D Text	35	34¾	35
1125	Donohue	7½	7½	7½
250	Du Pont	45½	45¼	45½
—	Du Pont	55	55	—
150	Dupuis A	9⅞	9⅞	9⅞
—	EC Trust	49½	49½	—
300	Enamel A	7¾	7¾	7¾
175	Falcon	110	110	110
100	Fam Pl	24⅜	24⅜	24⅜
—	Fleetwood	25¼	25	—
—	Fraser	30	30	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete	415	415	—
440	G Dynam	54½	54	54½
—	GS Ware pr	45	45	—
—	GB C Inv pr	48	48	—
—	GW Life	28¾	27½	—
—	GI Paper	22½	28	—
—	Hdy Andy	5⅛	5⅛	—
—	Hardee	85	85	—
—	Harding A	30½	30½	—
—	Hawk Sidd	6⅛	6⅛	—
100	Hollinger	27⅛	27⅛	27⅛
—	Home A	19	18⅝	—
—	id B	19¼	19	—
200	Hud Bay M	77¼	77	77
1400	HBC	14	14	14
—	Husky Oil	14⅜	14½	—
506	Imp Oil	53⅜	53⅜	53⅜
200	Imp Tob	14⅛	14⅛	14⅛
—	I Tob Pr	6⅛	6⅛	—
600	Ind Accep	24½	24½	24½
—	Inglis	8¼	8	—
—	IBM	578	578	—
425	Ing Gr A	14⅞	14¾	14⅞
735	Int Nickel	100½	100	100⅛
—	Int Pap	33⅛	33¼	—
—	Int Pap pr	31⅜	31⅜	—
200	Int Util	31⅜	31½	31½
—	James U St	14⅞	14¾	—
—	Labatt	18½	18¼	—
—	Laur Fin	12⅛	12⅛	—
600	Loblaw A	10¼	10¼	10¼
11050	Loblaw B	10¾	10⅝	10¾
25	Loeb M	16½	16½	16½
—	MacLrn (A)	24¼	24	—
—	MacLrn (B)	25½	25½	—
—	MacLean H	35	35	—
250	MB & PR	26	26	26
110	Marit Elec	21¼	21¼	21¼
600	Marit Tel	22¼	22	22¼
975	Masey F	33⅞	33¾	33¾
—	McAllister	7½	7½	—
—	Miron 6%	11⅛	11¼	—
100	MitchR (A)	13	13	13
120	Molson (A)	35	35	35
—	Molson (B)	35½	35¼	—
—	Mtl Loco	15	14¾	—
—	Mtl Trust	23	23	—
155	Moore Crp	80½	80¼	80½
—	MorseR A	16½	16½	—
600	Mussens	9⅞	9¾	9⅞
—	Nat Trust	22	22	—
—	NFLD Light	11⅝	11⅜	—
1425	Noranda	51½	51	51¼
—	N Ont NG	28⅞	28⅞	—
—	NS LP	34	33½	—
—	Ocean Fish	12½	12¼	—
100	Ogilvie	14⅝	14⅝	14⅝
—	Ont Steel	35¼	35¼	—
—	Oshawa (A)	27¾	27¾	—
550	Pac Pete	10⅜	10⅜	10⅜
50	Philips C	29¾	29½	29¾
—	Placer	26	26	—
400	Pow Corp	13	13	13
—	Pow C 4¾	46½	46½	—
125	Price Br	40	39½	39½
—	Probuild	165	165	—
4825	QN Gas	13⅝	13¼	13⅝
—	QNG 63 w	690	690	—
125	Que Phone	27	27	27
—	Q Ph 4¾ 65	19⅛	19⅛	—
—	Reitman's	10	10	—
—	Reitman's	10	10	—
—	Reitmn's A	8⅞	8⅞	—
300	Rio Algom	19½	19½	19½
—	Rockwell	42	42	—
100	Rolland A	10¾	10¾	10¾
—	Rolland p	91½	91½	—
1302	Ronalds F	14¼	14	14¼
100	Rothmans	23½	23½	23½
100	Russel A	22	22	22
—	Royal T Pr	21	21	—
—	St-L Cem A	34¾	34¾	—
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St-L Corp	100	100	—
1000	Salada F	11¼	11	11
—	Scott LaS	14	14	—
—	Shell Can	20	20	—
250	Shell I Pr	26	26	26
—	SherW	36¼	35	—
—	SherW Pr	140	140	—
500	Shop Save	13	13	13
350	Sicard	6½	6½	6½
650	Simpsons	30	29⅞	29⅞
—	Simp Sears	18	18	—
50	Soc GF	8½	8½	8½
677	Sogemines	13⅛	13⅜	13⅜
—	Southam	39¼	39¼	—
—	SS Steel	13½	13½	—
1425	Steel Can	26¾	26	26
—	Steinbg A	49½	49	—
—	Steinbg Pr	102	100	—
—	Texaco Can	54	54	—
425	T Fin A	12⅞	12¾	12⅞
—	Tr-C Corp	9⅞	9⅞	—
1375	Tr-C PL	34¼	34¼	34¼
125	Tr Mt PL	19	19	19
—	Turnbull	6	6	—
—	Turnbull P	14½	14½	—
—	Un Carbide	29¼	28⅞	—
—	Viau	12½	12½	—
1150	Walk GW	36⅜	36	36¼
2350	W Coast T	21⅞	21⅞	21⅞
—	W Pac Pd	17⅜	17⅜	—
—	Weston (A)	20	20	—
—	Wstn A w	12⅛	12	—
—	Weston B	22	22	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Zeller's	22¾	22¾	—
—	Zeller's Pr	48	48	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 hrs
—	Ajax	9	9	9
—	Alpha A	50	50	50
—	Alscope	241	198	198
2000	Alsof	10	10	10
4000	A B Bel	36	35	36
—	Ameranium	4	4	4
—	A A Molyb	165	165	165
—	Anthonian	6½	6½	6½
—	Arno	4½	4½	4½
—	Atlanta	22½	22½	22½
—	Augustus	56	55	55
—	Baker Talc	7½	7½	7½
—	Band-Ore	15½	15	15
—	Barvallee	4½	4½	4½
3000	Bateman	5½	5½	5½
10000	Beauce PI	8	8	8
552	Beld-Cort	12½	12½	12½
300	Black Hk	305	305	305
12500	Black Rv	23	22½	22½
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	8	6	—
1500	Bornite	7½	7½	7½
53000	Bruce-Pres	25	22	22½
500	Bruneau	23	23	23
—	Burnt Hill	28	25	—
500	Cassidy's	445	425	425
—	Camflo	340	340	—
—	Camp Chb	655	655	—
—	C. Interurb	350	340	—
—	Cdn LI Pet	15½	15½	—
500	C Magnesite	75	75	75
1200	C Secur A	285	280	280
—	Carbec	10	10	—
1000	Cartier Q	9	9	9
—	Casavant	440	420	—
300	Cessland	775	760	760
27100	Chemalloy	165	155	157
—	Cheskirk	14½	14	—
—	Chib Copper	6	6	—
—	Chipman	15½	15	—
11000	Coastal	27	26½	27
—	Com H M	120	120	—
—	Com O G	28	28	—
700	Commod	140	135	135
—	Commod w	70	70	—
—	Cominga	11½	11	—
—	C Canorama	25	25	—
—	C Manitoba	26	26	—
5500	C Mogador	25	25	25
—	C Monpas	8	8	—
2500	C New Pac	29	29	29
—	C Persh	16	15	—
1400	CQ Smelt	95	95	95
—	C Virginia	40	40	—
1000	Copstream	10	10	10
100	Couvrette A	7	7	7
6000	Crownbridg	36	35	35
—	Crusade	15	13	—
5000	Dauphin	25	25	25
300	Delta Elec	205	205	205
4000	Delta Min	22	20	22
—	Denault A	11	11	—
9500	Dolsan	71	69	71
—	Dom Exp	12	12	—
8000	Dom Lease	20	19	20
800	D Oilcloth	33½	32	33
—	Dumagami	65	60	—
49500	Dumont	43½	38½	41½
—	Dyna Pet	124	124	—
200	East Sull	830	830	830
4000	East Vent	23	22	23
500	Emp Oil	8	8	8
104800	Equity Ex	79	76	76
3000	Fab Met	16	16	16
—	Fabi	5¼	5¼	—
11000	Fano	7½	7	7
—	Flint Rock	24	24	—
4500	Fontana	4	3½	3½
1500	FT Reliance	37	36	37
64000	Fox Lake	23	21	22
200	Frigistors	36	36	36
1000	Fundy	4½	4½	4½
1500	Futurity	60	59	59
1000	Garney	64	63	63
1000	Ghislau	26	26	26
—	G Autotron	80	70	—
—	Glacier	12½	12½	—
—	Gl Lake	167	165	—
—	Gilchrist	460	425	—
700	Grt W Min	140	135	135
600	Greenberg	5½	5½	5½
—	Grissol	225	225	—
—	Gui-Por Ur	16	16	—
—	Hastings	250	250	—
500	Inland Ch	6¾	6⅝	6¾
500	Inspiratn	175	175	175
200	Int Atlas	100	100	100
—	Intnl Bibis	9½	9½	—
22000	Int Ceram	8½	7	7
—	Imbrex	415	415	—
2000	Intp Dredg	19	19	19
—	Israel Oil	10	6	—
6000	James Bay	32	30	30
—	Jockey	5	5	—
3900	Jubilee	320	305	310
11000	Keltic Mns	35	34	34
500	K Desmond	55	55	55
—	Kenting Av	5½	5½	—
200	Kiena	130	130	130
2000	Kodiac Pet	305	300	305
—	Kontiki	7	7	—
175	Lab Accep A	8¼	8¼	8¼
—	Labrador	33¾	33¾	—
500	Laduboro	35	35	35
—	Lait Leci A	10½	10½	—
—	L Dufault	14	14	—
—	Lamont A	18½	18½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lithium	5	5	—
1200	Lochaber	350	350	350
—	Lowney	28	28	—
9000	Louanna G	19	18½	18½
3500	Malart HY	14	13½	14
—	Massval	9	8	—
—	Matachewn	30	30	—
—	McKinney	17	17	—
700	Melchers	24	23	23½
2600	Melchers p	5⅜	5½	5½
—	Merc Chp	11½	11	—
10500	Merrill	75	58	75
2000	Mid-Chb	20	20	20
1500	Mideps	360	330	350
—	Miro Mines	21	21	—
1500	Mistango	21	21	21
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	7½	7½	—
—	Mtl Refrig	21	21	—
—	Mt Costiga	19	19	—
21117	Mt Pleast	73	68	70
—	Mt Pl w	½	½	—
—	MR Dairie	205	205	—
1200	NAu Vend	230	225	230
—	Native Min	7½	7½	—
500	N Formaq	5	5	5
9600	N Imperial	146	140	145
—	Newrich	16	16	—
15000	NW Amule	6	6	6
3500	Nocana	15	15	15
3500	NA Asbestos	9	9	9
18000	NA Rare M	55	54	54
—	NorthEx	93	90	—
—	Northland	14	14	—
1000	NW Canal	13½	13½	13½
—	Norvalie	6	6	—
—	Opem Ex	11	11	—
100	PA Inv	450	450	450
33500	Pat Silver	43	41	41½
2100	Paudash	8	8	8
1360	Peace Riv	600	565	565
—	Pembrook E	25	25	—
21000	Pennbec	21	20	20
—	Peso S	155	150	—
—	Phoenix O	66	66	—
2000	Pitt Gold	4	4	4
—	Place GO	188	188	—
—	Porcupine	17½	17½	—
—	Pow C2 P	13⅞	13⅞	—
—	Q Ascot	8½	8½	—
2000	Que Chib	15	15	15
200	Q Cobalt	140	140	140
—	Q Ind M	16	16	—
—	Queenston	9½	9½	—
450	Rancheria	68	65	65
334	Red Crest	2	2	2
1000	Rexspar	5½	5½	5½
10500	RA P B	125	125	125
—	Ruby Foo	430	430	—
3900	Ruby F W	31½	31½	31½
1000	Rusty L	22	22	22
1200	St-L Col	200	195	197
—	St-L D L	32	32	—
—	St Lucie E	16	16	—
31000	Sapawe	37	31	33
—	Seaway H	465	465	—
100	Select F	260	260	260
3100	Silver R	20	20	20
7000	Silver S	17½	17	17
6500	Silver T	27	25	26
—	Sobeys (A)	19½	18¾	—
1300	Sogena	11½	11½	11½
—	S Dufault	8	8	—
200	Spartan Air	44	43	44
—	Spartan w	5	5	—
2200	Stairs Ex	56	56	56
17700	Std Gold	60	55	56
—	Sullivan	610	610	—
—	Sunloch	60	58	—
500	Superpack	325	325	325
—	Suptest P	24⅛	24⅛	—
—	Surlaga	43	43	—
1000	Tache	13	13	13
1000	Talisman	59	58	58
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	9	7½	—
—	Tooke	230	225	—
—	TrC Freeze	195	135	—
1000	Trsterre	35	34	34
—	Tru-Wall	425	425	—
—	U Asbestos	269	260	—
1000	Un Obalski	32	32	32
—	U Towns	15⅜	15½	—
—	Val Mar	5¾	5⅞	—
100	V Des Ho	200	200	200
2000	Vanguard	4	4	4
—	Wabsaso	14	14	—
—	Wabas B	55	55	—
—	Westbur	135	135	—
2500	West Tin	43	41	41
6600	Westville	33	31	32½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 18 nov.	163.94	154.44	119.86	157.89	113.76
Clôture — 17 nov.	164.82	154.97	119.96	158.63	114.65
Sem. dernière	165.63	154.77	119.92	159.17	116.72
Mois dernier	164.30	153.43	122.28	158.21	118.02
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	119.92	147.25	114.65
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
General Bakeries Ltd	$0.06¼	tr.	31/ 1/66	15/ 1/66
Grt Plains Development	$0.35	—	5/ 1/66	3/12/65
Imperial Oil Ltd (x)	$0.45	tr.	29/12	1/12
La Luz Mines	$0.75	—	15/12	3/12
id. (boni)	$0.75	—	15/12	3/12
Moore Corp. (ord)	$0.33¾	tr.	3/ 1/66	3/12/65
Northern Telephone (ord)	$0.06	tr.	4/ 1/66	31/12/65
Sogemines Ltee (ord, nouvelles) (xx)	$0.60	init.	16/12	3/12
United Towns Electric (ord)	$0.20	tr.	31/12	1/12
Westfair Foods (A)	$0.50	tr.	15/ 1/66	15/12/65
id. (7% priv)	$0.35	tr.	15/ 1/66	15/12/65

(X) Plus un boni de 20 cents. Le dividende total payé en 1965 est de $1.85 comparativement à $1.75 en 1964.
(XX) Ces actions nouvelles furent émises en échange des actifs de Brockville Chemical, Inland Cement et Iroquois Glass, maintenant sous le contrôle de Sogemines.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC — COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE QUEBEC — (En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de :
No 8248 — F

LES MESSAGERES DE QUEBEC-ORSAINVILLE INC., 67, 1ère Avenue, Orsainville, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, le ou avant le 10ième jour de décembre 1965, à midi, pour l'achat en bloc ou en partie des lots suivants :

LOT No 1 — **COSTUMES**
53 Costumes d'été en bonne condition
41 Costumes d'hiver, 49 chapeaux
Plumes pour chapeaux
11 Coupe-vent (jacket) $3,775.00

LOT No 2 — **MUSIQUE (Instruments)**
21 Clairons avec enveloppe
3 Clairons baryton avec boite
4 Clairons baryton basse avec boite
3 Cors français à coulisse avec boite
11 Tambours
1 Euphonium
1 Set de cloches
3 Cymbales 3,100.00

LOT No 3 — **DIVERS**
Sets de baguettes, fusils de pratique, Embouchures, porte-tambours,
Porte-drapeaux, coffres à remiser les drapeaux, lutrins, chaufferette à mains,
Lubrifiant pour instruments, peau de tambour, écussons, drapeaux, disques, etc. 1,250.00

$8,125.00

LOT No 1-A — Costumes complets (56), Tuniques de voyage, bottes, chapeaux, cagoules, manteaux, imperméables, etc.

LOT No 2-A — Fusils de pratique, boites à clairon en bois, épées en chrome, drapeaux, bâtons et tambourines, supports à drapeaux, ceintures, etc $5,000.00

Les lots ci-haut mentionnés pourront être examinés à 181, rue St-Paul, Québec, sur rendez-vous seulement en communiquant avec M. Henri Gingras, tél. 653-1703.

Toute soumission devra être marquée : SOUMISSION RE : "LES MESSAGERES DE QUEBEC-ORSAINVILLE INC.", et accompagnée d'un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission. Le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée, devra prendre livraison dans les (5) jours de l'acceptation de la soumission.

Ni la plus haute ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Condition de vente : COMPTANT.

Daté de Québec, ce 10ième jour de novembre 1965.

PAUL GINGRAS, C.A., Syndic.
425 est, boul. Charest,
Québec (2), P.Q.

Tél. 522-3854

Ambiance boursière irrégulière

MONTREAL — La tendance générale des cours continue de se maintenir légèrement en baisse au début d'après-midi à Montréal.

Le groupe des papeteries, toutefois, fait exception et regagne du terrain. MacMillan Bloedel et Price haussent de ½ chacune à 26 et 40 respectivement.

Des dix valeurs les plus actives en matinée, Loblaw "B" vient en tête et marque un déclin de ⅛ à 10½. Ronalds F gagne ½ à 14¼.

Aux industrielles, Moore et Canada Cement perdent ¾ et ½ à 80¼ et 45½ respectivement. La banque Provinciale fléchit de ½ à 50½. Parmi les cuprifères, Inco perd ¼ à 100¼. Aux aciéries, Canada Iron gagne ¾ à 63 et Dominion Bridge ½ à 29¼.

A la Bourse Canadienne, Cassidys fléchit de ¼ à 4.25. Parmi les minières et pétrolières, RA Pete B hausse de .09 à 1.19 et Peace River Mines perd 15 cents à 5.75. Std Gold perd .04 à 56 cents, Dumont gagne .03½ à 42 cents et Fox Lake .02½ à 22½ cents.

du parquet de la bourse

TORONTO — L'activité est très faible à Toronto et les cours sont mixtes.

Au tableau principal, Hayes baisse de 1¼ à 23 et Moore Corp. gagne ⅜ à 80⅞.

Parmi les cuprifères, Inco perd ¼ mais Falconbridge hausse de ¼. Noranda et Cominco sont inchangés.

Aux pétroles de l'Ouest, Canadian Exploration Gas bondit de 7 cents au niveau record de 2.31. Okalta gagne .09 à 80 cents, Place 8 à 1.98 et Dynamic 6 à 1.24.

* * *

NEW YORK. — Wall Street affiche une légère tendance en hausse au début de l'après-midi. Le commerce, relativement modique en matinée, devient plus actif.

Les fluctuations parmi les titres clé sont en majorité fractionnaires mais quelques-uns enregistrent des gains de 1 point où mieux.

Les cuprifères continuent de se raffermir. Anaconda progresse de 1 point et American Smelting, en baisse d'environ 2 points peu après l'ouverture, se reprend et n'enregistre plus qu'un léger déclin. Phelps Dodge hausse d'une fraction.

Time Inc., qui avait haussé d'environ 6 points jeudi, est en baisse de 2 points et General Electric fléchit d'une fraction. Ces deux compagnies ont annoncé aujourd'hui qu'elles financeraient conjointement un projet d'une valeur de $37.5 millions pour des fins éducatives aux Etats-Unis et à l'étranger.

* * *

LONDRES (AFP) — La tendance est modérément soutenue au Stock Exchange. Malgré le résultat du dernier sondage d'opinion publique qui est nettement favorable aux travaillistes les industrielles accusent de modestes progrès et à 1445 GMT l'indice du Financial Times enregistrait un gain de 1.6 point.

La dépression initiale des transports maritimes causée par les résultats décevants de la Cunard s'estompe et les actions de cette dernière compagnie n'enregistrent plus qu'une baisse d'environ 2 p.c. en cours de séance après avoir rétrogradé de 12 p.c. ce matin. Les pétroles sont modérément soutenues et quelques aciéries se raffermissent.

cote des grains

18 novembre 1965

WINNIPEG

Cote des grains :

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	85⅞	86	85⅞	86
Mai	86¼	86⅜	86¼	86⅜
Juil.	——	——	——	85

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.31½	——	——	1.31½
Mai	1.32	——	——	1.32
Juil.	——	——	——	1.30¾

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	2.86⅛	2.88⅛	2.86⅛	2.87½
Mai	2.92⅜	2.94¾	2.92⅜	2.93¾
Juil.	2.91⅜	2.93	2.91⅜	2.92¼

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.23⅜	1.23⅞	1.23⅜	1.23½
Mai	1.31	1.31¼	1.30⅜	1.30¾
Juil.	1.31¼	1.31⅜	1.31	1.31⅛

GRAINE DE COLZA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Nov.	2.76¼	2.76¼	2.74	2.74
Jan.	2.57⅜	2.57⅜	2.56	2.56¼
Mars	2.45¼	2.45¾	2.43½	2.44¾
Mai	2.41¼	2.41¾	2.39⅜	2.41¼

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 85⅜, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83, 1 fourragère 82¼, 2 fourragère 79¼, 3 fourragère 76¼, fourragère 62.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.33½, 1 cw 2-rang 1.31½, 2 cw 2-rang 1.29½, 3 cw 6-rang 1.30½, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.27¾, 2 fourragère 1.25½, 3 fourragère 1.22½.

Seigle : 1 et 2 cw 1.22¾, 3 cw 1.17⅞, 4 cw 1.09½, ergoté 1.02½, sur voie 1.22⅞.

Lin : 1 cw 2.92½, 2 cw 2.81½, 3 cw 2.52½, sur voie 2.87½.

Graine de colza : No 1 cdn 2.74, No 2 cdn 2.59.

Marché du lin :

Prix comptant : $2.81½.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.61⅞	1.63½	1.61⅞	1.63⅞
Mars	1.64⅜	1.66¼	1.64½	1.65¾
Mai	1.63¼	1.64¼	1.62¾	1.64⅛
Juil.	1.52	1.52⅞	1.51⅞	1.52½
Sept.	1.53¾	1.54⅜	1.53½	1.54⅛

MAIS :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.15⅞	1.16½	1.15⅞	1.16
Mars	1.19⅞	1.20⅜	1.19⅛	1.20
Mai	1.22⅛	1.23⅜	1.22⅜	1.22⅞
Juil.	1.23⅞	1.24⅜	1.23¼	1.24⅜
Sept.	1.21	1.21¼	1.20¾	1.20¾

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	69½	69⅝	69¼	69⅝
Mars	70¼	70⅜	70¼	70⅜
Mai	70	70⅜	70	70¼
Juil.	67⅜	67⅜	67⅜	67½
Sept.	——	——	——	——

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.19½	1.19¾	1.18¼	1.19⅜
Mars	1.23½	1.23½	1.21⅜	1.23¼
Mai	1.25½	1.25½	1.24	1.25½
Juil.	1.26	1.26	1.25	1.25¾
Sept.	1.27	1.27	1.25½	1.26¾

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Nov.	2.53¼	2.55⅛	2.52⅞	2.54¼
Jan.	2.56	2.56⅝	2.55¼	2.56½
Mars	2.59⅜	2.59⅞	2.58½	2.59¾
Mai	2.61½	2.62¼	2.60⅞	2.62⅛
Juil.	2.61⅜	2.62¾	2.61¼	2.62⅜
Août	2.58⅜	2.59⅛	2.57⅞	2.59
Sept.	2.50⅜	2.51⅞	2.50⅜	2.51⅛

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	3.02	3.30
Andreae Equity	3.29	3.60
All Cdn Com	6.90	7.56
All Cdn Div	9.03	9.90
American Growth	5.34	5.84
Assoc Investors	5.87	5.93
Beaubran	41.09	44.62
Canada Growth	6.23	6.85
Canada Security	4.95	5.44
Cdn Gas Energy	9.42	10.32
Cdn Investment Fund	4.13	4.54
Cdn Trusteed	4.90	5.36
Canafund	53.01	55.66
Champion Mutual	7.46	8.11
Collective Mutual	6.13	6.66
Commonwealth Intl	10.80	11.84
Commonwealth Int L	10.07	11.04
Corporate Investors	5.86	6.40
Diversified Incom A	29.95	—
Diversified Income B	5.99	6.58
xDividend Shares	3.90	4.28
Dominion Compound	4.41	4.79
Dominion Dividend	3.42	3.72
xDreyfus	24.87	27.25
Dominion Equity	24.35	25.35
Entarea Investment	14.71	14.86
European Growth	6.14	6.71
Federated Financial	4.79	5.23
Federated Growth	6.78	7.41
First Oil and Gas	5.70	6.23
Fonds Collectif A	7.25	7.88
Fonds Collectif B	5.42	5.76
Fonds Collectif C	8.33	9.05
Fraser	10.27	10.32
Group Inc	4.27	4.67
Growth Equity	5.00	5.46
Growth Oil and Gas	11.75	—
Guardian Growth	4.32	4.70
Investors Growth	9.05	9.84
Investors Intl Mutual	5.84	6.35
Investors Mutual	5.05	5.49
xKeystone Cust S-1	24.79	27.04
xKeystone Cust S-4	6.29	6.87
xKeystone Cust K-2	7.02	7.67
Moison M Fund	7.80	7.88
Mutual Bond	8.32	8.72
Mutual Accumulating	5.13	5.61
Mutual Bif	5.66	5.93
Mutual Income	6.42	7.02
One William Street	16.69	—
Prêt et revenu mutu	7.26	7.94
Provident Mutual	6.24	6.79
xPutnam Growth	11.55	12.62
Radisson	4.90	5.38
Regent Fund	8.15	8.91
Research Investing	15.81	17.28
Savings Investment	7.26	7.94
1962 Exec Fund of C	6.95	7.62
xTV Electronics	9.64	10.51
Timed Investment	7.03	7.73
United Accumulative	9.46	10.34
Univ Svgs Equity	5.32	5.81
Western Growth	5.67	6.20

x — Devises américaines.

Les actionnaires de Northern Ontario Natural Gas Company ont approuvé, mercredi, le projet de la société concernant une demande de changement de nom et d'accroissement du capital autorisé. Northern a l'intention de demander au lieutenant-gouverneur de l'Ontario de lui accorder des lettres patentes supplémentaires changeant son nom en Northern and Central Gas Company, et créant 2,000,000 d'actions ordinaires additionnelles qui auront une valeur égale aux 3,121,975 actions déjà existantes.

Environ trente actionnaires, représentant près de 1,900,000 demandant l'accroissement du nombre des administrateurs de actions, ont assisté à la réunion et ont approuvé une résolution 11 à 17.

NEWYORK

19 nov.	Haut	Bas	Midi
ACF Ind	46	45½	43
Address	59⅛	58¾	59⅛
Allegany	9¾	9¾	9¾
Allis Ch	31½	31	31¼
Alum Ltd	28⅛	28	28
Amerada	71⅞	71¼	71¼
Am Can	57	56¾	56⅞
Am Cyan	86⅜	85¾	85¾
Am Home	80½	79¾	80
Am Mot	9	8⅞	9
Am Smelt	66⅛	64½	64⅞
Am Std	18⅜	18½	18½
Am Sugar	29	29	29
Am T Tel	63¾	63½	63⅜
Am Tob	40	39¾	40
Amsted	48⅛	47½	47½
Anaconda	82⅛	81⅜	81⅞
Armco Stl	69⅜	69½	69⅜
Armstg CK	54¾	54	54¾
Avco Corp	24⅜	24⅜	24⅜
Babcock	41¾	41½	41¾
Balt Ohio	39	39	39
Bell How	36½	36¼	36¼
Beth Steel	36¾	36½	36¾
Boeing	128¼	127½	128¼
Borden	42¼	41¾	41¾
Borg War	46	45⅜	45⅜
Bos Edison	47	47	47
Brunswk	10	9¾	9⅞
Bucy Erie	59	58⅞	59
Burl Ind	43⅞	43⅛	43⅜
Burrghs	42⅜	42⅛	42¼
Calumet	25⅜	25	25⅛
Campbell RI	20¾	20⅜	20⅜
Camp Soup	36⅜	36¼	36⅜
Can Dry	20⅞	29½	29⅞
Cdn Brew	7¾	7⅝	7¾
CPR	65½	65¼	65¼
Case JI	20½	20⅜	20⅜
Cater Tr	49⅞	49¼	49⅞
Celanese	82¾	82⅜	82⅜
Ches Ohio	78½	78⅜	78⅜
Chrysler	54¾	53⅞	54½
Cities Sv	42¼	41¾	41¾
Clevite	54⅞	54⅜	54⅜
Coca Cola	80¾	80⅜	80⅜
CBS	42	40½	40⅞
Col S Oh	42½	42¼	42¼
Coml Solv	29⅞	29¾	29⅞
Com Sat	39⅜	39⅛	39⅜
Con Edis	43¼	43	43¼
Cont Can	61⅜	61⅛	61⅛
Cont Oil	73½	72⅞	72⅞
Contr Daat	42½	41¾	41¾
Copw Stl	32⅞	32⅜	32⅜
Corn Pd	51⅞	51½	51⅜
Crane Co	39⅛	38	38¼
Cr Zell	51¼	51	51
Curtiss Wr	21⅜	21¼	21¼
Deere	47¾	47½	47½
Det Stl Cp	14⅛	14¾	14¾
Douglas	70	69¼	70
Dow Chem	75⅜	75	75⅛
Du Pont	237½	237	237½
East Kod	109	107½	108⅞
El Stor Bat	53½	52¾	53½
El Paso NG	21	21	21
Eversharp	23¼	23	23¼
Firestn	42¾	42¼	52¾
Ford Mot	58	57⅞	58
Frueh Tra	31¾	30⅞	31
Gen Dyn	49¼	49	49
Gen Elec	114⅞	114¼	114½
Gen Fds	83⅝	83⅜	83⅝
G Instru	32	31¾	32
G Instr	32	31¾	32
Gen Mills	61	61	61
G M C	106⅞	106	106⅞
G P Cem	14⅞	14½	14⅞
G Teil E	45⅛	45½	45⅝
Gen Tire	25¾	25⅜	25¾
Ga P C	61	60½	60½
Glidden	22¾	22	22⅞
Goodrich	56⅞	56	56⅞
Goodyear	45⅞	45½	45½
Grand Un	25⅞	25⅜	25⅜
Gt N R	57⅞	57½	57¾
Gulf Oil	58⅞	58½	58½
Heinz	44¼	43¾	43⅞
Homstk	49	48¾	49
Honeywell	69⅞	69¼	69⅞
Ing Rand	54½	53½	53½
Interlake	36¼	36	36
IBM	545	543½	544¾
Int Harv	39¼	39	39¼
Int Nick	93½	93½	93½
Int Pap	30⅜	30¼	30¼
Int Tel T	65⅜	65	65
ITE Ckt Brk	63	63	63
Johns M	54½	54¼	54⅜
Kays Roth	36½	36½	36½
Kennecot	125⅞	125	125½
Korvette	29	28¾	29
Kresge	82⅞	82⅛	82⅛
Lib McN L	13⅜	13⅜	13⅜
Link Belt	38¾	38½	38⅞
Litton Ind	127	126	126⅜
Lock Airc	64½	64	64¼
Loew's	25¼	25⅛	25⅛
Mad S Gar	2⅞	2¾	2¾
Mallory	47⅛	47	47⅛
Marath Oil	58	57⅜	57¾
Marine M	31¾	31	31
Marq Cem	21⅛	20⅞	21
Marsh Fld	56½	56⅜	56½
Martin M	20½	20⅛	20¼
McKee	29½	29½	29½
Merck	68	67⅞	68
Minn MM	85	84⅝	84⅝
Mohasco	25½	25¼	25½
Monsant	80⅝	80⅛	80⅛
Mont Ward	34⅛	34	34
Nat Cash	74½	74	74¼
Nat Dairy	86¼	85½	86¼
Nat Dist	30½	30¼	30½
Nat Gyps	35⅛	35⅛	35⅝
NY Cent	68⅛	67⅞	68
Nor Pac	53⅜	53⅜	53⅜
Outb Mar	18½	18⅜	18⅜
Pac Pete	9⅞	9¾	9¾
Pan Am	40¼	39⅝	40⅛
Parke Da	29¾	29½	29¾
Penn RR	56⅜	56¼	56¼
Pepsi C	78⅛	78	78⅛
Pfizer	68⅞	68¼	68⅝
Phelps D	75½	74⅞	75½
Philip M	92¼	92¼	92¼
Pitney B	47⅛	47⅜	47⅜
Pit Plate xd	71⅝	71¼	71¼
Polaroid	114	112¼	113¾
Pro Gam	71	70¼	70½
Pullman	60¼	59⅞	59⅞
RCA	48¾	48½	48½
Ralston	40⅛	40⅛	40⅛
Repub Stl	41⅛	41	41⅛
Rex Drug	47⅜	47	47¼
Rey Tob	45¼	45¼	45¼
Rich Merell	73¾	73½	73½
Royal Dut	43⅞	43⅜	43¾
Rubbermd	27	26¾	26¾
Schenley	34⅛	34	34
Scott Pap	36⅞	36¾	36⅞
Sears R	68⅛	67⅞	68⅛
Shell Oil	65⅛	65¾	65⅞
Sheraton	11	10⅞	10⅞
Sinclair	60½	60¼	60¼
Socony	91½	90½	91½
South Pac	46⅞	46¾	46¾
Sperry R	18¾	18½	18⅝
Std Brand	74½	74⅜	74½
Std O Cal	78	77¾	77¾
Std O Ind	48⅛	48⅜	48⅜
Std O NJ	83½	83¼	83⅜
Stedebake	23⅛	23½	23½
Sun Oil	62½	62⅛	62⅛
Swift	49¾	49½	49½
Texaco	81	80½	80⅞
Tex G Sul	72⅜	71¾	72¼
Textron	80¾	80¾	80¾
Thiokol	18⅞	18¾	18¾
Tidewt O	51	50¼	50½
Timken	48¾	48⅜	48¾
Twent C	33	32¾	32⅞
Un Carb	73¼	72½	73
Un Tank C	64	64	64
Utd Airc	75⅜	74½	75⅜
Utd Corp	9	8⅞	9
Un Fruit	25¾	25⅜	25½
US Freight	50⅜	50⅜	50⅜
US Gyps	63¾	63	63¾
US Rubb	71¼	70⅝	71
US Steel	49¼	49	49
Vanada Cp	25⅞	25⅞	25¼
Walkers	34¾	34¾	34¾
Warn Lam	41¾	41	41
W Un Tel	45¾	44¾	45
Wesths El	59	58⅞	59
Woolwoth	27⅞	27¾	27¾
Xerox Cp	190½	188	188¼
Zenith R	113¼	112⅞	112¾

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	4	6
Advance RL	26	28
Amal Mng	25	—
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Brace Mac	6	8
Burrex	22	28
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	5	10
Coastal Mining	30	32
Corgemines	70	80
Cuvier	8	10
Dasson Copper	14	17
Dubisson	3	5
Elmac	5	7
En Ola Expl.	25	35
Ganda Silver	19	22
Gaspe Copper	28	29
Gaspesia	40	50
Gibson	3	5
Goldstar	14	20
Hucamp	28	32
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Waite	11	14
Juma	9	11
Kenmac	—	2
Wewagama	5	7
Kukatush	3½	4
Lake Beaver	20	22
Leeds Metals	74	79
Little Tex	10	17
Lun Echo	82	84
Main Oka	5	10
Mariner	60	65
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	40	50
New Mill Copper	17½	22½
Nat. Malartic	40	45
Nemrod	5	15
Nw Assoc Dev	18	23
New Baska	18	21
New Insco	10	15
New Lorie	9	11
New Pascalis	35	45
Nipiron	42	47
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	75
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scand. Mines	23	28
Scott Chib	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	9½	10½
Timrod	25	50
Watson Lake	8	11
William Leys	1	3
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¾	5¼
Corpex	10½	10¾
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4 75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv	8	9
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life (n)	40	41
Const. Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	3 00	3 25
Grt Cdn Oil	13	13½
Industrial Life	180	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	750	850
Les Prev.	70	80
London Life	395	420
N.B. Tel.	17¼	18
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1 30	1 60
Permeator	9½	11
Soc d'Am et de Fid.	38	39½
Sperseal	9	10
Supersol	4	4¾
Trizac	1 00	1 25
Trust Gén.	32	33
Un. Amus.	25	—
Id. B	25	—
Well Bank	5¼	5¾
Zodiac	4	4¾

denrées AGRICOLES

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère féderal de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros .60; A-gros .58 à .59; A-moyen .53 à .54; A-petit .47 à .48; B .45; C .35.

Beurre : arrivages courants, non admissible : 92 : 54⅝ : 93 : 55⅜.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 40 : coloré 40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.35 à $1.45 les 50 livres ; N.-B. $1.50 à $1.55 les 50 livres, .38 à .40 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 16½, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 13½ à 15 ; autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11. Poudre de lait 4¼ à 4½ cents.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2687
Argentine	Peso	.0062
Australie	Livre	2.42
Autriche	Shilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Chili	Escudo	.2688
Brésil	Cruzeiro	.00050
Danemark	Couronne	.1560
France	Franc	.2194
Espagne	Peseta	.0181
Hollande	Florin	.2985
Italie	Lire	.001722
Japon	Yen	.002984
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1506
Nouv.-Zélande	Livre	3.0047
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2490
Tchécoslovaquie	Couronne	.1498
Venezuela	Bolivar	.2397

Source : Banq. Canadienne Nationale

Cours du dollar

NEW YORK — ouverture — Le dollar canadien est inchangé à 0.93 1/16 en argent américain.

La livre sterling hausse de 1/64 à $2.80 23/64.

MONTREAL — Le dollar américain est inchangé à $1.07 13/32 en argent canadien.

La livre sterling perd 1/16 à $3.01 5/16.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	2261	$ 10⅞	10¾	10⅞
Acklnd	300	$ 5¼	5¼	5¼
Acklnd pr	z87	$ 24¾	24½	24¾
Atla Gas	1020	$ 39⅛	39⅛	39⅛
Atla G w	400	$ 12⅜	12⅜	12⅜
At	150	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Alg Cen	11675	$ 10	10	10
Alg C w	300	635	630	635
Algoma	1121	$ 61¼	61	61
Algonqun	200	225	225	225
Alumin	2203	$ 30¼	29⅞	30
Alum 4¼ p	900	$ 40	39⅝	39⅝
Anthes A	800	$ 22¾	22½	22¾
Anthes B	z5	$ 21	21	21
Anth Cp	10	$103	103	103
Argus	310	$ 20½	20½	20½
Arg Bpr	50	$ 50⅜	50⅜	50⅜
Ar C Pr	7150	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Asbest C	2100	$ 25½	25¼	25½
Atl Sugar	2450	$ 26¼	25⅜	25⅜
Bnk Mont	408	$ 60⅜	60	60⅜
Bank NS	309	$ 71¼	70⅞	70⅞
Bath P	200	$ 24	24	24
Bath PA	25	$ 55⅛	55⅛	55⅛
Bath Pw	z30	$ 10½	10½	10½
Bay Mill	200	475	475	475
Beatty	1000	$ 11½	11½	11½
Bell Knit	300	390	380	380
Bell Phon	3004	$ 57⅞	57¼	57½
Bicks	z50	$ 12¼	12¼	12¼
Bow Val	z50	$ 18¼	18¼	18¼
Bowater	100	$ 7¼	7⅛	7⅛
BA Oil	4201	$ 29⅜	29	29¼
BC Forest	2660	$ 20⅞	20⅝	20¾
BC Sugar	50	$ 38⅛	38⅛	38⅛
BC Sugr p	100	$ 18½	18½	18½
BC Phone	125	$ 69½	69½	69½
BC PH 5¾	25	$106	106	106
B CPH 484	z100	$ 24⅞	24	24¾
BC PH 4⅜	z10	$ 87	87	87
Bruck A	150	$ 30	29½	29½
Burns	120	$ 19¼	19¼	19¼
CAE Ind	1070	$ 13	13	13
Cal Pow	530	$ 27⅞	27⅝	27¾
Can Cem	158	$ 45⅛	45	45
Can C p	31	$ 26¼	26¼	26¼
Can Iron	495	$ 63⅜	62½	62½
Can Malt	z50	$ 23¾	23¾	23¾
C Pack B	50	$ 86	86	86
Can Perm	z200	$ 14	14	14
C S L	600	$ 37⅜	37	37
CSL Pr	104	$ 6⅞	6⅞	6⅞
C Brew	1710	$ 8	7⅞	7⅞
C Brew A	300	$ 44¼	44	44¼
C Brew B	50	$ 51¼	51¼	51¼
CB A A w	645	360	350	350
C Chem w	300	780	780	780
C Curt w	1100	77	76	76
C Dredge	300	375	370	370
C Found	z25	$ 6⅜	6⅜	6⅜
C Found p	200	$ 16¼	16⅛	16¼
Cdn G I	75	$ 60	60	60
C Hydro	z5	$ 29½	29½	29½
C Ice M	z100	$ 18	17	18
C Im BkC	1164	$ 62¼	62	62¼
C In GO	4151	$ 13¾	13½	13¾
CIL	1030	$ 21	20½	20½
C Marc	750	$ 6¼	6¼	6¼
CPR	3147	$ 70⅛	69¾	70
CPR p	638	$ 9¾	9¾	9¾
Cdn Pet	909	$ 11⅞	11¾	11¾
C Refract	100	$ 17½	17½	17½
Cdn Tire	113	$ 63	62⅞	62⅞
C Tire A	z5	$ 56¾	56¾	56¾
C Vickers	300	$ 20½	20¼	20¼
CWN Gas	200	$ 19½	19½	19½
CWN G p	125	$ 16	16	16
C Westg	175	$ 80	80	80
Cap Bldg	1900	66	65	66
Chemcell	1305	$ 15⅛	15	15
Chrysler	z10	$ 58	58	58
Claitrone	535	$ 6	6	6
C Savings	220	$ 14	14	14
Col Cell	520	$ 7⅛	7¼	7⅜
Col Cell p	250	$ 25⅛	25	25
Con Bldg	100	275	275	275
Cn Bldg p	1200	$ 6	5	5½
Con M S	3119	$ 51	50	50¼
Con Paper	747	$ 39⅛	38½	39⅛
Con Gas	2214	$ 14⅜	14¼	14⅜
Corby vt	100	$ 20½	20½	20½
Corby B	100	$ 20	20	20
Coronatn	320	270	260	270
Coron w	900	27	27	27
Coron 2 w	995	40	40	40
Cosmos	100	$ 12¾	12¾	12¾
Crain RL	300	$ 30	29⅜	29⅜
Cresbrk	900	$ 5½	5½	5½
Crow Nest	225	$ 16	16	16
Crush Int	645	$ 14¾	14⅝	14⅝
Cygnus A	z20	415	415	415
Cygnus B	160	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Cygnus pr	300	$ 21	21	21
Dist Seag	745	$ 38	37¾	37¾
D Bridge	138	$ 29	28⅞	29
Dom Elec	1180	$ 15⅛	15	15
Dofasco	1115	$ 28⅜	28½	28½
Dom Glass	110	$ 15¼	15¼	15¼
D Magnes	z5	$ 11	11	11
Dosco	z35	$ 15	15	15
Dom Store	585	$ 25⅜	25⅜	25⅜
Domtar	1840	$ 18⅜	18¼	18⅜
Domtar p	100	$ 21	21	21
Dom Text	155	$ 35	34½	35
Du Pont	169	$ 45½	45¼	45½
Emco	150	$ 13	13	13
Exquisite	200	$ 12½	12½	12½
Exquite pr	200	$ 12¼	12¼	12¼
Exqut A w	300	305	305	305
Fed Grain	800	$ 7¼	7¼	7¼
Fleetwood	z25	$ 24¼	24¼	24¼
Ford Cda	250	$168	168	168
FPE Pion	150	$ 17	17	17
FPE Pn pr	70	$ 68	68	68
Fraser	100	$ 29⅜	29⅜	29⅜
Fruehauf	z50	$ 12½	12½	12½
GMC	z75	$113½	113½	113½
Goodyea p	100	$ 45	45	45
G Mack A	150	$ 8⅛	8⅛	8⅛
G Bahama	200	300	300	300
GL Paper	1035	$ 21⅞	21½	21½
GL Power	300	$ 31½	31½	31½
GL Po w	115	$ 19½	19½	19½
GW Coal	100	$ 6	6	6
Gt West L	85	$ 86	86	86
Gr Wpg	4841	$ 28⅛	28	28
Guart Tr	125	$ 12½	12½	12½
Hud Ch	z100	$ 11	10¾	10¾
Hard Car	25	$ 35	35	35
Hard Crpa	125	$ 30¾	30¾	30¾
Hawker S	z75	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Hawker pr	160	$ 97	95½	97
Hayes Stl	655	$ 23½	23	23½
Home A	627	$ 19	18⅞	19
Home B	165	$ 19¾	19⅜	19¾
Hur Erie	400	$ 12¼	12¼	12¼
Husky	1643	$ 14⅛	14⅜	14⅜
Husky B pr	z5	$ 51⅛	51⅛	51⅛
Husky D w	z5	740	740	740
HBC	520	$ 14	14	14
HB Oil G	886	$ 17½	17⅜	17½
Imp Oil	1030	$ 53⅜	53⅜	53½
Imp Tob	1830	$ 15	14⅞	14⅞
Ind Acep	1080	$ 24¾	24½	24½
Ind Min	478	$ 8¾	8¾	8¾
Ind Wire	600	240	240	240
Ingersoll A	300	$ 10	10	10
Inglis	z75	$ 7¾	7¾	7¾
Inland Gpr	z50	$ 18⅞	18¾	18⅞
Inland Gw	1500	42	42	42
IBM	z4	$590	575	590
IMC	202	$ 71	70¾	71
Int Nickel	1877	$100½	100	100
Int Util	1880	$ 31¾	31½	31½
Intpr P L	420	$ 85¼	85⅛	85¼
Int Stl P	1730	$ 5⅛	5	5⅛
Inv Grp A	3330	$ 14⅜	14¾	14¾
James Stl	500	$ 10	10	10
Jefferson	1445	$ 23	22½	23
Jeff Bw	2250	$ 15	14¾	15
Jockey C	1275	$ 5¼	5	5
Kell D A	2825	$ 6⅛	5⅞	6⅛
Kelsey Co	205	$ 18	13	18
Labatt	1525	$ 18⅜	18⅛	18⅛
LOnt Cm	2025	$ 6⅜	6½	6½
LOCem w	5462	290	280	285
Laura Sec	50	$ 28¾	28¾	28¾
Lau Fin	540	$ 12¼	12⅛	12⅛
La Fin 140	100	$ 19½	19½	19½
La F 1.25	z75	$ 18	18	18
Lev A pr	z100	$ 11¼	11¼	11¼
Liwe Inv	z25	$ 8	8	8
Life In wt	400	285	280	280
LobCo A	420	$ 10⅜	10¼	10⅜
LobCo B	1525	$ 10¾	10½	10¾
LobCo pr	25	$ 47½	47½	47½
Lob Inc	300	$ 7¾	7⅝	7⅝
Locana	100	110	110	110
Loeb M	525	$ 16½	16½	16½
Maclar A	100	$ 24¼	24¼	24¼
MB PR	3215	$ 26¼	25¾	26¼
Maher	200	$ 8½	8½	8½
Maher p	300	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Manoir In	300	170	170	170
M Leaf Ml	577	$ 16⅜	16⅜	16⅜
Mass F	3460	$ 33⅞	33½	33¾
Met Stor	400	$ 11⅜	11⅜	11⅜
MPG Inv	100	$ 5¼	5¼	5¼
Molson A	165	$ 35	33	33
Molson B	65	$ 35	35	35
Moly	50	$ 50	50	50
Mon Foods	300	$ 8½	8⅜	8½
Mon Inv	z30	$ 74	74	74
Montex	300	$ 17¼	17¼	17¼
Montex w	1000	$ 13⅜	13¼	13⅜
Mont Loco	z50	$ 14½	14½	14½
Mont Trst	z50	$ 23	23	23
Moore	430	$ 80½	80	80½
Morse A	200	$ 16	16	16
Nat Cnt w	100	280	280	280
Nat Drug	300	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Nat Trust	z15	$ 21½	21½	21½
Noranda	2388	$ 51⅜	51	51⅜
NO NGas	2020	$ 28⅛	28	28
NONGas p	250	$ 28⅜	27¾	27¾
Nor Phone	449	$ 11⅜	11⅜	11⅜
NW Util pr	75	$ 80½	80½	80½
Ocean Cm	z50	$ 21¼	21¼	21¼
Ont Steel	25	$ 35½	35½	35½
Oshawa A	575	$ 28¼	28	28
Pac Pete	1915	$ 10⅜	10½	10⅜
Peel Eldr	200	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Pembina	1000	$ 11⅜	11⅛	11⅛
Pow Corp	2130	$ 13	12⅞	13
id pr	35	$ 46¾	46¾	46¾
Premium	100	280	280	280
Price Br	255	$ 39⅛	39⅛	39½
QN Gas	14268	$ 13⅜	13¼	13⅜
id pr	100	$ 97¼	97¼	97¼
id 63 wt	1800	740	695	740
Rank Org	1100	445	445	445
Reichhld	25	$ 27	27	27
Revelstk	150	$ 9	9	9
id pr	500	$ 20	20	20
Revenue p	z50	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Robertsn	100	$ 22⅛	22⅛	22⅛
R Nodwell	1000	200	200	200
Rolland A	100	$ 10⅞	10¾	10¾
Romfield	100	185	185	185
Ronald Fd	205	$ 14	14	14
Rothman	265	$ 23⅛	23¼	23⅛
Royal Bnk	608	$ 72	71⅜	71⅞
Russel H	510	$ 22½	22	22
Stl Cm A	100	$ 35	35	35
St Mauric	3200	48	45	45
Salada	1315	$ 11⅜	11¼	11⅜
Sayvette	300	455	455	455
Scot YK	400	$ 18	18	18
Selkirk A	300	$ 6¼	6¼	6¼
Sev Artst	200	$ 13	13	13
Shell Cn	1413	$ 20⅛	20	20⅛
Shell I p	1760	$ 26	25¾	26
Shell Iw	1930	640	620	620
Shop Save	115	$ 13¼	13¼	13¼
Shopp Ct	300	475	475	475
Silverw A	z4	$ 15¼	15¼	15¼
Silverw B	z4	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Simpsons	961	$ 30⅛	29⅞	30
Simpson S	z50	$ 18⅜	18⅜	18⅜
SKD Mfg	200	$ 9	9	9
Slater Stl	2165	$ 15	14¾	14¾
Southam	25	$ 39¼	39¼	39¼
Stafford	500	$ 5¼	5⅛	5¼
St Pav	125	$ 13⅜	13⅜	13⅜
St Radio	100	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Steel Can	4778	$ 26¼	26	26
Suptest Od	300	$ 23⅛	23⅛	23⅛
Tamblyn	z10	$ 27	27	27
Tancord	350	$ 10	9½	10
Texaco	185	$ 54½	54½	54½
Tex Pack	z50	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Tor-D Bk	1182	$ 60¾	60⅜	60¾
Tor Iron A	1600	$ 31¾	27⅞	29¾
T Fin A	2195	$ 12⅞	12⅝	12¾
T Fin B	25	$ 34¾	34¾	34¾
Transair	800	420	415	415
Tr Can PL	1587	$ 34¼	34⅛	34¼
Trans Mt	1725	$ 19	19	19
Tr PPL	1425	$ 10⅛	10	10
Tru-Wall	100	430	430	430
Turnbull	835	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Turnb Apr	200	$ 13½	13½	13½
Union Acc	500	$ 5⅛	5	5⅛
U Carbide	575	$ 29	28½	28⅞
Un Gas	450	$ 32⅞	32½	32½
U Corp B	100	$ 13	13	13
U Sections	100	$ 5	5	5
Vanadum	700	110	110	110
Versatile	2335	$ 19¾	19¼	19¾
Vic G Tr	z55	$ 14⅞	14¾	14⅞
Vulcan	100	275	275	275
Walk GW	1130	$ 36¾	36⅛	36¼
Webb Kn	600	18	17	18
Weldwood	250	$ 10¾	10⅝	10¾
Well F A	400	$ 7	7	7
Well F B	725	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Well Fn tc	z50	$ 5¼	5¼	5¼
West Ind	2400	255	250	250
West In A	200	455	450	455
Westcoast	3170	$ 22	21¾	21¾
Westeel	295	$ 19⅛	19⅛	19⅛
W Pacif	1200	$ 17¾	17¾	17¾
Weston A	1330	$ 20	19½	20
Weston B	1000	$ 20¾	19⅞	20¾
Wstn 4½ p	25	$ 97	97	97
Wstn 6 p	20	$105	105	105
Wst A wt	972	$ 11¼	10⅞	10⅞
White Pas	1000	$ 9¼	9	9¼
Wood Alx	100	400	400	400
Woodwd A	260	$ 25¼	25	25
Yrk Knit A	100	$ 8	8	8
Yrk Knit B	100	170	170	170
Zenith	7095	210	195	200

MINES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Advocate	225	510	510	510
Aetna Inv	200	130	130	130
Agnico	700	125	117	117
Akaitch	3400	56	52	52
All Pitch	500	16	16	16
Am Larde	833	22½	22½	22½
A A Mol	28850	185	166	180
Ang Rouy	3200	240	236	238
Ansil	17000	13½	13	13
Area	3500	84	82	82
Arjon	1000	8½	8½	8½
Armore	1700	23	22	23
A Arcadia	7000	18½	18½	18½
Argosy	4000	33	33	33
Atl C Co	5615	144	140	140
Bankfield	3000	11½	11½	11½
Barex	3500	41	41	41
Barnat	z300	69	67	67
Baska	3000	8	7½	7½
B-Duq	500	16	16	16
Bethlm	2150	580	560	575
BL Hawk	3800	315	305	305
Black Bay	8000	9½	9	9
Bralorne	100	485	485	485
Brunswk	375	$ 17¼	17	17
Bunker H	8500	30	29	29
Cable	500	14	14	14
Cadamet	10000	10	9½	9½
Cam Mine	2000	18	18	18
Camflo	600	345	335	345
Cam Chib	5665	675	640	640
C Tung	4125	115	110	115
C Dyno	100	147	147	147
C Faraday	580	305	300	300
C Jamiesn	200	105	105	105
Cdn K	13250	15	13½	14
C Lencou	1760	16½	16½	16½
C Malart	z337	12	6	12
Candore	6000	14½	13½	14½
Cantre	12500	36	35	35
Cariboo	3000	37	36	37
Cassiar	614	$ 13⅛	13	13
Cent Pat	4600	174	170	173
Cheskirk	40800	15	14	15
Chester	4030	20	19½	19½
Chib Kay	500	20	20	20
Chib M	2000	56	55	55
Chimo	2100	150	148	150
Chrom	8404	175	150	165
Coch W	4350	355	350	355
Coin Lak	8404	175	150	165
Coch Will	4350	355	350	355
Coin Lak	5500	22	22	22
Comb Met	8000	22½	21½	22½
Coniag R	40984	2	1	1½
Conigo	z100	44	44	44
Con Key	2000	9	9	9
Con Shw	3533	15½	15	15½
Cons Bw	12250	25	22½	22½
C Callina	1100	10½	10½	10½
CG Arrw	1000	21	21	21
C Halli	4750	47	46	47
C Marben	600	185	185	185
C Mogul	6100	395	390	390
C Morrsn	1650	202	199	202
Con Negus	2000	15½	15½	1½
Con Nichl	2500	12½	12	12
C Rambr	2500	190	186	190
C Regour	4000	8	8	8
Conwest	800	765	760	760
Cop Crp	17600	70	67	67
Cop Flds	4900	122	117	117
Coulee	1000	25	25	25
Courvn	1000	20½	20½	20½
Craigmt	500	$ 3	12¾	12¾
Ctsland	1500	27	27	27
Croinor	3000	7½	7½	7½
Crowpat	5000	8	8	8
Daering	1000	13	13	13
D'Aragon	2000	16	16	16
Deer Hor	2200	32	32	32
D'Eldo	90800	44	39	41
Delhi Pc	4500	15	15	15
Denison	635	$ 39¼	38⅞	38⅞
Discovry	800	281	280	281
Dome	100	$ 40½	40½	40½
Donalda	24500	18½	17	18
Duraine	3216	45	40	40
East Sul	5520	840	825	840
F'West T	2000	12	11½	11½
F Mar	1360	525	515	515
F Orenad	5000	42	38	38
Frncoeur	7000	12	12	12
Frobex	9939	86	85	85
Genex	50000	39½	37	37
Giant Yk	300	$ 13½	13½	13½
Glacier	2200	12	12	12
Glenn Exp	1000	13½	13½	13½
Goldray	1400	62	62	62
Goldrim	z140	33	30	33
Gortdrm	500	315	305	305
Granisle	5110	275	270	272
Granduc	1450	340	335	340
Grandroy	2500	22	21½	21½
Gulf L	2000	8	8	8
Gunnar	693	215	213	213
Hard Rock	2000	11	11	11
Hastings	4900	255	240	240
Headway	3000	12	12	12
Heath	33000	9½	8½	9½
High-Bell	z50	930	930	930
Hollinger	230	$ 27⅛	27⅛	27⅛
Hud Bay	510	$ 77½	76¾	77¼
Hydra Ex	3060	21	20	21
I Bibis T	6020	130	120	130
I Helium	3415	115	113	113
I Helm r	360	½	½	½
I Kenville	4500	35	35	35
Irish Cop	6200	22	22	22
Iron Bay	2000	210	209	210
Iso	1200	217	207	210
Jacobus	6000	11	10½	10½
Jaye Exp	23000	17	15	16½
Jelex	27200	37	35½	36
Joburke	5000	8	7	7
Joliet	2200	26	26	26
Jonsmith	44500	21½	18	21½
Joutel r	40627	8	5	7½
Joutel	1801	94	94	94
Jowsey	z100	58	58	58
Ker Add	1800	820	815	815
K Anacon	2133	300	300	300
Kilembe	100	$ 13¼	13¼	13¼
Kirk Man	4218	12	12	12
Kopan	9100	21½	20	20
L Dufault	1720	$ 13⅞	13¾	13⅞
Lakehead	900	23½	23½	23½
Lake Lyn	z386	27	25	25
L Osu	1000	14	14	14
L Shore	305	178	178	178
La Luz	1700	$ 15¾	15⅝	15¾
Langis	1600	36½	36	36½
Latn Am	12000	10½	10	10
Leitch	1420	620	610	615
Lorado	2200	130	128	128
Louvict	9000	36	35	35½
Macassa	1100	255	251	255
MacLeod	z300	92	89	89
Madsen	1400	250	242	250
Malartic	500	62	62	62
Man Bar	5500	16½	16½	16½
Mnok MS	z200	11	11	11
Maralgo	3000	10	10	10
Marchant	1500	258	258	258
Macon	z100	7	7	7
Martin	500	67	67	67
Matach	2000	10	9	10
Mattgmi	2740	$ 17⅛	16⅞	16⅞
Maybrun	26700	27½	26	26
McIntyre	z100	$ 93½	93	93½
McAdam	8400	97	93	97
McKen	400	10	6	10
McWat	1000	34	33	34
Mentor	4000	42	40½	40½
Merrill	1300	59	58	58
Midrim	5000	44½	44	44
Min Ore	2142	9	9	9
Multi M	25200	122	117	120
Nealon	9605	9½	9	9½
New Ath	1525	26	25	25
New Bid	5200	6½	6	6
New Ca	3800	90	88	88
Newcnx	199	770	770	770
NCone w	4100	365	350	360
N Goldv	4000	6	6	6
N Harri	z125	7½	7½	7½
N Hosco	17400	291	281	281
N Mylam	5000	24	24	24
Newnor	3000	10½	10	10½
N Senato	15000	18	16½	17
Nick Ri	4200	16½	16	16
Nisto	33500	17	15	15½
Norbeau	5900	161	155	155
Norgl	154500	17	16	16½
Norlex	4000	16	16	15½
Normet	675	485	480	480
Norpax	7800	14	13	13½
N Americ	500	62	62	62
N Bordu	6600	12	12	12
N Colds	4000	98	98	98
N Rank	1000	28½	28½	28½
Northcal	7800	26	24	24
Northgat	3833	795	775	790
Obaska	1000	13	13	13
O'Brien	100860	88	72	86
Opemska	3253	940	930	935
Orchan	700	465	460	460
Pamour	100	170	170	170
Paramaq	2000	10½	10½	10½
Patino	2290	$ 11	10⅞	11
Pax Int	13300	35½	34½	35
Pce Expl	500	17½	17½	17½
Pick Cr	2331	28	28	28
Pine Pt	285	$ 81½	81½	81¼
Player	305	$ 25¾	25¾	25¾
Pow Rou	z20	30	30	30
Preston	2885	$ 10¾	10½	10½
Probe M	5500	38	37	38
Purdex	10800	12	11	12
QMI	z40	214	214	214
Que Lith	600	325	320	325
Que Man	12000	20½	19½	20½
Q Mattgm	7000	19	18	18
Que Sturg	600	45	45	45
YQuemont	150	$ 11	11	11
Quonto	1000	8½	8½	8½
Radiore	2100	75	74	75
Raglan	7500	205	205	205
Rayrock	750	100	100	100
Rio Algo	1910	$ 19½	19¼	19½
Salem	4833	18½	17	18½
San Ant	2100	17½	17	17
Sherritt	3455	580	565	570
Silvrflds	4950	380	375	375
Silvmaq	6800	35	33	34½
Sil Miller	2000	16	16	16
Siscoe	800	240	235	240
Stanrck	1005	85	85	85
Steep R	2450	695	680	680
Sud Cont	3750	22	21	21½
Sullivan	2850	610	600	610
Sunburst	2500	12	11	12
Teck Cor	3100	545	525	535
Texmont	11600	154	150	151
Tex-Sol	1500	31	31	31
Thom L	500	41	41	41
Tombill	100	120	120	120
Tormont	2000	15	14	15
Tribag	1700	237	235	235
Tundra	525	75	75	75
U Mining	500	27	27	27
U Asbest	1900	273	268	273
U Buffad	4100	56	54	54
UCL Min	10500	27	24	25
Un Keno	5625	425	400	420
Un Macfie	z200	13	13	13
Utd Porc	3250	20	14	14
Upp Can	100	156	156	156
Urban Q	21500	22	20	21
Violam	1005	360	355	355
West Min	1400	510	500	500
W Surf I	1000	11	11	11
White Str	4000	33	32	32
Wilco	6100	38	36½	37
Willroy	3400	180	177	180
Windfall	1700	19¼	18½	18½
Win-Eld	600	25	25	25
Yk Bear	600	184	183	183
Yukeno	20100	8	7	7
Zenmac	3800	34	33½	33½
Zulapa	7075	23	22½	23

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Acme Gas	1000	18½	18½	18½
All Rox	1000	20	20	20
Alminex	302	395	395	395
A Leduc	59860	18	17	17½
Anchor	2000	16	16	16
A U Dev	6000	57	54	54
Asamera	44700	185	152	177
Banff	5312	755	745	745
Bralsa	1000	72	72	72
Calvert	4500	36	36	36
Camerna	200	250	250	250
CS Pete	1200	215	210	215
C Dehi	100	275	275	275
C Ex Gas	46650	237	224	237
C High Cr	z50	20	20	20
C Homestd	101	144	144	144
Cdn Sup O	8815	$ 22¼	22	22
Cent Del	789	$ 11½	11⅜	11½
Dome Pete	z25	$ 15¾	15¾	15¾
Dynamic	42900	125	120	122
Fargo	200	260	260	260
Gr Plains	z10	$ 11¼	11¼	11¼
Gridoil	4300	80	78	78
Midcon	2800	57	55	55
Mill City	6300	60	60	60
Murphy	z50	500	500	500
Nat Pete	500	250	249	250
NC Oils	1000	365	365	365
NCO pr	z75	$ 40½	40½	40½
Northld	500	9½	9½	9½
Numac	200	137	136	137
Numac w	z500	36	35	35
Okalta	2000	14	14	14
Permo	z240	22	22	22
Petrol	500	72	72	72
Place G	30700	199	194	196
Prair il	800	275	275	275
Prov Gas	2455	229	228	228
Ranger	100	212	212	212
Scurry R	825	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Spooner	4000	24	24	24
Stanwell	z100	32	32	32
Triad Oil	730	259	255	255
Union Oil	1150	$ 21¼	21¼	21¼
Unispher	500	14	14	14
U Canso	1200	355	345	350
Un Reef P	2500	20	19	19
Wstates	299	660	660	660
Wsburne	200	135	135	135
W Decalta	850	380	375	375
id wt	100	184	184	184

Virement total : 2,227,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.		Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 18 nov.	168.[illegible]	[illegible]	85.31	105.23	153.51
Clôture — 17 nov.	169.[illegible]	[illegible]	86.05	104.24	159.32
Sem. dernière	169.86	[illegible]	86.20	103.00	159.98
Mois dernier	168.65	[illegible]	85.28	103.13	158.80
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh de fantaisie, $2 à $2.25, C $1.75, Wolf river $1.25 à $1.50, Wealthy et tombées $1, Cortland $1.50, fameuses $1.25 à $1.50 le minot.

Betteraves : $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $1.25 à $1.50 les 50 livres $2. à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : .90 à $1 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3.50 les 16 pintes.

Choux chinois : $1 à $1.25 la douzaine.

Choux fleurs : 1.00 à 1.50 la douzaine.

Navets : no 1 $1.50 à $1.75, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $1.75 le minot.

Oignons : jaunes $1.15 à $1.35, no 2, $1, .30 à .35 les 10 livres, rouges $1.50, type espagnol $1.75 les 50 livres.

Panais : $2 le minot ou 12 cellos de 24 onces.

Patates : $1.35 à $1.45 les 50 livres.

Poireaux : .50 à .75 la douzaine.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

MONTREAL, (PC) — Les prix des bovins étaient fermes à 50 cents plus élevés et ceux des veaux demeuraient également fermes cette semaine aux marchés à bestiaux de la métropole. Les échanges se poursuivirent activement.

Les prix des porcs étaient de $1. à $1.50 plus élevés. Les truies se vendaient 50 cents plus cher et les moutons et les agneaux étaient offerts à des prix variables.

Les arrivages comptaient : 2,637 bovins, 1,510 veaux, 217 porcs et 317 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix cotaient $25.85 à $26.50, les bons, $24.50 à $25.60, ceux de qualité moyenne, $22.50 à $24.25 et les communs, $11.75 à $22.25.

Les bonnes vaches rapportaient de $14 à $15.75, celles de qualité moyenne de $12.50 à $13.75, les communes de $11.25 à $12.75 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $6 à $11.25.

Les autres de qualité moyenne se vendaient de $17.50 à $18.75 et les communes de $10.25 à $17.75.

Les bons taureaux, $16 à $18.50, les communs et ceux de qualité moyenne, $10 à $16.

Les bons veaux rapportaient de $29 à $33, ceux de qualité moyenne de $23 à $28.50 et les communs de $8.50 à $23.50.

Les porcs de catégorie "A" se vendaient entre $37 et $38 et les truies entre $25.50 et $26.50.

Les prix des agneaux étaient de $18 à $23 et ceux des moutons de $3 à $13.

AUDETTE (Jeannette) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve J. T. Audette, née Jeannette Dorval, demeurant 1463 Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAILLARGEON (Rose-Anna) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 76 ans 3 mois, est décédée Rose-Anna Beaudoin, épouse de feu Emile Baillargeon, demeurant 3805 Drolet, mère de Adrienne, Gertrude et Gilles. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 43 ans est décédé Marcel Baril, fils de feu Henri Baril et d'Aurore Pelletier. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Pamphile - Horace) — A l'hôpital Général de Lachine, le 17 novembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Pamphile-Horace (Phil) Bélanger, époux de Frances Goodman et père de Peter (Tim) et Francie. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

MARTINEAU - Roméo (bébé) — A papa chéri, pieux souvenir en ce 8e anniversaire.

DECES

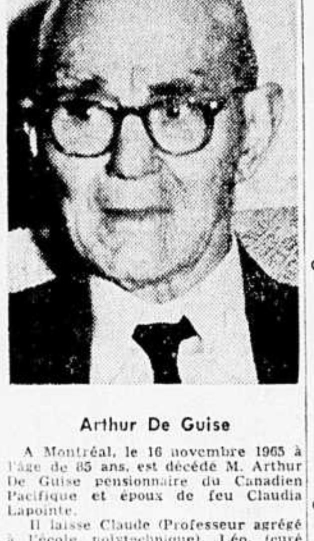

Arthur De Guise

A Montréal, le 16 novembre 1965 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Arthur De Guise pensionnaire du Canadien Pacifique et époux de feu Claudia Lapointe.

Il laisse Claude (Professeur agrégé à l'école polytechnique), Léo, (curé de la paroisse St-Jean-Baptiste), Yolande (secrétaire), Fernand (courtier en assurance). Il laisse aussi: ses brus, Mme Claude De Guise (Mimi Lavoie), Mme Fernand De Guise (Solange Le comte), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant en l'église St-Jean Baptiste à 9 hrs et de là au cimetière de Mascouche où sera chanté un libéra. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

MONUMENTS
Jean-Yves St-Louis
669-3036
2160, boul. des Laurentides
Chomedey

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Un monument par SEBASTIANO AIELLO est un TRAVAIL ARTISTIQUE GARANTI
Nous nous spécialisons dans les modèles exclusifs

Faites la comparaison et vous constaterez par vous-même que nous avons des modèles que vous ne verrez pas ailleurs, tout en bénéficiant de prix beaucoup plus bas.

- *Nous livrons par tout le Canada*
- *Pamphlet gratuit sur demande*

SEBASTIANO Aiello
Terrain d'exposition : 6811 est, Sherbrooke
Bureau : 6776 est, Sherbrooke — 259-6917
A côté du cimetière de l'Est
Ouvert tous les jours de 9 a.m. jusqu'à 9 p.m.
Sam. et dim. jusqu'à 5 h.

avis de DÉCÈS

BERGERON (Célina) — A Ville Jacques-Cartier, le 18 novembre 1965, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédée Mme veuve Joseph Bergeron, née Célina Robichaud, demeurant au 542 Barthélemy, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Christine) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Raoul Bergeron, née Christine Cadet, demeurant 550 Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Emile) — A Ste-Justine de Newton, le 16 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Emile Bertrand, époux de Béatrice Bourbonnais. Père de Mmes Fleurant Campeau (Jeanne), Germain Campeau (Yvette), Claude Brunet (Claire), Georges Charlebois (Denise), et Adjutor Brunet (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira
de la demeure du défunt,
3e rang, à Ste-Justine de Newton,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Louis Poirier, de St-Polycarpe.

BISSONNETTE (Josaphat) — A Coteau Station, le 17 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Josaphat Bissonnette, époux de Marie-Anne André. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard & Fils,
Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale de Côteau Station, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (J. Raoul) — A St-Lambert, le 17 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J. Raoul (Ralph) Brunet, membre à vie des Pionniers de la Compagnie de téléphone Bell d'Amérique, époux de feu Clara Leblanc. Il laisse dans le deuil trois belles-soeurs, Imelda Leblanc, Mme Doris Duhamel (Bertha), Mme Lucien Sauriol (Eva), demeurant 48 ave Lorne, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave Lorne, St-Lambert
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOT (Alice) — A Laflèche, le 16 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Alice Pigeon, épouse de Armand Cadot. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Juliette) — Subitement à Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Juliette Paquette, épouse de René Cardinal, mère de René, André, Gilles, Claude, Alain, Jacques, Mme G. Lachapelle (Denise), Mme C. Vézina (Yolande), Mme C. Joly (Gisèle), Mme R. Cloutier (Michelle). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Maurice, Bois-des-Fillons, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Rosalie) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Rosalie Loranger, épouse de feu Emile Chaput, mère de Jean, André, Marcel, Yves et Solange (Mme André Rolland). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Mary) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Séraphin Charron, née Mary Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Carole) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 10 ans, est décédée Carole Clément, fille de René Clément et de Bernadette Faucher, demeurant au 9621 Omer-Gaucher. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Marie-Ange) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Ange Beauchamp, épouse de feu François-Xavier Coulombe, demeurant 5966 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Yvonne) — A Verdun, le 19 novembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Joseph Dame, née Yvonne Rousseau, et mère de Mme D. Valiquette (Antoinette), Marcel, Jean-Paul, René et Père Vincent-Marie Dame, O.P., demeurant 156, 1ère avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Jean-Guy) — A Laval (Chomedey), le 18 novembre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé Jean-Guy David, époux de Gracia Guillotte, fils de M. et Mme Jules David, demeurant au 1172 boul. Jarry, Chomedey. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GUISE (Arthur) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 85 ans 8 mois, est décédé M. Arthur De Guise, époux de feu Claudia Lapointe, père de l'abbé Léo De Guise, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, Claude professeur agrégé de l'école Polytechnique, Fernand courtier en assurance et Yolande secrétaire exécutive, demeurant 1844 Orléans. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DE LABOURSODIERE (Albertine) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Albertine Vaillancourt, épouse de feu Arthur de Laboursodière, demeurant au 345 rue Bord-du-Lac, Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Inc.,
560 rue Bord-du-Lac
à 11 hres pour se rendre à l'église de la Présentation de B.-V.-M. où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES LAURIERS (Annette) — A Strathmore, le 18 novembre 1965, est décédée Annette Giroux, épouse de Louis Des Lauriers, marchand de chaussures. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SOLE (Henri) — A Cité LaSalle, le 18 novembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri De Sole, époux en 1ères noces de Margherita Di Nardo et en 2èmes noces de Henriette Turgeon, demeurant 7547A, Central. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, La Salle, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Eddy) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 45 ans est décédé M. Eddy (Edmond) Ferland, époux d'Adrienne Parent, père de Richard, Guy et Louise. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Philippe) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Philippe Ferland, époux de Juliette Bouchard, demeurant au 581 rue Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Marcelle) — A Montréal, le 15 novembre 1965 à l'âge de 45 ans est décédée Mme Jean-Maurice Fortier, née Marcelle Messier, demeurant 1603 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Thomas) — A Longueuil, le 18 novembre 1965 à l'âge de 67 ans 4 mois, est décédé M. Thomas Fortin, époux en 1ères noces de Anna Rioux et en 2èmes noces de feu Eugénie Drapeau, demeurant 3250 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
5805 rue Boileau
angle Lacordaire
à 11 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOSTER (Jeannette) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Wilbrod Foster, née Jeannette Chamberot, demeurant au 1330 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier,
1575 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Raphaël) — A Ste-Thérèse, le 16 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raphaël Gauthier, époux de Irène Beauchamp, demeurant à 38 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61 rue Blainville ouest,
à 10 h. 05 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLENDENNING (Laurette) — A Montréal, le 16 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Henri Glendenning, née Laurette Piché. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517 boul. Lévesque
pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (F. X.) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. F. X. Goyer, exjardinier, époux de Régina Deguire, demeurant 12,220 Pasteur, père de Marie-Thérèse, Jeannine, Denise, Monique, François, Jean-Paul et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Rose) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Raoul Gravel, née Rose Desroches. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERZBERG (Bernadette) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Herman Herzberg, née Bernadette Bertrand, demeurant à 159 Desmarteaux, mère de Lucille (Mme Jacques Ginet) et de Jacqueline (Mme Jean Desroches). Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (René) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement, M. René Hétu, ex-directeur régional à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, époux de Jeanne Hétu, demeurant dans Villeray. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMERSON (Adrienne) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Dominique Jamerson, née Adrienne Trottier, demeurant au 3207 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier,
3225 rue Ontario est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOURSIERE (Lucille) — Accidentellement à Shawinigan-Sud, le 16 novembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Lucille Bédard, épouse de Louis-Philippe Lacoursière, docteur et maire de Shawinigan Sud. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Germain Charbonneau,
1605, 5e Avenue, Shawinigan Sud
pour se rendre à l'église St-Sauveur, Shawinigan Sud, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Michel, Shawinigan Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Rodrigue) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 86 ans 11 mois, est décédé Rodrigue Lauzon, époux de feu Rose-Anne Dugas, demeurant au 7861 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESPERANCE (Anna) — Montréal, le 18 novembre 1965, est décédée Mme Henri Lespérance, née Anna Tremblay, demeurant rue Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Paul) — Accidentellement à Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 61 ans est décédé M. Paul Malo, fils de feu Maxime Malo et de feu Azalma Lafortune, demeurant 2013 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Thérèse) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 46 ans, est décédé Mme Philibert Martel, née Thérèse Trudeau, demeurant à 1882 Desjardins. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam.
Avis des funérailles plus tard.

MUNRO (Jessie Hay) — A l'hôpital Général de Lachine, le 18 novembre 1965, est décédée Jessie Hay Munro, de Ville St-Pierre, fille de M. et Mme Duncan Munro, décédés, soeur de George, Eleanor, Anne, Robert, Allan et Agnès (Mme F. C. Morphy). Service funèbre à la chapelle
D. A. Collins,
5610, rue Sherbrooke ouest,
lundi à 3 h. p.m.; de là au cimetière du Mont-Royal.

OUELLETTE (Blanche) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 52 ans est décédée Mme Gérard Ouellette, née Blanche Genest. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGEAU (Hélène) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Hélène Livernois, épouse de J.-Albert Pageau, autrefois de Longueuil. Mère de Roland, Jacques, Pierre, Mme Maurice Brosseau (Solange) et Hélène. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Onésima) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Pelletier, née Onésima Brouillette, mère de Mlles Berthe et Marcelle et de MM. Paul, Roger, Roland, Jean, et Gaston. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assistr sans autre invitation.

PETTINICCHI (Graziella) — A Montréal, le 18 novembre 1965 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Michele Pettinicchi, née Graziella Listorti, mère de Joseph, Nicolas, Alfred, Mme Joseph Romanelli (Marie), Mme Lucien Roy (Immacolata) et Armand. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Adélard) — A LaSalle, le 18 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Adélard Pigeon, époux d'Adrienne Phénix, demeurant 382, 5e avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de
La Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Rémi, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSANT (Zéphirine) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 89 ans 9 mois, est décédée Mme Victor Poissant, née Zéphirine Longtin. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils M. Roland Poissant
St-Philippe de Laprairie
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe de Laprairie, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREGENT (Danielle) — A la Baie St-Paul, le 18 novembre 1965 à l'âge de 15 ans, est décédée Danielle Prégent, fille de Albert Prégent et de feu Bernadette Simard. Les funéraills auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Gustave) — A Dorval, le 17 novembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé Gustave Racine, époux de feu Albina Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore,
560 Bord du Lac, Dorval
pour se rendre à l'église de la Présentation de Dorval où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons seront acceptés pour les missions de Madagascar.

RAINVILLE (Imelda) — A Duvernay, le 18 novembre 1965 à l'âge de 73 ans est décédée Imelda Dalpé, épouse d'Ernest Rainville, mère de Mme Dan Poirier (Jeannine), Marcel, Mme Dante Belli (Claire), Paul-Emile, Gaston Mme Armand Asselin (Rita) Mme J. René Séguin (Jacqueline), et Mlle Laure. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REYNOLDS (Madeleine) — A Rivière-des-Prairies, le 17 novembre 1965 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Herbert Reynolds, née Madeleine Leclaire, demeurant 15,766 boul. Gouin est, Montréal, soeur de Marguerite (Mme U. Beauchemin) et de Roland Leclaire de Baltimore. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Joseph de la Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX (Délima) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Joseph Edouard Rioux, née Délima Lévesque, demeurant 610 rue Ville-Marie, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément Viauville où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Bridgit) — A Montréal-Nord, le 17 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Armand Robert, née Bridgit Murphy, demeurant à 3330 Prieur est. Mère de Jean-Paul, Myrtle (Mme Richard Chatel), Muriel (Mme Edgar Germain). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 rue Monselet,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie Claret, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Malvina) — A Montréal, le 17 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Malvina Durocher, épouse de feu Gédéon Roy, demeurant 2955 Boul. Pierre-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989 rue Hochelaga,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Marguerite) — A Black Rock, Nouveau-Brunswick, le 17 novembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Justin St-Pierre sr, née Marguerite Salter, anciennement de St-Léolin, N.-B. La dépouille mortelle est exposée au salon
Wilfred Welton
Black Rock, comté Dorchester, N.-B.
Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Claude) — A Pont-Viau, le 17 novembre 1965 à l'âge de 35 ans, est décédé accidentellement Claude Tanguay, époux de Denise Mercier, demeurant à 230 Deblois. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault
24 rue St-Florent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis Grignon, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (F. Avila) — A Outremont, le 18 novembre 1965, à l'âge de 91 ans, est décédé F. Avila Vaillancourt, demeurant à 1440 ave Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

STEVENS (Lorne) — Mme Lorne Stevens, née Young, M. et Mme Frédérick Stevens, M. Gerry Stevens et Mlle Mavis Stevens sont très touchés des marques de sincères sympathies reçues lors du décès, le 19 octobre dernier, de M. Lorne Stevens, remercient toutes les personnes qui, soit par tribus floraux, visites ou toutes autres marques personnelles de condoléances ont compati à leur grand chagrin et particulièrement aux personnels de l'hôpital Notre-Dame.

VERDON (Jeanne) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 73 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Frank Verdon, née Jeanne Gervais, de Montréal, mère de Frank jr, Paul et Jeanne (Mme Armand Girard), soeur de Rolland Gervais. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
362 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOUKIRAKIS (Georges Henri) — A St-Laurent, le 17 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Henri Voukirakis, époux de Helena Sarazen. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WEBBER (Gordon McKinley) professeur d'architecture à l'Université McGill et artiste bien connu, est décédé subitement à Montréal, le 17 novembre 1965. Les amis sont invités à une cérémonie qui marquera son départ de ce monde au Redpath Hall, Université McGill, rue McTavish, à midi, lundi le 22 novembre. Inhumation privée.

Nécrologie

Mme Emile Chaput

Mme Emile Chaput est décédée hier matin à son appartement, à l'âge de 83 ans. Née Rosalie Loranger, elle était la fille de l'Honorable juge et Mme L. O. Loranger et épouse de M. Emile Chaput, industriel.

Femme active et charitable, Mme Chaput fut l'une des fondatrices de l'Assistance maternelle et pendant la dernière guerre, présidente-fondatrice de l'Aide aux soldats Les Fusiliers Mont-Royal. Elle était aussi dame patronnesse de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital Sainte-Justine.

Elle laisse dans le deuil quatre fils et belles-filles : le lieutenant-colonel et Mme Jean E. Chaput, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Marcel Chaput, le docteur et Mme Yves Chaput; une fille, Mme Solange Chaput-Rolland et un gendre, M. André Rolland, ainsi que dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 4340 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9:30 en l'église Notre-Dame et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Mme VISTOR POISSANT

Nous apprenons le décès survenu à sa demeure, le 19 du courant, de Madame Victor Poissant, née Anne-Zéphirine Longtin, de Saint-Philippe de Laprairie, après une brève maladie. Elle aurait été nonagénaire en mars prochain.

Elle était née à Saint-Philippe, le 29 février 1876 du mariage de Joseph Longtin, mort jeune, et d'Hedwidge Tremblay. Son aieul maternel, Berthelemy Tremblay, décédé à Laprairie en 1854, fut l'un des prisonniers politiques de 1837. Un frère de sa mère, Ernest Tremblay, décédé à Ottawa en 1904, était, au dire d'un ancien rédacteur en chef de la Presse, Aegidius Fauteux, le plus grand polémiste du parti libéral de la fin du siècle dernier.

Elle avait reçu son éducation chez les relieuses de la Congrégation Notre-Dame à Laprairie.

Elle épousait à 18 ans, en 1894, à la vielle église de Lacadie, M. Victor Poissant, de Saint-Philippe, où ils avaient toujours vécu depuis. Son mari est aussi décédé à un grand âge, il y a six ans.

Jusqu'à ces tout derniers temps, la musique et la lecture étaient son passe-temps favori

Elle avait un frère, Ariste, décédé en Louisiane en 1912, et une soeur, Louise, épouse du Dr Médéric Lefebvre, décédés.

Lui étaient nés douze enfants. Elle laisse dans le deuil son demi-frère, Me Alcibiade Brosseau, c.r., de Nice, France; ses enfants, Paule (épouse de feu le docteur Albert Coupal), de Saint-Constant, Georgette (madame Lambert Cedilot), de Saint-Mathieu de Laprairie, Simone (épouse de M. Aimé Gagnon, D.Sc.), d'Oka, Gaston (époux de Thérèse Surprenant), de Saint-Hilaire, Roland (époux d'André Legrand), de la maison paternelle, Maurice (époux de feu Cécile Lavoie), de Saint-Philippe, Suzanne, I.L. (madame René Jolivet), de Montréal, Monique, I.L. (madame Irénée Saint-Onge), de Granby. Leur fille aînée, Jeanne (madame Josias Lefebvre), de Sedley près de Régina, Sask., est décédée il y a deux ans des suites d'un accident de la route. Une autre, Marcelle, était aussi décédée accidentellement à 20 ans en 1932.

Elle laisse encore trente-trois petits-enfants, MM. André Lefebvre, d'Oka, Maurice Lefebvre, de Beloeil, Araiste, de Vancouver, Guy Lefebvre, Jeannine Lefebvre, I.L., (madame René Béchard) et Suzanne Lefebvre, I.L., (madame Roméo Poissant), tous trois de Sedley, Sask., Me Jean-Bernard Coupal, secrétaire de la Chambre des Notaires du Québec, Gilles Coupal, de Montréal, Denis et Colette Cedilot, de Saint-Mathieu, Roger Cedilot, de Goyer Automobiles de Verdun, André Cedilot, pharmacien, de l'Hôpital de la Miséricorde, Rita Cedilot (madame Paul Legrand), de Montréal, Solange Gagnon, L.Sc., professeur, Lise Gagnon, journaliste, de Montréal, Gilles Jolivet, étudiant au Collège de Montréal, Rose-Anne Poissant, institutrice, de Los Angeles, Calif., Micheline, secrétaire, Renée, Louise, Laurent, Serge et Gilbert Poissant, de Saint-Hilaire, Jules Poissant, de Verdun, Michel, étudiant au Collège de Montréal, Clément, Josée et Andrée (jumelles), et Marcel Poissant, de Saint-Philippe, le Dr Alain Poissant, et plusieurs arrière-petits-enfants; ses neveux et nièces.

Obsèques et inhumation demain à Saint-Philippe.

Un camionneur de Québec devient "héros national"

QUEBEC. (PC) — Un camionneur de Québec, Richard Laverdière, 25 ans, sera proclamé "héros national", dimanche soir prochain, au Royal York, à Toronto.

Le jeune homme a fait preuve de bravoure, au risque de sa vie, le 16 septembre dernier, lors d'une explosion de gaz propane dans la Vieille capitale.

Son courage et sa présence d'esprit ont permis d'éviter une catastrophe.

Lors de la déflagration, Richard Laverdière faisait le plein de gaz propane du réservoir d'une buanderie. Un gros camion-citerne se trouvait tout près. Par suite de la rupture du tuyau d'alimentation, le gaz est venu en contact avec la chaleur que dégageaient les appareils de la buanderie et l'explosion s'est produite.

Des maisons ont pris feu, occasionnant de lourdes pertes matérielles.

Se rendant compte du danger et, malgré les flammes qui l'environnaient, le jeune homme a fermé les valves et est revenu vers le foyer de l'incendie pour éteindre les flammes à l'aide d'un extincteur à poudre.

eLs enquêteurs du commissariat municipal des incendies ont établi positivement la conduite valeureuse du jeune camionneur et ont mentionné son geste héroïque à la National Dunlop Trucking Heroes.

C'est cette firme qui a choisi Richard Laverdière entre plusieurs autres candidats qui se sont signalés au Canada par leur héroïsme au cours de l'année.

Le jeune homme, qui a dû être hospitalisé durant une longue période à la suite de son exploit, recevra deux trophées et une bourse en argent.

Absence en cour: un mois de prison

Ne s'étant pas présenté en Cour, alors qu'il avait été assigné comme témoin dans une cause résultant d'un accident d'automobile, un entrepreneur général en construction a subi hier une condamnation pour outrage au tribunal (mépris de Cour).

Le juge J.-P. Charbonneau, de la Cour supérieure, a condamné hier M. Bruno Ruba à un mois de prison, le condamnant en outre aux frais de la procédure dirigée contre lui et réservant à la partie qui l'avait assigné le droit aux dommages qu'elle peut souffrir par son défaut de témoigner.

Le président du tribunal relate dans son jugement que Ruba ayant fait défaut de comparaitre, lors de l'instruction de la cause mentionnée plus haut, bien qu'il ait été assigné légalement, une demande de condamnation pour outrage au tribunal (règle nisi) a été émise contre lui, ce dernier devant se présenter trois jours plus tard pour se justifier de son absence.

Anniversaire de l'Institut France-Canada

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Quelque 500 personnalités des milieux politique, culturel, scientifique, financier et économique des deux pays ont célébré avec éclat, mercredi soir, le dixième anniversaire de l'institut France-Canada, haut lieu des relations franco-canadiennes.

A cette occasion, M. Pierre Dupuy, venant directement de Moscou, a présenté pour la première fois en France la maquette intégrale de l'Exposition universelle et internationale de 1967, qui va achever de faire connaitre en France le Canada sous son aspect moderne de grande nation.

Le général de Gaulle avait adressé un message d'appréciation à l'institut et le gouvernement français était officiellement représenté par M. Louis Joxe, ministre d'Etat et M. Jacques Joujard, délégué de M. André Malraux.

Après avoir rendu hommage à feu l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jean Désy, qui en fut l'instigateur, le duc de Lévis-Mirepoix, président de l'institut, rappela les paroles qu'il avait prononcées il y a dix ans: "Dans ce déploiement illimité des relations entre deux pays comme les nôtres, l'horizon s'élargit à mesure qu'on avance."

Le président donna lecture des messages envoyés par le gouverneur et le premier ministre du Canada, le premier ministre français et le maire de Montréal. Le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, communiqua celui du premier ministre de la province.

L'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, souligna le rythme accéléré du développement des rapports franco-canadiens et exprima la satisfaction de son gouvernement devant l'ampleur de la participation française à l'Expo. Après que le commissaire général de la section française, M. Robert Bordaz, eut évoqué cette participation, M. Joxe apporta le témoignage du gouvernement français.

Souhaitant que "nous nous retrouvions nombreux à Montréal en 1967", il qualifia l'Expo d'oeuvre symbolique de la force, de l'élan, de la vie même du Canada.

M. Albert Chavanca, président du conseil municipal de Paris, assistait à la manifestation.

Les merveilles du ballon au panier à Ste-Rose demain

L'équipe internationale The Wonders Basketball visitera une équipe formée d'étoiles de Ste-Rose, vendredi le 19 novembre à 8 h. 30 p.m. au gymnase de l'école Villemaire. Les deux équipes évolueront sur chaises roulantes et l'on pourra acclamer les prodiges que peuvent accomplir ces handicapés. L'équipe locale pourra pratiquer au préalable alors que des chaises seront mises à leur disposition une semaine à l'avance. Les Wonders démontreront au public présent la capacité de participer aux sports même s'ils sont paralysés de la ceinture aux pieds due à certaines maladies, blessures ou autres. La pratique de ces différents sports est une bonne cure pour le moral et leur permet de se valoriser, besoin vital de tout être humain.

Des conseillers canadiens pour le pavillon de Bonn

L'Allemagne fédérale a retenu les services d' "Editas", de Montréal, et est devenue le premier pays étranger à avoir recours à des conseillers canadiens en relations publiques pour son pavillon à l'Expo. Le pavillon allemand, dont les plans ont déjà été divulgués, sera l'un des plus importants pavillons étrangers à l'Expo 67.

Un chanteur se fait voler $4,000

Le chanteur de charme Chubby Checkers, s'est fait voler $4,000 en billets de banque dans sa loge, au Ruby Foos.

Montréalais arrêté dans une affaire de contrefaçon

Un Montréalais de 38 ans a été appréhendé tard mardi soir et $4,000 en billets de $20 contrefaits ont été saisis, grâce au travail d'un détective de la RCMP.

Un porte-parole de la police fédérale a fait savoir que l'enquête se poursuit et que d'autres arrestations sont imminentes.

Les As surclassent les Bisons, 10 à 5

QUEBEC. (PC) — Les compteurs des As de Québec ne cessent de causer des ennuis aux gardiens de buts de la ligue Américaine. Hier, les joueurs de l'instructeur Bernard Geoffrion ont surclassé les Bisons de Buffalo, 10 à 5.

Terry Gray a dirigé l'attaque des As avec trois buts et une assistance.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Ed Hoekstra, avec deux buts, Gordon Labossière, Wayne Hicks, Jean-Guy Gendron, Simon Nolet et Bill Sutherland.

Jack Stanfield a été le plus efficace des Bisons avec trois buts. Gerry Ouellet et Alain Caron ont réussi les autres.

Roy Edwards a repoussé 24 lancers devant le filet des Bisons, 11 de plus que le gardien des As, Gary Bauman.

Première période
1 — Buffalo, Stanfield (Hannigan, Ouellet) 8.48
2 — Québec, Labossière (Gray, Gendron) 12.05
3 — Québec, Sutherland (Price, Nolet) 15.39
4 — Québec, Gendron (Labossière, Johns) 16.33
5 — Québec, Gray (Johns, Gendron) 16.55
Aucune punition.

Deuxième période
6 — Buffalo, Caron (Carter) 7.47
7 — Buffalo, Ouellet (Dea, Melnyk) 9.39
8 — Québec, Hicks (Hoekstra) 17.06
Punitions: Johns 12.00, Cushenan 16.09.

Troisième période
9 — Buffalo, Stanfield (Hannigan) 9.31
10 — Québec, Nolet (Rochefort, Sutherland) 10.15
11 — Québec, Hoekstra (Blackburn, Hicks) 14.02
12 — Québec, Hoekstra (Blackburn, Hicks) 14.31
13 — Buffalo, Stanfield (Hannigan, Chevrier) 17.19
14 — Québec, Gray (Labossière, Gendron) 17.48
15 — Québec, Gray (sans aide) 18.09
Punition: Pearson 19.11

ARRETS :				
EDWARDS	9	10	5	— 24
BAUMAN	5	4	4	— 13

Assistance: 3,611

Hicke cédé au club Minnesota

NEW YORK. (UPI) — Les Rangers de New York ont cédé l'ailier droit Bill Hicke aux Rangers du Minnesota de la ligue Centrale et l'ailier gauche John Brenneman aux Clippers de Baltimore de la ligue Américaine.

Hicke est rétabli d'une pneumonie et un séjour dans les ligues mineures l'aidera à recouvrer sa bonne condition physique. L'ancien joueur du Canadien était le meilleur compteur des Rangers pendant le camp d'entrainement avant que la maladie ne le force à demeurer au rancart.

Brenneman, âgé de 22 ans, n'a marqué aucun but dans les onze premières joutes des Rangers cette saison.

L'omnium de golf du Canada à Vancouver

VANCOUVER. (PC, UPI) — L'omnium de golf du Canada, doté d'une bourse de $100,000, aura lieu au club de golf Shaughnessy, du 29 septembre au 2 octobre, lors d'un diner à $50 du couvert par Peter Bentley, directeur général du tournoi.

Il a dit que "tous les joueurs de premier plan", y compris Jack Nicklaus, ont dit qu'ils y participeraient.

Une autre nouvelle annonçait que le championnat senior amateur des Etats-Unis aurait lieu au club Shinnecock Hills, à Southampton, N.Y., du 25 au 30 septembre.

On avait annoncé précédemment que le tournoi senior de l'USGA aurait lieu au club de golf National de Tucson, Ariz., du 26 septembre au 1er octobre, comme annoncé plus tôt.

Le Canadien junior gagne à Cornwall

CORNWALL. (PC) — Le Canadien junior a marqué trois buts à la troisième période et a vaincu les Royaux de Cornwall, 5 à 2 dans un match hors-concours disputé devant 1,300 personnes.

Lucien Grenier a dirigé l'attaque du Tricolore avec trois buts. Jacques Lemaire et Norm Ferguson ont été les autres compteurs des Montréalais. Larry Gabri et Bob Deschamps ont marqué les buts du Cornwall.

Le Cornwall occupe le premier rang de la ligue Centrale junior "A" tandis que le Canadien junior est en 4e place de la ligue de l'Ontario. Le Canadien junior disputera son prochain match régulier, demain après-midi, alors qu'il recevra la visite du London, à 2 h.

A cette occasion, les étudiants seront admis moyennant la somme de 50 sous.

Dans la ligue de l'Ontario, hier, les Petes de Peterborough ont défait les Généraux d'Oshawa, 5 à 3 et les Red Wings de Hamilton et les Nationaux de London ont fait match nul, 5-5.

André Lacroix a récolté quatre assistances et s'est hissé au premier rang des compteurs, un point devant Danny O'Shea, du Oshawa.

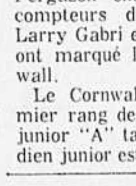

connaissez-vous votre HOCKEY?

Sous cette rubrique, Bill Roberts, arbitre bien connu, répondra à toutes les questions qu'on voudra bien lui soumettre sur le hockey et ses règlements. On est prié d'envoyer les questions à Bill Roberts, section du sport, LA PRESSE, 750 St-Laurent, Montréal.

QUESTION — Pourriez-vous m'expliquer en quelles circonstances un but peut être accordé sans que la rondelle ne pénètre dans le filet ?

REPONSE — Il existe trois façons où l'arbitre accordera un but même si la rondelle n'a pas pénétré dans le filet.

a) Si un joueur de l'équipe offensive est en possession de la rondelle et qu'il a le chemin libre entre lui et les buts alors que le gardien de buts a été retiré et qu'un joueur de l'équipe adversaire lui nuise en prenant part irrégulièrement à la joute, l'arbitre accordera un but.

b) Si un joueur se dirige seul devant un filet désert et qu'un bâton ou une partie de bâton ou tout autre objet est jeté en sa direction et l'empêche de lancer ou qu'un joueur [illegible]versaire lui nuise par derrière, il y aura but.

c) Si un me[illegible] de l'équipe dont le gardien de buts a [illegible] retiré [illegible], entraineur compris) nuit à [illegible] joueurs ou du banc des [illegible] ou fait dévier la rondelle et quelqu[illegible] accordera un but à l'équipe offensive.